Le quotidien de la capitale | Jeudi 9 décembre 2010 | lesoleil.cyberpresse.ca | Québec, 114e année, nº 339

leSoleil



TREIZE POMPIERS SUSPENDUS POUR CYBERFLÂNAGE → 2

Dominique Maltais récolte deux médailles d'or en 24 heures → 70

«JE VAIS ALLER LA PELLETER!»

Le maire Labeaume souhaite ouvrir la côte Gilmour à la circulation toute l'année → 3



PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Des pertes de plus de 250 000 $ pour l'Agora → 48 et 49

QUÉBEC MÉTRO 71¢ + tx
MARCHÉ EXTÉRIEUR 80¢ + tx
JEUDI
6 27657 00074 2

3015688

BEAUPORT NISSAN JUSTE ICI 418 647-1822

5 DERNIÈRES Versa SL 2010*
* + ou - 1000 Km

- Transmission manuelle 6 vitesses
- Air climatisé
- Prise pour iPod
- Freins ABS
- Vitres électriques
- Télédéverrouillage
- Régulateur de vitesse
- Sièges réglables en hauteur

13995$ + taxes

FAITES VITE AVANT QUE LES TAXES AUGMENTENT!

Cyberflânage : 13 pompiers suspendus

Matthieu Boivin
mboivin@lesoleil.com

Treize pompiers du Service de protection contre l'incendie devront faire face à une suspension sans salaire variant d'une journée à cinq mois, à la suite d'une enquête menée par la Ville de Québec et par laquelle il a été démontré que ces travailleurs ont utilisé les ordinateurs de la Ville pour s'échanger des courriels durant leurs heures de boulot. Certains de ces courriels contenaient du matériel pornographique.

Cette valse de suspensions devrait être la dernière d'un long processus d'enquête entamé en 2007 qui a déjà coûté quelque 1,5 million $ aux contribuables de la ville de Québec, afin de payer des frais d'avocats et des firmes spécialisées dans l'accumulation de preuve dans le domaine de l'informatique et d'Internet. Au total, une quarantaine d'employés de différents services de la Ville ont reçu une quelconque forme de mesure disciplinaire à la suite de ces enquêtes.

Selon le responsable du dossier à la Ville de Québec, Richard Côté, la suspension imposée rejoint le niveau de gravité des gestes commis. Alors que certains se sont envoyé des messages futiles, d'autres se sont échangé du matériel à teneur pornographique; ce qui expliquerait certaines suspensions relativement salées. «Pour certains, il y a eu beaucoup d'abus; beaucoup d'échanges de courriels au contenu totalement inapproprié.»

On se rappellera qu'il y a un peu plus d'un mois, la suspension la plus sévère imposée à deux policiers touchés par une enquête similaire avait été de 30 jours. Au total, neuf policiers ont reçu des suspensions, que la Fraternité des policiers de Québec a promis de contester.

PAS D'AUTRE ENQUÊTE

M. Côté estime qu'aucune autre enquête sur le cyberflânage n'est en cours présentement à la Ville de Québec. Un des pompiers préventionnistes visé par cette récente enquête recevra une lettre de réprimande à son dossier, alors qu'un autre verra sa cause entendue quand il reviendra de son congé de maladie.

Du côté syndical, on dénonce la gravité de certaines suspensions, et on reconnaît qu'on étudiera la possibilité de les contester. «Il n'y a rien qui a été présenté en preuve qui méritait cinq mois de suspension», a fulminé Éric Gosselin, le président de l'Association des pompiers de Québec.

M. Gosselin dénonce aussi le fait que les pompiers visés par l'enquête n'ont pas été informés en premier après que le comité exécutif eut entériné les suspensions. Un communiqué de presse a été publié par la Ville sur ces suspensions, hier après-midi.

«La moindre des choses aurait été d'informer les personnes concernées en premier, a ajouté M. Gosselin. À la Ville de Québec, on continue de dénigrer l'employé et de le traiter comme du bétail.»

Informé de ce grief de M. Gosselin, M. Côté a pour sa part affirmé qu'il croyait que le syndicat avait été informé de la teneur de ces suspensions, avant que le tout ne soit rendu public.

LA VALSE DES PEINES

3 pompiers ont écopé d'une suspension de **1 jour**
1 pompier a écopé d'une suspension de **2 jours**
1 pompier a écopé d'une suspension de **3 jours**
1 pompier a écopé d'une suspension de **1 semaine**
1 pompier a écopé d'une suspension de **2 semaines**
1 pompier a écopé d'une suspension de **3 semaines**
2 pompiers ont écopé d'une suspension de **2 mois**
2 pompiers ont écopé d'une suspension de **4 mois**
1 pompier a écopé d'une suspension de **5 mois**

3017528

Prix-Cadeaux Simons

twik







achats EN LIGNE simons.ca

LE PULL DÉCOLLETÉ TROMPE-L'ŒIL 29,95

Un pull longueur tunique qui fait une très belle silhouette avec son grand col tombant sur un empiècement effet camisole, qui souligne la taille avec son ceinturon noué, ses mini poches. Fin tricot de coton stretch. Noir, gris chiné, crème, taupe, vert, rouge. Tp.p.m.g.tg. Rég. 48.00 **Style 7663**

LE CHEMISIER POIGNETS FRANÇAIS 19,99

De la grande collection de chemisiers twik en coton satiné stretch, un style plus chic avec ses petits boutons dorés, ses larges poignets retournés. Bleu électrique, noir, ivoire, rose poudre. Tp.p.m.g. Rég. 28.00 **Style 1328**

LE TEE-SHIRT RAYURES ALTERNATIVES 19,99

Des rayures placées qui donnent un petit air équipe collège un peu rétro à ce tee-shirt créé pour twik. Encolure ballerine, manches raglan, mini pochette plaquée. Combinaisons en haut contraste sur fond écru, noir ou gris. Coton texture irrégulière. Tp.p.m.g.tg. Rég. 38.00 **Style 1397**



LA **BOÎTE-CADEAU SIMONS**...
UNE TRADITION DE QUALITÉ POUR TOUS VOS ACHATS DES FÊTES !
OFFERTE GRATUITEMENT À TOUTES NOS CAISSES.

simons

QUÉBEC Place Ste-Foy . Galeries de la Capitale . Vieux-Québec **MONTRÉAL** Centre-Ville . Promenades St-Bruno . Carrefour Laval **SHERBROOKE** Carrefour de l'Estrie



La Commission des champs de bataille nationaux ferme la côte Gilmour l'hiver pour des raisons de sécurité et pour protéger la végétation des sels de déglaçage. — PHOTOS LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Ouvrir Gilmour en hiver...

Régis Labeaume lance l'idée pour améliorer la fluidité du trafic

Isabelle Mathieu
imathieu@lesoleil.com



La côte Gilmour devrait rester ouverte l'hiver pour améliorer la fluidité du trafic, juge le maire de Québec, Régis Labeaume, qui veut relancer le débat avec le propriétaire des lieux, la Commission des champs de bataille nationaux, intraitable sur le sujet jusqu'ici.

Lors de l'étude du programme triennal d'immobilisations, le maire Labeaume a donné le mandat hier à son équipe de l'aménagement du territoire d'étudier la question. «Est-ce que c'est normal que ce soit toujours comme ça?» demandait le maire, lui-même utilisateur régulier de la côte Gilmour. «J'aimerais ça qu'on calcule ce que ça va coûter. Et j'avertis tout de suite la Commission des champs de bataille qu'ils ne nous refileront pas la facture!»

Au moment où son administration peaufine le rapport final sur la mobilité durable — qui sera déposé en janvier —, le maire se demande si une issue supplémentaire ne viendrait pas convaincre davantage d'automobilistes d'emprunter le boulevard Champlain pour entrer en ville. «Il faut regarder ça bien sérieusement, car ça aurait un impact sur la fluidité, dit M. Labeaume. J'ai l'impression que parce que la côte Gilmour est fermée l'hiver, des gens ne prennent plus Champlain et prennent Laurier, et ça bouchonne plus en haut.»

Appuyant la sortie de son maire, la conseillère Francine Lortie (Saint-Louis–Sillery) a affirmé que de nombreux citoyens lui demandent l'ouverture de la côte Gilmour à longueur d'année. «Ça dégagerait le chemin Saint-Louis», croit M^me^ Lortie.

De mémoire de journaliste, la Commission des champs de bataille nationaux a toujours opposé une fin de non-recevoir au déneigement de la côte Gilmour pour des motifs de sécurité ainsi qu'en raison des conséquences des sels de déglaçage sur la végétation du parc.

«Je vais aller la pelleter!»

— Le maire Labeaume, ironisant au sujet de la réticence de la Commission des champs de bataille nationaux à déneiger la côte

Le maire Régis Labeaume n'achète pas entièrement l'argument écologique. «Le sel de déglaçage, ce n'est pas l'idéal, mais ça ne tue pas les arbres tant que ça, estime le maire. Un parc au milieu d'une ville, ça ne peut pas être un enclos fermé. Il faut que tu fasses avec la ville et avec la vie.»

La conseillère Lortie a proposé, en guise de solution, «de mettre de la grenaille au lieu du sel». Et au pire, ajoute le maire, «je vais aller la pelleter!»



La fermeture de la côte l'hiver fait des heureux chez certains amateurs de planche à neige.

«UNE MENTALITÉ»

Le maire a grimacé lorsque ses fonctionnaires lui ont rapporté la réponse que leur a déjà servie la Commission a déjà servi au sujet de la côte Gilmour, à savoir qu'elle accommode la Ville l'été. «Ça démontre une mentalité, tempête Régis Labeaume. Ce n'est pas un territoire dans la Ville!»

La côte Gilmour est fermée du 1^er^ novembre au 15 avril. Sur son site Web, la Commission des champs de bataille nationaux affirme que «cette décision vise à accroître la sécurité des automobilistes et à éviter les dangers potentiels».

La porte-parole de la Commission Joanne Laurin affirme que l'organisme fédéral est ouvert à la discussion. «Il faudrait d'abord que le maire nous contacte et on pourra voir s'il y a des pistes de solution», dit M^me^ Laurin.

La fermeture de la côte Gilmour en période hivernale n'aurait rien à voir avec une question budgétaire, affirme M^me^ Laurin. «C'est vraiment pour des raisons de sécurité», dit la responsable des communications. «Il y a des accidents même en été dans la côte Gilmour.»

L'usage des fondants n'est pas approprié sur ce tronçon routier, car ils viendraient affecter la végétation et éventuellement déstabiliser la falaise, estime la Commission.



Sur les coupons de caisse et les factures, la TPS et la TVQ ne formeraient plus qu'une seule et même taxe, qui atteindrait 15 % en 2012. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Possible fusion de la TPS et de la TVQ

Jean-Marc Salvet
jmsalvet@lesoleil.com



La TPS et la TVQ pourraient ne former qu'une seule et même grande taxe à la consommation sur les coupons de caisse et les factures.

Le gouvernement du Québec aurait accepté cette demande d'Ottawa afin de contribuer au règlement de l'épineux dossier de l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, a appris *Le Soleil*.

Une entente formelle sur ce front permettrait à l'État québécois d'obtenir 2,2 milliards $ du gouvernement fédéral.

Interrogé à ce sujet, hier, le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, a confirmé qu'il s'agit d'une «hypothèse sérieuse». Selon d'autres sources, «c'est déjà beaucoup plus qu'une hypothèse». Le principe de passer de deux à une taxe à la consommation est acquis, indique un interlocuteur.

«Je pense que le consommateur souhaiterait une simplification de ses factures. Est-ce qu'on peut régler ce dossier-là en l'aidant?» a confié au *Soleil* le ministre Bachand, accréditant encore un peu plus cette probabilité.

Chaque gouvernement conserverait la part des taxes de vente qui lui revient. Le tout serait collecté par Revenu Québec, comme c'est le cas actuellement. C'est l'agence québécoise qui encaisse non seulement le produit de la TVQ, mais aussi celui de la TPS, qu'elle achemine ensuite dans la capitale fédérale.

PLUS SIMPLE

Fixée à 7,5 % à l'heure actuelle, la TVQ passera à 8,5 % le mois prochain et à 9,5 % en 2012. Le taux combiné de la TVQ et de la TPS atteindra alors près de 15 %.

Ottawa plaide que la création d'une seule et même taxe simplifierait la vie aux commerçants et aux entreprises. Ils n'administreraient plus qu'une taxe au lieu de deux.

De leur côté, les consommateurs bénéficieraient d'une légère baisse de taxe dès lors que la TVQ ne s'appliquerait plus «par-dessus» la TPS, souligne-t-on.

Le changement pourra paraître technique, mais il sera néanmoins, sur un plan plus politique, quasi historique s'il se concrétise. Historiquement, le gouvernement du Québec a toujours repoussé l'idée d'une seule et même taxe. Il a toujours craint d'apparaître comme le «méchant» qui impose une «grosse taxe».

Les consommateurs feront la part des choses, dit-on aujourd'hui.

Si Québec accepte désormais de bouger de ce côté, c'est qu'il n'a pas les moyens de se priver de la compensation de 2,2 milliards $ qu'il attend d'Ottawa au titre de «l'harmonisation de la TPS et de la TVQ», doit-on comprendre.

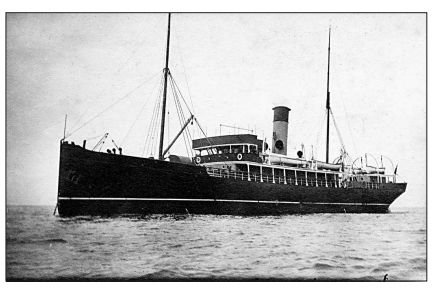
Il pourrait encore s'écouler plusieurs semaines, voire des mois, avant que ce dossier soit totalement ficelé. Chaque gouvernement jette un œil à l'humeur de son opinion publique, et de ce qu'elle est prête à accepter.

Même s'il a déjà négocié des ententes avec d'autres provinces à ce sujet, le gouvernement Harper redoute d'avoir l'air de faire un cadeau au Québec dans le reste du Canada.



Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a confirmé qu'il s'agit d'une hypothèse sérieuse. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

lesoleil.cyberpresse.ca



VIDÉO

L'épave du *Montmagny* retrouvée. On a levé le voile sur un pan de l'histoire maritime québécoise en retrouvant l'épave du *Montmagny*, un navire lié à la tragédie du *Titanic* : **cyberpresse.ca/le-soleil/videos**



ALLEZ-Y!

En vidéo, les suggestions de sortie de Patricia Cloutier pour la fin de semaine : **cyberpresse.ca/le-soleil/vivre-ici**

NOS BLOGUES



RICHARD THERRIEN

La télévision vous passionne?

Venez en discuter avec notre chroniqueur télé, qui carbure littéralement à son petit écran.

cyberpresse.ca/le-soleil/therrien

SOMMAIRE

affaires – bourse	39 et 46	horoscope	61
dans les cinémas	56	loteries	38
décès	63	mode	59
divertissements	57	petites annonces	61
éditorial	37	politique	15
gens de passion	58	sports	70
		télévision	52

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Rédaction	418 686-3394
Appel sans frais	1 866 686-3394
Renseignements	418 686-3233
Publicité	418 686-3435
Abonnements	418 686-3344
Appel sans frais	1 866 686-3344

abonnements@lesoleil.com

Petites annonces	418 686-3311
Appel sans frais	1 866 686-3311

petitesannonces@lesoleil.com

MÉTÉO

Max. -7
min. -19
Ciel variable

MÉTÉO EN DÉTAIL
→ 62

Accumulation de neige en cm (avant hier)

Ce mois-ci : 32,4	L'an dernier : 0,0
Cet hiver : 62,6	L'hiver dernier : 4,8

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730

leSoleil

FAIT DE PLUS DE **50 %** DE PAPIER RECYCLÉ.

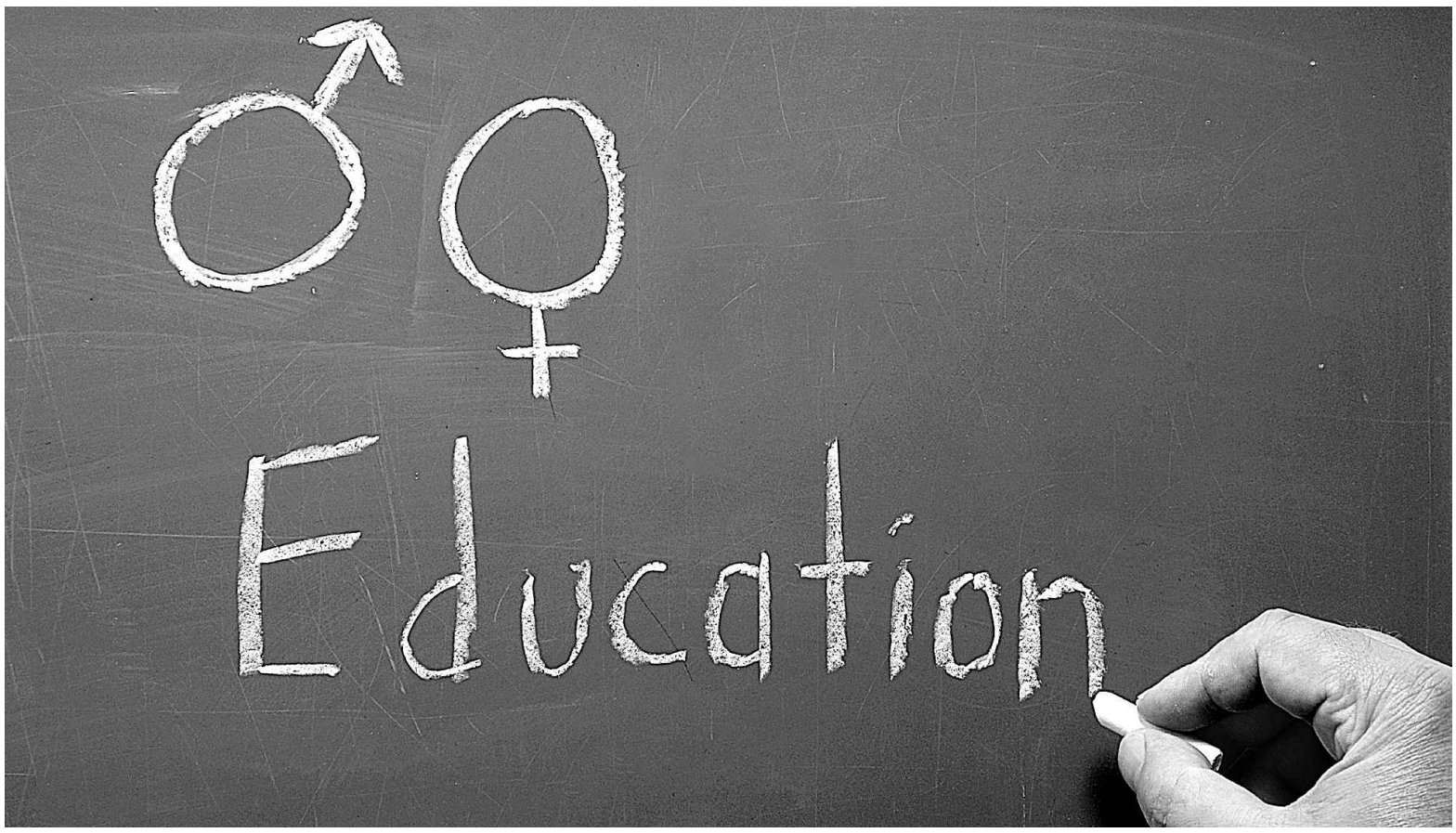
Merci de recycler ce journal.

Retour du cours de sexualité

Daphnée Dion-Viens
ddviens@lesoleil.com



Disparus avec la réforme scolaire, les cours obligatoires d'éducation à la sexualité réapparaîtront dans les écoles du Québec. Reste à déterminer quelle forme prendra cette nouvelle formation et à partir de quand elle sera enseignée.



Le ministère de l'Éducation travaille à un nouveau programme de formation obligatoire sur la sexualité, offert du préscolaire au secondaire.

«Le ministère de l'Éducation travaille à créer un programme de formation obligatoire. Mais on ne connaît pas encore la forme que ça va prendre», a confirmé hier la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, par l'entremise de son attaché de presse, Dave Leclerc.

Le Ministère n'étudie toutefois pas la possibilité de créer de toutes pièces un nouveau cours, qui viendrait s'insérer dans la grille-matière. Il s'agit plutôt d'ajouter des blocs de formation obligatoire sur l'éducation à la sexualité dans les cours existants, précise M. Leclerc.

Depuis l'abolition des cours de formation personnelle et sociale au secondaire, avec l'arrivée de la réforme, plusieurs ont réclamé haut et fort le retour à l'éducation sexuelle sur les bancs d'école. Une pétition de 6850 noms a été déposée à l'Assemblée nationale, et la commission parlementaire de la culture et de l'éducation s'est penchée sur la question. Dans un rapport rendu public hier, les élus recommandent d'ailleurs à l'unanimité «qu'un programme obligatoire d'éducation à la sexualité soit élaboré et offert du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire». Cette formation, qui devra être donnée par des intervenants et des enseignants qualifiés, pourrait s'insérer dans des cours comme sciences et technologie, éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé, peut-on lire.

Présentement, un volet anatomie est compris dans les programmes de troisième secondaire, mais plusieurs intervenants ont réclamé davantage. Les cours d'éthique et de culture religieuse permettent aussi d'aborder des notions d'éducation à la sexualité, par des thèmes comme la différence et le respect, mais le tout est fait sur une base volontaire.

«On s'est aperçu qu'il y a de la formation qui est donnée à ce sujet dans certaines écoles, mais pas dans d'autres. C'est très inégal. Pourtant, c'est important pour que les jeunes assument leur sexualité dans le respect», affirme Pierre Marsan, député libéral de Robert-Baldwin et président de la commission.

La Dre Édith Guilbert, médecin-conseil à l'Institut national de santé publique, s'est réjouie de cette décision. «Pour nous, ce qui était important, c'était de retrouver un caractère obligatoire à la formation», affirme celle qui a défendu cette position en commission parlementaire.

> **«C'est important pour que les jeunes assument leur sexualité dans le respect»**
>
> — Pierre Marsan, président de la commission parlementaire de la culture et de l'éducation

Dre Guilbert est favorable à l'idée d'insérer cette formation dans plusieurs cours. «C'est important que le jeune puisse entendre parler d'éducation à la sexualité de plusieurs professeurs différents, qui ont des informations complémentaires et cohérentes», dit-elle, tout en ajoutant que l'éducation sexuelle devrait commencer au préscolaire.

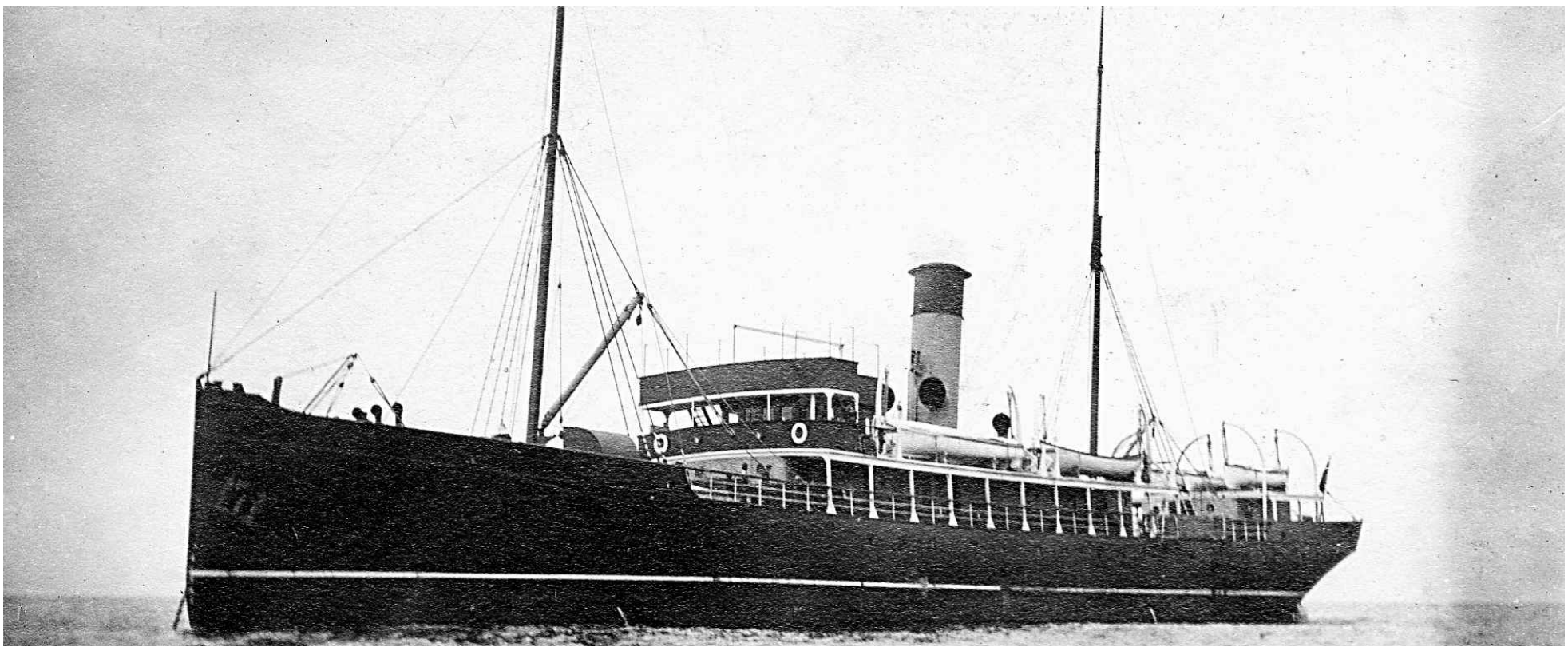
Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel y voit aussi un pas dans la bonne direction, à condition d'inclure les bons éléments dans le programme de formation. «Ce qui est important pour nous, c'est qu'on y retrouve une vision d'égalité entre hommes et femmes. Le respect et l'égalité, c'est à la base du consentement», affirme sa porte-parole, Rosa Pires.

Cette dernière insiste par ailleurs sur l'importance de la formation. «On pense qu'il y a des profs qui peuvent le faire, mais ils ne peuvent pas le faire sans être bien formés», ajoute-t-elle.

Un avis partagé par la Fédération des commissions scolaires. «On est ouvert à ça, on reconnaît qu'il y a un besoin, mais il va falloir prendre le temps de voir quelles seront les modalités et former notre monde là-dessus», affirme sa présidente, Josée Bouchard. Il est encore trop tôt pour savoir si cette formation pourra être mise en place dès l'automne 2011.

De leur côté, les enseignants veulent avoir leur mot à dire. «On s'entend sur la nécessité d'un programme, mais on veut y être associé», affirme Manon Bernard, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement.





Le *SGS Montmagny*, un navire de 65 mètres de long, a sombré en cinq minutes. Le réalisateur Alain Vézina racontera la tragédie dans un documentaire. — PHOTO MERLIN FILMS

Drame oublié sous le fleuve

L'épave d'un navire qui a sombré en 1914 est retrouvée près de Montmagny

Pierre Pelchat
ppelchat@lesoleil.com



L'épave d'un navire qui a sombré dans les eaux du Saint-Laurent il y a 96 ans a été retrouvée tout récemment lors de recherches par échosondage sur le fond du fleuve entre Montmagny et l'Isle-aux-Grues. Il s'agit du *SGS Montmagny*, un navire ravitailleur de la garde côtière de l'époque qui avait coulé à la suite d'une collision avec un navire transportant du charbon.

Quatorze personnes, dont 11 enfants et leurs deux mères, avaient péri dans l'accident dans la nuit du 18 septembre 1914. La femme de Joseph Richard accompagnée de ses sept enfants et celle de Joseph Lavallée et ses quatre enfants étaient montés à bord du *Montmagny* la veille au port de Québec pour rejoindre les pères qui étaient gardiens de phare à Terre-Neuve.

Le second officier François-Xavier Lachance avait également trouvé la mort en tentant de sauver deux enfants qui s'étaient cramponnés à lui. Le télégraphiste du navire ravitailleur, Patrick Coltron, dira plus tard qu'il se souvenait toujours «des cris des petits enfants dans la cabine du salon».

Le capitaine du navire, François-Xavier Pouliot, et les 45 autres membres d'équipage ont survécu en sautant à bord du navire — le *Lingan* — qui avait éperonné le *Montmagny*. Il avait fallu agir très rapidement. Le navire de 65 mètres de long a sombré en moins de cinq minutes, selon l'enquête qui a suivi.

LE *TITANIC*

Cette tragédie qui a été effacée de notre mémoire collective par l'accident du *Titanic* et celui de l'*Empress of Ireland*, qui avaient fait des centaines de morts, et aussi par le début de la Première Guerre mondiale, quelques semaines plus tard, sera racontée dans un documentaire du réalisateur Alain Vézina. On prévoit que le film sortira en juin prochain.

L'histoire du *Montmagny,* construit à Sorel, a un lien avec le célèbre *Titanic* qui avait sombré deux ans plus tôt. Il faisait partie de la flottille de quatre bateaux affrétée par le propriétaire du *Titanic* — la White Star — pour récupérer les corps des passagers flottant sur l'océan après la tragique collision avec un iceberg.

Étant arrivé trois semaines après le drame, l'équipage du *Montmagny* n'avait recueilli que quatre corps dans l'Atlantique Nord. Le premier navire arrivé dans les premiers jours suivant la perte du paquebot insubmersible avait, dit-on, sorti plus de 300 corps des eaux glacées.

Lors de la conférence de presse pour annoncer la découverte de l'épave du *Montmagny*, les petits-fils du capitaine du navire et d'un membre de l'équipage étaient présents, hier, au musée naval situé dans le Vieux-Port de Québec.

«C'est curieux. Je suis probablement passé sur l'épave du navire sans le savoir à quelques reprises», a dit Michel Pouliot, petit-fils du capitaine du *Montmagny* et ex-capitaine lui-même, après avoir navigué pendant plus de 40 ans.

> **Onze enfants, leurs deux mères et un second officier ont péri dans le naufrage**

Après la collision avec le *Lingan* dans l'étroit chenal du sud, le capitaine François-Xavier Pouliot n'a plus conduit de navire. Il est resté chez lui, à l'île d'Orléans. L'enquête l'a exonéré de tout blâme. C'est le capitaine du *Lingan* qui a été tenu responsable de l'accident. Michel Pouliot conserve aujourd'hui très précieusement une bouée du *Titanic* qu'avait rapportée son grand-père.

Pour sa part, Denis Cloutier, petit-fils du cuisinier Charles Cloutier, a dit n'avoir appris l'histoire du *Montmagny* que tout récemment. «Je n'ai pas connu mon grand-père et mon père ne nous en parlait pas vraiment. On n'avait rien d'écrit de mon père sur l'histoire du *Montmagny*. J'ai découvert ça la semaine dernière», a-t-il confié.

Denis Cloutier a lu un article paru dans *Le Soleil* de septembre 1914 sur l'accident. Il a été impressionné par la tentative du premier officier de sauver deux enfants. «C'était comme une voix d'outre tombe», a-t-il dit.

Les recherches hydrographiques ont été menées par le ministère Pêches et Océans Canada. Au cours des dernières années, ce service a retrouvé d'autres épaves qui reposent au fond du fleuve, dont des navires torpillés par les sous-marins allemands durant la Seconde Guerre mondiale.

3017761

LES JARDINS DE LA NOBLESSE Résidence pour gens heureux



PROMOTION STUDIO
3 REPAS PAR JOUR GRATUIT* PENDANT 6 MOIS

- Studios, 2 ½, 3 ½, 4 ½ et 5 ½
- Visites médicales sur place
- Personnel infirmier
- Gestion de la médication
- Prise de sang sur place
- Salle à manger
- Salle de luminothérapie et d'exercices
- Animation et loisirs, cinéma maison
- Piscines intérieure et extérieure
- Stationnements intérieurs
- Face au parc Henri-Casault
- Court séjour pour convalescence, période d'essai ou de repos.

Nobilis 2010 Lauréat Habitation neuve multifamiliale

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS

une réalisation de CONSTRUCTION JACQUES (1977) INC.

REPAS ET SERVICES SELON VOS BESOINS

*Certaines conditions s'appliquent. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Valide du 7 novembre 2010 au 31 janvier 2011.

LES JARDINS DE LA NOBLESSE
www.jardinsdelanoblesse.com

APPARTEMENTS NEUFS MODÈLES À VISITER | 418 624-3000 | 425, boul. de l'Atrium (voisin de la Maison de Jade à Charlesbourg)

Camion blindé de 500 000 $

La Ville de Québec achètera en 2011, au coût d'un demi-million de dollars, un camion blindé pour les policiers... semblable à celui que possède déjà la Sûreté du Québec (SQ).

Le vice-président du comité exécutif responsable des dossiers de la police, Richard Côté (photo), concédait hier, en marge de l'étude du PTI, que les élus ont tiqué un peu avant d'autoriser la dépense.

«On ne s'en servira pas souvent, mais dans des cas d'arrestation qui surviennent lors d'émeute ou pour le transport de quelqu'un de très important, ça peut être très utile», dit M. Côté. La Sûreté du Québec possède un tel camion de protection blindé, qui ressemble à un Hummer.

«La SQ donne un bon service, mais des fois, ça peut être long», indique Richard Côté, ajoutant que le niveau de service imposé par la loi à la Ville de Québec, en lien avec sa population, n'imposait pas un tel achat.

Isabelle Mathieu



Un seul tracé sera à l'étude pour le tramway

Annie Morin
amorin@lesoleil.com



L'étude de préfaisabilité sur le tramway ne s'attardera qu'au tracé de la basse ville privilégié par Régis Labeaume.

Les détails et les coûts de l'étude seront connus en début d'année prochaine, en même temps que l'ensemble du projet de mobilité durable de l'administration municipale, a indiqué hier le maire de Québec, lors de l'étude du programme triennal d'immobilisations. Le conseiller Yvon Bussières a tenté de savoir si le tracé du Métrobus, sur le boulevard René-Lévesque, serait examiné au même titre que celui du boulevard Charest.

«Non, il n'y en aura pas en haute ville à court terme, on l'a déjà dit», a répondu M. Labeaume avant même que le président du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Raymond Dion, n'ait le temps d'ouvrir la bouche.

«Moi, je pensais que c'était le RTC qui pensait transports dans notre ville et qui avait le leadership», a laissé tomber M. Bussières. Selon lui, plusieurs citoyens se questionnent sur le meilleur tracé pour le tramway.

«C'est parce qu'il y a un maire dans une ville, c'est bête, pis je suis président du comité de mobilité durable», a répliqué M. Labeaume au conseiller de l'opposition.

Lors des consultations sur le Plan de mobilité durable, plusieurs voix se sont fait entendre en faveur de l'axe Université Laval-colline parlementaire, puisque la population y est concentrée. Deux experts de l'Université Laval ont recommandé que les avantages et les inconvénients de différents tracés soient étudiés.

Labeaume veut stimuler le développement de la basse ville

Régis Labeaume, lui, croit plus que jamais qu'il faut se servir d'un tel équipement pour stimuler le développement commercial et résidentiel dans le bas de la ville.



Le président du RTC, Raymond Dion, a rappelé que la dernière étude sur le tramway remontait à 2003. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le président du RTC a pour sa part rappelé que la dernière étude sur le tramway remontait à 2003 et portait exclusivement sur le corridor de René-Lévesque. Une mise à jour s'impose, selon lui. «Ce n'est absolument plus pertinent dans la perspective de la mobilité [durable]», de dire Raymond Dion.

6422344

lavery
Droit. En affaires.

DONNEZ UN NOUVEL ÉLAN À VOS AFFAIRES

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE

VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats. ▸lavery.ca
Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ▸ AVOCATS MONTRÉAL QUÉBEC OTTAWA

3017213

VÉLO 2000 GARNEAU concept

Cet Hiver, pensez Garneau !



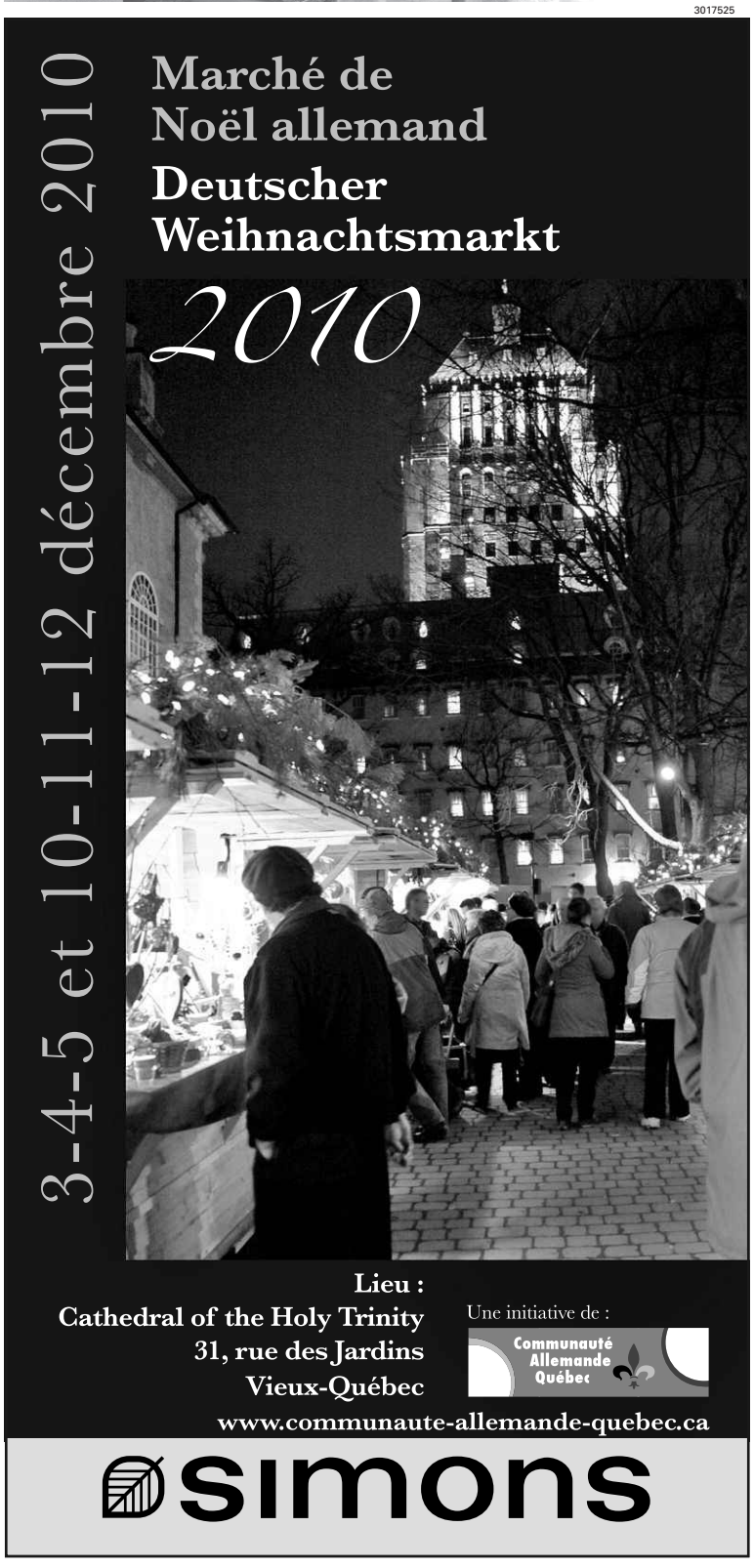
RAQUETTES
Jusqu'à 50% DE RABAIS



Jusqu'à épuisement des stocks.

Tous les produits GARNEAU sous un même toit ! Québec 1100 rue Bouvier # 310 www.velo2000.qc.ca





TEMPÊTE DANS L'EST

Mieux vaut prévenir...

Carl Thériault
Collaboration spéciale



SAINTE-LUCE — La Sécurité civile du Québec met en place un système de vigilance en collaboration avec ses confrères canadiens afin d'informer les citoyens de l'arrivée des phénomènes naturels prévisibles.

Les citoyens sinistrés de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, comme ceux de la Gaspésie et de la Côte-Nord, auraient ainsi pu protéger une partie de leurs biens, notamment dans les sous-sols inondés, avant l'arrivée des grandes marées de lundi.

«C'est un système d'inspiration européenne qui utilise un code de couleurs qui s'adresse aux citoyens pour qu'ils posent des premières actions de sécurité. [...] Lundi, des alertes ont été envoyées aux municipalités par la direction régionale de la Sécurité civile», a déclaré Éric Houde, sous-ministre adjoint par intérim à la Sécurité civile, qui était hier à Sainte-Luce en compagnie du ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil.

Les maires de Sainte-Luce, Gaston Gaudreau, et de Sainte-Flavie, Damien Ruest, disent toutefois ne pas avoir été prévenus. «Lundi dernier, on n'a comme pas eu d'avertissement. On s'est viré de bord à la dernière minute», a dit M. Gaudreau. «On était dans le feu de l'action lundi, on n'a jamais eu d'alerte», a ajouté M. Ruest.

Le ministre a donné l'assurance que les citoyens seront rapidement indemnisés à la suite de la catastrophe naturelle de lundi.

«Ce sont des dégâts exceptionnels. On va agir avec le plus de diligence possible et faire qu'on ne s'enfarge pas dans la bureaucratie», a dit le ministre, qui a répété que les propriétaires de résidences secondaires ne seraient pas indemnisés.

Un premier chèque partiel pourrait même être remis au cours des prochains jours aux citoyens prêts à procéder à des réparations.

Québec veut bonifier son programme d'indemnisation aux sinistrés principalement en ce qui concerne le coût de déplacements de résidences. «Nous sommes conscients que les sommes n'ont pas été indexées depuis longtemps. On travaille de plus en plus sur la prévention. Il y a 300 résidences à déplacer éventuellement à Sept-Îles et sur la Côte-Nord. Mais il faut éviter ce qui est arrivé à Sept-Îles, où deux maisons ont dû être détruites parce que l'érosion a été plus rapide et qu'on n'a pas eu le temps d'appliquer le programme...» a souligné le ministre.

Les changements à la réglementation ne seront toutefois pas rétroactifs «à moins d'une raison exceptionnelle». Le soutien financier pour la réfection des routes municipales sera à analyser au cas par cas selon les moyens financiers des municipalités.

JUSQU'À 100 000 $

Québec a annoncé mardi qu'une vingtaine de localités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie seront admissibles au programme d'aide financière lors de sinistres.

L'aide maximale pour le propriétaire d'une résidence est de 100 000 $.

Le coût des dommages causés par les grandes marées autant au réseau routier qu'aux résidences et aux infrastructures municipales pourrait atteindre des dizaines de millions de dollars. Aujourd'hui, le ministre Robert Dutil sera à Sept-Îles.



La municipalité de Maria a été durement touchée par les inondations.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE ALAIN BOUDREAU

3017928



L'autobus en renfort

Jusqu'à nouvel ordre, le transporteur public VIA Rail doit s'en remettre à des autobus pour véhiculer les passagers entre Matapédia et Gaspé, en raison d'inspections et de réparations devant être effectuées. Entre Montréal et Campbellton, les passagers gaspésiens peuvent prendre le train Océan. À partir de Campbellton, ils devront voyager dans des autobus nolisés par VIA Rail. La même procédure sera répétée entre Gaspé et Campbellton. L'étendue des dommages est inconnue. Le rétablissement de la circulation devrait être fait samedi, a annoncé la Société du chemin de fer de la Gaspésie, propriétaire de l'emprise ferroviaire entre Matapédia et Gaspé. ***Gilles Gagné (collaboration spéciale)***



Un sinistre qui donne matière à réflexion

RIMOUSKI — Une importante opération de révision des schémas d'aménagement concernant la construction résidentielle en zones riveraines inondables s'amorce dans la foulée des dégâts majeurs causés aux berges par les grandes marées.

«Il y a place pour une réflexion avec la sécurité civile, les municipalités du littoral et les experts», a commenté hier Michel Côté, préfet de la MRC de La Mitis qui comprend les municipalités de Sainte-Luce et de Sainte-Flavie, les plus affectées par l'effet conjugué des hautes marées et des vents violents qui ont ravagé les rives.

Beaucoup de travaux préparatoires sont en cours, note Paul Gingras, aménagiste à l'emploi de la MRC de La Mitis

«Nous avons des discussions depuis un an avec plusieurs partenaires pour discuter d'un éventuel nouveau cadre réglementaire. Il nous faudrait des cotes actualisées avec des cartes géographiques des zones inondables par municipalité, mais basées sur une analyse scientifique comme celle de la chaire en géosciences côtières de l'Université du Québec à Rimouski concernant la construction résidentielle en bandes riveraines. Nous avons commencé depuis 2005-2006 pour des fins internes un inventaire sur l'état des rives pour chaque propriété....»

> **«Nous avons des discussions depuis un an avec plusieurs partenaires pour discuter d'un éventuel nouveau cadre réglementaire»**
>
> **— Paul Gingras, aménagiste à l'emploi de la MRC de La Mitis**

Actuellement, c'est la réglementation découlant du décret provincial de 2005 sur les rives et plaines inondables qui a cours dans La Mitis.

Plus de 50 % des côtes sont sensibles à l'érosion dans la région maritime du Québec à cause, entre autres, de la hausse du niveau de la mer, de la fréquence des tempêtes, de l'absence de glace le long du littoral, de la fréquence des cycles de gel et de dégel, des redoux hivernaux et de l'avènement de pluies plus abondantes, notamment en hiver.

Selon les données actuelles, au moins 5000 habitations et 112 municipalités sont touchées par les phénomènes de l'érosion des berges et la submersion qui affectent le tiers des 15 000 kilomètres de côtes le long du fleuve Saint-Laurent dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord.

Dans l'Est-du-Québec, plus d'une centaine de portions de routes sont considérées à risque (109 kilomètres).

Selon les simulations du groupe Ouranos, une réduction de la couverture de glace additionnelle de 50 % à 72 % est anticipée d'ici 2050 dans le golfe du Saint-Laurent, et une disparition complète est à prévoir d'ici la fin du siècle. Pour suivre l'accélération de l'érosion des berges, le Québec maritime est tapissé d'un réseau de 3250 stations repères en plus de senseurs installés dans des falaises et d'un système d'imagerie aéroportée en haute résolution. ***Carl Thériault (collaboration spéciale)***

3016870

INSTALLATION GRATUITE ou
*50% de rabais
Stores sur mesures
*Bois ou PVC
Horizontaux ou Verticaux
couleurs et teintes à votre choix
OPAQUES ou SOLAIRES
• Toiles à rouleau
• Stores romains
• Panneaux coulissants
• Persiennes
• Toiles opaques ou solaires sur mesure pour verrières
www.artisan-du-store.ca

L'Artisan du Store
Fabriqué au Québec
Service à domicile GRATUIT
Région de Québec 418 654-8677
Région de Montréal 514 231-8677
Laval et Rive-Nord 450 627-3716
Longueuil et Rive-Sud 450 445-9829
Région de Trois-Rivières 819 696-8677
Décor Claude Bouchard
Québec & Lévis

3017396

Le monde est beau
PARIS • Départs des Fêtes
VOL ALLER-RETOUR À PARTIR DE
695$ Taxes et frais en sus* : 373$ Départ le 18 décembre
645$ Taxes et frais en sus* : 373$ Départ le 25 décembre
air transat.ca
Visitez AIRTRANSAT.CA ou contactez votre agent de voyages
DÉPARTS DE QUÉBEC. Prix par personne en classe Économie, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse et sont valides pour des départs spécifiques en décembre 2010. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ, ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. *DPSTA, frais aéroportuaires, assurances, surcharge de carburant, TPS et TVQ.

3017911

Prix-Cadeaux Simons
achats EN LIGNE simons.ca
LE DUO-CADEAU
DOUCES CHAUSSETTES ANGORA POUR ELLE 12,99
styles 118912-118913 et 1356
Une petite douceur à Noël, deux jolies paires de chaussettes présentées dans leur ruban de satin, toutes prêtes à offrir ! On adore le fin tricot confort, 20% laine angora, 45% modal, 15% laine, 20% nylon. Au choix : un style rayé, à pois ou à flocons colorés en tons vifs ou pastel, marié à un style uni. Taille unique. Rég 20.00 Une économie de 35%
simons
QUÉBEC Place Ste-Foy . Galeries de la Capitale . Vieux-Québec MONTRÉAL Centre-Ville . Promenades St-Bruno . Carrefour Laval SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie

Développement «gelé» par le Diamant

Isabelle Mathieu
imathieu@lesoleil.com

Tout le quartier sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency attend l'évolution du projet du Diamant, la salle de spectacle de Robert Lepage. Et il attendra encore au moins un an.

Lors de l'étude du programme triennal d'immobilisations (PTI) hier, la conseillère municipale élue dans Saint-Roch, Chantale Gilbert, n'a pas caché son impatience de voir ce secteur qui unit le Vieux-Port au centre-ville sortir du marasme. «Cet immense terrain-là est une plaie béante avec des bâtisses vétustes et des stationnements à ciel ouvert, rappelait M^me^ Gilbert. À quel moment ça va devenir une priorité?»

Difficile à dire, a répondu son collègue du comité exécutif François Picard. «Tant que le projet de Diamant n'est pas finalisé, c'est dur de planifier», dit-il. L'administration attend depuis plusieurs mois les plans finaux et le montage financier pour le projet Diamant. Avec encore autant de données manquantes, elle n'a inscrit aucune somme à court terme dans son PTI et garde sur la glace son projet de lien mécanique ou autre entre la haute ville et la basse ville.



La conseillère Chantale Gilbert est impatiente de voir le quartier situé sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency être revitalisé.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le maire Régis Labeaume assure que le projet de salle de spectacle adossée à la falaise n'est pas mourant. «Comme maire de Québec, ce qui m'importe c'est qu'on puisse permettre à Robert Lepage de créer 12 mois par année et pour ça, ça prend un lieu, insiste Régis Labeaume. On veut que Québec soit le phare comme lieu de création de Lepage.»

EN BREF

Le bassin Louise à repenser

→ L'administration Labeaume ne veut pas que rebâtir le vétuste Marché du Vieux-Port : elle souhaite redéfinir tout l'aménagement riverain du bassin Louise, en collaboration avec le Port de Québec. «Tant qu'à mettre des millions de dollars [au moins 5 millions $] dans le nouveau marché du Vieux-Port, il faut savoir aussi ce qu'on va faire tout le tour du bassin Louise», croit Régis Labeaume. Le marché rénové et agrandi pourrait bien ne pas être tout à fait au même endroit. «Actuellement, le marché est en plein milieu, ça bouche la vue sur tout le bassin, fait valoir Régis Labeaume. Est-ce que ça ne serait pas mieux de le mettre plus au sud, pour libérer la vue?» L'administration municipale voudrait aussi voir disparaître un jour le stationnement situé à la tête du bassin pour laisser plus de place à des spectacles-événements, comme ceux du Cirque du Soleil et *Cavalia*.
Isabelle Mathieu

La dégradation du réseau routier stoppée

→ Le directeur de l'ingénierie Daniel Lessard s'est réjoui, hier, que Québec ait réussi à «renverser la courbe de dégradation» de ses routes. Une étude réalisée en 2005 avait permis d'établir que 24 % des 2400 kilomètres de pavage de la ville étaient en mauvais état. L'exercice, répété en 2009, a permis d'arriver exactement au même pourcentage. «Ce que ça veut dire, c'est que dans les dernières années, on a réussi à renverser la courbe de dégradation et aujourd'hui, on est en train de rattraper le retard d'entretien sur nos infrastructures. C'est une première qu'on observe», a insisté M. Lessard devant des élus municipaux manifestement ravis. L'objectif est d'abaisser le taux de désuétude des chaussées à 5 % au cours des prochaines années. ***Annie Morin***

1831122

CONCOURS leSoleil

Offrez-vous la magie du plein air pour Noël !

POUR PARTICIPER
Repérez l'un des produits vedettes Latulippe au:
www.latulippe.com

Inscrivez le produit vedette et son code dans le bulletin de participation.

À GAGNER
30 cartes-cadeaux LATULIPPE de 100$

Postez votre bulletin à:
«CONCOURS Noël Latulippe»
C.P. 15170 Québec (Québec) G1K 9J1

Nom: _____

Si je gagne
☐ Communiquez avec moi par courriel
à: _____
☐ Communiquez avec moi par téléphone
au: _____

Tirage le 16 décembre

PRODUIT VEDETTE
LATULIPPE
www.latulippe.com

NOM :

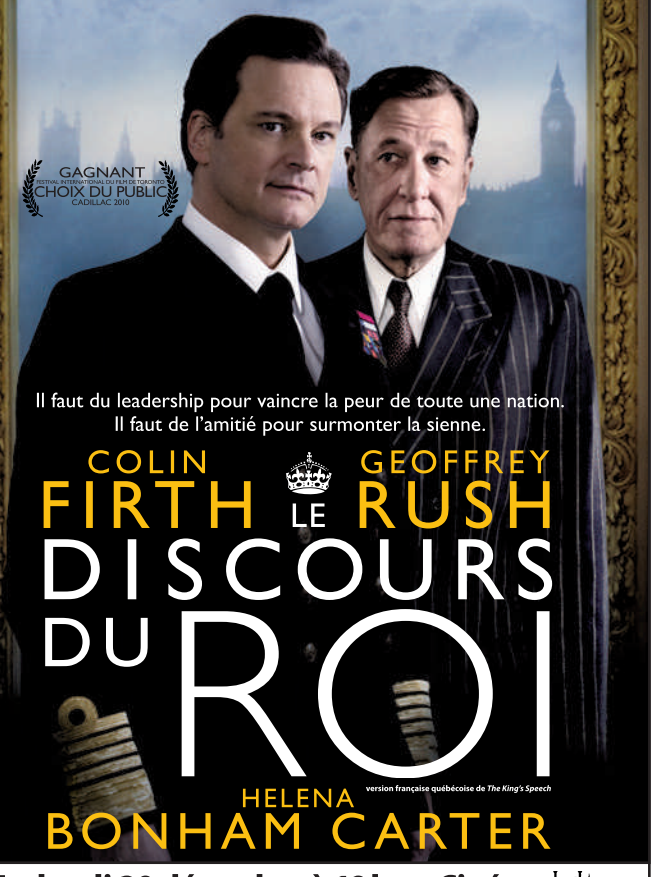
CODE :

LATULIPPE leSoleil

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Règlements disponibles aux bureaux du Soleil.

1830258

Gagnez l'un des 50 laissez-passer doubles pour la première
Présentée par leSoleil



Il faut du leadership pour vaincre la peur de toute une nation.
Il faut de l'amitié pour surmonter la sienne.

COLIN FIRTH LE DISCOURS DU ROI GEOFFREY RUSH
HELENA BONHAM CARTER
version française québécoise de *The King's Speech*

Le lundi 20 décembre à 19 h au Cinéma Le Clap

Pour participer, découpez le coupon ci-joint et postez-le à :
Promotion «Le discours du roi», Communications Popcorn, 438, McGill Suite 400, Montréal, QC, H2Y 2G1

Nom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... Code postal : .....

Le tirage des 50 laissez-passer doubles aura lieu le 15 décembre. Les gagnants recevront un laissez-passer double par la poste.
L'annonce promotionnelle sera publiée les 9 et 11 décembre.

G The Weinstein Company À L'AFFICHE DÈS LE 22 DÉCEMBRE Alliance Vivafilm

www.vivafilm.com

3016436







Payez en

50

versements

sur toute la marchandise
en magasin

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

LIVRAISON à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick

QUÉBEC Place Ste-Foy, 2e étage
418.650.6244 • 1 866 824.7848

RIMOUSKI 375, Montée Industrielle-et-Commerciale
418.725.4411 • 1 800 463.4411

CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot
418.698.4411 • 1 800 363.4711

SUR TOUTE LA MARCHANDISE — Profitez de nos facilités de paiement jusqu'à 50 versements. Les taxes de vente (TPS et TVQ) sont dues au moment de l'achat. Sujet à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $).*Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

DISCRIMINATION FONDÉE SUR L'ORIGINE ETHNIQUE

Bombardier prise en défaut et punie

Guy Benjamin
gbenjamin@lesoleil.com



Considéré comme un «terroriste potentiel» par les autorités américaines, un pilote canadien d'origine pakistanaise s'était vu refuser une formation par Bombardier en 2004. Le Tribunal des droits de la personne a statué que Javed Latif a été victime de discrimination fondée sur son origine ethnique.

Bombardier est condamnée à verser au pilote la somme de 319 000 $ parce que son droit à la sauvegarde de sa dignité a été compromis. Il s'agit de la plus haute compensation jamais accordée par ce tribunal à titre de dommages matériels, moraux et punitifs.

Le nom de M. Latif a été placé sur la liste des personnes constituant une menace à l'aviation et à la sécurité nationale à la suite de l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions législatives en matière de sécurité aérienne aux États-Unis en décembre 2003. Pourtant, au début de ce mois, le pilote de 25 ans d'expérience avait complété à Miami une formation sur un appareil Boeing 737.

Dans sa décision de 112 pages, la juge Michèle Rivet reproche à Bombardier de n'avoir pas cherché conseil auprès de Transports Canada ou auprès du Service canadien du renseignement de sécurité afin de savoir si le pilote représentait véritablement un risque pour la sécurité des Canadiens ou de l'aviation. Dans le passé, M. Latif avait suivi plusieurs mises à jour au centre de formation de Bombardier à Montréal.

Bombardier a reconnu ne pas avoir demandé aux autorités américaines les motifs de leur décision de ne plus offrir de formation à M. Latif. La juge Rivet n'a pas retenu les prétentions de Bombardier selon lesquelles il y aurait eu des conséquences sérieuses pour l'entreprise si elle avait accepté de former le pilote. Bombardier, a-t-on expliqué au Tribunal, a pour politique de respecter toutes les lois, règlements et directives des agences gouvernementales des États-Unis.

Une professeure de l'Université de Windsor a témoigné à titre d'experte pour expliquer au Tribunal que plusieurs programmes ciblant les Arabes et les musulmans avaient été adoptés aux États-Unis à la suite de l'attentat du 11 septembre 2001. En 2007, a-t-elle précisé, 700 000 personnes étaient considérées comme des terroristes potentiels.

Le nom de Javed Latif a été retiré à l'été 2008 de la liste des terroristes potentiels. Il a depuis suivi trois entraînements au centre de formation de Bombardier.

Chez Bombardier, la porte-parole Sylvie Gauthier précise que l'entreprise ne commentera pas le jugement. Comme il s'agit d'une décision volumineuse de 112 pages, les avocats de l'entreprise se donnent plusieurs jours pour l'analyser et décider s'il y aura appel ou non.

Hydro-Québec : des centaines de contrats sans appel d'offres

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Hydro-Québec a octroyé ces dernières années des centaines de contrats sans appel d'offres pour des projets de construction, a rapporté hier Radio-Canada.

Plus de 60 % des contrats ont été négociés de gré à gré, sans appel d'offres, depuis 2000. C'est ce qui ressort de la liste de plus de 1200 contrats déposée par la société d'État à l'Assemblée nationale. Les contrats négociés concernaient entre autres des travaux de construction et de déboisement. Les projets Gentilly-2, Eastmain 1A-Sarcelle-Rupert et La Romaine font partie des grands chantiers concernés.

ÉCARTS DE COÛTS

Le président de la division Équipement et services partagés d'Hydro-Québec, Réal Laporte, a affirmé que cette pratique est courante. Ces contrats négociés sont attribués pour des services professionnels, à des autochtones en vertu d'ententes ou à un fournisseur unique, a fait valoir M. Laporte.

Des écarts de coûts de 28 % en moyenne ressortent par ailleurs de cette liste entre la valeur initiale des contrats octroyés par Hydro-Québec et leur valeur finale. Pour les contrats en appel d'offres ouverts à tous, ce taux atteint 32 %. Pour ceux en appel d'offres seulement sur invitation, près de 20 %. Et pour les contrats négociés de gré à gré sans appel d'offres, 27 %.

Selon Claude Garcia, chercheur associé à l'Institut économique de Montréal, ce problème provient du manque de concurrence dans la conception des projets d'Hydro-Québec et de sa mauvaise gestion. Jean-François Blain, analyste en politiques et réglementation en matière d'énergie à l'Union des consommateurs, ne s'étonne pas de ces écarts de coûts. Mais «dans une telle proportion, c'est assez grave», estime M. Blain.

Réal Laporte, d'Hydro-Québec, fait valoir que différentes raisons expliquent une différence d'écarts de coût, donnant l'exemple de la détermination de l'ampleur de la terre à excaver dans le lit d'une rivière. Hydro-Québec refuse de qualifier ces écarts de dépassements de coûts.

3017469

FABRICVILLE
DÉCEMBRE 2010 - CALENDRIER D'ÉCONOMIES

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TOUT AU LONG DU MOIS! TOUS les TISSUS MODE* et à DRAPERIE en magasin		jusqu'à 50 % de rabais	1 • MOLLETON arctique uni ou imprimé • VOILES unis à draperie cour. jusqu'à 6,99m	2	3 3,99 m	4 Vogue 75 % de rabais
5 50 % de rabais	6	7 Tissus pour • VÊTEMENTS DE SOIRÉE • CHINTZ Singapour à draperie	8 50 % de rabais	9	10 • TOUTE LA FLANELLETTE unie ou imprimée • Ensembles de TRINGLE EN BOIS • RUBANS de Noël	11 Simplicity NEW LOOK 1,99 ch.
12 • TOUS LES TISSUS de Noël • DOUBLURES pour draperie	13	14 50 % de rabais	15 • TOUTES LES FOURRURES et CHENILLES • ASPECT SOIE pour draperie	16	17 50 % de rabais	18 Bourre en sac et bourre à piquer en polyester Achetez-en 1, (prix cour.) obtenez-en 1 GRATUIT (de valeur égale ou moindre)
19 50 % de rabais	20	21 • TOUS LES COTONS à piquer • FILS « Premium stitch » • VELCRO au mètre • TOUTES LES NAPPES	22 50 % de rabais	23	24 • TOUS LES TISSUS de base • QUINCAILLERIE de base	25 JOYEUX NOËL!
26 TOUTE LA SEMAINE!	27 50 % de rabais	28 INVENTAIRE COMPLET • tissus à draperie • tissus mode*	29	30	31 • TOUTES LES ÉCHARPES • TOUS LES ARTICLES DE COUTURE jusqu'à 12,99$	BONNE ANNEE!

* À l'exception de la collection Boutique. Tous les prix sont pour les membres club elite seulement. Rabais pour non-membres disponibles en magasin.

SOLDES de Noël

STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE

1080p FULL HD



SAMSUNG

RABAIS 400$

Téléviseur 40" ACL FULL HD 1080p
3 entrées HDMi, entrée PC et prise USB, Technologie Auto Motion Plus 120Hz, mode jeux.

599,99$
Rég.: 999,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI



SAMSUNG

RABAIS 270$

Téléviseur 42" Plasma HD
2 entrées HDMi, mode jeux et prise USB, Technologie Subfield Motion 600Hz.

479,99$
Rég.: 749,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI

1080p FULL HD



Panasonic VIERA

RABAIS 300$

Téléviseur 50" Plasma FULL HD 1080p
Circuit d'attaque de sous-image cadencé à 600Hz, panneau à durée de vie jusqu'à 100,000 heures, 3 entrées HDMi, contraste 2 000 000/1.

699,99$
Rég.: 999,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI

INCLUS TERMINAL NUMÉRIQUE ILLICO HD ET CÂBLE HDMI*

À l'achat de téléviseurs de 40" et + sélectionnés



Panasonic VIERA

RABAIS 300$

Téléviseur 50" Plasma HD
Circuit d'attaque de sous-image cadencé à 600Hz, panneau à durée de vie jusqu'à 100,000 heures, 2 entrées HDMi, contraste 2 000 000/1.

699,99$
Rég.: 999,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI

1080p FULL HD



Panasonic VIERA

RABAIS 300$

Téléviseur 50" Plasma FULL HD 1080p
Circuit d'attaque de sous-image cadencé à 600Hz, panneau à durée de vie jusqu'à 100,000 heures, 3 entrées HDMi, contraste 2 000 000/1.

899,99$
Rég.: 1199,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI

DEL 1080p FULL HD



SONY. BRAVIA

RABAIS 300$

Téléviseur 46" DEL FULL HD 1080p
4 entrées HDMi, entrée pour ordinateur, processeur Bravia Engine 2.

999,99$
Rég.: 1299,99$
Incluant terminal Illico HD et un câble HDMI

BOSE

ADAPTIQ Audio Calibration System · Unify · Bose link Music Throughout Your Home

SYSTÈME CINÉMA MAISON Lifestyle® V25 de Bose®

Installation guidée et utilisation simplifiée avec des messages à l'écran faciles à suivre.Un son ambiophonique dynamique pour les films, la musique, les sports et les jeux. Connectez et contrôlez facilement jusqu'à 6 de vos sources vidéo haute définition et musicales, avec extensibilité vidéo jusqu'à 1080p en HDMI®. Comprend une station d'accueil pour iPod® ou iPhone®, syntonisateur AM/FM et télécommande avec affichage à ACL. Personnalise le son en fonction de la pièce pour des performances constantes et de haute qualité.

CADEAU



RECEVEZ Le NOUVEAU iPod Touch une valeur totale de 250$

RABAIS 250$

2749,99$
Rég.: 2999,99$



90 JOURS SANS PAIEMENTS NI INTÉRÊTS*

STÉRÉO plus ÉLECTRONIQUE

Accord D Desjardins

CONSULTATION À DOMICILE

Un conseiller Stéréo Plus peut se rendre à domicile afin d'évaluer vos besoins. Ce service permet d'identifier avec justesse les produits qui offrent un rendement optimum en fonction des caractéristiques de chaque pièce. Sur demande, une estimation des coûts sera produite.

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES* PAR NOS PROFESSIONNELS**
(Magasin de Québec seulement)

QUÉBEC 670, rue Bouvier (418) 628-9000

Valide jusqu'au 15 décembre 2010 ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains produits sont en quantités limitées ou ne sont pas disponibles dans tous les Stéréo Plus. Les illustrations peuvent différer. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. * Possibilité de crédit sous réserve de l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins, voir les détails en magasin. ***Comprend 1 heure d'installation gratuite de la marchandise achetée en magasin, exclut la pose des supports muraux ainsi que le passage des fils dans les murs. **Promotion Vidéotron** *après rabais consenti de 100$ par Vidéotron, voir tous les détails en magasin.



Pour le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, le problème aurait dû être réglé dès 2007. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, MARTIN MARTEL

INJECTION DE LUCENTIS

«Il y aura des drames» si Québec ne bouge pas, affirme Barrette

Claudette Samson
csamson@lesoleil.com



Le problème de la facturation élevée des injections du médicament Lucentis aux patients atteints de dégénérescence maculaire aurait dû être réglé dès 2007. C'est pour des raisons de coût que le gouvernement n'a pas bougé, affirme le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette.

Tant que ce soin ne sera pas offert à l'hôpital ou que le gouvernement ne compensera pas équitablement les ophtalmologistes pour les frais qu'ils engagent lorsqu'ils posent le Lucentis en cabinet, «il y aura des drames», dit le Dr Barrette.

Les drames, ce sont ceux vécus par les patients qui doivent payer jusqu'à 200 $ par mois en cabinet privé ou, à défaut de le faire, perdre une part importante de leur vision. Depuis plusieurs semaines, *Le Soleil* a rapporté la situation de personnes qui se demandent combien de temps elles pourront continuer de payer, ou même qui arrivent au bout de leurs ressources.

Il y a trois semaines, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, reconnaissait qu'il s'agissait de coûts «excessifs» et «abusifs», et qu'ils constituaient un frein à l'accessibilité aux soins. Il promettait de se pencher sur le problème.

Pourtant, encore cette semaine, André Lavoie, un citoyen de Charlevoix ayant ouvert la bataille dans ce dossier, recevait un deuxième refus de remboursement de la part de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), après une demande de révision.

Selon le Dr Barrette, cette problématique a été bien documentée dans le rapport Chicoine portant sur les frais accessoires et déposé en 2007. Les frais accessoires, ce sont ceux que les médecins sont autorisés à facturer. Dans le cas présent, les ophtalmologistes ont le droit de facturer les gouttes anesthésiques.

Or, de l'aveu du président sortant de l'Association des médecins ophtalmologistes, ces gouttes coûtent un prix «dérisoire». Mais comme ils ne peuvent facturer autre chose, les médecins les vendent le gros prix pour compenser les autres coûts qu'ils doivent absorber, et ce, même s'ils reçoivent 175 $ de la RAMQ.

Selon Gaétan Barrette, il faudrait faire avec les injections de Lucentis ce qui a été fait en radiologie, à savoir verser des honoraires techniques pour compenser les coûts réels d'opération.

Le ministre Bolduc a reconnu qu'il s'agissait de coûts «abusifs»

Le président, qui ne pratique pas la langue de bois, juge par ailleurs «ridicule» et «insignifiant» l'argument avancé par le Centre universitaire de l'œil (hôpital Saint-Sacrement) pour ne pas offrir ce service dans ses murs. Selon l'hôpital, la décision est motivée uniquement par le fait que cette intervention ne nécessite pas de plateaux techniques hospitaliers.

Depuis quand les hôpitaux ne font-ils que ce qui nécessite des plateaux techniques? rétorque le Dr Barrette. La chimiothérapie n'en nécessite pas plus!

Le Lucentis est le médicament le plus efficace qui soit pour traiter la dégénérescence maculaire. C'est strictement en raison de son coût élevé que les hôpitaux ne l'offrent pas, dit-il, alors qu'en externe, il est couvert par l'assurance médicaments. Les patients l'achètent d'ailleurs eux-mêmes en pharmacie avant d'aller se le faire injecter en cabinet privé. Mais la loi interdit aux hôpitaux de donner un médicament venu de l'extérieur. Ce qui est un autre problème.

Le président convient par ailleurs qu'il s'agit d'une économie qui engendre d'autres coûts. Lorsqu'une personne cesse ses traitements et perd une grande partie de sa vision, elle perd aussi son autonomie. De plus, elle devient admissible à des services de réadaptation et à des aides techniques que le gouvernement paie…

L'attachée de presse du ministre indiquait hier que ce dernier étudiait toujours la question des frais accessoires.

3017582

plein air
Idées cadeaux
OFFREZ LA MAGIE DE LA CARTE CADEAU... AU MONTANT DE VOTRE CHOIX!
LATULIPPE
637, rue Saint-Vallier Ouest, Québec
418.529.0024 • www.latulippe.com
Carte cadeau

LUNETTE LA TRANSIT
GARNEAU
Monture solide et légère. Verres Transition.
N° 298419.
Cour.: 39,95$
SPÉCIAL 15,95$

RAQUETTES ERGOTRAIL EPIC ET FLORA 2009
GARNEAU
Hommes ou dames. Aluminium avec pivot.
Choix de grandeurs. N° 235216.
Cour.: 164,95$
SPÉCIAL 119,95$

CHAPEAU D'HIVER TILLEY
Tilley
En laine. Rebord coupe-vent.
Protège de la neige et du soleil.
Gris foncé. Garantie à vie.
N° 292622.
AUTRES MODÈLES DISPONIBLES EN MAGASIN
SEULEMENT 99,95$

COFFRE EN BOIS
DAC TECHNOLOGIES
Pour chasseurs et pêcheurs.
Idéal pour le rangement.
2 tiroirs et un plateau.
Coins renforcés.
N° 287261.
Cour.: 49,95$
SPÉCIAL 39,95$

ENSEMBLE POUR MONTAGE DE MOUCHES
WESTERN BASIC
Inclus: étau, divers matériaux et outils. Manuel d'apprentissage.
N° 88611.
SEULEMENT 74,95$

TÉLESCOPE POWER SEEKER
CELESTRON
Télescope astronomique.
Grossissement 50x, 150x, 250x, 750x.
2 oculaires, lentille de Barlow 3x.
N° 237681.
Cour.: 229,95$
SPÉCIAL 159,95$

PLUS QU'UN GRAND MAGASIN!
Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël! (Sauf les samedis et dimanches)
LATULIPPE
637, rue St-Vallier Ouest, Québec | 418.529.0024 | 1.877.529.0024 | www.latulippe.com
MEILLEUR PRIX GARANTI*
*Politique des meilleurs prix garantis: Si vous trouvez meilleur prix ailleurs en ville, Latulippe vous offre ce même prix (avec preuve).
Spéciaux valides pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis.

politique



En Chambre, hier, le leader parlementaire adjoint du PQ, Bertrand St-Arnaud, s'est insurgé contre la multiplication des contrats octroyés «sans appel d'offres» aux «petits amis de National». — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES NATIONAL

Trop choyé au goût du PQ

Simon Boivin
sboivin@lesoleil.com



Le Parti québécois (PQ) s'indigne de l'«omniprésence» du cabinet de relations publiques National au gouvernement, même s'il y avait aussi recours lorsqu'il détenait le pouvoir.

En Chambre, hier, le leader parlementaire adjoint du PQ, Bertrand St-Arnaud, a pourfendu la multiplication des contrats octroyés «sans appel d'offres» aux «petits amis de National».

Parmi les «juteux contrats» décriés, celui de la rédaction d'une «déclaration d'une minute» par le ministre du Développement économique, Clément Gignac.

«C'est 106 $ de la seconde du discours du ministre», s'est indigné M. St-Arnaud. Un chiffre contesté par la firme de communication.

Le député péquiste a aussi mis en exergue un contrat de 10 000 $ octroyé à National pour «préparer une réunion du conseil d'administration de la SODEC» (Société de développement des entreprises culturelles). «Qu'est-ce que National vient faire à la SODEC que les fonctionnaires réguliers — payés par les contribuables — ne peuvent pas faire?», a interrogé M. St-Arnaud.

Le député et son collègue Stéphane Bédard ont utilisé le temps de plusieurs questions pour égrener différents contrats obtenus par la firme de communication dans divers ministères et organismes publics.

L'octroi des contrats s'est fait dans les mêmes normes que celles appliquées par les péquistes dans le gouvernement précédent, a répliqué la ministre Michelle Courchesne. Des firmes sont présélectionnées par appel d'offres pour une période de trois ans, et les contrats sont ensuite distribués entre elles.

«Ce système-là, ce sont eux [le PQ] qui l'ont mis en place au début des années 2000», a noté la ministre.

«INDIGNATION ARTIFICIELLE»

Aussi, le leader parlementaire libéral, Jean-Marc Fournier, s'est étonné de «l'indignation surprenante et artificielle» de ses vis-à-vis. Il a noté qu'entre 1996 et 2003, les ministères et organismes sous des gouvernements péquistes ont utilisé les services de National pour 474 000 $ par année. M. Fournier a aussi insisté sur l'octroi de contrats publicitaires à des firmes près du PQ à la même époque.

> **L'octroi des contrats se faisait selon les mêmes normes dans le gouvernement péquiste, ont avancé les libéraux**

Le directeur du bureau de Québec de National, Luc Ouellet, réfute l'affirmation que la seule rédaction d'un discours d'une minute a coûté 6400 $ au gouvernement. Le contrat d'une quarantaine d'heures comprenait notamment l'organisation d'une cérémonie au parlement et la rédaction de documents pour une motion à l'Assemblée nationale.

«Quand c'étaient les péquistes au pouvoir, les libéraux posaient des questions sur National, remarque M. Ouellet. Maintenant, c'est le contraire. Ça doit être qu'on fait une bonne *job*. On est le plus gros cabinet de relations publiques au Canada. C'est sûr que notre expertise est recherchée.»

Gilbert Lavoie

Pour joindre notre chroniqueur :
glavoie@lesoleil.com



Règlement de comptes?

Pas facile de défendre Jean Charest dans le contexte actuel. C'est ce qu'a fait mercredi dernier le fondateur du cabinet de relations publiques National, Luc Beauregard, dans une conférence prononcée devant l'association des MBA du Québec. Il en a payé le prix hier à l'Assemblée nationale. Faisant abstraction de ses propres relations avec National lorsqu'il formait le gouvernement, le Parti québécois s'est lancé dans une dénonciation des contrats accordés à cette firme au cours des dernières années. Les libéraux ont répondu de la même manière, en faisant le total des contrats accordés à l'entreprise sous Lucien Bouchard et Bernard Landry.

Beauregard a vendu ses intérêts dans National, dont il demeure néanmoins président du conseil d'administration, et personne n'a prononcé son nom hier dans les échanges à l'Assemblée nationale. Mais la coïncidence dans le temps entre son discours d'appui à Jean Charest et l'attaque du PQ a surpris. Ça ressemblait fort à un règlement de comptes.

Peu importe les motifs, personne n'est sorti gagnant de cet échange. Le citoyen moyen qui a écouté ces échanges a probablement été conforté dans ses préjugés à l'effet que le gouvernement dilapide ses taxes.

Voici quelques exemples cités par Bertrand St-Arnaud, du PQ, dont celui-ci, touchant la Régie des rentes : «Seulement depuis 2007, six juteux contrats sans appel d'offres, totalisant 80 000 $, pour donner des conseils en communication.» Ou encore un contrat de 6400 $ pour rédiger une déclaration ministérielle d'une minute, à la suite de l'obtention d'un prix. Et finalement un contrat de 4000 $ donné par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) «pour comprendre les médias».

Il y a toujours des explications et des histoires de réseaux dans ces contrats. Ainsi, c'est à Line-Sylvie Perron, ex-chef de cabinet de Bernard Landry et d'André Boisclair, qu'a été donné ce mandat de 4000 $ pour comprendre les médias. C'est son ancien associé chez National, François Houle, qui a déjà travaillé pour Lucien Bouchard et qui dirige maintenant les communications à la CSST, qui a fait appel à ses services. On est donc loin du patronage libéral.

Mais peu importe : les libéraux ont riposté, affirmant que c'était la même chose sous le PQ. «De 1996 à 2003, a déclaré Jean-Marc Fournier, National a facturé 474 000 $ aux divers ministères et organismes.»
M. Fournier a pris un malin plaisir à rappeler le *show* de 1,4 million $ organisé sous Lucien Bouchard par Luc Lavoie, alors chez National, pour un projet d'entente avec Terre-Neuve sur l'exploitation des chutes Churchill.

Personne n'est sorti gagnant de cet échange

La véritable question soulevée par ce débat partisan n'est même pas de savoir qui du PLQ ou du PQ est le plus généreux avec les firmes de relations publiques. C'est similaire. À preuve, ces explications de Lucien Bouchard en Chambre, concernant le contrat pour les chutes Churchill.

«À ce moment-là, Monsieur le président, au cours d'une réunion de travail avec Hydro, lorsqu'il s'est agi de savoir qui ferait l'information, j'ai dit : "Trouvons une bonne firme. Il y a évidemment National, qui est une firme reconnue, parmi les meilleures. Il y en a d'autres qui sont très bonnes, mais c'en est une qui compte parmi les meilleures." On a convenu que National, oui, ce serait bien. J'ai mentionné aussi : "Puis il se trouve d'ailleurs que je connais quelqu'un qui est là, M. Lavoie, qui est un très bon communicateur, et je pense qu'on aurait de très bons services."»

Comme le disait Mario Dumont, «PQ et PLQ, c'est du pareil au même»...

La véritable question soulevée par ce débat est tout autre. Il s'agit de savoir si on en a pour notre argent. Une commission d'enquête, peut-être?

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec

CONTRIBUTIONS AUX PARTIS POLITIQUES

La limite de 1000 $ adoptée à l'unanimité

La Presse Canadienne

Les Québécois doivent désormais se limiter à un don maximal de 1000 $ par année à un parti politique. Après des mois de controverse, le projet de loi 113 a finalement été adopté à l'unanimité hier.

La loi renforce le principe en vertu duquel seule une personne peut financer un parti politique. Depuis 1977, le plafond annuel des contributions aux partis était fixé à 3000 $.

Mais dans la foulée de multiples allégations de financement illégal de la part des entreprises, notamment de firmes de génie-conseil ayant recours à des prête-noms, la pression s'est accentuée sur le gouvernement pour revoir ce montant à la baisse.

L'opposition péquiste a réclamé qu'il soit ramené à 500 $ par année, tandis que le Directeur général des élections (DGE) a proposé plutôt 1000 $. Le gouvernement ne voulait pas, quant à lui, toucher au montant maximum, mais, de guerre lasse, a fini par céder pour faire adopter son projet de loi.

Les nouvelles règles sont sévères et les amendes, en cas d'infraction, très salées. Jusqu'à maintenant, les entreprises fautives s'exposaient à des sanctions plutôt symboliques, l'amende maximale atteignant 10 000 $. Mais désormais l'amende pourra varier de 50 000 $ à 200 000 $, en cas de récidive.

Surtout, une entreprise délinquante, qui aurait été reconnue coupable d'avoir utilisé des prête-noms, s'expose à devoir renoncer à tout contrat gouvernemental pendant une période allant de trois à cinq ans.

Chaque donateur devra, en outre, signer une déclaration stipulant que sa contribution est faite volontairement et que l'argent est bien le sien.

FINI LES DONS ANONYMES

Tout don anonyme sera interdit et tout don à un parti deviendra public. Auparavant, c'était le cas uniquement pour ceux qui avaient donné plus de 200 $.

La loi 113 est un des cinq projets de loi déposés par le gouvernement cet automne pour assainir les mœurs électorales au Québec. Le gouvernement avait choisi de morceler sa réforme pour augmenter ses chances de la faire adopter.

Les autres volets visent à augmenter les pouvoirs de contrôle et d'enquête du DGE, mieux encadrer le financement des campagnes à la direction des partis et améliorer le processus électoral. Parmi les nouveautés inscrites dans ces projets de loi, notons que les contributions devront à l'avenir transiger par le DGE.

2032857

Solde
Fin d'année

Nous payons les
2 taxes
sur tous les meubles
à prix courant.

OU

Vous payez en
24
versements*
sans frais, sans intérêts.

OU

Obtenez un rabais de
50 à 75%*
sur les marchandises
Étiquette Rouge.

Concours
INFOGALERIE
Inscrivez-vous au bulletin électronique InfoGalerie et courez la chance de gagner un chèque-cadeau de 500$*.
Tirage le 1er mars 2011.
www.lagaleriedumeuble.com

LA GALERIE DU MEUBLE
Imaginer. Réaliser.

CONTEMPORAIN 18, rue Courcelette, Québec G1N 3C1
CLASSIQUE 1215, boulevard Charest Ouest, Québec G1N 2C9
418 681-0171 • 1 800 463-2277
lagaleriedumeuble.com

* Détails en magasin.

Les investissements technologiques suivis à la trace

Pierre Asselin
passelin@lesoleil.com

Québec entend suivre à la trace ses investissements en technologies de l'information. Tous les organismes et les sociétés d'État se voient en effet imposer, par le Conseil du trésor, un processus strict d'approbation et d'évaluation pour chaque projet, et tout dépassement de coûts de plus de 10 % devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

La présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, a déposé hier sa nouvelle politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles, et le projet de loi 133 qui l'accompagne. Les ministères et les organismes publics, les réseaux de l'éducation, de la santé ainsi que les sociétés d'État devront s'y soumettre.

Le système s'articule autour d'une hiérarchie de «dirigeants de l'information». Il y aura un dirigeant «sectoriel» par ministère ou organisme, un dirigeant «réseau» en santé et en éducation; et un «dirigeant principal de l'information» tout en haut de la pyramide.

La structure vise à donner au gouvernement un portrait d'ensemble des investissements dans les technologies de l'information, pour saisir toute occasion de regroupement, mise en commun ou partage des ressources.

On prévoit aussi un resserrement du processus d'approbation pour tout projet de 5 millions $ ou plus, qui devra passer par trois étapes d'autorisation avant sa mise en œuvre. Enfin, chaque organisation devra soumettre annuellement une planification triennale de ses investissements, et faire approuver les dépenses prévues pour l'année en cours.

Mme Courchesne assure que cette politique ne constitue pas un aveu d'échec de ses grands projets informatiques. «On vise des économies de 200 millions $ par année dans trois ans, sur des dépenses de 2,6 milliards $. Ça montre quand même qu'on obtient de bons résultats dans ce domaine.»

À L'INTERNE

La politique-cadre vise aussi à donner au gouvernement les moyens d'assurer un plus grand contrôle des projets par l'interne. Mais cela requiert des spécialistes qualifiés, et ils ne sont pas légion, admet la ministre. «On a perdu trop d'expertises, c'est vrai, et ça sera difficile à corriger parce que tout le secteur est confronté à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il faut interpeller les universités et les cégeps pour faire la promotion de ces métiers-là, qui ont déjà été beaucoup plus populaires.»

La présidente du Conseil du trésor s'attend aussi à des changements dans les rapports qu'entretiennent les gestionnaires de l'État et les consultants externes. «On va même aller assez loin dans les précisions et le détail», prédit-elle.

Quant aux logiciels libres, elle précise que les organismes en évalueront la justification dans les phases préliminaires d'élaboration des projets, donc avant le processus d'appel d'offres proprement dit. On verra donc encore des appels d'offres portant exclusivement sur des solutions Microsoft ou autres.

«Mais avec la politique, lorsqu'un projet sera autorisé, le ministère ou organisme devra obligatoirement faire l'analyse du logiciel libre dans son plan d'affaires initial. Cette obligation fera même partie des directives de la loi», précisait-elle.

Enfin, Mme Courchesne a aussi annoncé un «virage majeur» pour le Centre de services partagés du Québec (CSPQ), dans la foulée d'un rapport d'évaluation qui soulevait des critiques. «On doit revoir la façon dont le CSPQ se place au service des organismes. Il devra développer une approche dans laquelle l'organisme client sera partie prenante du processus», dit-elle.

Elle entend aussi éliminer la facturation entre le CSPQ et les ministères. «Ça, c'est quelque chose qui alourdit inutilement la bureaucratie...»

6381971

CECI EST UN OBJET.



PAS ELLE.



VOUS N'AIMEZ PAS
CE QUE VOUS VOYEZ ? RÉAGISSEZ.

Les publicités d'alcool sexistes vous hérissent ? Vous n'êtes pas seul. Et si vous voulez exprimer votre mécontentement, utilisez un moyen qui fera bouger les choses : plaignez-vous au Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques.

Faites-vous entendre.

Pour porter plainte ou
pour plus de renseignements :
www.conseilethique.qc.ca
info@conseilethique.qc.ca

CONSEIL D'ÉTHIQUE
DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE
DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Ambulances : l'ADQ presse Bolduc d'agir

Le Québec tarde à se doter d'une politique nationale visant à assurer la même qualité de services ambulanciers dans toutes les régions.

C'est ce qu'a déploré, hier, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Gérard Deltell, en réclamant au ministre de la Santé, Yves Bolduc, une intervention rapide pour remédier à ce problème.

En conférence de presse, M. Deltell a rappelé qu'en 2010 seulement, une dizaine de personnes avaient perdu la vie, faute d'avoir eu accès à une ambulance dans un délai raisonnable.

«Arrêtons de réfléchir. Agissons. Les études sont là. Les démonstrations ont été faites. Pourquoi attendre un rapport?» a plaidé M. Deltell, en conférence de presse.

Plus tôt, en Chambre, le ministre Bolduc avait répliqué aux demandes de son collègue adéquiste en disant qu'il attendait un rapport de l'Agence d'évaluation des technologies en santé avant de prendre des décisions dans ce dossier.

LES CORONERS

M. Deltell a noté que le problème était pourtant connu depuis longtemps et que, pendant ce temps, les rapports du coroner incriminants s'accumulaient sur le bureau du ministre.

Au cours des cinq dernières années, on a compté pas moins de sept rapports de coroners alléguant que Québec «devrait agir différemment en matière de services préhospitaliers», a dit le chef adéquiste. Selon lui, cela fait déjà cinq ans que le gouvernement planche sur un projet sans jamais aboutir.

Selon le ministre, cependant, «si on veut être rigoureux avant de faire un grand déploiement à travers le Québec, il faut attendre le rapport final et négocier les conditions de travail» des ambulanciers.

La Presse Canadienne

3016435

jusqu'à **50** versements

Profitez de nos FACILITÉS de PAIEMENT

Ensemble 6 pièces

Mobilier de chambre à coucher, 6 pièces

comprend: une tête de lit, deux tables de nuit, un bureau, un miroir et une armoire.

Pied et côtés de lit en sus

SOUTH SHORE meubles TM/MC

HORAIRE DES FÊTES
Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 12h à 17h

1329,99 ou **36,94** 36 mois

PRIMO INTERNATIONAL

Épargnez **150$**

Fauteuil berçant et inclinable

Qté limitée
Courant: 449,99

299,99 ou **25,00** 12 mois

Dessus en céramique

PRIMO INTERNATIONAL

Ensemble 5 pièces

599,99 ou **16,67** 36 mois

Courant: 799,99

Épargnez **200$**

Mobilier de salle à manger, 5 pièces

comprend: une table et quatre chaises

Épargnez **200$**

PRIMO INTERNATIONAL

Sectionnel

Accessoires en sus

1199,99 ou **24,00** 50 mois

Courant: 1399,99

TANGUAY

Accord D Desjardins

LIVRAISON à la grandeur du Québec*

LES SAULES
4875, boul. de l'Ormière
1 800 563-4411 • 418-871-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
1 800 563-6282 • 418-666-4411

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire *(angle Kennedy)*
1 800 563-4511 • 418-833-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
1 877 295-4411 • 418-226-4411

RIMOUSKI
375, montée Industrielle-et-Commerciale
1 800 463-4411 • 418-725-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
1 800 510-4711 • 418-867-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
1 800 465-2200 • 819-373-1111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
1 800 363-4711 • 418-698-4411

MEUBLE - - Profitez de nos facilités de paiement jusqu'à 50 versements. 0$ à 300$ - payable au comptant, 300$ à 1 000$ - 12 versements, 1 000$ à 2 000$ - 24 versements, 2 000$ à 4 000$ - 36 versements, 4 000$ et plus sur produits sélectionnés - 50 versements. Tous les versements sont sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. * Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

Cancer : plaidoyer pour un meilleur accès aux médicaments

La Presse

MONTRÉAL — Des Québécois meurent inutilement du cancer chaque année parce que le gouvernement leur refuse l'accès à des médicaments de pointe, pourtant remboursés ailleurs au Canada.

C'est ce qu'a dénoncé hier la Coalition Priorité cancer, qui parle d'une véritable dégringolade quant au nombre de nouveaux traitements en oncologie couverts par le gouvernement. «En cinq ans, le Québec est passé du statut de chef de file au Canada à l'un des pires exemples. Il occupe maintenant le huitième rang sur 10 provinces», a précisé hier le président de la Coalition, le Dr Pierre Audet-Lapointe, lors d'une conférence de presse tenue à Montréal.

À ses yeux, ce n'est pas un hasard si le Québec a l'un des plus hauts taux de mortalité par cancer au Canada (et dans le monde industrialisé), alors que la Colombie-Britannique, qui rembourse beaucoup plus de médicaments, a le plus bas.

Au Québec, c'est le Conseil du médicament qui décide de la liste des traitements couverts. D'après les calculs de la Coalition, il approuvait 69 % des demandes de couverture de traitements anticancéreux en 2007, alors qu'il n'en approuve plus que 20 % en 2010. Le processus d'approbation de ces médicaments est très long et, lors des refus, les arguments financiers prennent trop de place, déplore aussi le Dr Audet-Lapointe.

«Des gens meurent», dit-il, puisque la plupart des patients ne peuvent financer eux-mêmes des traitements qui coûtent 30 000 $ ou 60 000 $ par année. «Pourquoi quelqu'un serait-il pénalisé parce qu'il habite au Québec?»



Selon Nicole Giroux, présidente de l'Association canadienne du cancer du rein, les patients atteints d'un cancer rare sont particulièrement défavorisés.
— PHOTO LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

«C'EST UNE INJUSTICE»

Les patients atteints d'un cancer rare sont particulièrement défavorisés, estime Nicole Giroux, présidente de l'Association canadienne du cancer du rein. Ce type de cancer ne réagit ni à la chimiothérapie, ni à la radiothérapie. Or, des cinq traitements de pointe approuvés par Santé Canada, un seul est remboursé au Québec. «C'est une injustice parce que tous les patients ne réagissent pas aux mêmes médicaments. C'est pourquoi on offre maintenant des traitements très ciblés», affirme l'ancienne productrice de films publicitaires.

«Je ne veux pas minimiser le problème des coûts de santé, mais il faut une vue plus globale», argue le médecin. Les dépenses en oncologie demeurent modestes, soit moins de 500 millions $, alors que le budget total de la santé et des services sociaux dépasse 27 milliards $. C'est peu, dit-il, compte tenu du fait qu'un Québécois sur deux sera touché par cette maladie au cours de sa vie, avec les arrêts de travail, opérations et hospitalisations que cela engendre. La solution? Dès qu'un médicament contre le cancer est en jeu, le Conseil du médicament devrait se faire conseiller par un comité d'experts en oncologie, réclame le Dr Audet-Lapointe. Cela se fait déjà dans d'autres provinces et aux États-Unis, dit-il. Actuellement, aucun oncologue ne siège au Conseil, alors que le cancer est une maladie extrêmement complexe.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé cette semaine la création d'un groupe de travail chargé de déterminer comment inclure les oncologues dans le processus d'évaluation des médicaments contre le cancer. Le Dr Audet-Lapointe ne se fie toutefois guère à cette initiative, affirmant qu'il est «toujours très difficile de savoir ce que les fonctionnaires veulent dire».

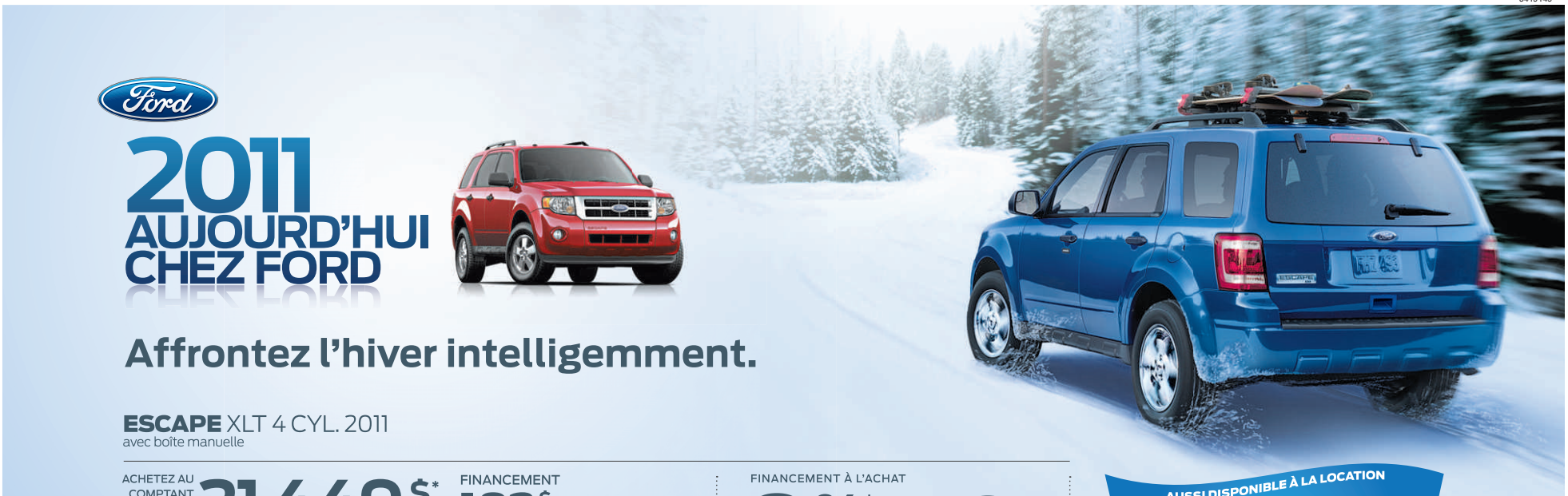
3017533

CHAUFFE-EAU
Livré + Installé
40 Gallons = 339 $+TX
60 Gallons = 399 $+TX
Livré, installé et enlèvement du vieux chauffe-eau inclus.
Garantie de 6 ans sur la cuve.
Garantie 9 ans
40 Gallons = 429 $+TX
60 Gallons = 489 $+TX
Garantie 12 ans
40 Gallons = 639 $+TX
60 Gallons = 699 $+TX



418-780-6746
CMMTQ
CHAUFFE-EAU EN GROS
www.chauffe-eau.ca
#1 du chauffe-eau au Québec

6419149



LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres au détail sont en vigueur du 1er décembre 2010 au 31 janvier 2011; elles sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Elles excluent les frais d'immatriculation, les assurances, l'inscription au RDPRM, le plein de carburant, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après rabais, primes et/ou autres déductions (si applicables). Frais de transport et taxe sur l'air climatisé (si applicable) inclus. Les offres de financement s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte sur les offres de financement à la location ou à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails concernant les offres mentionnées dans cette publicité, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * Achetez un Escape XLT à traction avant 2011 doté d'un moteur à 4 cylindres et d'une boîte manuelle neuf, à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) de 21 449 $ (après la contribution du concessionnaire de 50 $, pour un versement bimensuel de 183 $) OU 20 449 $ (incluant 1 000 $ de rabais Costco, si admissible pour un versement bimensuel de 175 $). Les versements bimensuels sont calculés selon un taux de financement de 6,99 % pour un terme de 72 mois. Par exemple, pour un financement à l'achat de 21 449 $ au taux d'intérêt annuel de 6,99 % pendant 72 mois, le versement bimensuel exigible est de 183 $, le coût d'emprunt est de 4 872,84 $ pour une somme totale remboursable de 26 321,84 $. La contribution du concessionnaire (50$) ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F et Plans A/Z. ‡ Obtenez un taux d'intérêt annuel de 0 % pour le financement à l'achat d'un Escape (à l'exception de la version dotée d'un moteur à 4 cylindres et d'une boîte manuelle) pour un terme maximal de 60 mois. Par exemple, pour un financement à l'achat de 20 000 $ au taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme de 60 mois, la mensualité exigible est de 333,33 $, le coût d'emprunt est de 0 $, pour une somme totale remboursable de 20 000 $. † Obtenez un taux d'intérêt annuel à partir de 1,99 % pour le financement à la location de tous les modèles Escape 2011, à l'exception de la version dotée d'un moteur à 4 cylindres et d'une boîte manuelle, pour un terme maximal de 36 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. ℠ Cette offre est en vigueur du 1er décembre au 31 janvier 2011 et s'adresse aux résidants canadiens membres en règle actifs de Costco en date du 30 novembre 2010. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 $. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. ® Marque déposée de Price Costco International, Inc, utilisée sous licence.

FRAUDE CHEZ LOUISBOURG ET SIMARD-BEAUDRY

Les chantiers progresseront, assure Québec

La Presse Canadienne

Les ennuis de deux grandes entreprises de construction pourraient bien affecter des chantiers publics en cours, mais le gouvernement se fait rassurant.

Les compagnies Louisbourg et Simard-Beaudry pourraient devoir se retirer de certains contrats après avoir fraudé le fisc. Ces entreprises sont notamment présentes sur les chantiers du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et de grands barrages.

Toutefois, la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, a affirmé hier que d'autres entreprises pourront prendre le relais, en vertu des règles en vigueur.

Mardi, Louisbourg et Simard-Beaudry, qui sont liées à l'homme d'affaires controversé Tony Accurso, ont reconnu avoir fraudé le fisc fédéral pour 4,1 millions $.

Québec a assuré à son tour qu'il y aura des sanctions. La Régie du bâtiment est maintenant à leurs trousses. Elle pourrait notamment suspendre ou révoquer leurs permis, entre autres, ce qui fait que les entreprises ne pourraient plus travailler sur des chantiers tels que les projets hydroélectriques Eastmain-1A et la Romaine, ainsi que divers travaux autoroutiers.

En point de presse, hier, la ministre Courchesne a néanmoins affirmé que les chantiers ne seront pas paralysés. Les contrats comportent en effet un cautionnement d'exécution. C'est en quelque sorte une police d'assurance qui permet au gouvernement de se prémunir contre la faillite éventuelle d'un entrepreneur ou le retrait de sa licence. «La caution va s'exercer dans les 15 jours qui vont suivre, a-t-elle dit. Ça veut dire qu'un autre entrepreneur sera choisi et remplacera celui dont la licence a été suspendue. Ça poursuit le même contrat au même coût.»

Dans le cas du CUSM, les travaux sous la responsabilité de Simard-Beaudry sont «presque terminés, donc il n'y aura pas de retard», a-t-elle poursuivi.

À la période de questions, l'opposition péquiste a reproché au gouvernement d'avoir confié des contrats à Simard-Beaudry, malgré de sérieux signaux avant-coureurs.

Le 8 avril 2009, Revenu Canada a annoncé qu'il avait mis au jour une fraude fiscale importante à la suite de perquisitions chez Simard-Beaudry, a rappelé la députée péquiste Agnès Maltais.

«Le 1er avril 2010, on signait le contrat du CUSM et le 15 juillet, le gouvernement signe pour 34 ans [un contrat à long terme pour la gestion et l'entretien du bâtiment du CUSM], pourquoi?» a demandé Mme Maltais.

De même, son collègue Stéphane Bergeron estime que les faits sont «troublants». Selon lui, Tony Accurso, connu pour ses liens avec le monde politique, s'est retiré récemment à titre d'administrateur avant que les entreprises ne plaident coupable.

M. Bergeron a accusé le gouvernement d'être à la remorque, puisque c'est l'Agence du revenu du Canada qui a épinglé les fraudeurs. «Pourquoi l'opération Marteau n'a pas été informée de l'enquête en cours? Pourquoi Revenu Québec semble-t-il complètement à la remorque dans cette affaire?», a demandé M. Bergeron pendant la période de questions.



Louisbourg et Simard-Beaudry, qui sont liées à l'homme d'affaires controversé Tony Accurso (photo), ont reconnu avoir fraudé le fisc fédéral pour 4,1 millions $. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Laval met sur la glace un contrat de 32 millions $

La Ville de Laval vient de mettre sur la glace le projet de rénovation de la station d'eau potable de Chomedey dans la foulée du plaidoyer de culpabilité de l'entreprise Louisbourg pour fraude fiscale. Le 9 novembre, Louisbourg SBC s'est avérée être le plus bas soumissionnaire pour ce projet. L'entreprise de Tony Accurso a déposé une soumission de 32,2 millions $, comparativement à 36,6 millions $ pour son concurrent Groupe Aecon Québec. Il n'a pas été possible de savoir si les contrats de la Ville contiennent des clauses concernant les entreprises frauduleuses. Le porte-parole, Dean Dussault, n'a pas davantage pu nous dire si la Ville était moralement disposée à confier un tel contrat à une entreprise frauduleuse advenant qu'aucune clause juridique ne traite du sujet. «Tout est entre les mains de notre contentieux», a dit M. Dussault, qui parle d'un délai de quelques jours avant d'en savoir plus. ***La Presse***



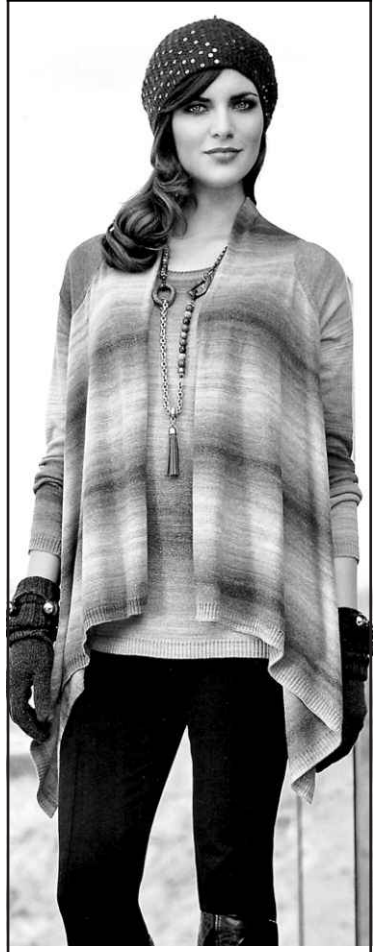
3017386

Boutique Lamontagne 1983 Inc.

30% à 60% de rabais* sur collection AUTOMNE-HIVER

30% et 50% sur sélection lingerie Chantelle

40% Manteaux Lutha



OUVERT LE DIMANCHE DE 12 h à 17 h

NANSO
DIAMOND TEA
FABER
LUCIA
CHANTELLE
JOSEPH RIBKOFF
GELCO
MICHÈLE
RABE
GARDEUR
DORISSTRECH
GEIGER
TOM CROWN

Vente finale
Tailles 4 à 22. Toutes taxes incluses.
* Sur marchandise sélectionnée
Photo à titre indicatif

828, avenue Myrand
Sainte-Foy
GRAND STATIONNEMENT
418 681-0249

SOMMET DU G20 À TORONTO

Dalton McGuinty refuse de s'excuser



→ Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty (photo), refuse de présenter ses excuses pour le rôle de son gouvernement dans ce que le protecteur du citoyen de la province qualifie de violation massive des droits civils lors du sommet des pays membres du G20, en juin dernier, à Toronto. Le premier ministre défend plutôt la décision de son gouvernement d'avoir discrètement accordé certains pouvoirs supplémentaires à la police lors du sommet. Le gouvernement n'était animé que par de bonnes intentions, ajoute-t-il. Pourtant, le protecteur du citoyen André Marin soutient qu'il y a eu désinformation délibérée, au point où les gens ont cru à tort que quiconque s'approchait de la barrière de sécurité du G20, au centre-ville, pouvait être mis en état d'arrestation. Lors du sommet du G20, plus de 1000 personnes ont été arrêtées. M. Marin soutient que des centaines d'autres personnes, peut-être des milliers, ont été détenues sans raison valable. ***La Presse Canadienne***

CENTRE DES CONGRÈS

Accord avec Porter Airlines

→ Porter Airlines, qui offre trois vols par jour entre Québec et Toronto, a signé une entente de collaboration avec le Centre des congrès de Québec par laquelle chaque organisation s'engage à donner de la visibilité à son partenaire auprès de sa clientèle respective. Le président du centre des congrès, Pierre-Michel Bouchard, s'est dit convaincu que cet accord augmentera les possibilités pour le centre d'être encore mieux connu auprès des personnes qui décident du lieu de la tenue de congrès et de réunions d'affaires au Canada anglais et dans le nord-est des États-Unis. ***Pierre Pelchat***

REPOS DES INFIRMIÈRES

Le CSSS Côte-de-Gaspé en appel

→ Le Centre de santé et de services sociaux Côte-de-Gaspé (CSSS) en appelle de la décision d'arbitrage lui imposant d'accorder aux infirmières 16 heures de repos lorsqu'elles ont fait du temps supplémentaire et travaillé 16 heures consécutives. Ce jugement rendu le 11 novembre est toutefois exécutoire et devra être appliqué jusqu'à ce que la Cour supérieure se prononce, ce qui pourrait prendre des mois. Le syndicat et la direction se rencontreront à cette fin la semaine prochaine. De l'avis de certains, cette décision pourrait être applicable dans tous les établissements de santé du Québec, d'où son importance. C'est toute la gestion du temps de travail qui est en cause. ***Claudette Samson***

3017910

RONA

Pour bien faire.

IDÉES CADEAUX OUTILLAGE

Du 9 au 19 décembre www.durand.ca

SABLEUSE 1/4 DE FEUILLE

OFFRE SPÉCIALE 54,99$

PERCEUSE 3/8

OFFRE SPÉCIALE 69,99$

OUTIL MULTI FONCTIONS

RÉG. 59,99$

SPÉCIAL 44,99$

SCIE ALTERNATIVE

RÉG. 114,99$

SPÉCIAL 94,99$

SCIE CIRCULAIRE 7 1/4

OFFRE SPÉCIALE 149,99$

ENSEMBLES D'OUTILS SANS FIL

AVEC PRIME GRATUITE EN CADEAU

À PARTIR DE 449,99$

ENSEMBLE DE CLOUEUSE À CHARPENTE ET COMPRESSEUR

SPÉCIAL RÉG. 449,99$ 299,99$

CLOUEUSE DE FINITION

RÉG. 39,99$

SPÉCIAL 24,99$

ET PLUS ENCORE EN MAGASIN, AVEC PLEIN D'IDÉES CADEAUX POUR BRICOLEURS. VENEZ NOUS VOIR!

À PARTIR DE 9,99$

RONA DURAND

PRIX PAYER ET EMPORTER

9635, boul. de l'Ormière, Québec

418 843-2223

www.durand.ca

Des modalités de financement en magasin. Photos à titre indicatif, quantité limitée sur certains articles. Certains articles sont en quantité limitée. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Le Programme AIR MILES^md, une raison de plus de magasiner chez RONA !

VOTE À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

Non à la fermeture de Guantánamo en 2011

Agence France-Presse

WASHINGTON — La Chambre des représentants des États-Unis a *de facto* enterré hier la fermeture de Guantánamo en 2011 et la possibilité que le cerveau des attentats du 11 septembre 2001 soit jugé sur le sol américain.

Par 212 voix contre 206, la Chambre a adopté hier soir le vaste projet de loi de finance 2011 destiné à donner des moyens au gouvernement américain jusqu'en septembre 2011 (*continuing resolution*). Un paragraphe de ce texte «interdit l'utilisation de fonds pour transférer ou libérer sur le sol américain Khaled Cheikh Mohammed ou n'importe quel détenu de Guantánamo». Un autre assure qu'«aucun fonds fourni au ministère de la Justice par cette loi ou une autre ne pourra être utilisé pour acheter une prison dans le but d'y incarcérer toute personne détenue sur la base navale de Guantánamo, Cuba».

174
détenus
sont encore incarcérés à Guantánamo

70
prisonniers
ont été libérés ou transférés depuis l'arrivée d'Obama à la Maison-Blanche

Pour que le projet de loi de finance adopté hier fasse force de loi, il doit encore être adopté par le Sénat puis recevoir la signature du président.

La prison de Guantánamo accueille aujourd'hui 174 détenus, dont trois seulement ont été formellement condamnés par un tribunal militaire d'exception.

Le président américain, Barack Obama, avait signé au lendemain de son entrée en fonction un décret ordonnant la fermeture de Guantánamo avant le 22 janvier 2010. Mais devant l'opposition tenace du Congrès, chez les républicains comme chez certains démocrates, il a dû revenir sur cette promesse.

Près de 70 détenus de la prison ont été libérés ou transférés depuis son arrivée à la Maison-Blanche, beaucoup dans des pays tiers.

L'administration Obama souhaitait acquérir une prison dans l'Illinois afin d'y enfermer les 58 hommes qu'elle entend maintenir en détention sans procès, ainsi que ceux qui auraient été condamnés par des tribunaux, militaires ou civils.

Elle avait également envisagé un temps d'organiser le procès de cinq hommes accusés d'avoir organisé les attentats du 11 septembre, devant un tribunal fédéral, à New York. Même si la possibilité d'un procès à New York avait été écartée, celle de les traduire en justice sur le sol américain restait valable. Mais hier, la chambre a adressé sur ces deux points une fin de non-recevoir au président américain au moins jusqu'en septembre 2011. Les États-Unis célébreront alors le 10e anniversaire des attentats et M. Obama sera à un an de la prochaine présidentielle.

Le texte contient également à la demande de la Maison-Blanche un gel du salaire des fonctionnaires pendant deux ans, et une augmentation de ceux des militaires.

Eau contaminée au Texas par l'extraction de gaz de schiste

HOUSTON — L'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis a émis une ordonnance d'urgence à l'endroit d'une entreprise texane qui extrait du gaz de schiste, lui demandant de fournir de l'eau potable aux résidants après avoir soi-disant contaminé la nappe aquifère.

La lettre de l'EPA acheminée mardi à Range Resources, de Forth Worth, au Texas, accorde à l'entreprise 48 heures pour se soumettre à l'obligation de fournir de l'eau potable aux résidants touchés et de prendre les mesures nécessaires pour régler le problème.

L'agence américaine et la Commission des chemins de fer du Texas ont procédé à l'inspection de puits en août après avoir reçu des plaintes de résidants du comté de Parker, dans le nord du Texas. Du méthane explosif ainsi que deux autres polluants, dont le benzène — une substance toxique connue pour causer le causer — ont été trouvés dans deux puits.

L'agence fédérale a indiqué mardi que l'ordonnance a été émise parce que l'État n'a pas réagi assez rapidement à ces découvertes.

Range Resources nie être à l'origine des contaminations. La Commission des chemins de fer, quant à elle, a indiqué que son personnel n'avait pas encore trouvé de responsable, ajoutant que l'entreprise coopérait à son enquête. Elle a d'ailleurs jugé l'ordonnance de l'EPA prématurée. ***AP***

3017820
coop zone
Mégasoldes avant Noël
Joyeuses Fêtes!
9 décembre seulement
11 décembre seulement
Le Guide du vin 2011
Par Michel Phaneuf
Éditions de l'Homme
Cuisine
N° produit • 629002
19,97$ RÉG. 29,95$
Moniteur LDC HP Compaq S1922 18.5po
5000:1 | 1366x768 | 5ms
N° produit • 624973
Jusqu'à épuisement des stocks!
COMPAQ 99,99$ RÉG. 134,99$
La chute des géants
Le sècle 1
Par Ken Follett
Robert Laffont
Roman
N° produit • 614996
27,97$ RÉG. 39,95$
Ordinateur DELL Studio avec moniteur 23po
7100 AMD X4 630 2GHz
Mémoire 4Go | Disque dur 500Go
N° produit • 623298
Windows 7
DELL 669$
Sac de transport mode «Motiv»
Disponibe en 5 couleurs
N° produits • 551602-603
19,99$ RÉG. 29,69$
Valise | Chevalet de table fabriqué de bois d'orme
Angle de travail ajustable
Format 15po x 11po x 3.5po
N° produit • 485489
Jusqu'à épuisement des stocks!
17,95$ RÉG. 39,99$
Jeux éducatifs «Chateau logix» et «Camelot JR»
N° produits • 508037 | 470106
19,99$ RÉG. 29,39$
Chevalet à lyre en pin
Hauteur de 66po
Excellent pour débutant!
N° produit • 635984
24,95$ RÉG. 45,32$
PROFITEZ-EN
C'EST POUR TOUT LE MONDE!
Édifice Beenox • 305, boul. Charest Est | Pavillon Maurice-Pollack • 2305, rue de l'Université
418.656.2600 • www.zone.coop

6422546

IL NEIGE!

DÉPÊCHEZ-VOUS! LES PRIX SOLDÉS PRENNENT FIN LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2010



*TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR ET LES BOTTES
À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS SONT EN SOLDE!

RABAIS 120$
979,99
SOUFFLEUSE 24 PO CRAFTSMAN®/MD À DEUX PHASES
Couple de 11,5 pi/lb. 249 cm3.
Moteur Briggs & Stratton.
Démarrage électrique.
Direction assistée.
Éjecteur rotatif et déflecteur à commande à distance.
N°52920. Rég. Sears 1099,99.
CRAFTSMAN®MD



Saviez vous que, contrairement à nous, d'autres détaillants imputent des intérêts à partir de la date d'achat si vous ne payez pas le montant en entier?

Pas de paiement avant décembre 2011** OU 2X POINTS† DU CLUB SEARS MC

Avec la carte MasterCard MD Sears MD ou la carte Sears pour toutes les souffleuses chez Sears

**Pas de paiement avant décembre 2011, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 $. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Si vous ne payez pas le montant intégral qui a été financé dans le cadre de cette offre à la date d'échéance de votre relevé de compte de décembre 2011 sur lequel figure la transaction, ce montant accumulera de l'intérêt à partir du premier jour de votre prochain relevé au taux alors en vigueur pour les transactions d'achat. Si votre compte reste impayé pendant quatre (4) cycles de facturation, le programme de financement facultatif prendra fin et le solde impayé sera ajouté au solde régulier de votre compte et entraînera l'accumulation d'intérêts au taux en vigueur pour les transactions d'achat. Renseignez-vous. †Les clients obtiendront des points du Club Sears pour les achats avec la carte MasterCard Sears ou la carte Sears, s'ils ne choisissent pas le programme de financement. Les points sont calculés ainsi: 1 point pour chaque 1 $ dépensé pour chaque transaction. Il y a des exceptions. Ne s'appliquent pas au taxes ou aux frais de livraison. Renseignez-vous.

*À l'exception des articles dont le prix se termine par ,97, des bottes de travail, des bottes Franco Sarto MD, Guess, Jessica Simpson MC, Nike MD et Timberland MD 'Reykir' et 'Fauna', de la marque Columbia MD, des vêtements d'extérieur pour hommes Claiborne MD, Dockers MD, Haggar MD et Point Zero MD et des articles actuellement annoncés.

LES PRIX SOLDÉS PRENNENT FIN LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2010

NE122P710 © 2010. Sears Canada Inc.

23 mois de prison pour un chauffard

Richard Hénault
rhenault@lesoleil.com

Un Lévisien de 36 ans qui en était à sa septième condamnation en 15 ans pour avoir conduit lorsque sa capacité était affaiblie par l'alcool, son taux d'alcoolémie atteignant cette fois 0,20, a écopé hier d'une peine de 23 mois de prison.

De plus, le juge Alain Morand a interdit à René Sauvageau de conduire durant les cinq années suivant sa libération de prison. Le casier judiciaire de ce dernier contenait également des condamnations pour conduite dangereuse, supposition de personne, entrave et pour trois vols. Au moment de sa dernière incartade, en octobre, Sauvageau se trouvait d'ailleurs sous le coup d'une interdiction de conduire prononcée lors de sa dernière condamnation, en 2008.

Cette fois, les policiers de Lévis avaient intercepté Sauvageau en compagnie d'un autre individu aussi ivre que lui. Les deux hommes sortaient alors d'un bar. L'accusé a pris la fuite à pied après avoir exprimé aux agents son intention de s'enlever la vie.

Le chauffard a expliqué au juge qu'il avait fait la connaissance de son compagnon d'infortune dans le bar en question. Selon lui, il s'agissait d'une «personne âgée dans le besoin, qui venait de se séparer». L'accusé, qui n'avait plus de voiture depuis deux ans, a assuré qu'il avait refusé deux fois de conduire celle de l'autre homme pour le ramener chez lui, «à deux minutes de là».

«J'ai commis une erreur de jugement à cause de ma consommation, a assuré Sauvageau. Mais ce n'est pas en prison que je vais régler mon problème. Je me compte chanceux de n'avoir jamais frappé quelqu'un et je ne veux pas me rendre jusque-là.»

Qualifiant l'accusé de «vraie bombe ambulante» et son taux d'alcoolémie d'«exorbitant», le procureur de la Couronne, Me Jean-Simon Larouche, a réclamé une peine de trois ans de pénitencier. «Il faut une peine exemplaire pour l'isoler longtemps et ainsi minimiser les risques pour la société», a plaidé Me Larouche.

Pour sa part, l'avocat de l'accusé, Me Daniel Cliche, s'est abstenu de suggérer quelque peine que ce soit, tout en qualifiant de «sévère» celle réclamée par Me Larouche. Selon son avocat, Sauvageau peut être réhabilité.

Le Lévisien a récolté une septième condamnation en 15 ans pour avoir conduit alors que sa capacité était affaiblie

En conclusion, le juge Morand a estimé que les circonstances atténuantes justifiaient de prendre en considération la réhabilitation du chauffard.

«S'il est traité avec succès pour son assuétude à l'alcool, ce sera la meilleure garantie pour la sécurité publique», de dire le magistrat.

Au terme de sa peine d'incarcération, Sauvageau sera en probation durant trois ans, période au cours de laquelle il lui sera interdit de consommer drogue et alcool, ainsi que de se trouver dans un bar. Il devra en outre suivre toute thérapie qui pourrait lui être recommandée.

Nouvelles accusations contre le propriétaire d'un minigolf

Les accusations de gestes à caractère sexuel commis sur des mineurs continuent de s'accumuler contre le propriétaire d'un minigolf de Saint-Georges de Beauce, Robert Bilodeau.

Au cours des derniers mois, Bilodeau, 51 ans, a dû faire face à une bordée de chefs d'accusation pour avoir eu des contacts sexuels avec quatre garçons qui étaient âgés de moins de 14 ans, au cours des années 1980 et 1990. Ces jeunes adolescents travaillaient tous pour Bilodeau, à son commerce, lorsque les crimes auraient été commis.

Et au début du mois de décembre, deux autres chefs d'accusation ont été déposés contre le quinquagénaire. Cette fois, la poursuite reproche à Bilodeau d'avoir eu des relations sexuelles avec une jeune femme qui était âgée entre 14 et 16 ans au moment des faits reprochés, en plus de l'avoir agressée sexuellement. Les gestes auraient eu lieu entre la mi-avril 1984 et la mi-avril 1987.

Selon ce qu'on a pu apprendre, cette nouvelle victime n'aurait pas été agressée alors qu'elle occupait un emploi d'été au minigolf du suspect. Ce dernier comparaîtra mercredi prochain au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce pour son enquête sur remise en liberté. Il demeure détenu d'ici là.

D'AUTRES VICTIMES

Selon le relationniste de la police de Saint-Georges, Mario Thiboutot, l'enquêteur au dossier de Bilodeau estime que ce dernier aurait pu faire d'autres victimes. Il invite toute personne qui aurait des renseignements à livrer à la police à le faire en composant le 418 228-5510.

Fait à souligner, le bâtiment d'accueil, qui se trouve sur le terrain du minigolf de Bilodeau, a été la proie des flammes dans la nuit du 20 novembre. Selon M. Thiboutot, les origines de cet incendie sont toujours considérées comme suspectes. ***Matthieu Boivin***

Un client tabassé poursuit le bar et son portier

Richard Hénault
rhenault@lesoleil.com

Un client sérieusement blessé lors de son expulsion d'un bar intente une poursuite de 145 000 $ contre les propriétaires et le portier qui l'aurait frappé à plusieurs reprises.

Dans sa requête déposée en Cour supérieure, David Daigle, de Chibougamau, relate qu'en décembre 2007, il était attablé en compagnie de quatre amis au Pub L'autre Zone, sur la 3e Avenue à Québec, lorsque, vers 3h, le portier, Yuan Lacasse, s'est approché d'eux pour leur demander de quitter les lieux. «T'es qui, toi?» aurait demandé le client âgé de 29 ans.

Pour toute réponse, le portier se serait rué sur lui et il lui aurait asséné une dizaine de coups de poing à la tête. Les portiers de l'établissement ont alors fait sortir tous les autres clients.

Deux des amis de M. Daigle ont toutefois pu rentrer en insistant pour lui venir en aide. Ils l'ont trouvé gisant toujours inconscient à l'intérieur du bar. Le jeune homme ne devait revenir à lui que dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital.

Il y a été traité pour des fractures au nez et à un sinus maxillaire, sans compter une déchirure à une oreille et une commotion cérébrale. Le blessé est demeuré une dizaine d'heures à l'hôpital, entre autres pour qu'on lui fasse plusieurs points de suture à l'oreille. Peu après, il a dû subir une intervention chirurgicale pour replacer sa cloison nasale.

> **La victime aurait reçu une dizaine de coups de poing à la tête**

Dans les semaines suivantes, il dit avoir été affecté de troubles auditifs. Le jeune homme, qui entend poursuivre sous peu une carrière de technicien arpenteur, allègue en outre que les coups qu'il a reçus ont causé une atteinte permanente à sa mémoire et à sa capacité de concentration.

À la suite de ses gestes, Lacasse a fait face à une accusation criminelle d'avoir infligé des lésions en se livrant à des voies de fait contre le client du bar. La semaine dernière, il a été condamné à une peine de 90 jours à être purgée de façon discontinue. En outre, il devra faire 100 heures de travaux communautaires et il a dû faire un don de 1000 $.

Dans sa requête, le demandeur reproche au propriétaire du bar, une société à numéro, de ne pas avoir décelé le «passé criminel» et la «propension à l'agressivité» de son portier. De fait, Lacasse possède quelques condamnations à son casier judiciaire, dont une pour avoir braqué une arme à feu, en 1998. Il a aussi des antécédents pour possession de stupéfiants, méfait et entrave. Il appert que les propriétaires du bar l'ont congédié à la suite de l'incident survenu en décembre 2007. Selon le demandeur, par ailleurs, les bandes vidéo sur lesquelles l'agression aurait pu être vue sont disparues alors que des employés et des dirigeants auraient déclaré aux policiers qu'elles seraient disponibles dans les jours suivant l'incident.

3017757

Participez au concours*
UNE SMART POUR VOUS!
Du 25 novembre 2010 au 16 janvier 2011



Courrez la chance de gagner une **SMART ForTwo coupé Pure 2011**, couleur noire.
Obtenez **une chance de gagner** pour **chaque tranche complète d'achat de 100$** (avant taxes) chez Gosselin.

Prime de 150$[1]

Canon
Ensemble EOS Rebel XS
499,99$ Rég. 549,99$ Avec objectif 18-55mm IS
599,99$ Rég. 779,99$ Avec objectif 18-55mm IS et 75-300mm
- Capteur CMOS de 10,1 mégapixels
- Processeur d'images DIGIC III
- Écran ACL de 2,5", 3 IPS

Prime de 230$[2]
GRATUIT! ÉTUI + TÉLÉCOMMANDE

Canon
Ensemble EOS Rebel T1i
599,99$ Rég. 799,99$ Avec objectif 18-55mm IS
769,99$ Rég. 1099,99$ Avec objectif 18-55mm IS et 55-250mm IS
- Capteur CMOS 15,1 mégapixels
- Écran 3", Live View, 3,4 ips
- Fonction vidéo Plein HD

Prime de 230$[2]
GRATUIT! ÉTUI + TÉLÉCOMMANDE

Canon
Ensemble EOS T2i
749,99$ Rég. 899,99$ Avec objectif 18-55mm IS
899,99$ Rég. 1149,99$ Avec objectif 18-55mm IS et 55-250mm EF S IS
- CMOS 18 mégapixels, jusqu'à 12 800 iso
- Vidéo HD intégrale et prise microphone
- Live View, 3,7 ips, posemètre 63 zones

Prime de 310$[3]

Canon
GRATUIT! ÉTUI + PILE
Ensemble EOS 60D
949,99$ Rég. 1199,99$ Boîtier seul
1579,99$ Rég. 1899,99$ Avec objectif 15-85mm IS
- CMOS 18 mégapixels, jusqu'à 12 800 ISO
- Vidéo HD intégrale et prise microphone
- Écran orientable 3", mesure 63 zones

Prime de 310$[3]

Canon
GRATUIT! ÉTUI + PILE
Ensemble 7D
1529,99$ Rég. 1799,99$ Boîtier seul
2149,99$ Rég. 2499,99$ Avec objectif 15-85mm IS
- Capteur CMOS format APS
- 18 mégapixels
- Deux processeurs DIGIC 4
- Viseur intelligent, vidéo plein HD

Prime de 150$[1]

Canon
PowerShot SD1300 IS
119,99$ Rég. 199,99$
- Zoom 4x, grand angle 28 mm
- 12,1 mégapixels, écran LCD 2,7"
- Stabilisateur d'image optique
- Mode «auto intelligent»

Prime de 150$[1]

Canon
PowerShot SX210 IS
259,99$ Rég. 319,99$
- Zoom 14x, grand angle 28 mm
- Mode «auto intelligent»
- Contrôles manuels
- Vidéos HD 720p, 14,1 mégapixels
- Stabilisateur d'image optique


Lowepro
SlingShot
69,99$ Rég. 99,99$ 102 AW
89,99$ Rég. 119,99$ 202 AW
- Accès rapide, design innovant
- Séparateurs améliorés, housse imperméable
- Espace supplémentaire pour items personnels
- Système d'attache pour monopied

Prime de 150$[1]

Canon
PowerShot SD4500 IS
319,99$ Rég. 399,99$
- 10 mégapixels, CMOS rétro-éclairé
- Zoom optique 10x, stabilisateur d'image
- Vidéo HD 1080p, mode vidéo ralenti
- Système HS, écran 3po

Prime de 150$[1]

Canon
Powershot SX30 IS
399,99$ Rég. 479,99$
- 14,1 mégapixels, contrôle créatif
- Zoom optique 35x, grand-angle 24mm
- Stabilisateur optique, écran orientable
- Vidéo HD 720p avec son stéréo

Prime de 150$[1]

Canon
PowerShot S95
389,99$ Rég. 449,99$
- 10,0 mégapixels, système HS
- Grand-angle 28mm f2.0
- Zoom optique 3,8x
- Stabilisateur hybride, vidéo HD 720p
- Contrôles manuels, mode RAW

Prime de 150$[1]

Canon
Powershot G12
519,99$ Rég. 569,99$
- 10 mégapixels, contrôles manuels
- Zoom optique 5x, grand-angle 28mm
- Stabilisateur hybride, mode RAW et JPEG
- Vidéo HD 720p avec son stéréo


Datacolor
Spyder 3 Express
99,99$ Rég. 119,99$
- Datacolor Spyder 3 Express
- Étalonne les écrans LCD et CRT
- Visualisez vos photos correctement
- Couleurs cohérentes

Prime de 150$[1]

Canon
Speedlite 430EX II
299,99$ Rég. 389,99$
- Construction améliorée
- Temps de recharge 20% plus rapide
- Recharge virtuellement silencieuse
- Verrouillage rapide

Prime de 150$[1]

Canon
VIXIA HF M31
599,99$ Rég. 749,99$
- Capteur CMOS 1/4" HD intégrale
- Prise micro
- Zoom 15x HD vidéo, écran tactile 2,7"
- Stabilisateur d'image motorisé
- Mémoire interne de 32 Go


Canon
EF 70-200mm f/2,8L IS II USM
2349,99$ Rég. 2649,99$
- 1 élément en fluorite
- 5 éléments en verre UD
- Distance minimale de mise au point: 1,2m
- Stabilisateur optique de nouvelle génération
- Étanche à l'humidité et à la poussière


Canon
EF 70-300mm IS USM
649,99$ Rég. 814,99$
- Stabilisateur d'image jusqu'à 3 valeurs
- Stabilise durant les panoramiques en mouvement
- Plus rapide et plus léger que son prédécesseur


Joby
Gorillapod Reflex
39,99$ Rég. 52,99$
- S'installe partout
- Hauteur: 25cm
- Peut supporter: 800g

Gosselin
foto source
Département de location
Place de la Cité | 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy | (418) 656-6309 | www.gosselinphoto.ca

[1] Prime de 150$: 150$ en prime Gosselin détails en magasin | [2] Prime de 230$: 1 télécommande Canon RC-6 valeur de 30$, 1 étui Canon EX 180 valeur de 50$ et 150$ en prime Gosselin détails en magasin | [3] Prime de 310$: 1 pile Li-99 valeur de 60$, 1 étui Lowepro Rezo 190 AW valeur de 100$ et 150$ en prime Gosselin détails en magasin | Promotion valide jusqu'au 13 décembre 2010.

*Prix CHOC : Les spéciaux sont valides seulement du 2 au 5 décembre 2010. Toute promotion ne peut être jumelée à une autre promotion. Prix choc, quantité de 10 unités par modèle sélectionné par jour. Quantité limitée, jusqu'à épuisement des inventaires, escomptes basées sur les prix réguliers. | 1 Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Québec, âgée de dix-huit (18) ans et plus. Une seule personne se méritera l'unique prix du concours d'une valeur approximative de 16 000$. Seules les personnes faisant des achats, du 25 novembre 2010 au 16 janvier 2011 à 23h59 (HAE), dans l'un des magasins Gosselin, se verront remettre un formulaire de participation pour chaque tranche complète d'achat de 100$ (avant taxes). Le tirage aura lieu au magasin Gosselin, Place de la Cité, 100-2600 boul. Laurier, Ste-Foy, QC G1V 4T3, le 19 janvier 2011 vers 15h. Le gagnant devra remplir toutes les conditions décrites aux règlements, notamment mais sans limitation : 1) avoir répondu correctement à la question d'habileté mathématique figurant sur le formulaire de participation 2) Que les 4 informations obligatoires mentionnées à l'article 1.3 des règlements du concours sont validées 3) ne pas avoir été remboursé pour l'achat donnant droit au formulaire de participation. Le texte des règlements du concours est disponible dans les magasins Gosselin de Ste-Foy et Trois-Rivières. Pour une alternative de participation sans achat, voir le texte des règlements.

EN BREF

Meurtre au terminus : Dulac cité à son procès

→ Au terme de l'enquête préliminaire du jeune homme de 19 ans, le juge Carol St-Cyr a cité hier à son procès Jonathan Dulac sous l'accusation telle que portée de meurtre non prémédité de Kevin Duquet, 17 ans, survenu en décembre 2009. À sa descente d'autobus au terminus Les Saules, l'adolescent avait été atteint d'un coup de couteau mortel dans la région du cœur. L'enquête préliminaire de Dulac s'est déroulée rondement, puisque, entreprise lundi, elle devait durer toute la semaine. L'accusé de L'Ancienne-Lorette devra revenir en cour en mars lors de l'ouverture de la prochaine session des assises pour qu'on fixe la date de son procès.
Richard Hénault

Les policiers de Québec seront visibles sur les routes

→ La police de Québec rappelle aux automobilistes qu'elle sera très active sur les routes au cours de la période des Fêtes, afin de contrer le fléau de l'alcool au volant. Mardi soir et au cours de la nuit suivante, les policiers ont vérifié les capacités de conduite de quelque 900 automobilistes, à l'angle des boulevards Robert-Bourassa et Johnny-Parent, ainsi qu'à Saint-Augustin-de-Desmaures, sur la route 138. Un seul automobiliste a échoué à l'alcootest. ***Matthieu Boivin***

Accident en Montérégie : mort d'un troisième ado

→ L'accident de la route survenu mardi soir dans la région de Saint-Hyacinthe, en Montérégie, aura finalement fait trois morts. La collision, qui s'est produite sur la route 235, entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie, a d'abord coûté la vie à deux passagers de l'un des véhicules impliqués, deux garçons âgés de 16 et 19 ans. Le conducteur de ce même véhicule, âgé de 17 ans, a rendu l'âme à l'hôpital peu avant 5h, hier. Selon les premières constatations de la police, l'adolescent a tenté d'effectuer un dépassement mais est entré en collision avec un véhicule venant en sens inverse. Le conducteur de cette automobile n'a été que légèrement blessé.
La Presse Canadienne

25 Canadiens arrêtés dans une enquête sur la porno juvénile

→ Vingt-cinq Canadiens figurent parmi les 57 hommes arrêtés, accusés ou condamnés dans le cadre d'une enquête internationale relative à la pornographie juvénile. Les autorités ont déposé jusqu'à présent 218 accusations, dont 131 contre des Canadiens âgés de 20 à 68 ans, lors de l'opération Project Sanctuary, qui a été menée conjointement au Canada, aux États-Unis et en Allemagne. Au moins l'un des suspects serait originaire du Québec. L'enquête a commencé à l'automne 2009 lorsque les autorités ont retracé un homme de Terre-Neuve-et-Labrador qui échangeait en ligne des images et des vidéos pornographiques d'enfants, a indiqué l'enquêteur Paul Krawczyk, de la police de Toronto. M. Krawczyk a ajouté que l'enquête avait permis de porter secours à 25 enfants, dont une dizaine au Canada. Certaines des victimes, des garçons et des filles, sont âgées d'à peine quatre ans. Les victimes canadiennes viendraient de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Colombie-Britannique.
La Presse Canadienne

ATTOUCHEMENTS SUR UN CADET

L'ex-officier Paradis incarcéré jusqu'au 15 janvier

Matthieu Boivin
mboivin@lesoleil.com

L'ancien officier des cadets de la base de Valcartier Maxime Paradis a écopé d'une peine d'emprisonnement ferme de 45 jours pour avoir eu des contacts de nature sexuelle avec un mineur qui avait 16 ans, à l'été 2006, et qui était sous sa responsabilité au moment des faits.

Le juge de la cour martiale Louis-Vincent D'Auteuil a imposé cette peine la semaine dernière. Paradis a aussitôt été pris en charge et placé dans une cellule de la base militaire de Valcartier. Il a depuis été transféré à la prison militaire d'Edmonton, où il devrait purger sa peine jusqu'au 15 janvier.

En octobre dernier, les procureurs de la défense et de la poursuite avaient soumis un règlement de peine de 45 jours dans la communauté et d'une amende de 3000 $ pour ce jeune homme. Le juge avait rejeté cette entente du revers de la main, estimant que le geste de Paradis pouvait mériter une peine variant entre 6 et 12 mois d'emprisonnement. La semaine dernière, il a finalement opté pour une peine de 45 jours ferme.

À l'été 2006, Paradis s'était fait confier un jeune cadet de 16 ans, car ce dernier se posait des questions sur son orientation sexuelle. Au lieu de l'aider à se retrouver, Paradis, qui est homosexuel, a alors amorcé une relation amoureuse avec le cadet, avec lequel il a notamment échangé des gestes de nature sexuelle. La victime a porté plainte trois ans plus tard, et Paradis a reconnu sa culpabilité aux gestes reprochés, en octobre dernier.

UN MESSAGE CLAIR

Selon l'agent d'affaires publiques des Forces canadiennes, Carlo De Ciccio, la peine imposée à l'ex-officier lance un message clair aux militaires et en civil en général.

«La peine démontre que ce type de comportement est totalement inacceptable, surtout quand on se trouve en situation d'autorité avec des jeunes», a affirmé le major.

Paradis détient une période de 30 jours pour porter sa peine en appel. Le juge D'Auteuil lui avait interdit d'être remis en liberté en attendant qu'un éventuel appel ne soit entendu, affirme M. De Ciccio.

3017952

Vous êtes MÉNOPAUSÉE et souffrez d'ATROPHIE VAGINALE?

Vous êtes incommodée par un des symptômes suivants : sécheresse vaginale, irritations et/ou démangeaisons vaginales ou douleurs vaginales lors des relations sexuelles?

Alors, vous pourriez participer à des études cliniques commanditées par EndoCeutics d'une durée de 3 ou 12 mois qui consistent en l'administration quotidienne d'un ovule vaginal contenant de la DHEA ou un placebo. Vous aurez différents examens médicaux à passer lors de vos visites à la clinique.

Si ceci vous intéresse, vous devez :
- **être âgée entre 40 et 75 ans;**
- **répondre aux autres critères de l'étude.**

Une compensation financière pouvant aller jusqu'à 800$ vous sera remise.

Vous désirez des informations supplémentaires?

Veuillez communiquer avec les infirmières de la Clinique de Recherche en Traitements Hormonaux au 418-651-5553, poste 202 et 203.



1831036

Desjardins PRÉSENTE

Le Salon des Artisans de Québec

Scène Desjardins
Venez assister à des démonstrations sur place!

Pour un cadeau ORIGINAL! 6ième ÉDITION

Du 9 au 19 décembre 2010

Centre de Foires de Québec
250, boul. Wilfrid Hamel, Québec
lundi au vendredi : 11h à 21h
samedi et dimanche : 10h à 17h

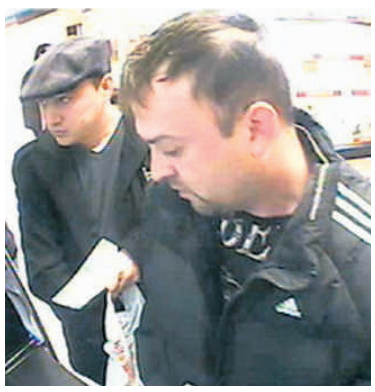


Nos partenaires :
Entente de développement culturel
Ville de Québec
Culture, Communications et Condition féminine Québec
CLD de Québec ICI POUR VOUS
Coup de Pinceau
Créations Entrée
TVA tva.canoe.ca Une compagnie de Quebecor Media
rock détente 107,5 FM
leSoleil
Mercure communication.com
NRJ Québec 98.9

Organisé par :
Promotions Roger
Pour un événement réussi!
Informations : 418 877-1919

Entrée gratuite — Plus de 225 artisans sur place — www.salondesartisans.com

EN BREF



Fraudeurs recherchés

→ La police de Québec demande l'aide de la population afin de retrouver deux fraudeurs qui ont installé un dispositif de clonage de cartes de débit dans un guichet automatique, le 4 novembre dernier, vers 12h30, sur le boulevard de l'Ormière. Le dispositif a été laissé à cet endroit durant une heure. Toute personne peut donner des renseignements à la police sur ces deux hommes en composant le 9-1-1 pour une intervention immédiate ou, de façon confidentielle, en appelant au 418 641-2447. ***Matthieu Boivin***

Accusé de crimes vieux de 30 ans

→ Florent Mailloux, 65 ans, a comparu mardi au palais de justice de La Malbaie sous huit chefs d'accusation, répartis comme suit : trois pour agression sexuelle, deux pour attentat à la pudeur, deux pour attouchements et un dernier pour grossière indécence. Les faits reprochés remontent à 1976 pour la première victime. Mailloux aurait recommencé en 1981, puis en 1988 et finalement en 2010. Les quatre victimes étaient toutes d'âge mineur au moment des faits allégués. Il doit revenir en cour pour orientation le 7 février. Une série de conditions accompagnent sa remise en liberté, dont ne pas se trouver seul en présence d'un mineur, à 30 mètres d'une cour d'école ou d'un parc public, ni se trouver sur les terrains de la commission scolaire de Charlevoix. ***Sylvain Desmeules (collaboration spéciale)***

Du rose à Toronto

→ Certains conseillers municipaux de Toronto étaient vêtus d'un peu de rose, hier, pour se moquer des propos tenus la veille par le commentateur sportif Don Cherry, qui s'était livré à une attaque en règle contre la gauche. Dans un discours prononcé lors de la cérémonie d'investiture du nouveau maire de Toronto, le coloré personnage s'en est pris aux cyclistes et aux médias «de gauche», les qualifiant de *pinkos*, un terme péjoratif en anglais pour désigner la gauche politique. Le nouveau maire de la métropole canadienne, Rob Ford, se situe à droite sur l'échiquier politique. ***La Presse Canadienne***

Descente policière à Longueuil

Une perquisition dans un salon de massage de l'arrondissement du Vieux-Longueuil a mené à l'arrestation de trois personnes vraisemblablementiées à un gang de rue. Ce sont les membres de l'Escouade régionale mixte Gangs de rue de la Montérégie qui ont effectué cette perquisition mardi après-midi au salon de massage Jade, maintenant fermé. L'enquête policière avait débuté en avril.

La police soutient que certaines de ces personnes avaient des liens avec au moins un gang de rue. Le but de l'opération était de démanteler un réseau de prostitution. Un homme âgé de 29 ans, une femme du même âge ainsi qu'une travailleuse du sexe, âgée de 19 ans, ont été arrêtés. Cette dernière a été libérée et comparaîtra par voie de sommation. Les deux autres seront accusés d'avoir tenu une maison de débauche, de s'être tenu dans une maison de débauche, de proxénétisme et de possession de stupéfiants. ***La Presse Canadienne***

3012944



6393862

« Elle roule et roule et roule... »

La nouvelle Fiesta est la voiture la plus **écoénergétique de sa catégorie*.** Vous pouvez donc étirer un plein d'essence encore plus longtemps qu'auparavant. Multipliez donc les expériences et non les pleins d'essence.

Au volant du moment présent.



Le véhicule illustré peut être doté de caractéristiques ou d'équipements offerts en option. Ces offres excluent les équipements offerts en option, les frais d'immatriculation, les assurances, l'inscription au RDPRM, le plein de carburant, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat. Frais de transport et taxe sur l'air climatisé (si applicable) inclus. Ces offres peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis et sont assujetties à la disponibilité des véhicules. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2010. Elles s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte sur les offres de financement à la location ou à l'achat pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. * Catégorie : voitures sous-compactes comparativement aux véhicules 2010 offerts par la concurrence. Cotes de consommation de carburant estimatives pour la Fiesta 2011 équipée d'un moteur à 4 cyl. de 1,6 L, d'une boîte automatique et de l'ensemble SFE / d'une boîte manuelle : 6,8 L/100 km en ville et 4,9 L/100 km sur route / 7,1 L/100 km en ville et 5,3 L/100 km sur route. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Les données de comparaison sont établies selon celles de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour les voitures sous-compactes et celles de R.L. Polk pour les voitures de catégorie B (à l'exception des voitures équipées d'un moteur diesel). La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du chargement du véhicule et des habitudes de conduite. † La Fiesta S berline 4 portes 2011 est offerte à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC) de 14 349 $. La version représentée est la Fiesta SES hatchback, offerte à partir du PDSC de 20 349 $. ** Obtenez un taux de financement à l'achat de 2,99 % jusqu'à 72 mois applicable sur toutes les versions de la Fiesta, à l'exception de la version S. Par exemple, pour un financement à l'achat de 18 249 $ au taux d'intérêt annuel de 2,99 % pendant 72 mois, le coût d'emprunt est de 1 708,52 $, pour une somme totale remboursable de 19 957,52 $.

Ford

Montez à bord.

L'homme ne serait pas seul dans l'Univers

Associated Press

WASHINGTON — Une poignée de découvertes récentes démontrent qu'il est de plus en plus probable que l'humain n'est pas la seule forme de vie de l'Univers.

Au cours des derniers jours, les scientifiques ont confié que l'Univers contiendrait trois fois plus d'étoiles qu'on ne le croyait jusqu'à présent. Un autre groupe de chercheurs a découvert que des bactéries peuvent se nourrir d'arsenic, démontrant que la vie peut exister même sous des conditions en apparence impossibles. Et plus tôt cette année, des scientifiques ont découvert une première planète potentiellement habitable.

«Les indices sont de plus en plus solides», a dit Carl Pilcher, de l'agence spatiale américaine, la NASA. «Je pense que ceux qui étudient ces données en viendront à la conclusion qu'il y a de la vie ailleurs.»

Une mise en garde s'impose toutefois : puisque ces informations sont relativement nouvelles, la communauté scientifique est encore à débattre de leur fiabilité.

Il faut aussi garder en tête que la recherche de vie extraterrestre commence au niveau microscopique avant de penser à plus. Les premiers signes de vie risquent donc de ressembler davantage à un biofilm qu'à un extraterrestre. La vie pourra évoluer à partir de ce point.

Les scientifiques sont à débattre de la fiabilité des nouvelles informations recueillies

L'existence de vie ailleurs dans l'Univers dépend de deux questions essentielles : combien d'endroits sont en mesure de supporter la vie? Et à quel point est-il difficile pour la vie de s'enraciner?

Les découvertes annoncées la semaine dernière ont multiplié le nombre d'habitats possibles et élargi la définition de la vie. Cela veut dire que les chances de découvrir une forme de vie extraterrestre sont meilleures que jamais, ont dit 10 scientifiques interrogés par l'Associated Press.

«Toutes ces preuves pointent en direction de l'existence de la vie dans l'espace, même si elles ne sont pas obligées de le faire», a dit Seth Shostak, astronome principal de l'institut californien SETI.

Les scientifiques qui recherchaient la vie extraterrestre étaient jadis considérés comme des marginaux. La situation a maintenant été renversée, a dit M. Shostak. Compte tenu des indices qui se multiplient, dit-il, il est de plus en plus difficile de croire que la Terre est la seule à héberger la vie.

PRUDENCE

L'astronome Donald Brownlee, de l'Université de Washington, demeure toutefois prudent. Il croit que la vie qui pourrait exister ailleurs risque d'être difficile à trouver — et d'être peu intéressante quand elle le sera, puisqu'il s'agira probablement de microbes qui ne peuvent être vus à grande distance. De plus, les forces géologiques et atmosphériques qui existent sur d'autres planètes pourraient aussi freiner l'évolution d'une forme de vie intelligente ou complexe, croit-il.

Si la vie doit être trouvée, Mars demeure la candidate la plus probable. La vie s'y cacherait probablement sous le sol, là où on trouve de l'eau, disent les astronomes.

D'autres candidates potentielles sont la lune Europa, en orbite autour de Jupiter, et les lunes Encélade et Titan, qui orbitent autour de Saturne.

«Les indices sont de plus en plus solides. Je pense que ceux qui étudient ces données en viendront à la conclusion qu'il y a de la vie ailleurs»

— Carl Pilcher, de l'agence spatiale américaine

3017750



3016546

Louis Laflamme
vêtements pour hommes

Soldes d'avant Noël
20% à 50%

Louis Laflamme inc.
1192, rue St-Jean, Québec
418 692-3774

Lundi-mardi-mercredi - jusqu'à 18h • Jeudi-vendredi - jusqu'à 19h
Samedi-dimanche - jusqu'à 17h

1830409



«À l'assaut, tant pis pour ceux

6395052



Judith Lachapelle
La Presse

Dans la rue, un cri de ralliement : «Grenadiers, à l'assaut, tant pis pour ceux qui meurent!» Émeutes, incendies et fusillades ont suivi l'annonce controversée des résultats du premier tour de l'élection présidentielle en Haïti. La communauté internationale, si elle lance un appel au calme, n'en est pas moins sceptique devant ces résultats.

Au bout du fil, Ginette Chérubin s'excuse avant d'aller baisser le son de la télévision, qui retransmet des images des émeutes à Port-au-Prince. Membre du Conseil électoral provisoire, elle est en colère. «Je sais que j'ai tellement été vigilante que cela ne devrait pas arriver. Je ne vois pas où on a trompé ma vigilance. Je me sens très mal à l'aise, c'est très inconfortable, plus que je ne pourrais l'exprimer.»

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, diffusés mardi soir, ont provoqué la fureur de la population. Si le score attribué à l'ex-première dame Mirlande Manigat (31 % des voix) correspond aux attentes, celui qu'aurait obtenu Jude Célestin, le dauphin du président sortant René Préval (22 %), est jugé incohérent. Lundi, lors de la divulgation des résultats partiels homologués par les observateurs étrangers, M. Célestin était troisième, loin derrière Michel Martelly.

Du coup, les partisans de Michel Martelly (21 %, 6000 voix de moins que Jude Célestin) ainsi que d'autres électeurs outrés ont craché leur fureur. Émeutes, incendies, fusillades ont éclaté dans les grandes villes du pays. Au moins quatre personnes ont été abattues par balle. La permanence du parti Inité et de son candidat, Jude Célestin, a été incendiée.

«Si Michel Martelly n'est pas président, on va mettre le pays à feu et à sang», a crié un manifestant, cité dans une dépêche de l'Agence France-Presse. Certains manifestants, armés de bâtons, chantaient, tapaient dans leurs mains et renversaient des poubelles sur leur passage.

RÉSULTATS NON DÉFINITIFS

En après-midi, Michel Martelly s'est adressé à ses partisans. «Peuple haïtien, depuis mardi soir, le CEP [Conseil électoral provisoire] a jeté le pays dans la crise avec ses résultats incorrects. Depuis, le pays s'est mis debout pour faire respecter le vote populaire», a-t-il déclaré en créole à la radio Signal FM.

«La communauté internationale, les observateurs nationaux et internationaux reconnaissent que ces résultats ne sont pas bons», a-t-il ajouté. Les États-

qui meurent!»

Unis se sont en effet dits «préoccupés» par les résultats «incohérents» de l'élection. Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a pris note du fait que ces «résultats ne sont pas définitifs» et demandé à tous les candidats d'épuiser tous les recours judiciaires.

La France a appelé au calme et demandé au Conseil électoral de traiter les recours «de manière rigoureuse et transparente». Le Canada a exhorté «tous les acteurs de la scène politique à remédier aux irrégularités, conformément à la loi électorale».

«Les résultats peuvent être contestés devant le contentieux électoral, comme le prévoit la loi, mais pas dans les manifestations de rue, ce n'est pas cela, la démocratie», a pour sa part dit le président René Préval.



Émeutes, incendies, fusillades ont éclaté dans les grandes villes du pays. — PHOTO AFP

DÉNONCER LES FRAUDES

Joint par *La Presse* alors qu'il se trouvait devant les bureaux du Conseil électoral provisoire, Panel Lindor a décrit une foule bruyante, des gens qui couraient dans tous les sens et qui lançaient des pierres aux policiers qui gardaient l'immeuble. «Les gens expriment leur ras-le-bol», a-t-il dit.

L'étudiant en philosophie n'a pas voté; il n'accorde sa confiance à aucun des candidats, tous responsables selon lui, à un moment ou à un autre de l'histoire récente d'Haïti, d'avoir trahi la confiance populaire. «Les gens oublient facilement. Il n'y a pas de travail de mémoire, on n'en parle pas.»

Ginette Chérubin, désignée comme représentante d'un groupe de femmes au Conseil électoral provisoire, a dénoncé pendant la campagne des irrégularités concernant les listes d'électeurs et de superviseurs.

Hier, elle a dit souhaiter que ses collègues témoins de fraudes aient le courage de les dénoncer. «Tout le monde doit s'investir pour éviter que ce pays ne perde sa souveraineté et ne plonge davantage dans l'abîme, et qu'on remette ce pays debout.»

D'après AFP

Le Canada pourrait ne pas reconnaître les résultats

Le Canada pourrait ne pas reconnaître le résultat des présidentielles en Haïti si le processus électoral continue d'être entaché d'irrégularités, a laissé entendre hier le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon.

«Ce que je peux vous dire, c'est que ça met sérieusement en question la reconnaissance si nous ne voyons pas un progrès, mais surtout le respect du processus électoral tel que nous l'avons vu et tel qu'il est institué», a déclaré M. Cannon. «Cela va placer le Canada dans une position très difficile quant à reconnaître le résultat de cette élection», a-t-il ajouté.

Jugeant que rien n'a été fait pour améliorer la situation quant aux irrégularités relevées, M. Cannon a demandé à l'ambassadeur canadien en Haïti d'intervenir auprès du président sortant, René Préval. L'ambassadeur a parlé hier matin à M. Préval pour soulever les inquiétudes du gouvernement canadien. «Nous voulons nous assurer que le gouvernement puisse faire la bonne chose, mais nous ne proposons pas au gouvernement du président Préval de poser tel ou tel geste», a prudemment avancé M. Cannon, qui a néanmoins enjoint le président de respecter le processus électoral et de remédier aux irrégularités pour la suite des choses.

La Presse Canadienne

1828710

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Soleil*.

IFRA INCQC 2010

Merci de votre confiance
leSoleil

3017508



solaire gratuite

MARCHAND GIGUÈRE

LE groupe d'optométristes et d'opticiens

marchandgiguere.com
23 succursales à Québec

Laurier Québec 418 653-6611
Édifice Delta 1 Sainte-Foy 418 651-0052

Dr René Marchand, Optométriste
Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur
Examen de la vue · Lunettes · Verres de contact

D'une valeur maximale de 650$
À l'achat d'une paire de lunettes complète* à prix régulier, parmi **TOUS** les modèles en magasin, obtenez gratuitement une paire de lunettes de soleil **haut de gamme de prescription* avec verres progressifs HD** d'une valeur maximale de 650$.

Les lunettes sont à titre indicatif seulement.

*Les deux paires de lunettes doivent contenir une prescription identique. Valeur maximale de 650$ pour des verres progressifs. Valeur maximale de 350$ pour des verres simple vision. Les extras dépassant ces valeurs ou non-inclus dans la promotion sont en suppléments. La première paire, à prix régulier, doit contenir un traitement antireflet et antiégratignure inox. (La solaire inclut un antireflet face interne, un antiégratignure face externe, 100% UV 400nm. Si verres progressifs, verres Envergure HD sélectionnés. Pour verres simple vision, teinte régulière incluse. Solaires gratuites parmi la sélection choisie). **Promotion valide jusqu'au 15 janvier 2011.**



AUCUN PAIEMENT
PENDANT 90 JOURS†

ÉVITEZ LA HAUSSE
DE TAXE DE JANVIER
ACHETEZ MAINTENANT

DERNIÈRE CHANCE POUR LES MODÈLES 2010

SUR LES ACCORD 2010 EN INVENTAIRE

RABAIS ALLANT JUSQU'À 6 000 $*
(500 $ DE RABAIS ADDITIONNEL INCLUS)





SUR LES CIVIC 2010 EN INVENTAIRE

RABAIS ALLANT JUSQU'À 4 000 $**
(500 $ DE RABAIS ADDITIONNEL INCLUS)

SUR LES FIT 2010 EN INVENTAIRE

RABAIS DE 2 500 $***



HONDA
VÉHICULES D'OCCASION
Certifiés
OUI, ON A FAIT LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA
HONDAQUEBEC.CA

†L'offre « aucun paiement pendant 90 jours » est applicable aux offres de financement à l'achat sur les nouveaux modèles 2010 et 2011 achetés et livrés avant le 31 décembre 2010. Offre disponible que par l'entremise de Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Les paiements mensuels sont suspendus pendant 90 jours, et le contrat est prolongé en conséquence. Les frais d'intérêt (si applicable) commencera à s'appliquer et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt (si applicables) ne s'appliquent pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, l'intérêt (si applicable) commencera à s'appliquer et l'acheteur remboursera le capital et l'intérêt (si applicable) mensuellement d'après les termes du contrat après 90 jours de la date du contrat. †† Sauf pour les modèles spécifiques mentionnés ci-dessous, le rabais en argent de 500 $ offert sur tous les nouveaux modèles de Civic, Accord et Crosstour 2010 et 2011 est appliqué au prix négocié, après les taxes. *Le rabais à l'achat de 6 000 $ (qui inclut le rabais additionnel du temps des fêtes de 500 $) est applicable avant taxes sur l'Accord berline EX-L V6 Navi 2010 neuve (modèle CP3F8AKNX) en réduction du prix à l'achat de 38 040 $, incluant transport et préparation de 1 395 $ et taxe sur climatiseur de 100 $. **Le rabais à l'achat de 4 000 $ (qui inclut le rabais additionnel du temps des fêtes de 500 $) est applicable avant taxes sur le coupé Civic Si manuel 2010 neuf (modèle FG2A5AJY) en réduction du prix à l'achat de 27 375 $, incluant transport et préparation de 1 395 $ et taxe sur climatiseur de 100 $. ***Le rabais à l'achat de 2 500 $ est applicable avant taxes sur le Fit Sport automatique 2010 neuf (modèle GE8H8AE) en réduction du prix à l'achat de 21 475 $, incluant transport et préparation de 1 395 $ et taxe sur climatiseur de 100 $. Les taxes et droits, assurances, immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

6418903



Le président américain, Barack Obama, a ratifié hier une loi qui permettra à des fermiers afro-américains et amérindiens d'être dédommagés pour la discrimination dont ils ont été victimes dans le passé. — PHOTO AFP

«Justice rendue» envers des minorités

Associated Press

WASHINGTON — Le président Barack Obama a signé, hier, une loi historique qui permettra aux fermiers amérindiens et afro-américains de toucher 4,6 milliards $ en guise de compensation pour des mauvais traitements que leur a infligés le gouvernement pendant des décennies.

Barack Obama avait promis, pendant sa campagne électorale, de tenter de résoudre les conflits concernant la discrimination exercée par le gouvernement à l'endroit des minorités.

La mesure paraphée hier permettra de résoudre deux recours collectifs déposés il y a belle lurette. Elle réglera du même coup quatre litiges qui perduraient dans les États de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et du Montana, où les Premières Nations revendiquaient leurs droits relativement à l'eau. Lors de la cérémonie de signature à la Maison-Blanche, le président a déclaré que le temps était enfin venu de bien faire.

L'une des membres de la tribu des Blackfeet de Browning, au Montana, qui est aussi l'une des principales demanderesses dans la cause des Amérindiens, a déclaré que le moment auquel elle venait d'assister était «à couper le souffle». Elouise Cobell a ajouté qu'elle n'avait jamais cru assister à cet événement de son vivant, ayant déposé sa poursuite il y a près de 15 ans.

«C'est une journée qui est très significative pour nos aînés, parce que cela signifie que justice leur a été rendue», s'est réjouie M^me^ Cobell. Aux États-Unis, au moins 300 000 membres des Premières Nations disent avoir été privés des redevances en matière de pétrole, de gaz, de terres agricoles et bois d'œuvre. Le tout était géré depuis 1887 par le ministère de l'Intérieur.

Les plaignants se partageront l'argent de ce règlement.

Mais même si Barack Obama a apposé sa signature, le règlement devra être discuté lors d'audiences devant les tribunaux. Une campagne médiatique visant à informer les bénéficiaires potentiels devra également être mise sur pied. Le premier chèque ne devrait donc pas arriver avant le mois d'août.

6422346

lavery

Droit. En affaires.

METTEZ LE CHAMPAGNE AU FRAIS

FUSIONS ET ACQUISITIONS

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE

VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats. ▸lavery.ca
Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ▸ AVOCATS MONTRÉAL QUÉBEC OTTAWA

3017936

Viens jouer dehors avec ton QUATTRO !

Audi Vorsprung durch Technik



Audi A4 QUATTRO 2011 2.0 TFSI

LOCATION À 469 $/mois + taxes
Taxe sur climatiseur, transport et préparation inclus.
16 000 km/année.
Prix de vente : 41620$. Option d'achat : 20430$.

4,9 % Taux de location jusqu'à 48 mois

2,9% Taux de financement jusqu'à 60 mois

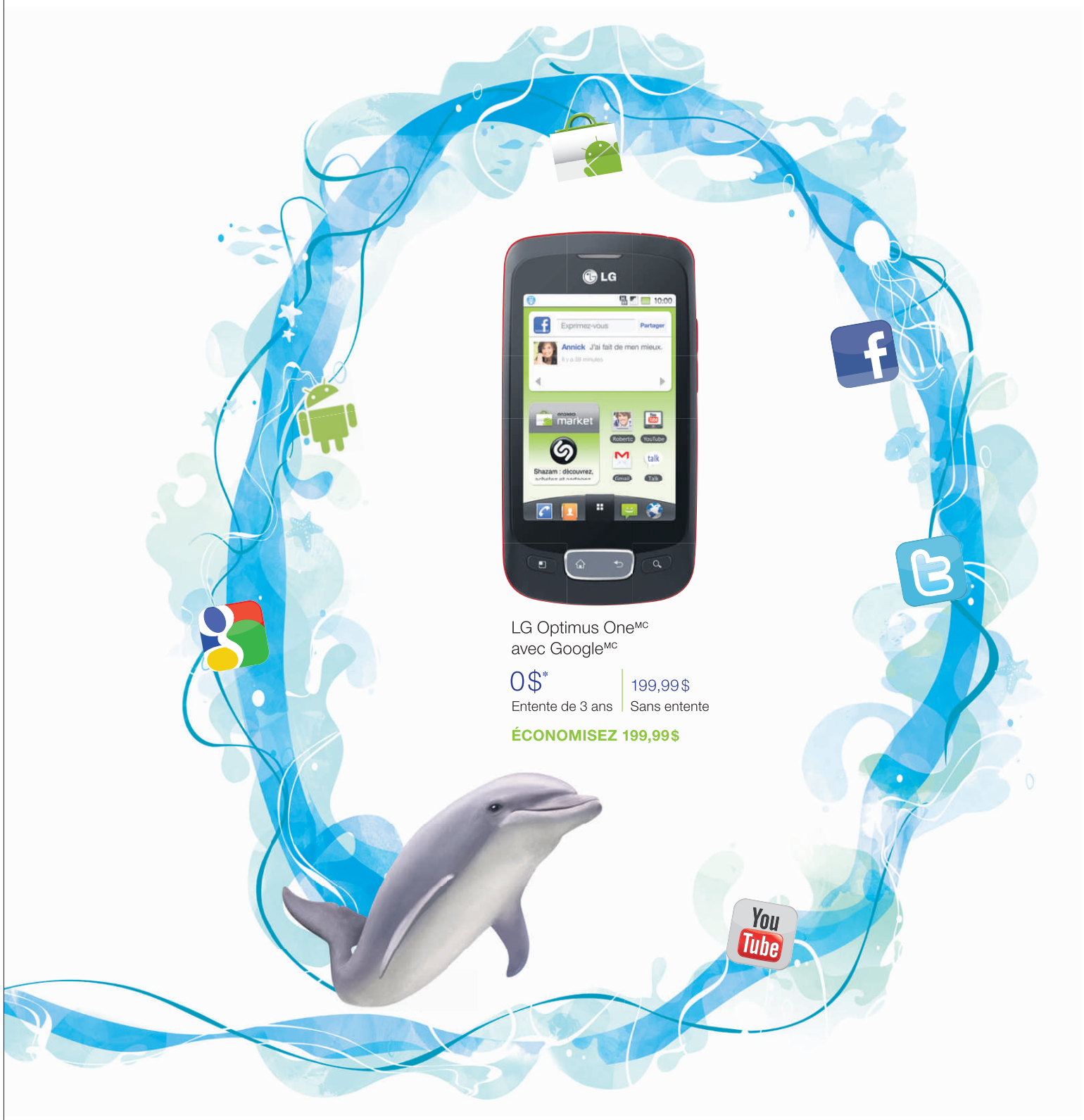
Audi Ste-Foy

2834, rue Einstein, Québec
418 659-2834
www.audiste-foy.com

Véhicule d'occasion **Audi certifié** disponibles ou passez votre commande! **www.audiste-foy.com**

©Audi Canada 2010. L'offre se termine le 31 décembre 2010 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Livraison avant le 31 décembre 2010. Commande du concessionnaire ou échange peut être nécessaire. Sélection de modèles selon disponibilité. Voyez votre concessionnaire Audi pour plus de détails. *Offres de financement et de location d'une durée limitée disponibles sur tous les modèles Audi A4 2011, nouveaux ou non enregistrés, offertes par Audi Finance sur approbation de crédit. Le PDSF de base de la Audi A4 2.0 TFSI quattro 2011 avec boîte manuelle à 6 vitesses est de 41 795 $ incluant prélivraison et transport (1995 $) et taxes sur climatiseur (100 $). Taxes, immatriculation, droits, assurances et autres options en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. †Si vous financez l'achat d'une Audi A4 2.0 TFSI quattro 2011 avec boîte manuelle à 6 vitesses de 41 795 $, incluant prélivraison et transport (1995$) à un taux de financement de 2,9% pour 60 mois, les paiements seraient de 756 $ par mois, taxes incluses. Acompte de 5000 $ ou échange équivalent dû à la signature. Montant financé : 42 176,96 $. Total des frais de crédit de : 3183,04 $. Obligation totale incluant les frais de crédit : 45 360 $. Taxes incluses, aucune valeur monétaire. Si vous louez une Audi A4 2.0 TSFI quattro 2011 avec boîte manuelle à 6 vitesses de 41 795 $ incluant prélivraison et transport (1995 $) à un taux de location de 4,9% pour 48 mois, les paiements seraient de 529,38 $ par mois, taxes incluses. Première mensualité de 529,38 $ et 530 $ de dépôt de sécurité. Montant total dû au début du bail : 6128,23 $ (acompte de 5000 $ ou échange équivalent), taxes incluses. Taxe sur climatiseur incluse, droit de pneus inclus, droits (incluant les frais d'inscription jusqu'à 46 $ au Registre des droits personnels et réels mobiliers) inclus, assurances et autres options en sus. Frais de 0,25 $/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Modèle européen montré : Audi A4 2.0 TFSI quattro 2011 avec équipements en option pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat. «Audi», «A4», «TFSI», «Vorsprung durch Technik» et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de Audi AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à www.audi.ca.

6387350



LG Optimus One^MC
avec Google^MC

0$* Entente de 3 ans | 199,99$ Sans entente

ÉCONOMISEZ 199,99$

Offrez-vous la mobilité rêvée.

Obtenez le LG Optimus One avec Google à 0$.
Ajoutez une option de données à partir de 10$.

telusmobilite.com

TELUS
le futur est simple^MD

Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails au telusmobilite.com

FUTURE SHOP BEST BUY Walmart ASTRAL

*Offre valable jusqu'au 31 décembre pour les clients (nouveaux ou qui renouvellent leur entente) qui signent une entente de service de 3 ans. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Android, Android Market, les logos Android et Android Market sont des marques de commerce de Google, Inc. Google, le logo Google, Google Maps, YouTube et Gmail sont des marques de commerce de Google Inc. Facebook est une marque déposée de Facebook, Inc. Twitter est une marque de commerce de Twitter, Inc. aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2010 TELUS.

BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

QUÉBEC

Place TELUS
300, rue Saint-Paul Ouest

Galeries de la Capitale

Place Fleur de Lys
552, boul. Wilfrid-Hamel, local C-33

Expert-Cell Télécom
5237, boul. Wilfrid-Hamel

Normand Nadeau Communication
617, boul. Wilfrid-Hamel

Alma

Centre Alma
705, av. du Pont Nord

Baie-Comeau

MD Communication
Centre régional Manicouagan
600, boul. Laflèche

Beauport

D2 Technologie Inc.
Promenades Beauport
3333, rue du Carrefour, porte 1

Bonaventure

Dumoulin Électronique
120, av. de Louisbourg

Charlesbourg

Normand Nadeau Communication
Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa

Chicoutimi

Place du Royaume
1401, boul. Talbot

Orizon Mobile
1265, rue Bersimis

Donnacona

Électronique Émond
325, rue de l'Église

Gaspé

Erso Informatique Inc.
Place Jacques-Cartier
167, rue de la Reine, local 2

Lévis

Kiosque Normand Nadeau
Galeries Chagnon
1200, boul. Alphonse-Desjardins

Orizon Mobile
Mégacentre Rive-Sud
655, rue de la Concorde, local C-15

Montmagny

Picard Électronique
40, boul. Taché Ouest

Stéréo Plus L. Chabot Inc.
4, boul. Taché Ouest

Rimouski

Kiosque Fortier Solutions Sans Fil
Carrefour Rimouski
419, boul. Jessop

Fortier Solutions Sans Fil
192, rue Saint-Germain Est
418-723-3232

Fortier Solutions Sans Fil
458, boul. Saint-Germain Ouest

Rivière-du-Loup

Kiosque Fortier Solutions Sans Fil
Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault

Électronique Mercier
162, rue Fraser

Saint-Anselme

Daniel Paré
593, route Bégin

Sainte-Foy

Place Sainte-Foy

Laurier Québec

Normand Nadeau Communication
Plaza Laval
2750, ch. Sainte-Foy

Sainte-Marie de Beauce

Kiosque Normand Nadeau
Les Galeries de la Chaudière
1116, boul. Vachon Nord

Normand Nadeau Communication
500, boul. Vachon Nord

Saint-Georges de Beauce

Kiosque Normand Nadeau
Carrefour Saint-Georges
8585, boul. Lacroix

Saint-Siméon

Dumoulin Électronique
119, boul. Perron Est

Saint-Tite

D.H. Électronique
500, rue Notre-Dame

Sept-Îles

MD Communication
Place de Ville
770, boul. Laure

lemonde



Une proche d'un détenu à la prison de San Miguel, à Santiago au Chili, est réconfortée par une gardienne de prison après qu'elle eut appris que ce détenu figurait sur la liste des morts. — PHOTO AFP

Une prison flambe au Chili

L'incendie criminel fait au moins 81 morts et 14 blessés

Agence France-Presse

SANTIAGO — Au moins 81 détenus ont péri et 14 ont été grièvement blessés, dans la nuit de mardi à hier, au cours d'un incendie provoqué par une rixe dans une prison surpeuplée et mal surveillée de Santiago, signe d'un système carcéral sous pression.

Des matelas incendiés au cours d'une bagarre ont «propagé le feu en moins de trois minutes», selon un détenu indemne.

Le parquet a confirmé le caractère criminel de l'incendie. «Des éléments ont été trouvés qui attestent du caractère intentionnel de l'origine du feu», a déclaré à la presse le procureur Alejandro Pena, chargé de l'enquête.

La catastrophe dans la prison San Miguel, accueillant environ 1900 personnes, soit 1000 de plus que sa capacité, est «sans doute la plus grave de l'histoire carcérale du Chili», selon le ministre de la Santé, Jaime Manalich.

Aux abords de la prison, des centaines de proches de détenus se sont rassemblés tôt hier, jour férié au Chili, et donc de visites. Certains en larmes, d'autres criant leur colère, ils tentaient en vain d'obtenir des nouvelles.

DÉSESPÉRÉS

«Nous sommes plus de 600 ici, à ne pas savoir où sont nos enfants!», criait, désespéré, le père d'un détenu.

Un important contingent de police a très tôt été déployé et a évacué des familles qui grimpaient sur des voitures stationnées, criaient par-dessus les murs de la prison, tentant d'échanger des informations avec les détenus.

Selon le ministre de la Santé, le bilan pourrait être plus élevé, le «pronostic vital étant engagé» pour plusieurs grands brûlés.

Outre les détenus, trois policiers et un pompier ont été blessés. Plus de 200 prisonniers ont pu être évacués de l'aile incendiée. Selon le directeur de la police pénitentiaire, «tout a commencé par une bagarre entre détenus» dans la Torre 5, l'une des cinq sections de la prison.

La Torre 5, a-t-on, dit, accueillait en général des détenus considérés peu dangereux, nombre d'entre eux sous le coup d'une première condamnation.

L'incendie a été maîtrisé en moins de trois heures, seules quelques volutes de fumée restant visibles aux fenêtres du quatrième étage. Le feu a ravagé les troisième et quatrième étages de cette section. «C'est une tragédie immense et douloureuse [..] dont nous devons tirer les leçons. Nous ne pouvons continuer à avoir un système carcéral inhumain», a dit le président Sebastian Pinera.

Les ripostes des alliés de WikiLeaks

Agence France-Presse et Associated Press

LONDRES — Les partisans de Julian Assange se mobilisaient hier dans l'espoir d'obtenir la libération du fondateur de WikiLeaks, emprisonné mardi à Londres, tandis que le site poursuivait sans mollir la diffusion de documents diplomatiques américains.

Les supporteurs ont reçu un soutien de poids en la personne de l'avocat Geoffrey Robertson, qui a accepté de représenter le fondateur de WikiLeaks. Il a notamment défendu Salman Rushdie, écrivain cible d'une fatwa des autorités religieuses iraniennes.

Une autre contre-attaque semble également en œuvre. Quelques heures après l'arrestation d'Assange en vertu d'un mandat d'arrêt pour viol et agression sexuelle en Suède, le site Internet du parquet suédois a été victime d'une cyberattaque. Hier, c'était au tour du site Internet et des courriels de l'avocat des deux Suédoises à l'origine de la plainte pour «viol et agression sexuelle».

LES MASTERCARD ET AUTRES

Et des pirates informatiques s'en sont pris aux sites du suisse Postfinance et de l'américain MasterCard en représailles à la fermeture des moyens de paiement de WikiLeaks. «La première guerre informatique a maintenant débuté. Le champ de bataille est WikiLeaks», ont indiqué ces pirates.

MasterCard est la dernière d'une série de compagnies Internet basées aux États-Unis — dont Visa, Amazon.com, PayPal et Every DNS — qui ont coupé les liens avec WikiLeaks sous la pression de Washington.

WikiLeaks transmettait hier un câble de l'ambassade des États-Unis à Moscou censé montrer les liens de ces sociétés avec le département d'État américain.

Le fondateur de WikiLeaks — qui clame son innocence — a passé une deuxième nuit dans une prison londonienne, après s'être vu refuser par la justice britannique sa demande de libération conditionnelle. Il sera en prison jusqu'au 14 décembre, date d'une nouvelle audience lors de laquelle ses avocats renouvelleront leur demande de libération.

L'AUSTRALIE DÉFEND ASSANGE

Plus que jamais mobilisés, les partisans du fondateur de WikiLeaks crient à la «machination», estimant qu'Assange paie le prix de la divulgation par son site de milliers de documents secrets américains, qui ont provoqué un véritable séisme diplomatique.

Les partisans d'Assange craignent avant tout que la Suède ou Londres ne finissent par le remettre aux États-Unis, où il fait figure d'ennemi public numéro un.

Le ministre australien des Affaires étrangères, Kevin Rudd, a quant à lui estimé que «le fond du problème, c'est la protection par les É.-U. de leurs propres communications diplomatiques» et non l'existence du site WikiLeaks.

Malgré l'incarcération d'Assange, sa petite équipe de collaborateurs à WikiLeaks, qui se dit forte aussi de quelque «800 volontaires», est bien déterminée à ne pas lâcher prise, promettant que «tout ça va continuer comme jamais».

Des pourparlers en crise au Proche-Orient

Agence France-Presse

JÉRUSALEM — De hauts responsables israéliens et palestiniens se rendent à Washington pour tenter de sauver les négociations de paix en pleine crise après l'échec des efforts américains pour obtenir un gel de la colonisation en Cisjordanie occupée. Le président palestinien, Mahmoud Abbas, qui réclame un tel moratoire avant de reprendre les pourparlers directs, a parlé hier de «crise difficile», alors qu'un comité ministériel arabe se réunit en fin de semaine au Caire pour décider de la marche à suivre.

Signe de la gravité de la crise, l'un des principaux négociateurs palestiniens, Saëb Erakat, doit partir à Washington pour rencontrer la secrétaire d'État Hillary Clinton «dans les 48 heures», selon un responsable.

Le ministre israélien de la Défense, Éhoud Barak, s'y rendait aussi de son côté pour s'entretenir avec «de hauts responsables de l'administration et de la défense américaines», a fait savoir son cabinet. En outre, l'émissaire américain pour le Proche-Orient George Mitchell sera reçu par M. Abbas lundi en Cisjordanie, selon les Palestiniens.

L'annonce mardi par les États-Unis d'un revirement de leur position sur la colonisation a enfoncé le processus de paix dans la crise.

Washington a dit qu'il abandonnait l'exigence d'un gel de la colonisation pour tenter désormais de parvenir à la paix, en se concentrant sur les «problèmes centraux» du conflit israélo-palestinien.

Et même si les États-Unis ont ensuite rappelé leur hostilité à la poursuite de la colonisation et dit espérer toujours parvenir avant l'été 2011 à un accord de paix, les Palestiniens ont manifesté leur colère, alors qu'Israël jubilait...

Iraniens pour la bombe atomique

Agence France-Presse

NATIONS UNIES — De nombreux Iraniens sont inquiets des sanctions internationales qui frappent leur pays, mais ils sont largement favorables à ce que Téhéran se dote de l'arme atomique, révèle un sondage réalisé par un institut américain et publié hier.

Le sondage, effectué par Charney Research pour le compte de l'Institut international pour la paix (IIP), un centre de réflexion basé à New York, a été réalisé par téléphone fin août et début septembre depuis Istanbul.

Quelque 47 % des Iraniens interrogés jugent que les sanctions imposées à l'Iran par les Nations unies et par certains pays ont des conséquences importantes.

Mais 71 % des Iraniens veulent que leur pays possède l'arme nucléaire. Seuls 21 % y sont opposés. Ces chiffres, a indiqué le chercheur Craig Charney, sont à comparer avec les résultats d'un sondage similaire effectué en 2007. À l'époque, 52 % des sondés se disaient pour l'arme atomique et 42 % contre.

Une quatrième série de sanctions a été adoptée par le Conseil de sécurité en juin cette année. L'Iran refuse d'arrêter son programme d'enrichissement de l'uranium et Téhéran nie vouloir fabriquer la bombe atomique, ce dont les Occidentaux l'accusent.

Le sondage montre encore que le nombre d'Iraniens favorables aux États-Unis est tombé de 34 % en 2008 à 8 % aujourd'hui. De plus, 68 % des sondés pensent que s'il y avait une attaque dirigée contre l'Iran, elle viendrait des États-Unis.

Pourtant, 75 % des sondés souhaitent des liens plus étroits avec l'Occident.

Le sondage montre un large soutien populaire au président Mahmoud Ahmadinejad.

Quelque 60 % des personnes interrogées ont dit avoir voté pour lui lors du scrutin de juin 2009, un chiffre proche des résultats officiels donnés par le gouvernement iranien.

Le vice-président de l'IIP, Warren Hoge, a dit que le sondage avait été demandé pour un forum organisé aux Émirats arabes unis début novembre et auquel ont participé 21 ministres des Affaires étrangères du Moyen-Orient, d'Europe et d'Asie.



PARIS ET LA FRANCE SOUS LA NEIGE

Pagaille dans les transports en Île-de-France. Aucun bus ne circulait hier soir à Paris, les vols étaient retardés à Roissy et à Orly, et les TGV roulaient moins vite que d'habitude à cause de la neige et du verglas qui engourdissaient une partie du nord de la France. En Île-de-France, le Centre national d'information routière (CNIR) prévenait en soirée que l'ensemble du réseau routier était très fortement perturbé par les intempéries. — TEXTE ET PHOTO AP

Mission réussie pour la capsule privée *Dragon*

Agence France-Presse

WASHINGTON — La société américaine SpaceX a procédé hier au premier lancement dans l'espace d'une capsule privée, qui a fait deux tours de la Terre en orbite avant d'amerrir dans le Pacifique, avec en ligne de mire la fourniture de services de transport spatial à la NASA.

«La capsule *Dragon* de SpaceX a amerri avec succès dans l'océan. La mission est une réussite!», s'est félicitée la NASA sur le site de microblogues Twitter.

SpaceX a indiqué de son côté que celle-ci s'était «posée en douceur» à 15h04, heure de Québec, soit moins de quatre heures après le lancement de la fusée *SpaceX Falcon 9* qui transportait la capsule.

À terme, la capsule, inhabitée pour le moment mais conçue pour accueillir sept personnes et du matériel, pourrait être utilisée pour ravitailler les astronautes à bord de la Station spatiale internationale (SSI).

SpaceX doit procéder à deux autres lancements de démonstration avec *Falcon* 9. Ces trois vols visent à démontrer les capacités du lanceur et de la capsule.

1831474

À propos de...

texte publicitaire

LE DORTOIR ET LA CUISINE DES LUTINS AU MUSÉE DE LA CIVILISATION

Le Musée de la civilisation poursuit la tradition en offrant une programmation remplie d'activités où spectacles, expositions et ateliers se succèdent pour le grand plaisir de tous! La vedette du temps des fêtes au Musée, depuis maintenant 3 ans, est sans contredit Le Dortoir des lutins - si bien que ces joyeux lurons ont accueilli plusieurs milliers d'enfants et de parents depuis qu'ils y ont élu domicile! L'activité, gratuite, permet aux familles de prolonger la féerie de Noël par la magie de ces personnages uniques. Le musée accueille d'autres grandes personnalités: le 26 décembre, le spectacle gratuit La Diva MalBouffa, interprété par Natalie Choquette, et du 27 au 30 décembre, voyez 40 danseurs s'élancer sur scène dans le spectacle musical Blizzard, l'étoile des neiges. Le Musée de la civilisation offre des activités et des spectacles tout le mois de décembre; les lutins seront de passage du 26 décembre au 2 janvier. Pour voir la programmation complète, visitez le www.mcq.org.

Crédit photo: Amélie Breton



Trois joyeux lutins

9E ÉDITION DU BRUNCH FAMILIAL DE L'IUCPQ 45 500 RAISONS DE CÉLÉBRER LA SANTÉ

Présentée par Desjardins, la 9e édition du brunch familial annuel de la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec a été tenue le dimanche 7 novembre au Château Bonne Entente. Cette activité-bénéfice a accueilli près de 260 convives et 45 500 $ ont été amassés au profit de la Fondation. Sous la présidence d'honneur de M. Richard Fortier, président et chef de l'exploitation chez Desjardins Sécurité financière, ce brunch a permis aux participants d'entendre une courte conférence de M. Angelo Tremblay, éminent chercheur en obésité et métabolisme à l'IUCPQ. Les participants ont pu faire évaluer leurs facteurs de risque de maladies cardiovasculaires dans la zone de dépistage par des kinésiologues du Pavillon de prévention des maladies cardiaques (PPMC). Les enfants n'ont pas été en reste puisque clown, maquilleuse et conteur étaient aux rendez-vous pour les divertir. Pour de plus amples renseignements sur l'IUCPQ, visitez le www.fondation-iucpq.org.



De gauche à droite, Dr François Maltais, pneumologue à l'IUCPQ et maître de cérémonie de l'événement; M. Christian Lessard, président du conseil d'administration de la Fondation et M. Richard Fortier, président et chef de l'exploitation de Desjardins Sécurité financière.

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** | Éditeur adjoint **RAYMOND TARDIF** | Directeur de l'éditorial **PIERRE-PAUL NOREAU** | Directeur de l'information **MARTIN PELCHAT**

Ententes historiques

Élisabeth Fleury

efleury@lesoleil.com



C'est un véritable tour de force qui a été réalisé par le gouvernement du Québec, la CSQ et la CSN avec la signature des toutes premières conventions collectives des responsables de service de garde en milieu familial (RSG). Tour de force dans la mesure où il fallait créer de toutes pièces des contrats de travail prévoyant des ajustements tant sur le plan salarial qu'en matière de protections sociales pour des… travailleuses autonomes.

Tout était à faire, donc, et, à première vue, on ne peut que se réjouir de l'issue des négociations. Le gouvernement semble enfin reconnaître l'importance du travail des 15 000 RSG du réseau, dont les services de garde, faut-il le rappeler, représentent pas moins de 43 % des places à 7 $.

En vertu des nouveaux contrats de travail, les RSG verront leur subvention gouvernementale quotidienne de 19 $ par enfant être augmentée à 27,43 $ à l'échéance de leur convention collective, le 30 novembre 2013. En incluant la somme de 7 $ payée par les parents, leur tarif quotidien s'établira à 34,43 $ par enfant.

L'augmentation de la subvention gouvernementale permettra aux RSG d'avoir des congés payés et d'accéder à un régime d'assurances collectives. Les ententes prévoient également le versement d'une somme dans un fonds destiné à la formation ainsi que d'une prime que les RSG devront elles-mêmes investir dans un régime de retraite.

Les RSG ont donc obtenu des conditions équivalentes à celles de salariées tout en conservant leur statut de travailleuses autonomes, qui leur donne droit à des dépenses déductibles d'impôts telles que la nourriture et l'achat de jouets éducatifs.

Si ces ententes historiques méritent d'être saluées, plusieurs questions demeurent, notamment quant à l'offre de services des RSG, à leurs obligations et à leurs relations avec les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, de qui elles relèvent. Les RSG auront-elles la même liberté d'action qu'elles avaient avant d'être *conventionnées*?

À ce jour, par exemple, les RSG ont toujours eu la liberté de choisir leur clientèle. Certaines préfèrent les fillettes parce qu'elles les jugent moins turbulentes que les garçons. D'autres choisissent les enfants en fonction de la profession et de l'horaire de travail de leurs parents.

Québec reconnaît enfin le travail des RSG en milieu familial

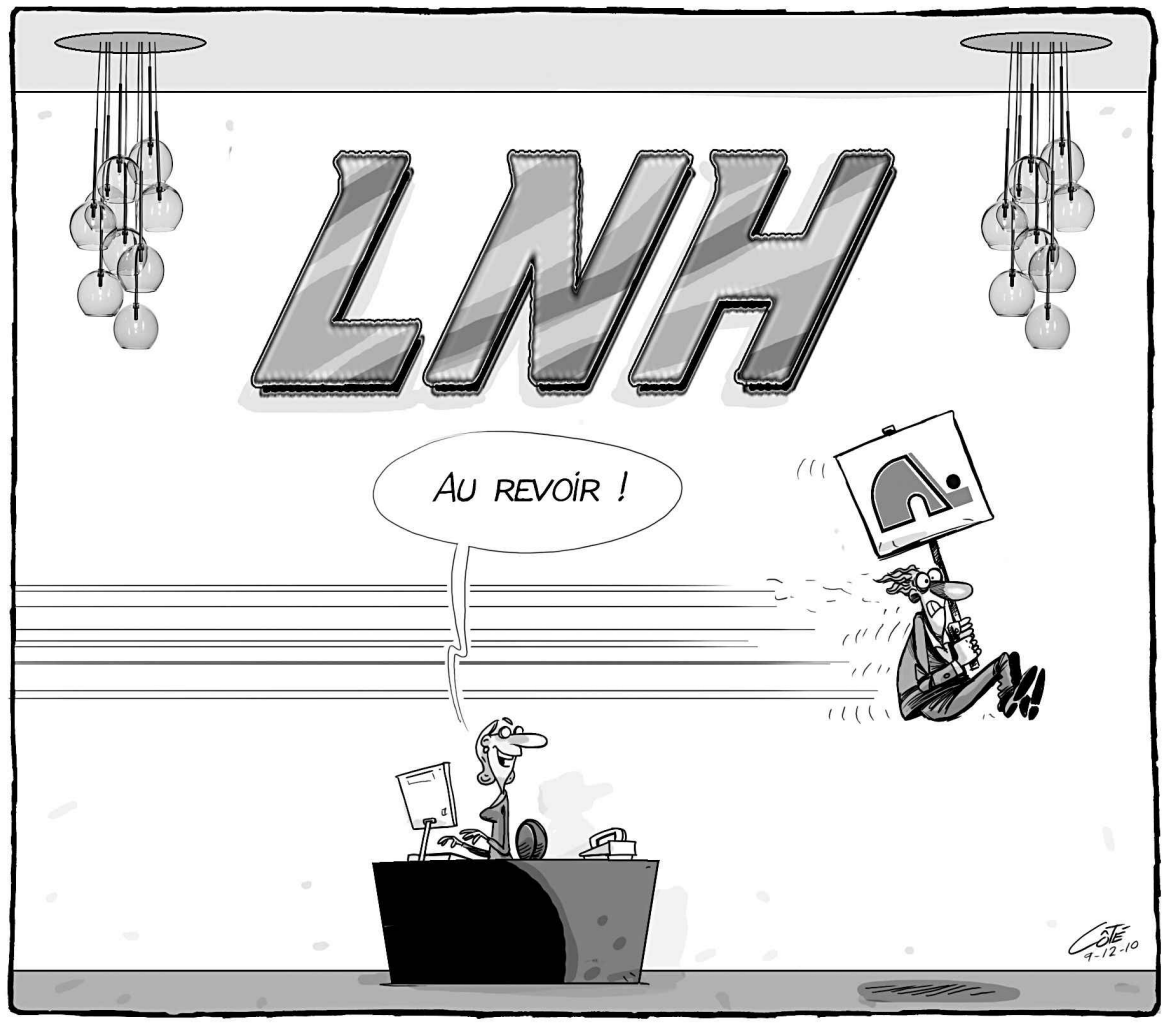
Considérant que les services de garde des RSG sont subventionnés et que les parents doivent pouvoir y avoir accès sur des bases équitables, peut-on tolérer que ces travailleuses exercent une certaine forme de discrimination dans le choix de leur clientèle? Dans le même ordre d'idées, le gouvernement ne devrait-il pas obliger toutes les RSG à utiliser les listes d'attente régionales?

La garde en milieu familial est moins coûteuse pour le gouvernement que la garde en installation. Ce n'est pas pour rien que ce mode a été développé aussi rapidement au cours des dernières années et qu'il représente désormais près de la moitié des places à contribution réduite du réseau. Dans ce contexte, le gouvernement savait qu'il avait tout intérêt à régler. Lui reste maintenant à s'assurer que la prestation de services de ces nouvelles «salariées autonomes» s'arrime aux besoins des parents.

Commentaire

InSPORTable

C'est insupportable de voir tant de sport à Radio-Canada. RC doit réviser sa politique : de plus en plus de sport à sa télévision, de plus en plus de nouvelles sportives.
«Parce que les gens en veulent plus», répondra RC, ce qui est faux. Il y a tant d'excellentes émissions à présenter et à voir à la télé de RC. De grâce, RC, diminuez notre martyre du divertissement et augmentez notre plaisir d'apprendre, de regarder pour voir. Entretemps, il y a heureusement TV5.
Yvon Bureau
Québec



MON CLIN D'ŒIL | **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Pourquoi TVA achète un hélicoptère? Suffit de mettre un reporter sur la table de *Rencontres paranormales*.

CARREFOUR DES LECTEURS

Le loup solitaire, c'est lui

Drôle de définition d'un loup solitaire que celle de M. Labeaume à propos du conseiller Jean Guilbault : «C'est un gars qui a été apiculteur, agent immobilier, il est habitué de travailler seul.» Pourquoi est-il allé chercher quelqu'un comme cela pour son équipe? En fait, le loup solitaire, c'est bien M. Labeaume lui-même, celui qui ne tolère aucune opinion différente de la sienne. Il me rappelle un certain Jean Drapeau, qui a, lui aussi, entraîné sa population dans une histoire catastrophiquement coûteuse de stade. Et à l'époque, tout le monde le trouvait extraordinaire. Il dépeignait aussi ceux qui s'opposaient à lui comme des loups solitaires. On connaît la suite...
Jean-Guy Harvey
Rivière-du-Loup

Insolents et mal élevés

Un chroniqueur du *Soleil* a qualifié Guy A. Lepage et Dany Turcotte de *baveux* à la suite de leur comportement à l'endroit du premier ministre Jean Charest, dimanche, à leur émission *Tout le monde en parle*. Difficile de dire mieux et plus juste. Quels petits grossiers personnages.
Quant à Louis Morissette et à sa compagne, Véronique Cloutier, ils ont du front tout le tour de la tête pour s'adresser au premier ministre de cette façon. Avec tout ce qu'ils peuvent trouver dans leurs propres placards, ils devraient observer une certaine gêne. Un peu de civilité, grands dieux!
Robert Berthiaume
Québec

Le visage pâle à la langue fourchue

En réaction au texte «Sincérité immorale» de Jean-Yves Dubé

M. Dubé déclare immorale et idiote la divulgation sur WikiLeaks des «échanges confidentiels» entre diplomates. Il se déclare aussi chercheur en éthique. Or, l'éthique est l'art de diriger sa conduite selon la morale. Considère-t-il donc que mentir et être hypocrite est moral et éthique? Mais n'est-il pas plus idiot celui qui croit que tous sont dupes de ces mensonges, fussent-ils dictés par les intérêts d'une nation?
Tout le monde sait, ou devrait savoir, que les larges sourires des politiciens et des diplomates contemporains sont seulement exécutés pour duper les gens mal informés ou les faibles d'esprit. Mais, comme jadis les Indiens d'Amérique, tous parmi ceux qui sont le moindrement informés savent, aujourd'hui, que «certains visages pâles ont la langue fourchue»! Le menteur ne ment d'abord qu'à lui-même et seul celui qui craint la vérité cherche à la cacher. Si M. Dubé cherche encore l'éthique, c'est qu'il ne l'a pas trouvée.
Marc Beaudet
Donnacona

Merci, mesdames!

Le climat politique au Québec s'est détérioré au fil des mois avec toutes ces révélations de scandales et de pots-de-vin qui ont touché les élus municipaux, provinciaux et fédéraux. Malgré cette sombre constatation, il existe une situation qui mérite d'être soulignée, car elle est porteuse d'espoir. Avez-vous remarqué que le nom d'aucune femme ne se retrouve éclaboussé dans cette vague d'accusations? Il ne s'agit pas là d'une coïncidence. Loin de là. Le Québec doit espérer que plus de femmes décideront de faire de la politique, à quelque niveau que ce soit. Et la province ne s'en portera que mieux.
Michel Alloucherie, *Québec*

PORTNEUF

Les aînés prennent les choses en main

Johanne Martin
Collaboration spéciale



PONT-ROUGE — Pour connaître les besoins des aînés, orchestrer leur participation dans le développement régional et leur donner une voix, Portneuf prend les grands moyens. Après la tenue d'un premier colloque qui a attiré quelque 150 citoyens de 50 ans et plus autour des défis liés au vieillissement de la population, une table de concertation à l'échelle de la MRC est en voie d'être créée.

«Ce sera une table des aînés et non une table pour les aînés», précise d'entrée de jeu Michel Fleury, l'un des organisateurs du rassemblement qui avait pour thème De la parole aux gestes. «C'est pourquoi nous voulions que les principaux intéressés puissent d'abord s'exprimer au sujet de leurs besoins et de la façon dont ils veulent et peuvent participer à l'essor de la communauté.»

À l'occasion du colloque, six ateliers (les services de maintien à domicile, les initiatives municipales pour les aînés, les impacts du vieillissement de la population, la maltraitance à l'égard des aînés, la mobilisation des nouveaux retraités et le retour en emploi des retraités) regroupés autour de trois thèmes — la santé, la participation citoyenne et le marché du travail — étaient proposés aux participants.

«La table qui sera formée aura éventuellement et notamment pour mandats d'encourager les aînés à s'engager socialement, de favoriser les échanges entre les organisations qui les réunissent déjà, de même que de promouvoir et de soutenir la cohésion des actions», indique pour sa part un autre membre du comité organisateur de l'événement, Alain Blanchette.



Les membres du comité organisateur du colloque De la parole aux gestes : Claire Fleury, Louise Roy, Doris Julien, Denys Lépine, Michel Fleury, Guylaine Tanguay, Alain Blanchette et Nicole Vézina — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE MARTIN

DIFFUSER L'INFORMATION

Sans dédoubler les structures existantes, le comité souhaite par ailleurs que la table de concertation relève le défi de la diffusion de l'information relative aux aînés dans Portneuf et qu'elle devienne «un porte-parole commun». Une représentation portneuvoise à la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale fait également partie des vœux émis par les organisateurs.

Au terme du colloque, plusieurs des participants ont manifesté leur intérêt à prendre part aux travaux, ce qui a bien entendu réjoui le comité provisoire. Celui-ci a profité de l'occasion pour rappeler que les plans d'action adoptés par les municipalités portneuvoises dans le cadre de leur politique familiale ou en adhérant à la démarche «amie des aînés» du ministère de la Famille et des Aînés seront mis à profit lors des discussions que tiendra la table.

Dans Portneuf, 6 des 18 municipalités compteront une majorité de citoyens âgés de plus de 50 ans en 2011 et d'ici quatre ans, les trois quarts des villes et des villages se retrouveront dans cette situation.

> **«Ce sera une table des aînés et non une table pour les aînés»**
>
> **— Michel Fleury, l'un des organisateurs du colloque De la parole aux gestes**

6417773

lotoquebec.com

NOS GAGNANTS



ROGER FLEURY, LAURENTIDES
GAGNANT À VIE

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-12-08

La Poule aux Œufs d'OR — 1 25 000 $: 899103 — 2 50 000 $: 155938 — 3 100 000 $: 440778 (décomposables)
La Poule aux Œufs d'OR Plus
Numéros «Télé» : 504389 495730 331069 (non décomposables) — Numéro boni : 02

Lotto 6/49 : 01 06 07 08 22 46 — 17 compl.
Québec 49 : 07 08 19 33 38 46 — 27 compl.

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

La Quotidienne : 3 898 ; 4 3719
Banco — Lots bonis du 2 au 10 décembre 2010 : 01 02 05 09 10 16 18 21 30 33 36 40 44 45 46 47 51 54 55 57
Triplex : 01 03 26 36 40
Astro : Jour 30 - Mois JUILLET - Année 32 - Signe LION
Extra : 3908572

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Célébration 2011 — 1 Honda CR-Z hybride * : 580E289 (non décomposable)
*Ce lot est échangeable contre un chèque de 32 000 $.

1 lot de « 1 000 $ + tirage TÉLÉ » * : 268N638 (non décomposable)
* Pour participer au tirage télé, le lot doit être réclamé au plus tard le 7 janvier 2011, avant la fermeture des bureaux.

Une Honda CR-Z hybride par jour, du 1er au 31 décembre 2010.

Un bilan à l'encre rouge pour New Richmond

Gilles Gagné
Collaboration spéciale



NEW RICHMOND — La perte des revenus découlant de la fermeture de la cartonnerie Smurfit-Stone et un programme québécois d'aide aux villes mono-industrielles moins généreux que prévu créent un trou de 2,7 millions $ en cinq ans dans les finances de la Ville de New Richmond.

Afin de protéger la qualité des services aux citoyens et de poursuivre l'élan de diversification économique de la ville, l'administration municipale choisit d'étaler ces 2,7 millions $ sur 20 ans au moyen d'un règlement d'emprunt.

Des hausses répétées de la taxe foncière de 3 % de 2011 à 2015 permettront aussi à la Ville de maintenir des services municipaux répondant aux attentes des citoyens, assure Nicole Appleby, mairesse de New Richmond.

«Ou bien on ferme des pans de services ou bien on amortit les charges sur 20 ans pour maintenir le dynamisme. On a choisi de répartir le fardeau. [...] Cette décision a été prise après consultation des organismes», dit-elle.

En présentant le sommaire des résultats de sa ville, mardi, elle a mis en lumière l'effet du manque à gagner découlant du départ de Smurfit-Stone, même s'il date de 2005. La firme a continué de payer ses taxes jusqu'en 2008, mais le montant était moindre que les 1,3 million $ des bonnes années.

> **2,7 millions $**
>
> **Manque à gagner découlant de la fermeture de l'usine Smurfit-Stone et d'une baisse de subvention**

Ainsi, la Ville de New Richmond déclare un déficit de 1 123 036 $ pour 2009. La somme est atténuée par un remboursement de 593 604 $ de Québec, venant du programme de soutien aux communautés ayant perdu leur industrie. Le vrai déficit de 529 432 $ est surtout attribuable à la baisse soudaine des taxes rattachées à ce qui reste de l'usine.

«Québec nous oblige à emprunter le montant d'aide qu'il nous verse et de l'inclure à notre bilan, même s'il nous rembourse le capital et les intérêts», signale Mme Appleby. En plus, New Richmond s'attendait à recevoir 1 478 950 $ de Québec en lien avec la cartonnerie, mais ce sera plutôt 890 400 $.

La dette de New Richmond a augmenté de 5,34 millions $ à 6,36 millions $ de 2008 à 2009, une situation découlant surtout de sa part dans les travaux de réfection du boulevard Perron, 22 millions $ injectés d'ici 2012. La dette devrait grimper à 7,12 millions $ à la fin de 2010 pour atteindre un sommet de 10,3 millions$ à la fin de 2013.

«Elle recommencera à baisser en 2013 et devrait être à 9,7 millions $ en 2015 [...] Pour le budget, on renverse la vapeur en 2014», note Nicole Appleby.

Elle assure que les déficits du centre de ski Pin rouge, 390 000 $ pour les deux dernières saisons et du motel industriel, 70 000 $ en 2009, sont assumés par les organismes qui les gèrent et non par la Ville.

Les mises en chantier privées ont totalisé 9 millions $ en 2010. Nicole Appleby est confiante de voir les investissements prévus en 2011, dont les 205 millions $ du parc éolien Venterre et les 15 millions $ injectés pour la ligne de transport d'électricité, continuer d'alimenter l'économie de sa ville.

Sur le Web
lesoleil.cyberpresse.ca

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
Les plus récentes nouvelles dans le monde économique :
cyberpresse.ca/le-soleil/affaires

LA BOURSE
Les résultats de la Bourse de Toronto, et certaines devises :
cyberpresse.ca/le-soleil/affaires

affaires

TORONTO	13 152,00	- 98,67
TSX 60	750,73	- 5,60
NASDAQ	2609,16	+ 10,67
NEW YORK	11 372,48	+ 13,32
LE DOLLAR	+ 0,06	98,93 ¢US

Choc financier pour Véhicules Nemo

260 accusations et 3,2 millions $ réclamés par l'AMF



C'est avec Machinerie Lico, de Saint-Georges de Beauce, que Véhicules Nemo a sous-traité la fabrication sous licence des véhicules à être livrés au Canada. Ci-dessous, le Nemo Must HD2

Louis Tanguay
ltanguay@lesoleil.com



Les amendes réclamées par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à la compagnie Véhicules Nemo de Laval et à trois de ses dirigeants, en lien avec des placements illégaux, s'élèvent à plus de 3,2 millions $.

Au total, 260 chefs d'accusation ont été déposés contre le fabricant de petits camions électriques et ses officiers Jacques Rancourt, Guylain Pelletier et Michel Noreau.

Intimé dans le plus grand nombre de poursuites pénales (104), Jacques Rancourt, l'ex-pdg de l'entreprise, se voit réclamé des amendes qui totalisent plus de 1,5 million $.

L'AMF lui reproche d'avoir procédé à des placements illégaux et d'avoir illégalement exercé la profession de courtier en valeurs à 49 occasions.

De plus, à quatre reprises, il aurait mentionné à des investisseurs que le titre de Véhicules Nemo serait coté à la Bourse et il aurait contrevenu à un engagement souscrit auprès de l'AMF.

La société elle-même fait face à 109 chefs d'accusation pour lesquels les amendes réclamées dépassent 1,1 million $.

L'AMF entend réclamer des amendes totalisant 530 000 $ contre l'actuel président Guylain Pelletier, visé par 35 chefs d'accusation. L'administrateur Michel Noreau fait face à 12 accusations pour des interventions auprès des investisseurs, et les amendes réclamées contre lui atteignent 64 000 $.

Le porte-parole de l'AMF, Sylvain Théberge, a expliqué que les intimés s'étaient pourtant engagés à ne plus transgresser les règles, à la suite d'un constat en 2008.

L'AMF reproche à Jacques Rancourt, l'ex-pdg de l'entreprise, d'avoir procédé à des placements illégaux

De plus, en juin dernier, l'AMF a obtenu un blocage des actifs de Nemo pour en empêcher la vente à une minuscule compagnie enregistrée aux États-Unis.

Tout est «gelé», constate M. Théberge, et la compagnie est «plutôt moribonde depuis un certain temps», à cause de ses difficultés financières.

Les intimés auraient l'intention de plaider non coupable, a affirmé M. Rancourt, dans un entretien téléphonique. «On trouve ça aberrant», dit-il.

Le blocage des actifs en juin dernier a eu pour effet de freiner les commandes, confirme le porte-parole de la compagnie.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

C'est avec un fabricant d'outillage de Saint-Georges de Beauce, Machinerie Lico, que Véhicules Nemo a sous-traité la fabrication sous licence des véhicules à être livrés au Canada.

Des confirmations de commandes sont attendues d'une vingtaine de clients (principalement des municipalités) qui deviendront en mesure d'exercer leur choix quand les budgets municipaux auront été adoptés, explique M. Rancourt.

Les véhicules mis en service jusqu'à maintenant l'ont été pour la plupart à Montréal et dans sa périphérie. À Québec, deux fourgons de livraison ont été acquis pour les services de l'Assemblée nationale et de la Coopérative universitaire Zone, selon M. Rancourt.

Deux autres, dit-il, ont été vendus à la Ville de Rimouski et à l'administration du parc Forillon.

Une présentation du produit avait été proposée à la Ville de Québec en 2009 mais, à la suite d'un appel d'offres, l'administration avait préféré le produit d'un compétiteur de Nemo, a expliqué le porte-parole Jacques Perron.

3007997



CUIRS ET SUÈDES
CHALEUR ET TOUT CONFORT
VASTE SÉLECTION À PARTIR DE 199,98$
MAGASINEZ EN LIGNE C'EST FACILE
ERNEST.CA
DU COMPLET AU DENIM PARTOUT AU QUÉBEC 1 888 858-5258

La passion de la performance

Le service à la clientèle est notre passion. La compétence professionnelle est notre force. Nous sommes fiers de nos 419 candidats venant de nos 57 bureaux au Canada qui ont réussi l'Évaluation finale uniforme (EFU) de la profession de CA.

Médaille d'or

Vicky Wai-Kay Au
Kimberly Hartlin

Tableau d'honneur

Joseph Gilbert DeCamillis
Derek Laurence Jason Deutsch
Laura Di Paolo
Shing-Chun Kwan
Zi Qi Li
Lyndsay Elizabeth Mick
Jonathan Kevin Chi-Hing Sue
Catherine Wong

Nos lauréats de l'EFU

Colombie-Britannique

Bryan Albano
Jayden Bourgard
Curtis Budgell
Emily Chan
Sibil Chan
Susie Chang
Ratika Chaudhary
Queenie Chou
Alina Ding
Sandra Ferenz
Bonnie Fung
Sherry Fung
Kim Fussell
Joshua Grubner
Kristal Hamakawa
Nick Hamill
Erika Hirabayashi
Nicholas Ho
Edward Holmes
Irena Jesovnik
Nicole Kelemen
Daisy Kong
Andrew Lee
Joanne Lee
Christopher Lim
Winnie Lin
Danny Liu
Michael Lloyd
Nancy Ly
Christy Martin
Jonathan Morrison
Rachid Nayel
James Orr
Aaron Shuto
Stefanie So
Jimmy Sum
Adrienne Taylor
Megan Terrill
Sarah Walsh
Andrew Williams

Alberta

Lindsay Bilkoski
Stephen Bosko
Jarrett Campbell
Cindy Cheng
Pringle Chong
Meenu Chugh
Jenny Chung
Brendan Fowler
Chris Gill
Jonathan Herman
Zeinab Ibrahim
Aziz Kapasi
Marina Korin
Jennifer Kraljak
Michael Kwan
Jannel Lafond
Jordan Lee
Tara Long
Quan Ly
Ceanda Mah
Celine Marks
Megan May
Kelsey Miller
Scott Monson
Ricardos Moussallem
Lauren Notenboom
Tony Pagnucco
Michal Polepil
Charles Raglon
Analee Roman
Nick Rose
Natalie Snook
Owen Strychun
Wayne Trieu
Jason Ulmer
Carol Van Overloop
Kristin Vekeman
Tamina Walji
Kristen Walper
Cherry Wang
Nicole Catherine Whyte
Amanda Wright
Veronica Young

Saskatchewan

Jasmin Brown
Michael Bryanton
Reilley Dutchak
Amanda Emmons
Daniel Fradette
Annette Gentil-Perret
Vicky Giesbrecht
Darren Lewis
Kaurie May
Keegan McShane
Gabe Ng
Shawn Seidler
Sheleen Summach
Jennifer Urscheler
Ryan Yano

Manitoba

Michael Challes
Kelley Cieszynski
Jon Dueck
Joey Enright
Nicole Graham
Suzanne Holatko
Serena Husarik
Matthieu Lazarow
Stephen Maharaj
Celine Marks
Steve Marr
Erin Moder
Carla Watts

Ontario

Jennifer Agro
Narbe Alexandrian
Nadia Alif
Katrina Alton
Bryce Anger
Tamar Arje
Jagneet Singh Arora
Brent Arsenault
Tajinder Banwait
Matthew Barracosa
Shanshan Bian
Laura Birnie
Brad Blowes
Kristen Bourke
Denis Bourque
Farshid Buhariwalla
Amy Yuen-Mei Chan
Kwun Yiu Chan
Lok Chun Chan
Lorraine Tania Lok-Yan Chan
Spencer Chan
Wing Lam Celine Chan
Shradha Chaudhari
Linda Chi Chew
Ahmad Chit
Karen Lisha Colaco
Justin Cote
Yang Dai
Chhavi Devgun
Carla Antoinette Di Pietro
Alexandra Dietrich
Ivayla Dingilova
Ryan Diotte
Brendan Duivenvoorden
Sanela Dzaferi
David Edwards
Sharmin Elahi
Daniel Eskin
Jamie Sue Evans
Jonathan Evan Farlinger
Tonia Ferrante
Scott Robert Finkel
Sabina Fjodorova
Kelly Elizabeth Fleming
Paul Foreman
Samara Megan Freitas
Joel David Friedman
Tabish Gill
Flore Jacqueline Madeleine Gimello
Andrew Edward Joseph Glazar
Andrew Ronald Peter Golobic
Neetu Gosain
Elizabeth Gottesman
Joshua Grant
Sarah Constance Grant
Sean Grant-Young
Mark Robert Greenberg

Deloitte.
Samson Bélair/Deloitte & Touche

6409928

Akhil Gupta
Tony Ha
Laura Han
Sachit Harish
Reece Edward Hiland
Ryan Hilton
Paul Holden
Alexander Taylor Howieson
David Yiu Tak Huang
Evan Huang
Matthew Ichim
Curtis Paul Irwin
Arvin Jain
Adam Terry Jerusalim
Kyle William Jones
Sana Kazani
Adam Keller
Sara Jessie Kendall
Hajira Ali Khan
Lisa Ngoc Kim
Michelle Kinsella
Alice Mei-Yee Ko
Elian Koganov
Igor Kostioutchenko
Oliver Kremeris
Robert Kubar
Pierre-Charles La Haye
Jackie Lam
Catalina Laset
Jenna Nichole Lasky
Nancy Lau
Richard Stephen Le Page
Brandon Lee
Caitlin Flanna Lee
Soyoung Christine Lee
Dominic Legault
Warren Lee Leung
Kaisi Li
Navdeep Kaur Litt
Eric Lubertino
Edward James Cirillo Lucarelli
James Ma
Kayla Christine Macfarlane
Craig Ronald MacIntyre
Francheska Maio
Robin Mandel
John Alexander Manteuffel
Marie-Eve Marcotte
Zachary Alexander Matijczyk
Amy Mazza
Bradly Jason McIlroy
Simon McLennan
Brett Julius Meinzinger
Sharon Mendonca
Megan Frances Shirley Mitchell
Ryan Tariq Mohamed
Edson Montero
Michael David Cyril Moxley
Christine Mary Munroe
Daniel Edward Tarshis Neil
Anand Ajit Nimkar
Azim Panju
Adam Richard Paul
Dennis Pentsa
Suzi Mariana Perko
Zoia Petrossian
Mikhail Petrov
Greg Rapien
Maria Davidica Isidora Recio
Shabrina Reza
Max Risen
Jennifer Ritchie
Mateusz Rosol
Rob Ruffilli
Monique Rose Sami
Ajay Sandhu
Ryan Sanger
Emma Sarkisyan
Brittany Schooley
Leora Selesnick
Saad Shaikh
Raj Shanghavi
Alya Sharov
Nicolas Wen Shea
Mohamed Sheibani
Milenko Sikljovan
Dinaish Singh
Melissa Nirmala Singh
Onkar Ricky Singh
Paul Stefan Smachylo
Gaurav Sobti
Nicole St. Pierre
Mike Stangolis
Rosemary (Chanmi Lee) Steffler
Rosemary Jean Strilec
Amanda Hoi Lum Suen
Darren Sutherland
Erica Elizabeth Swan
Kristina Petrova Tachkova
Hau Yin (Alice) Tam
Gary Jonathan Taube
Betty Tien
Stacey Toews
Ryan Douglas Townsend
Isabelle Tremblay
Lucas Shing Yip Tse
Christopher Kevin Tynan
Simon Matthew Utkala
Vasiliy Vorob'ev
Aamer Waheed
John Roger Walls
Cecilia Xi Wang
Rachel Warnock
Chris Watt Bickley
Caitlin Perry Weldon
Alastair Renaud Wong
Michael Adam Yarmolinsky
Johnson Yiu
Chia-Ling Yu
Sandra Victoria Zurbau

Québec

David Adam
Caroline Ahmarani
Emmanuel André-Morin
Nicholas Antonatos
Frédéric Assal
Évelyne Auger
Farinaz Bahmani
Michael Baril
Mathieu Beaudoin
Chloé Bégin
Mathieu Bélanger
Joanie Bérard
Mathieu Berthiaume
Olivier Boucher
Jadys Bourdelais
Clément Bourgogne
Léa Brassard-Dion
Marc-Antoine Brière
Evelyne Bruneau
Marcel Chow
Julie Cloutier
Thalie Côté
Mélanie Dallaire
Véronique Dépelteau
Romain Derenne
Guillaume Desnoyers
Jonathan Devine
Céline Dextradeur
Tiziana Di Zazzo
Caroline Dion
Maxime Dubeau-Marcoux
Marie-Pier Duchesne
Sébastien Dufresne
Marc-Olivier Duhamel
Marilyne Dumas
Nicolas Dupont
Jean-Sébastien Flageole
André Fortin
Alexandre Fradet
Amélie Gauvin-Boisvert
Francis Gélinas
Stephanie Gentile
Thomas Gosselin
Simon Grondin
Danny Guarnieri
Maxime Guillemette
Dominique Harvey
Karim Hasnaoui
Mariève Héroux
Jennifer Hopper
Nancy Ibrahim
Irène Iracanye
Priyanka Kumar
Dominique Labbé
Raphaël Labbé
Sandra Labbé
Nathalie Lacasse
Krystel Lajeunesse
Bruno Lajeunesse-Pagé
Krystel Lapointe
P. Véronique Laporte
Caroline Leblanc
Guillaume Lebourdais
Philippe Leclerc
Alexandre Léonard
Geneviève Lucas
Elizabeth Lund
François Lussier
Louis-Philippe Lussier
Joanie Maheux
Catherine Maillé
Marie-Michèle Maltais
Michael Marianer
Yannick Martel
Catherine Martin
Maxime Mathieu
Emanuela Narcisi
Richard Nathaniel
Stephanie Ng Thow Hing
Érika Noël
Amélie Paquette
Martin Picard
Réginald Pierre-Louis
Ève-Marie Plante Lajoie
Marie-Pier Poirier
Marie Pier Pothier
Therese Regenstreif
Anouk Richard
Jean-Philippe Riou
Claude-Frédéric Robert
Anne-Sophie Roy
Audrey Roy
Marie-Eve Saumure
Christina Shereck
Maxime Simard
Matthew S. Smith
Tim St-Pierre
Maria Tavone
Francis Théroux
Véronique Thibault
Marie-France Thibodeau
Talia Kristin Topikian
Phong Tran-Ho
Martine Vachon-Raymond
Jieyun Ying

Nouveau-Brunswick

Michel Landry
Christy Foster

Nouvelle-Écosse

Sara Ballantyne
Katrina Blackmore
Kimberley Campbell
Brittany Coughran
Kyle Dunn
Travis MacRae
Jillian Newton
Nicole Poole
Marc Power
Meagan Sanford
Eric Sullivan

Terre-Neuve

Samantha Attwood
MaryBeth Handrigan
Maria Quigley

www.deloitte.ca

© Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.

Le Québec, champion de l'effort fiscal au pays

Rudy Le Cours
La Presse

MONTRÉAL — De toutes les provinces canadiennes, on sait que c'est au Québec que l'effort fiscal consenti tant par les particuliers que par les sociétés est le plus élevé. Ce qu'on sait moins, c'est que l'effort supplante la moyenne canadienne, quel que soit le type d'imposition ou de taxe retenu.

«Il faut avoir ces chiffres à l'esprit pour bien saisir que le défi budgétaire actuel ne peut pas se résoudre facilement par le recours accru à la taxation», lit-on dans *Fiscalité comparée : une utilisation prédominante des assiettes fiscales au Québec*, une étude cosignée par Luc Godbout, Diana Darilus et Suzie St-Cerny, de la chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke, que *La Presse* a obtenue avant sa mise en ligne. Pour leurs travaux, les chercheurs ont pris les données de 2007, les plus récentes de Statistique Canada, qui collige toutes les variables fiscales fédérales et provinciales. Ils ont ensuite mesuré les recettes des principales formes d'imposition (elles couvrent en moyenne 90 % des rentrées). Ils ont ensuite bâti un indice de l'effort fiscal où 100 équivaut à l'effort fiscal moyen des provinces. Première conclusion qui ne surprend guère, l'effort fiscal global du Québec mesuré en proportion de son produit intérieur brut (PIB) équivalait à 117,2 en 2007. L'Île-du-Prince-Édouard suit à 110,8, tandis que l'Ontario et la Nouvelle-Écosse sont les deux seules autres provinces au-dessus de 100.

Les auteurs sont allés plus loin en comparant le fardeau fiscal du Québec à l'effort moyen des neuf autres provinces. «On remarque même un agrandissement de l'écart depuis la fin des années 90», notent-ils. L'écart par rapport aux autres provinces s'élevait à 22,4 % en 2007.

Les auteurs mesurent aussi l'effort fiscal par variable : pour les particuliers, les impôts sur le revenu, les taxes à la consommation, les impôts fonciers, les cotisations sociales à la charge des salariés et des travailleurs indépendants ; pour les sociétés, les impôts sur les bénéfices, les taxes sur le capital, les taxes sur la masse salariale et les cotisations sociales à la charge des employeurs. (La portion de l'impôt fédéral sur le revenu est incluse pour tenir compte de l'abattement dont seuls jouissent les contribuables québécois.)

Quelle que soit la variable retenue, l'effort québécois est plus élevé que celui de la moyenne des autres provinces. Il est même le plus grand de tous en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu des particuliers. Même si d'autres provinces dépassaient le Québec pour les taxes à la consommation, les cotisations fiscales ou les impôts fonciers, la plus grande ponction sur le revenu suffit à classer le Québec bon premier au chapitre de l'effort fiscal touchant les particuliers. Pour chaque tranche d'impôts de 100 $ payés ailleurs au Canada, les Québécois en payent 114 $, estiment les auteurs.

LES ENTREPRISES

Au chapitre de l'effort fiscal exigé des entreprises, le Québec arrive aussi au premier rang avec un score indiciel de 130,9, très loin devant l'Ontario (107,3), seule autre province au-dessus de 100. En 2007, le Québec était, il faut le rappeler, le champion de la taxe sur le capital, la forme d'imposition jugée la plus contreproductive, de l'avis même du ministère des Finances. Cet impôt sera aboli dès l'an prochain. «En contrepartie, Québec a porté en 2008 de 8,9 % à 11,9 % le taux d'imposition sur les bénéfices», rappelle en entrevue M. Godbout.

Depuis 2007, bien des changements sont apparus à la fiscalité des provinces. Il y a ainsi eu au Québec une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers les plus aisés et une harmonisation de la taxe de vente en Ontario et en Colombie-Britannique.

CONSTAT GÉNÉRAL

Le constat général ne change pas, pas plus que les auteurs ne remettent en question le bien-fondé des services obtenus en échange d'une ponction fiscale plus grande. «Devant la rigidité des besoins financiers du gouvernement du Québec et considérant son plan de retour à l'équilibre budgétaire qui planifie notamment d'augmenter le taux de la TVQ de 7,5 % à 9,5 % en plus d'instaurer une nouvelle contribution santé, l'utilisation accrue de chacune des assiettes fiscales demandera qu'on porte une attention particulière à l'évolution des indices d'efforts fiscaux interprovinciaux, simple question de compétitivité fiscale», concluent cependant les auteurs de l'étude.

Hausse du dividende à la Laurentienne

MONTRÉAL — Après avoir enregistré des profits records pour la troisième année consécutive, la Banque Laurentienne a augmenté son dividende et promis de faire encore mieux pendant l'exercice qui vient de commencer. Au cours de l'année financière qui a pris fin le 31 octobre, le bénéfice net de l'institution montréalaise a atteint 122,9 millions $ (4,63 $ par action), en hausse de 9 % par rapport aux 113,1 millions $ (4,23 $ par action) dégagés l'an dernier. Les revenus ont totalisé 737,4 millions $, en croissance de 11 %. Au quatrième trimestre, les profits nets se sont élevés à 32,5 millions $ (1,24 $ par action), en baisse de 15 % par rapport aux 38,2 millions $ (1,47 $ par action) engrangés pendant la même période de l'an dernier, alors que la Banque avait inscrit un gain exceptionnel de 11,5 millions $ lié à une cession d'activités remontant à 2005. Les revenus se sont chiffrés à 190,1 millions $, en hausse de 6 %.

Sans surprise, l'institution a annoncé une hausse de 3 ¢, ou 8,3 %, de son dividende trimestriel, qui atteindra désormais 39 ¢. L'an dernier, la Laurentienne avait été la seule grande banque canadienne à hausser le paiement versé à ses actionnaires. ***La Presse Canadienne***

3017491



DESJARDINS, FIER PARTENAIRE DE L'ÉCOLE D'ENTREPRENEURSHIP DE BEAUCE

« L'École d'Entrepreneurship de Beauce me permet de jouer dans la cour des grands et d'élargir mon réseau de contacts afin de propulser mon entreprise vers de plus hauts sommets »

Claude Poulin
Président iClic Inc. et EnBeauce.com
et Entrepreneur-athlète à l'École
d'Entrepreneurship de Beauce

ÉCOLE D'ENTREPRENEURSHIP DE BEAUCE

eebeauce.com

Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

AMIANTE

Le Canada accusé d'«hypocrisie»

Michel Corbeil
mcorbeil@lesoleil.com



La prestigieuse revue britannique *The Lancet* accuse le Canada d'«hypocrisie» en autorisant l'exportation d'amiante tout en bannissant à toutes fins utiles son utilisation au pays.

Au moment où le gouvernement québécois examine la possibilité de garantir un prêt de 58 millions $ pour relancer la mine Jeffrey, à Asbestos, une nouvelle voix s'élève pour condamner le soutien que l'État pourrait apporter à l'industrie de l'amiante.

Dans un article mis en ligne dans Internet, hier, le directeur des relations avec les médias du magazine médical scientifique, Tony Kirby, affirme que les liens entre ce minerai et le cancer et les maladies du poumon ont «été établis au-delà de tout doute».

Selon lui, chaque année, 107 000 personnes meurent de l'exposition à l'amiante, notamment de mésothéliome, une forme de cancer provoqué spécifiquement par le minerai. Dans un échange de courriels, le rédacteur soutient que toutes les formes d'amiante sont cancérigènes, contrairement aux promoteurs de l'industrie qui avancent que l'amiante chrysotile est beaucoup moins dangereux.

107 000 personnes meurent de l'exposition à l'amiante chaque année

M. Kirby signale que le Canada se comporte comme les autres nations industrialisées avec une campagne pour retirer l'amiante de tous les bâtiments qui lui appartiennent. Il relève que le Canada est un exportateur de chrysotile, le quatrième vendeur en importance après la Russie, le Kazakhstan et le Brésil.

Selon l'auteur, l'industrie québécoise était en train de s'éteindre jusqu'à ce qu'un «consortium indien, conduit par le financier Baljit Chadha, établi à Montréal», mette de l'avant le projet d'aménager une mine souterraine pour le gisement Jeffrey.

L'article fait écho aux protestations de plusieurs opposants à l'industrie de l'amiante. Les militants de cette cause sont «atterrés par le refus des gouvernements du Canada et du Québec de ne pas accepter les recommandations des organisations médicales et de santé publique» comme la Société canadienne du cancer et l'Association canadienne médicale. Toutes deux réclament de mettre fin à «la pratique horrible» d'exporter vers des pays en voie de développement un produit qui peut provoquer la mort, signe M. Kirby.

Il mentionne que la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, a refusé d'accorder une entrevue. Son collègue Christian Paradis (Ressources naturelles) s'est chargé de rappeler que la position d'Ottawa est inchangée : l'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile est possible.

Une porte-parole du Québec a fourni la même réponse. Elle a ajouté que, si la garantie de prêt est accordée, une des conditions sera de s'assurer que l'emploi du minerai se fait selon les mêmes règles de sécurité qu'au Canada.



Pour le ministre Christian Paradis, la position d'Ottawa demeure inchangée. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

TRANSCONTINENTAL SE SURPASSE ET RÉCOMPENSE SES ACTIONNAIRES

MONTRÉAL — L'imprimeur et éditeur Transcontinental (TSX : TCL.A) a déclaré hier un bénéfice net de 44,5 millions $, ou 55 ¢ par action, pour son quatrième trimestre. L'an dernier à pareille date, la société avait fait état d'un profit de 43,1 millions $, ou 53 ¢ par action.

Les revenus de Transcontinental pour la période de trois mois terminée le 31 octobre sont demeurés à peu près stables à 570 millions $.

Pour l'exercice, l'entreprise montréalaise a déclaré un bénéfice net attribuable aux actions ordinaires de 166 millions $. L'an dernier, la société avait déclaré une perte de 82,3 millions $.

Ses revenus pour l'année financière ont totalisé 2,10 milliards $. Il s'agit d'une légère baisse par rapport aux 2,17 milliards $ engrangés en 2009. Cette diminution découle en partie de fermetures d'usine et de la vente de publications. La société a toutefois bénéficié de nouveaux contrats d'impression et de la reprise des ventes publicitaires dans ses journaux et ses magazines.

Dans un communiqué, Transcontinental a indiqué qu'elle venait d'enregistrer les meilleurs résultats d'exploitation de son histoire.

La société a décidé de récompenser ses actionnaires en annonçant une augmentation de 22 % de son dividende trimestriel qui passe à 11 ¢ par action. ***La Presse Canadienne***

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

2033127

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

Le 6 décembre 2010, le conseil de la Ville de Québec a adopté le Règlement modifiant le *Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec* (R.V.Q. 1324) relativement à l'ajout d'objectifs et de critères à l'égard de l'écoquartier La Cité Verte et à d'autres dispositions, R.V.Q. 1717, tel que modifié.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

AVIS PUBLIC

Le 15 novembre 2010, le conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le Règlement modifiant le *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux* (R.R.V.Q. chapitre E-2) relativement à l'ajout de nouvelles catégories d'infrastructures ou d'équipements dans les zones 16006Ra, 16007Ha, 16019Hc, 16030Hc, 16037Hc, 16048Hc, 16049Hc, 16050Hc, 16051Hc et 16052Hc et à diverses dispositions, R.V.Q. 1669;
- le Règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme* relativement à l'assujettissement de certaines catégories de travaux dans les bassins versants des rivières Saint-Charles et Montmorency à l'approbation de plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale, R.V.Q. 1740, tel que modifié.

Au terme de la période de quinze (15) jours prévue par l'article 264.0.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de ces règlements. Lesdits règlements sont réputés conformes et ils entrent en vigueur le 6 décembre 2010.

Le 6 décembre 2010, le conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le Règlement modifiant le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* (R.V.Q. 990) relativement à la densité administrative autorisée au nord-est de l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et du boulevard Louis-XIV dans l'Arrondissement de Charlesbourg, R.V.Q. 1737. Ce règlement modifie le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* afin qu'une norme de densité de 8 000 mètres carrés relativement à l'affectation « Administration et service » soit applicable à l'immeuble sis au 8000, boulevard Henri-Bourassa ainsi qu'à quelques lots situés en bordure du boulevard Henri-Bourassa, soit tout le secteur compris au nord-est de l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et du boulevard Louis XIV, de ce dernier jusqu'au Carrefour Charlesbourg;
- le Règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme* relativement au stationnement, aux enseignes et à d'autres dispositions, R.V.Q. 1739. Ce règlement modifie le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* (R.V.Q. 1400) afin de modifier plusieurs normes relatives au stationnement et aux enseignes et d'autres dispositions diverses.

  Plus précisément, il apporte un ajustement à la définition de « lot d'angle » afin d'y indiquer la méthode de calcul de l'angle d'un lot dont le coin est tronqué.

  Il prévoit en outre une profondeur de marge latérale d'au moins 1,5 mètre du côté de la mitoyenneté lors d'un agrandissement en cour arrière qui n'est pas réalisé dans le prolongement du mur mitoyen.

  Ce règlement augmente aussi à un maximum de 0,3 mètre la dimension d'un résidu de brique ou de béton déferraillé qui peut être utilisé comme matériau de remblai.

  D'autre part, il introduit la possibilité d'inscrire une mention à la grille de spécifications pour permettre l'aménagement, sur un autre lot, d'une aire de stationnement accessoire à un usage et situé à moins de 150 mètres du lot où l'usage desservi est exercé, malgré qu'aucun bâtiment principal ne soit implanté sur le lot. De même, aux fins d'autoriser l'aménagement d'une case de stationnement, d'une allée d'accès ou d'une allée de circulation sur un autre lot que celui où l'usage desservi est exercé, ce règlement exige le dépôt d'une copie d'un acte authentique conférant un droit réel à un tel usage, d'une durée d'au moins 100 ans.

  Ce règlement vient également préciser que les distances de dégagement par rapport à une ligne avant de lot et une ligne latérale de lot que doit respecter une aire de stationnement desservant un bâtiment de quatre logements ou plus ne s'appliquent pas lorsque cette aire de stationnement comporte deux cases de stationnement ou moins.

  De plus, la largeur maximale d'un accès à une rue est fixée à sept mètres à l'égard d'un bâtiment isolé d'au plus trois logements.

  Quant à l'aménagement d'une aire de stationnement en cour avant d'un bâtiment isolé d'au plus trois logements ou d'un bâtiment jumelé ou en rangée d'au plus deux logements, sa largeur peut excéder sept mètres sur une partie de cette aire de stationnement située à au plus quatre mètres de la façade du bâtiment et uniquement pour permettre l'accès à une case de stationnement aménagée en cour latérale. De surcroît, ce règlement permet l'aménagement d'une aire de stationnement devant la façade secondaire d'un bâtiment isolé de trois logements lorsque ce dernier est implanté à une distance d'au moins six mètres d'une ligne avant de lot.

  En outre, il est dorénavant possible d'installer deux structures d'enseignes conjointes sur un lot d'angle ou un lot transversal, pourvu que ces structures soient installées dans deux cours avant différentes. Il est aussi permis, en vertu du présent règlement, d'installer une enseigne annonçant la construction d'un bâtiment, et ce, même si aucun permis de construction n'est encore délivré, sous réserve de l'enlever si aucun permis n'est délivré au plus tard six mois après la délivrance du certificat d'autorisation permettant son installation. Par conséquent, ce règlement assujettit l'installation, la modification, la réparation ou la démolition d'une telle enseigne à la délivrance d'un certificat d'autorisation.

  Par ailleurs, la zone 51102Fa est ajoutée à la liste des parties de territoire soumises à l'application de normes particulières pour la délivrance d'un permis de construction lorsque la rue en bordure de laquelle la construction d'un bâtiment principal est projetée n'est pas desservie par les services d'aqueduc et d'égout.

  Finalement, il harmonise entre eux les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin d'y intégrer les mêmes modifications que celles apportées au *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme*.
- le Règlement modifiant le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* (R.V.Q. 990) relativement aux affectations et densités applicables aux terrains attenants au boulevard Wilfrid-Hamel, entre les rues Elzéar et Gilbert, dans l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, R.V.Q. 1741. Ce règlement modifie le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* relativement aux affectations et densités applicables aux terrains attenants au boulevard Wilfrid-Hamel, entre les rues Elzéar et Gilbert, dans l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

  Ce règlement modifie le plan des grandes affectations du sol, principalement afin d'agrandir une aire mixte et une aire résidentielle urbaine, toutes deux autorisant entre autre des usages d'habitation. Des normes de densités d'habitation, d'administration et service et de commerce de vente au détail sont attribuées à ces nouvelles aires modifiées, permettant notamment la réalisation de deux projets résidentiels sur les lots 2 163 295, 1 694 938, 1 694 941 et 1 695 019.

  Finalement, le plan des grandes affectations du sol et les plans des densités sont modifiés afin de joindre à une aire d'affectation publique, institutionnelle et communautaire, une aire résidentielle urbaine de très petite dimension devenue enclavée par l'opération principale.

Toute personne habile à voter de la ville peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec (ci-après appelée la Commission), son avis sur la conformité de chacun de ces règlements au schéma d'aménagement et de développement de la ville. Cette demande doit lui être transmise au 20, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec) G1R 4J3, dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la ville à l'égard de l'un de ces règlements, celle-ci doit donner son avis sur la conformité dudit règlement au schéma d'aménagement et de développement de la ville dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander, à la Commission, son avis sur la conformité du règlement.

Une copie de l'ensemble de ces règlements est disponible, pour consultation, au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville, 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 7 décembre 2010.

Le greffier de la Ville
Sylvain Ouellet, avocat

2033126

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LE *RÈGLEMENT SUR LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT*

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT D'HARMONISATION SUR L'URBANISME*

Le 6 décembre 2010, le conseil de la Ville de Québec a adopté :

- le projet de Règlement modifiant le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* (R.V.Q. 990) relativement à la zone inondable de grand courant dans les Arrondissements de Charlesbourg et de La Haute-Saint-Charles, R.V.Q. 1714. Ce projet de règlement modifie le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* afin qu'une partie des lots numéros 1 120 078 et 1 120 079 du cadastre du Québec, situées dans l'Arrondissement de Charlesbourg ainsi que certains terrains situés dans le secteur de la rue Roussin dans l'Arrondissement de La Haute-Sainte-Charles soient exclus de la zone inondable de grand courant (0-20 ans) à la carte 20 du *Plan directeur d'aménagement et de développement.*

  Ces parties de territoire ne sont plus situées dans la zone inondable de grand courant depuis qu'elles ont fait l'objet d'un remblai légal effectué avant l'entrée en vigueur des dispositions du schéma d'aménagement et des modifications à la réglementation de zonage de l'ancienne Ville de Charlesbourg et de l'ancienne Municipalité de Lac Saint-Charles qui intégrait ces normes, par concordance.

  Ce projet de règlement modifie également la carte 20 pour l'ensemble du territoire afin d'y identifier, de façon distincte, les zones inondables de grand courant (0-20 ans) et celles de faible courant (20-100 ans);
- le projet de Règlement modifiant le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* (R.V.Q. 990) relativement à la suppression d'un secteur de plan d'aménagement d'ensemble situé au nord du chemin Sainte-Foy, R.V.Q. 1728. Ce projet de règlement modifie le *Règlement sur le plan directeur d'aménagement et de développement* afin de supprimer l'assujettissement d'un secteur situé au nord du chemin Sainte-Foy et à l'est de l'avenue Saint-Sacrement, désigné comme étant l'écoquartier La Cité Verte, à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble;
- le projet de Règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* (R.V.Q. 1400) relativement aux zones 16006Ra, 16007Ha, 16019Hc, 16030Hc, 16037Hc, 16048Hc, 16049Hc, 16050Hc, 16051Hc et 16052Hc, R.V.Q. 1729. Ce projet de règlement modifie le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* afin de retirer les zones 16006Ra, 16007Ha, 16019Hc, 16030Hc, 16037Hc, 16048Hc, 16049Hc, 16050Hc, 16051Hc et 16052Hc des groupes de zones assujettis à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble. Ces zones sont situées à l'intérieur du périmètre formé par le chemin Sainte-Foy, le site de l'hôpital Jeffery Hale, le coteau Sainte-Geneviève et les propriétés de l'avenue Monk.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets aura lieu le 17 janvier 2011 à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le conseiller François Picard expliquera le contenu de ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de Règlement R.V.Q. 1729 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Un résumé de ces projets de règlements est disponible, pour consultation, au bureau du greffier, situé au 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 7 décembre 2010.

Le greffier de la Ville
Sylvain Ouellet, avocat

2033125

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT D'HARMONISATION SUR L'URBANISME*

Le 6 décembre 2010, le conseil de la Ville de Québec a adopté le projet de Règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* (R.V.Q. 1400) relativement aux dispositions sur les parcs, terrains de jeux et espaces naturels, R.V.Q. 1674. Ce projet de règlement modifie le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* afin d'y inclure les dispositions sur les parcs, terrains de jeux et espaces naturels autrefois contenues au *Règlement sur les dispositions des règlements de zonage et de lotissement sur les parcs, terrains de jeux et espaces naturels.*

Il précise la notion de « site » afin de spécifier qu'il s'agit de l'ensemble du terrain inclus dans le plan d'une opération cadastrale et non uniquement de la partie de terrain destinée à des fins de développement.

Il modifie les règles de calcul de la contribution afin que certaines parties d'un site ne soient pas considérées aux fins d'établir la contribution pour fins de parc. Ainsi, la partie d'un site située dans une zone du plan de zonage pour laquelle uniquement des groupes d'usages des classes *Agriculture, Récréation extérieure* et *Forêt* sont autorisés est exclue de la superficie considérée aux fins d'établir le montant de la contribution monétaire ou de la superficie de terrain à être cédée.

En outre, un lot issu d'une opération cadastrale et destiné à demeurer l'assise d'un bâtiment existant d'une valeur supérieure au terrain, se voit exclu du calcul de la contribution pour fins de parc.

Le projet de règlement élimine, par ailleurs, l'exemption relative à un site ayant fait l'objet de l'application antérieure d'un règlement en semblable matière pour y substituer un système de crédit pour les contributions antérieures faites à l'égard d'un site.

Il précise une exemption concernant la création et la variation de superficie de lot inférieure à 150 mètres carrés.

L'exigence que le site concerné par un regroupement cadastral d'une propriété sur laquelle un bâtiment est présent et d'une valeur au rôle supérieure à celle du terrain soit une seule unité d'évaluation est éliminée.

L'exemption relative à une opération cadastrale relative à une copropriété divise est supprimée.

Le projet de règlement instaure également un régime de calcul de la contribution pour fins de parc basé sur la valeur marchande établie selon les concepts applicables en matière d'expropriation.

L'engagement de cession de terrain est désormais encadré par l'exigence de la signature d'une promesse de cession type.

Finalement, le projet de règlement ajoute une exemption relative à une opération cadastrale réalisée afin de permettre l'implantation d'un projet de logement social mis en œuvre en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec.*

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 20 décembre 2010 à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec située au 2, rue des Jardins, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, monsieur le conseiller François Picard expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de Règlement R.V.Q. 1674 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville, 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau.

Donné à Québec, le 7 décembre 2010.

Le greffier de la Ville
Sylvain Ouellet, avocat

GUY CHEVRETTE ET L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

L'avenir passe par l'innovation

Marc Larouche
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Guy Chevrette n'a rien perdu de sa fougue. À sa dernière conférence à l'occasion de sa tournée d'adieu, celui qui en 25 ans de politique a été à la tête d'une dizaine de ministères en avait long à dire sur le gouvernement, les scandales et la crise forestière qui, selon lui, n'est pas terminée.

«En 2005, nous avions 2,2 millions de permis de construction annuellement aux États-Unis. Le marché de l'immobilier là-bas s'est effondré. Nous en avons maintenant 500 000. Nous avons été captifs d'un seul marché trop longtemps. Il faut en développer d'autres», disait-il récemment devant une centaine de membres de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup. Selon lui, pour sortir de la crise, l'investissement en recherche et développement est impératif.

«Ça s'est fait en 1977-1978. Le regretté Yves Bérubé, député de Matane et ministre de l'Énergie, avait mis 1 milliard $ sur la table en disant à l'industrie d'en mettre autant pour se moderniser. Ça nous a donné 30 ans de prospérité».

Pour illustrer son propos, Guy Chevrette affirme que de nouveaux produits font déjà leur apparition, comme la nanocellulose, fabriquée à partir de fibre de bois et qui intéresse plusieurs industries, dont l'aérospatiale, l'automobile et la pharmaceutique. Une telle usine sera construite à Windsor.

Celui qui a la forêt tatouée sur le cœur s'insurge devant certaines décisions gouvernementales. «Comment ça se fait qu'on a accordé 11 milliards $ à l'industrie de l'automobile, dont les usines sont concentrées dans seulement trois villes canadiennes et qui fait travailler 300 000 personnes, alors que l'industrie forestière au Canada, c'est 525 000 emplois répartis sur l'ensemble du territoire? Les villages n'ont pas la force du nombre, tout simplement. Vous devez vous regrouper et montrer votre force.»

Guy Chevrette estime que l'industrie forestière doit aussi affronter une crise de perception, «en particulier depuis le film de Richard Desjardins *L'erreur boréale*. On dit à nos jeunes qu'une forêt, ça ne repousse pas, alors que lorsque les coupes sont bien faites et les travaux sylvicoles conformes, 80 % de celle-ci repousse naturellement. On se fait charrier que l'on ne peut construire en bois dans le secteur institutionnel parce que c'est dangereux, alors qu'une poutre de bois résiste plus au feu qu'une d'acier, qui plie en 30 minutes».

Du reste pas besoin de lire longtemps entre les lignes pour comprendre qu'il en a contre la gestion gouvernementale. «Il faut arrêter de gouverner comme des golfeurs, en suivant le coup du vent. Il faut gérer par conviction, par vision, se fixer des objectifs, avancer et non pas jouer à la girouette en changeant d'idée continuellement.»

ENQUÊTE PUBLIQUE

S'il n'en tenait qu'à lui, Guy Chevrette déclencherait au plus vite une commission d'enquête publique sur les scandales éclaboussant le secteur de la construction.

«J'ai fait l'enquête Cliche sur le monde de la construction en 1973. Alors, le crime organisé n'était pas encore infiltré. Maintenant, il y a non seulement la collusion patronale et syndicale, mais aussi entre entreprises. C'est pire et on ne fait rien.» L'enquête policière en cours n'est-elle pas suffisante?

«Vous avez la réponse dans les journaux. Deux entreprises ont plaidé coupables à des fraudes fiscales. Ce faisant, elles s'assurent que personne ne connaîtra rien sur leur réseau. Dans une enquête publique, tout est décortiqué. On peut faire un portrait complet.»

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

2033131

VILLE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Arrondissement de La Cité-Limoilou

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE MODIFICATION CONCERNANT LE *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À SA CONCORDANCE AU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE*, R.C.A.1V.Q. 32

Lors d'une séance tenue le 12 octobre 2010, le conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou a adopté le projet de modification suivant :

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à sa concordance au Programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire, R.C.A.1V.Q. 32. Ce projet de modification a pour objet d'assurer sa concordance au programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire adopté par le *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement au programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire,* R.V.Q 1639.

Le territoire visé par le programme particulier d'urbanisme s'étend de l'ouest vers l'est, entre l'avenue des Érables et les fortifications de Québec ainsi que de part et d'autre de l'avenue Honoré-Mercier, jusqu'à la côte D'Abraham et la falaise nord. Il s'étend depuis le nord, entre les propriétés longeant le boulevard René-Lévesque Est et la rue Saint-Joachim jusqu'à la frontière sud à la hauteur de l'avenue George-VI.

À l'intérieur de ce périmètre d'intervention, le plan de zonage est modifié par :

1° la création des zones 11017Md, 11025Cd, 11032Mc, 11033Mb, 11034Mc, 11036Mc, 11038Md, 11039Mb, 11040Mc, 11041Mb, 11042Md, 11095Md, 11102Hc, 11103Mb, 11104Md, 11105Mc, 11106Pa, 11107Ra, 11108Ra, 12043Mb, 13008Mb, 13012Mb, 13013Mb, 13021Mb, 13023Mc, 13025Mc, 13033Mb, 13034Md, 13035Md, 13036Mb, 13037Hb, 13038Hb, 13039Mb, 13040Mb, 13041Hb, 13042Hc, 13043Hb, 13044Hc, 14054Mb, 14059Pb, 14071Hc, 14072Mb, 14073Hb, 14074Hb, 14075Ra et 14076Ra;
2° la modification des limites des zones 11045Hb, 11046Up, 13003Md, 13032Md, 13018Mc et 14060Hc;

3° la suppression des zones 11017Mc, 11034Cc, 11025Pb, 11032Cd, 11035Cc, 11033Ma, 11037Hc, 11039Ma, 11040Cb, 11041Ma, 11042Mb, 11043Mb, 11036Pa, 11038Cc, 11095Mc, 13008Ma, 13013Ma, 13024Hc, 13025Hc, 13028Ra, 13012Cb, 13023Cb, 13021Cd et 14059Pa.

Ces modifications sont effectuées afin que le plan de zonage corresponde au plan des aires d'affectation détaillées du programme particulier d'urbanisme, permettant ainsi d'y prescrire les usages et les autres normes de zonage imposés par le programme particulier d'urbanisme pour chacune de ces aires. En outre, les zones 11010Mc, 11013Pa, 11026Ra, 11067Ra, 12040Mb, 13002Mb, 13005Mb, 13007Hb, 13010Hc, 13017Hb, 13031Hc, 14053Hb et 14064Ra sont scindées afin que seule la partie située à l'intérieur des limites territoriales du programme particulier d'urbanisme soit assujettie aux modifications visées par le présent règlement. Ainsi, la partie résiduelle de ces zones, localisée hors des limites du programme particulier d'urbanisme, ne fait l'objet d'aucune modification de normes.

Une grille de spécifications est créée pour chacune des nouvelles zones créées par ce règlement afin d'y prescrire les usages et les autres normes qui lui sont applicables, conformément à ce qui est édicté au programme particulier d'urbanisme. Les grilles de spécifications relatives aux zones situées à l'intérieur des limites du programme particulier d'urbanisme et dont les limites sont modifiées, sont modifiées afin d'y prévoir les usages et les autres normes prescrites par le programme particulier d'urbanisme. Les grilles de spécifications relatives aux zones 11044Ra, 13006Pa, 13014Mb, 13015Pb, 13016Cd, 13020Mb, 13022Md et 14065Pb et dont les limites demeurent identiques sont également modifiées à cette fin.

Finalement, les grilles de spécifications relatives aux zones supprimées sont également supprimées.

Une assemblée publique de consultation sur ces projets sera tenue par le conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou le 17 décembre 2010, à 8 h 30, à la salle Armand-Trottier du bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou, sise au 399, rue Saint-Joseph Est.

Le projet de modification R.C.A.1V.Q. 32 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Lors de cette assemblée publique de consultation, un représentant de la Ville expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet ainsi qu'une illustration des zones visées peuvent être consultés au 5e étage du bureau de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, situé au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Québec, ce 9 décembre 2010.

Le secrétaire et assistant-greffier d'arrondissement,
Jacques Vallée

1831491

AVIS

Prenez avis que **les héritiers de Rose-Anna dit Lucienne VERRET** née le 7 mars 1917 et décédée le 22 juin 1989, sont priés de communiquer dans les plus brefs délais avec Me Julie DORRIS, notaire, ayant son domicile professionnel au 371, rue Seigneuriale, Québec, (Québec) G1C 3P7. Le numéro de téléphone pour la joindre est le 418 666-0226.

1831489

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation **JEUX NATIONAUX MBA 2010**, ayant son siège au 2325, rue de la Terrasse, Local 0315-B, Québec, province de Québec, G1V 0A6, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

KSA, AVOCATS, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de **JEUX NATIONAUX MBA 2010**

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE-BEAUCE

Denis Sylvain rend les armes

Luce Dallaire
Collaboration spéciale

SAINTE-MARIE — Après avoir été directeur général et commissaire industriel pendant de nombreuses années, Denis Sylvain quitte le Centre local de développement de la Nouvelle-Beauce pour une retraite bien méritée.

«Je consacrerai mes énergies à la réalisation du parc Taschereau à Sainte-Marie», dit l'homme de 65 ans, qui entend laisser libre cours à son tempérament de bâtisseur et à son esprit d'entrepreneuriat pour concrétiser ce projet qui lui tient à cœur.

«Denis a toujours été un rassembleur, un fervent défenseur de Chaudière-Appalaches et de la Beauce», dit Claude Morin du Conseil économique de Beauce. «Il a su bien faire les choses, de façon juste et humaine. Il s'est investi pleinement dans ses batailles ses campagnes de financement, comme celle de la Véloroute», ajoute M. Morin.

«Denis a insufflé son dynamisme», continue Daniel Chaîné, son homologue du CLD Robert-Cliche.

VISION ET STRATÉGIE

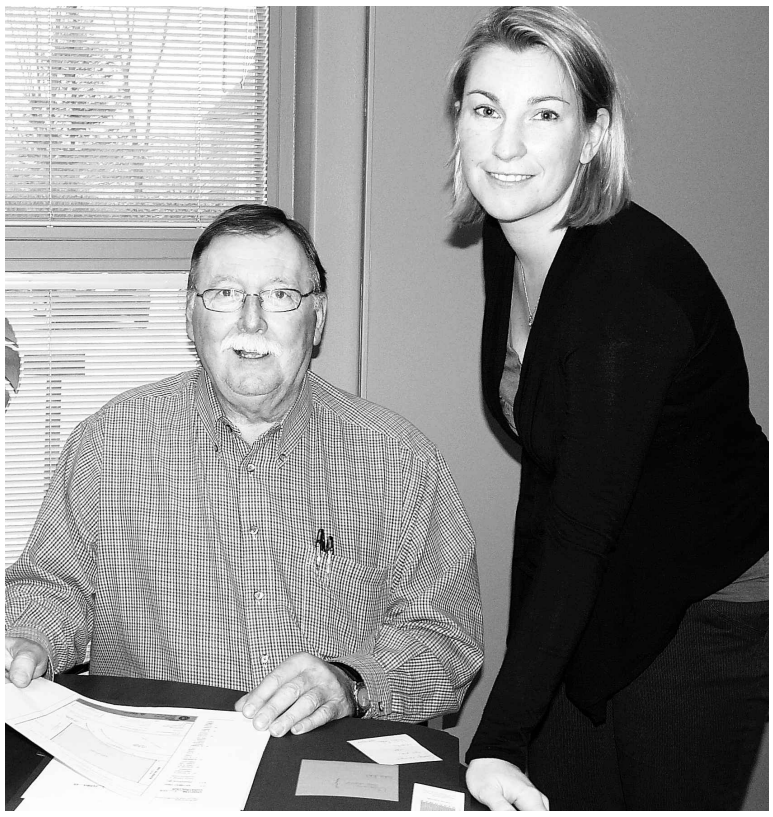
Le principal intéressé se définit comme un bon vivant et un «populiste» qui n'a jamais compté ses heures en 40 ans de travail.

«En début de carrière, j'ai pratiqué le droit, mais bien vite je me suis intéressé aux PME et au développement économique. Il y a eu la négociation de l'achat de Cartem et la création de MAAX, puis j'ai réglé près de 80 conventions de travail. En 1973, un an après avoir fondé la Commission industrielle de la Ville de Sainte-Marie, j'ai été élu député au sein du gouvernement Bourassa. Mes préoccupations : le parc industriel et rendre l'autoroute à Sainte-Marie. Puis, en 1979, SENBI a vu le jour avant de devenir le Centre local de développement. Tout au long de ce parcours, mes actions ont toujours été associées au développement», résume Denis Sylvain.

Le commissaire industriel est confiant en l'avenir. «Je ne m'en approprie pas le mérite, mais je suis fier de savoir qu'ici, 82,2 % de la population active travaille. C'est exceptionnel», dit M. Sylvain.

Néanmoins, s'il a un souhait à formuler, c'est de voir une Beauce encore mieux articulée dans son développement économique. «Les structures ont fractionné notre région. Toutefois, les maires et préfets de la Nouvelle-Beauce, de Beauce-Sartigan et Robert-Cliche auraient avantage à se voisiner, à faire concensus et à se mobiliser dans certains dossiers», conclut le stratège.

Marlène Bisson remplacera M. Sylvain, alors que Kathleen Giguère lui succède comme directrice générale au CLD de la Nouvelle-Beauce.



Denis Sylvain en compagnie de celle qui lui succédera, Marlène Brisson
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE LUCE DALLAIRE

«Denis a toujours été un rassembleur, un fervent défenseur de la Chaudière-Appalaches et de la Beauce» — Claude Morin, du Conseil économique de Beauce

Formation

3017407

ÉCOLE NATIONALE DE CAMIONNAGE ET ÉQUIPEMENT LOURD

Machinerie lourde DEP 5220

Début du cours 7 février 2011

CLASSES 1, 2, 3

DÉBUTANT LES 13 DÉCEMBRE, 10 ET 31 JANVIER

DEP 5291 Transport par camion

Début des cours 28 février 2011 communiquez avec nos conseillers.

FINANCEMENT SUR PLACE.*
* Certaines conditions s'appliquent.

QUÉBEC 1015, avenue Godin

Tél.: 418 683-5053
1 800 663-5053
www.encel.ca

Venez nous rencontrer

Encore quelques places disponibles.

toronto

suite de la page 46

	Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
Talisman Energy	TLM 2815	20.25	-0.29
● TALISON LITHIUM	TLH 336	6.46	+0.07
TALON METALS	TLO 130	1.20	+0.00
Tanzanian Royal	TNX 41	6.88	+0.01
TASEKO MINES	TKO 342	4.70	+0.02
TEARLAB	TLB 5	2.16	-0.16
Technicoil Corp	TEC 179	1.35	+0.00
Teck Cominco Li	TCK-B 2224	55.55	-0.65
TECK RESOURCES-	TCK-A 2	56.21	-0.72
TEKMIRA PHARM	TKM 6	4.85	-0.11
TELUS Corporati	T 609	46.33	-0.82
TELUS NON-VTG	T-A 313	44.21	-0.99
TEMBEC	TMB 176	3.41	-0.14
TERAGO	TGO 2	7.70	-0.05
TERANGA GOLD	TGZ 254	2.93	-0.06
TERRA ENERGY	TT 76	1.08	+0.00
TESLA EXPL	TXL 2	2.66	+0.24
TETHYS PETRO	TPL 109	1.72	+0.02
THALLION PHARMA	TLN 28	0.12	+0.00
THE DESCARTES S	DSG 115	7.10	-0.02
THERATECHNOLOGI	TH 81	5.68	+0.06
Thompson Creek	TCM 795	13.30	-0.17
Thomson Reuters	TRI 977	37.00	-0.29
THUNDERMIN RES	THR 38	0.11	+0.01
● TIM HORTONS	THI 541	41.51	-0.30
Timminco Limite	TIM 370	0.31	-0.01
TMX Group	X 365	35.57	+0.37
TOREX GOLD RES	TXG 791	1.44	-0.01
Toromont Indust	TIH 94	31.30	+0.30
Toronto-Dominio	TD 2820	73.20	+1.03
Torstar Corpora	TS-B 44	11.92	-0.09
TOTAL ENERGY	TOT 23	13.34	-0.26
TOURMALINE OIL	TOU 334	20.43	+0.04
TransAlta Corpo	TA 2876	21.12	-0.04
Transat A.T.	TRZ-B 45	17.23	+0.33
TRANSAT A.T. VT	TRZ-A 0	16.85	-0.37
TRANSATLANTIC	TNP 60	3.14	-0.04
TransCanada Cor	TRP 1865	37.71	-0.31
● Transcontinenta	TCL-A 275	16.20	+0.83
● TRANSCONTINENTA	TCL-B 0	15.91	+0.62
TransForce	TFI 81	12.23	-0.10
TRANSGLOBE ENER	TGL 611	17.71	-0.64
● TRANSITION	TTH 18	1.96	-0.09
TREASURY METALS	TML 145	0.74	+0.01
TREVALI RESOURC	TV 28	1.60	-0.08
TRIAUSMIN	TOR 250	0.14	-0.01
Trican Well Ser	TCW 269	21.49	+0.01
TRICON CAP GRP	TCN 2	4.65	+0.24
● TRILOGY EGY	TET 1466	12.12	+0.74
Trinidad Drilli	TDG 730	6.14	-0.10
TSO3	TOS 65	1.17	-0.02
TURBO POWER SYS	TPS 650	0.02	+0.00
TUSCANY INTL	TID 244	1.48	+0.04
TVA GROUP -B-	TVA-B 3	12.63	-0.28
TWIN BUTTE ENER	TBE 468	2.02	-0.08
UEX Corporation	UEX 907	2.25	-0.11
UNI SELECT	UNS 2	26.76	-0.12
UNITED CORP	UNC 9	47.45	-0.15
UNITED MNG GRP	UMG 107	0.90	-0.03
UR-ENERGY	URE 579	2.17	-0.14
URANERZ ENERGY	URZ 304	3.20	-0.30
Uranium One	UUU 21081	4.79	-0.96
URANIUM PARTN	U 236	8.19	-0.07
URBANA NON VTG-	URB-A 50	1.27	-0.02
URSA MAJOR MINE	UMJ 1598	0.15	+0.01
US GEOTHERMAL	GTH 216	1.25	+0.07
US GOLD	UXG 95	7.27	-0.17
US GOLD AQUISIT	UXE 0	7.19	-0.16
VAALDIAM MINING	VAA 67	0.265	-0.01
VALEANT PHARMA	VRX 483	28.32	-0.07
● VALENER	VNR 48	16.97	+0.01
VECIMA NETWORKS	VCM 21	4.00	+0.06
VECTOR AEROSPAC	RNO 143	9.21	-0.24
VELAN	VLN 4	13.40	+0.40
VENA RESOURCES	VEM 280	0.51	+0.00
VENTANA GOLD	VEN 551	13.50	+0.45
VERMILION EGY	VET 180	42.83	-0.34
VERO ENERGY	VRO 760	6.02	-0.16
VG GOLD	VG 1011	0.93	-0.01
VICTORY NICKEL	NI 290	0.09	+0.00
VILLAGE FARMS	VFF 4	1.29	+0.02
VIRGINIA MINES	VGO 20	8.15	-0.10
VISTA GOLD	VGZ 59	2.81	-0.09
Viterra	VT 875	9.68	+0.09
VITRAN	VTN 0	12.79	-0.31
VOLTA RESOURCES	VTR 99	2.39	-0.05
WALDRON EGY	WDN 73	2.60	-0.01
WALLBRIDGE MNG	WM 191	0.205	-0.01
WATERFURNACE RE	WFI 3	24.02	+0.00
WEBTECH WIRELES	WEW 181	0.37	-0.02
WENZEL DOWNHOLE	WZL 10	1.73	-0.02
WESDOME GOLD MI	WDO 57	2.73	-0.11
● West Fraser Tim	WFT 75	48.10	+0.10
WESTAIM	WED 106	0.55	+0.00
WESTERN AREAS	WSA 1	6.08	+0.08
WESTERN COAL	WTN 6377	11.82	-0.06
WESTERN COPPER	WRN 578	2.44	-0.01
WESTERN FINL GR	WES 18	2.52	-0.01
WESTERN FOREST	WEF 156	0.52	+0.00
WESTFIRE EGY	WFE 24	6.28	-0.15
● WESTJET AIR VAR	WJA-A 1	14.71	+0.33
● WestJet Airline	WJA 562	14.66	+0.16
WESTPORT INNOVA	WPT 79	19.74	-0.86
WGI HEAVY MINER	WG 10	0.45	-0.02
WHISTLER BLACK	WB 137	11.95	+0.00
WHITECAP RES	WCP 1510	6.19	+0.04
WI-LAN	WIN 217	4.39	+0.02
WINPAK LTD	WPK 16	12.46	-0.08
WINSTAR RESOURC	WIX 338	4.00	+0.20
WIRELESS MATRIX	WRX 34	0.98	+0.01
XCEED MORTGAGE	XMC 1	0.95	+0.00
● XEBEC ADSORPTIO	XBC 66	0.23	-0.01
XINERGY	XRG 432	2.85	-0.05
● XTRA-GOLD RES R	XTG-S 16	2.39	+0.04
● XTRA-GOLD RESOU	XTG 35	2.50	+0.15
Yamana Gold	YRI 4091	12.42	-0.14
YELLOW MEDIA	YLO 2724	6.26	-0.02
YM BIOSCIENCES	YM 117	2.00	-0.18
YUKON-NEVADA GO	YNG 1060	0.88	+0.00
ZARLINK SEMICON	ZL 275	1.88	-0.03
ZCL COMPOSITES	ZCL 27	2.95	-0.01
ZINCORE METALS	ZNC 138	0.52	+0.01

FONDS INDICIELS (iShares)

Alternative	XAL 1	24.93	-0.30
Conservative	XCR 0	22.44	-0.04
Energy Sector	XGC 2	24.11	+0.16
Growth	XGR 2	23.75	-0.31
DEX ALL TU	XGB 43	20.50	-0.08
DEX ALL TU	XCB 239	20.27	-0.15
DEX LONG TU	XLB 43	20.07	-0.06
DEX SHOR TU	XSB 60	28.84	-0.07
DEX UNIV TU	XBB 108	29.57	-0.08
DJ CDA TU	XCV 2	20.48	+0.05
S&P/TSX	XEG 383	19.38	-0.13
S&P/TSX	XFN 184	22.78	+0.12
ISHS DEX RR TU	XRB 105	21.76	+0.03
ISHS DIVER MONTH TU	XTR 149	11.97	-0.06
ISHS DJ CDA SD TU	XDV 26	20.54	+0.04
ISHS DJ CDA SG TU	XCG 10	25.05	-0.62
ISHS JANTZI SOC TU	XEN 0	17.95	+0.00
ISHS MSCI EAFE	XIN 121	18.38	+0.07
ISHS RUSSELL 2000	XSU 7	16.68	+0.03
ISHS S&P 500	XSP 122	14.16	+0.06
ISHS S&P/TSX CAP TU	XIC 389	20.81	-0.11
ISHS S&P/TSX CIT	XIT 37	7.43	-0.03
ISHS S&P/TSX CM TU	XMA 124	23.77	-0.48
ISHS S&P/TSX COM TU	XMD 17	22.92	-0.16
ISHS S&P/TSX CR	XRE 139	13.27	-0.04
ISHS S&P/TSX GLBL	XGD 850	26.38	-0.54
ISHS S&P/TSX SC TU	XCS 52	18.11	-0.07
ISHS S&P/TSX60 TU	XIU 7291	18.92	-0.11

PARTS DE FIDUCIES

1ST NAT FIN INC	FN-UN 8	18.90	+0.06
A&W REVENUE FD	AW-UN 34	20.15	+0.06
AGF MASTER LTD	AFP-UN 6	0.67	+0.00
ALLIED PPTIES T	AP-UN 75	21.51	-0.51
ALTUS GROUP TU	AIF-UN 90	13.00	+0.09
ARC Energy Trus	AET-UN 675	24.36	-0.32
ARCTIC GLACIER	AG-UN 104	1.05	+0.00
ARMTEC INFRA TR	ARF-UN 70	15.75	+0.00
ARTIS REIT- TU	AX-UN 152	12.50	-0.07
AVENIR DIVERSI	AVF-UN 152	6.13	-0.05
BADGER INCM TR	BAD-UN 31	18.35	-0.16
Baytex Energy T	BTE-UN 523	45.59	-0.05
Bell Aliant	BA-UN 171	26.73	-0.07
BIG ROCK BREW T	BR-UN 0	15.20	+0.06
BIRD CONSTR INC	BDT-UN 10	34.08	+0.08
Boardwalk Real	BEI-UN 37	40.73	-0.14
Bonavista Energ	BNP-UN 267	28.40	-0.05
BONNETT'S ENERG	BT-UN 12	2.53	-0.12
BOSTON PIZZA UT	BPF-UN 34	13.81	-0.17
BOYD GROUP TR U	BYD-UN 3	7.38	+0.04
BRICK GRP INC T	BRK-UN 42	2.71	+0.04
BROOKFIELD INFR	BIP-UN 124	20.90	-0.70
BROOKFIELD REAL	BRE-UN 8	13.98	+0.00
BROOKFIELD RENE	BRC-UN 86	20.75	-0.20
BROOKFLD OFFICE	BOX-UN 203	21.90	-0.03
Calloway Real E	CWT-UN 241	22.94	-0.04
Canadian Apartm	CAR-UN 86	17.00	+0.00
Canadian Oil Sa	COS-UN 2765	25.08	+0.57
Canadian Real E	REF-UN 60	31.19	-0.11
CANEXUS INCOM F	CUS-UN 31	6.94	+0.01
CANFOR PULP TU	CFX-UN 180	14.70	+0.03
CAPITAL POWER I	CPA-UN 45	17.27	+0.04
● CARFINO TRUST U	CFN-UN 87	7.49	+0.04
CDN HELICOPTER	CHL-UN 126	16.30	-0.69
Chartwell Senio	CSH-UN 230	7.95	+0.09
CHEMTRADE LOGIS	CHE-UN 106	14.36	+0.01
CHESSWOOD INCOM	CHW-UN 17	6.00	-0.02
CI MASTER	CIP-UN 7	0.325	+0.01
Cineplex Galaxy	CGX-UN 114	22.71	-0.05
CINRAM INTL INC	CRW-UN 9	1.37	+0.00
Clearwater	CLR-UN 12	1.06	+0.00
CML HealthCare	CLC-UN 244	12.00	-0.05
CMP GOLD TRUST	CMP-UN 34	14.30	-0.43
COAST WHSL APPL	CWA-UN 11	4.47	-0.01
Cominar Real Es	CUF-UN 57	21.30	-0.03
Consumers' Wate	CWI-UN 108	6.58	+0.06
Crombie REIT	CRR-UN 45	12.75	-0.14
Davis + Henders	DHF-UN 52	19.77	-0.03
DIRECTCASH INCM	DCI-UN 11	22.76	-0.23
Dundee Real Est	D-UN 177	29.75	-0.03
ENBRDGE ICOME T	ENF-UN 41	16.32	+0.13
Enerplus Resour	ERF-UN 466	30.32	-0.48
ENERVEST DIVERS	EIT-UN 54	14.51	+0.00
Extendicare Rea	EXE-UN 380	8.87	-0.06
FOREMOST INCOME	FMO-UN 41	6.04	-0.02
Fort Chicago En	FCE-UN 296	12.58	-0.16
FP NEWSPAPERS I	FP-UN 7	6.14	+0.24
Freehold Royalt	FRU-UN 103	19.50	-0.09
FUTUREMED HEALT	FMD-UN 95	6.40	+0.06
GENERAL DONL TR	GDI-UN 4	7.10	+0.12
● GENIVAR INCOME	GNV-UN 71	29.00	+1.00
● Holloway Lodgin	HLR-UN 303	0.275	-0.01
HOMBURG CDA REI	HCR-UN 30	10.86	-0.14
HRDWDS DIST INC	HWD-UN 4	2.27	+0.01
HUNTINGTON REIT	HNT-UN 24	6.78	+0.03
IBI INCOME TU	IBG-UN 17	14.20	-0.22
InnVest Real Es	INN-UN 76	6.55	-0.05
Inter Pipeline	IPL-UN 490	14.62	-0.30
INTERRENT REIT	IIP-UN 12	1.46	-0.09
Jazz Air Income	JAZ-UN 159	5.12	+0.00
JUST ENERGY INC	JE-UN 333	14.30	-0.15
K-BRO LINEN INC	KBL-UN 10	18.69	-0.47
Keyera Faciliti	KEY-UN 224	35.00	-0.97
LANESBOROUGH TR	LRT-UN 137	0.43	+0.08
LIQUOR STORES I	LIQ-UN 54	15.16	-0.19
MACKENZIE MSTR-	MKZ-UN 2	1.18	+0.01
MACQUARIE POWER	MPT-UN 82	7.94	+0.06
MORGUARD RL EST	MRT-UN 16	14.52	-0.08
MORNEAU SOBECO	MSI-UN 49	9.65	+0.00
NAL Oil & Gas T	NAE-UN 650	12.52	+0.13
NEWPORT PARTNER	NPF-UN 54	0.37	+0.00
NORANDA INCM UT	NIF-UN 43	4.52	+0.01
North West Comp	NWF-UN 112	21.25	-0.07
NORTHERN PPTY T	NPR-UN 17	27.27	+0.08
Northland Power	NPI-UN 161	15.79	-0.01
NORTHWEST HLTH-	NWH-UN 244	11.53	+0.13
PANTERA DRILLIN	RIG-UN 4	5.88	-0.12
PARKLAND TRUST	PKI-UN 169	11.13	+0.13
PEAK ENERGY TR	PES-UN 99	0.425	+0.01
● Pengrowth Energ	PGF-UN 842	13.23	-0.04
Penn West Energ	PWT-UN 1318	22.36	+0.24
Peyto Energy Tr	PEY-UN 506	17.89	+0.24
PHOENIX TECH IN	PHX-UN 14	11.95	-0.05
PIZZA PIZ ROYL	PZA-UN 69	7.72	+0.02
Primaris Retail	PMZ-UN 84	18.73	-0.23
PRISZM INCOME T	QSR-UN 115	0.29	-0.01
Provident Energ	PVE-UN 777	7.90	-0.03
PRT FOREST TR	PRT-UN 2	2.26	+0.00
RETROCOM MID-MK	RMM-UN 25	5.05	-0.06
RICHARDSON PCKN	RPI-UN 5	8.69	+0.05
RioCan Real Est	REI-UN 327	21.71	-0.02
ROGERS SUGAR IN	RSI-UN 149	5.06	+0.01
ROYAL HOST REAL	RYL-UN 39	2.06	-0.01
SCOTT'S REIT	SRQ-UN 13	7.69	+0.04
SECOND CUP INCO	SCU-UN 7	8.15	-0.10
SIR ROYALTY INC	SRV-UN 10	10.31	+0.06
STONEHAM DRLLIN	SDG-UN 13	10.30	+0.04
SUN GRO HORT IN	GRO-UN 3	5.26	+0.01
SUPREMEX INCOME	SXP-UN 9	2.25	+0.03
SWISS WATR TRUS	SWS-UN 1	3.68	-0.03
TERRAVEST INCOM	TI-UN 6	2.30	+0.04
THE DATA GROUP	DGI-UN 47	6.32	-0.01
THE KEG RYLTS U	KEG-UN 25	12.31	+0.04
TOP 10 CDN FIN	TCT-UN 8	10.38	+0.06
TRANSG APT REIT	TGA-UN 45	10.55	-0.05
TREE IS WIRE TR	TIL-UN 8	0.31	+0.01
TRIMAC INCOME T	TMA-UN 8	4.65	+0.04
VICWEST INCOME	VIC-UN 39	15.15	+0.15
WAJAX INCOME FD	WJX-UN 28	35.95	-0.12
Westshore Termi	WTE-UN 95	23.95	-0.34
WHITEROCK REIT	WRK-UN 50	19.00	+0.02
ZARGON ENERGY T	ZAR-UN 59	19.61	-0.02

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.45	0.60	0.60	0.75	1,000	0.80	1.50	1.55	1.70	2.10	2.80	6.20	4.45	6.35	3.20	3.45	4.00	4.94	5.19
Banque Nationale du Canada	5,000	0.50	0.60	0.65	0.80	1,000	0.95	1.65	1.70	2.10	2.30	2.85	6.70	4.45	6.30	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
Banque Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.60	0.70	500	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	2.85	6.70	3.95	6.70	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
Banque Royale	5,000	0.50	0.75	0.75	0.85	1,000	1.50	2.00	2.15	2.10	2.30	2.85	6.30	4.45	6.30	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
Banque Scotia	5,000	0.15	0.15	0.15	0.20	1,000	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	2.85	6.45	4.55	6.50	4.30	3.85	4.15	4.94	5.19
TD Canada Trust	5,000	0.45	0.50	0.55	0.75	1,000	1.15	1.50	1.55	1.70	2.10	2.85	-	4.45	6.50	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
BMO Banque de Montréal	5,000	0.70	0.75	0.75	1.00	1,000	1.70	1.90	2.00	2.10	2.30	2.85	6.30	4.45	6.30	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
CIBC	1,000	0.45	0.50	0.55	0.75	1,000	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.85	6.70	4.45	6.35	3.35	3.60	4.15	4.94	5.19
Manulife Bank	25,000	0.65	0.75	0.75	1.00	2,500	1.60	2.05	2.45	2.80	3.05	3.50	-	4.40	3.80	2.80	3.30	3.50	3.65	3.80
FIDUCIES																				
Le Groupe Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.60	0.70	1,000	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	-	6.70	3.75	6.60	3.49	3.75	4.25	4.94	5.19
Fiducie Desjardins	5,000	0.50	0.60	0.60	0.70	1,000	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.60	6.50	4.55	6.50	3.35	3.60	4.20	4.94	5.19
Sun Life Financial	0	-	-	-	-	1,000	r1.10	r1.80	r2.15	r2.30	r2.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	0.70	1.70	2.00	2.30	2.60	2.60	6.50	4.55	6.50	3.35	3.60	4.20	4.94	5.19
Trust La Laurentienne	3,000	0.50	0.50	0.60	0.70	500	0.75	1.50	1.55	1.70	2.10	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.20	1.60	2.05	2.30	2.60	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies hier, à 15h, par les services Cannex et transmises au journal *Le Soleil*.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur Internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**
Les abréviations sont : j = jour; Min = placement minimum; m = mois, o = hypothèque ouverte, f = hypothèque fermée, r = dépôts rachetables

Indice régional

L'indice boursier régional **IBR** Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2382,37 POINTS

en baisse de

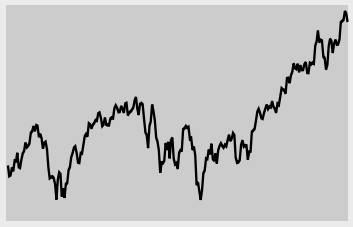
4,42 POINTS OU

0,19 %

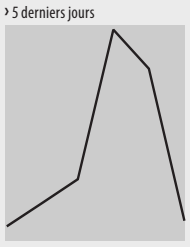
sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

S&P / TSX › 12 mois



› 5 derniers jours



FERMETURE **13 152,00** | VAR. 1 AN **15,68** % | VAR. 1 JOUR **-0,74** %

52 SEMAINES HAUT **13 367,60** BAS **10 990,41**

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR (%)
Consom. autre	1 083,11	-0,23
Consom. courante	1 624,44	-0,57
Énergie	3 004,52	-1,15
Finance	1 645,09	0,44
Industrielles	1 270,50	-1,05
Matériaux	4 001,99	-1,99
Santé	497,41	-0,32
Services publics	1 877,89	-0,82
Technologies	239,98	-0,89
Télécoms	851,49	0,04

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
URANIUM ONE INC *(UUU)*	21 081 006	4,79	-16,70
HORIZONS BETA/A *(HNU)*	16 855 769	7,38	8,37
MANULIFE FINAN. *(MFC)*	12 984 627	15,98	3,97
BOMBARDIER *(BBD.B)*	10 350 798	4,62	0,22
ROMARCO MINE. *(R)*	9 948 863	2,47	-4,26
ANDEAN RES. *(AND)*	9 404 208	6,41	-3,46
ORLEANS ENERGY *(OEX)*	7 399 333	2,66	17,18
ISHARES S&P/TSX *(XIU)*	7 206 397	18,92	-0,58
WESTERN COAL *(WTN)*	6 377 749	11,82	-0,51
DENISON MINES *(DML)*	6 139 892	3,33	-7,50

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

88,28 $ US

-0,41

OR

1383,20 $US

-25,80

ARGENT

30,030 $CAN

-1,469

TAUX DE CHANGE

UN DOLLAR US COÛTE	UN EURO COÛTE
1,0108$	**1,3409$**

devises

La Presse Canadienne

TORONTO - Voici les taux des devises étrangères, jeudi, établis par la Banque de Montréal. Ces taux interbancaires, en dollar canadien, ne sont pas ceux du commerce au détail des devises.

Afrique du Sud (rand).....0,1461
Australie (dollar).....0,9881
Brésil (real).....0,5979
Chine (renminbi).....0,1516
Hong Kong (dollar).....0,1300
Inde (roupie).....0,0224
Israël (shekel).....0,2786
Japon (yen).....0,012113
Liban (livre).....0,000674
Mexique (peso).....0,0812
Norvège (couronne).....0,1677
Nouvelle-Zélande (dollar) 0,7557
Royaume-Uni (livre).....1,5980
Russie (rouble).....0,0325
Suède (couronne).....0,1466
Suisse (franc).....1,0228

TSX de croissance

		Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
ABCOURT MINES	ABI	847	0.125	+0.00
ADVITECH	AVI	14	0.035	+0.01
APPALACHES RES	APP	208	0.08	+0.01
AUGYVA RES MINE	AUV	310	0.32	-0.03
AZIMUT EXPLORAT	AZM	18	0.83	-0.04
CANWEST GLOBAL VT	CGS	0	0.05	+0.00
CLEMEX TECH -A-	CXG-A	2	0.085	-0.02
CO2 SOLUTIONS	CST	48	0.20	+0.01
CATALYST COPPER	CCY	165	0.19	+0.02
D-BOX TECHNOL	DBO-A	237	0.65	-0.01
DACHA CAP	DAC	0	0.475	+0.00
DEQ SYSTEMS	DEQ	12	0.275	+0.01
DIA BRAS EXPL	DIB	18	2.70	+0.00
DIANOR RESOURCES	DOR	61	0.06	-0.01
DITEM	DIT	356	0.14	-0.00
ERGORESEARCH	ERG	0	0.12	+0.00
G.I.E.ENVRONMNT	GIE	1	0.02	+0.00
H2O INNOVATION	HEO	121	0.35	+0.02
IMAFLEX -A-	IFX-A	15	0.14	-0.08
JUNEX	JNX	29	1.15	-0.02
MATAMEC EXPLORATI	MAT	330	0.51	+0.00
MELKIOR RESOURCES	MKR	992	0.30	+0.02
MRRM	MRR	0	4.75	+0.00
NEMASKA EXPL	NMX	118	0.485	-0.01
NOVIK	NVK	0	0.27	+0.00
NUVOLT	NCO	0	0.10	+0.00
PERLITE CANADA	PCI	0	0.13	+0.00
PERSHIMCO RESOURC	PRO	81	0.42	+0.00
PETROLIA	PEA	27	0.48	+0.00
PROLAB TECH-A VTG	POB	0	0.155	+0.00
RES. MIN. RADISS	RDS	27	0.105	+0.00
PRO-OR MNG RES	POI	0	0.13	+0.00
ROBEX RES	RBX	407	0.125	-0.02
SIRIOS RESOURCES	SOI	75	0.075	+0.00
SOFAME TECH	SDW	86	0.04	-0.00
TYPHOON EXPL-A	TYP	16	0.91	-0.01
VICTHOM HUMAN BIO	VHB	0	0.12	+0.00
VIOR EXPLORATION	VIO	35	0.145	-0.01
WANTED TECH	WAN	2	0.265	-0.01

géants américains

		Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
Exxon Mobil	XOM	22654	71.85	+0.39
APPLE	AAPL	11450	321.01	+2.80
MICROSOFT	MSFT	41595	27.23	+0.36
Wal-Mart Stores	WMT	12479	54.49	-0.60
General Electric	GE	47439	17.04	+0.01
International Bus	IBM	4961	144.98	+0.96
Procter & Gamble	PG	8344	62.63	+0.48
●Chevron	CVX	6918	86.14	-0.16
Johnson & Johnson	JNJ	7871	62.45	+0.14
AT&T	T	17238	28.63	+0.09
JPMorgan Chase &	JPM	37974	40.26	+1.01
Wells Fargo & Co.	WFC	31289	29.37	+0.90
Coca-Cola Co.	KO	9113	64.39	+0.25
ORACLE	ORCL	14869	29.23	+0.18
Citigroup, Inc.	C	911396	4.64	+0.02
Pfizer, Inc.	PFE	42843	16.72	-0.05
Intel	INTC	68656	21.82	+0.24
Bank of America C	BAC	234001	12.00	+0.43
Schlumberger Ltd.	SLB	7404	80.90	-0.10
Merck & Co., Inc.	MRK	8542	35.40	+0.03
CISCO SYSTEMS	CSCO	53857	19.35	-0.04
PepsiCo, Inc.	PEP	5431	64.63	-0.05
Hewlett-Packard C	HPQ	12235	42.66	+0.47
ConocoPhillips,	COP	6867	64.61	+0.24
Verizon Communica	VZ	11750	32.98	+0.03
Goldman Sachs Gro	GS	5233	166.14	+4.55
McDonalds Corp.	MCD	9336	78.74	-1.60
Abbott Laboratori	ABT	10622	46.73	-0.16
United Technologi	UTX	5382	77.69	-0.85
Walt Disney	DIS	8543	36.97	-0.36
3M Co.	MMM	5145	84.68	+0.49
Home Depot, Inc.	HD	11406	34.03	+0.48
American Express	AXP	8536	45.63	+0.85
Kraft Foods Inc.	KFT	10122	31.03	+0.39
United Parcel Ser	UPS	2924	72.01	+0.32
Altria Group, Inc	MO	12856	24.40	+0.35
AMGEN	AMGN	4666	53.28	+0.15
U.S. Bancorp	USB	14016	25.17	+0.80
Boeing Co.	BA	5205	65.18	-1.05
CVS Caremark	CVS	9170	33.30	+0.24
Bristol-Myers Squ	BMY	6869	25.90	+0.07
Comcast Class A	CMCSA	8955	20.79	+0.00
Colgate-Palmolive	CL	2212	78.65	+0.48
Medtronic, Inc.	MDT	7469	34.71	+0.50
Bank of New York	BK	6712	28.76	+0.62
Time Warner, Inc.	TWX	5795	31.41	+0.21
Baxter Internatio	BAX	1947	49.50	+0.07
Exelon Corp.	EXC	4464	39.61	+0.15

leaders mondiaux

		Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
ABB Ltd. ADS	ABB	2411	20.66	+0.14
Aluminum Corporat	ACH	383	22.93	-0.58
America Movil S.A	AMX	2278	56.87	-0.03
Arcelor Mittal	MT	4558	35.60	-0.11
AstraZeneca PLC A	AZN	1225	48.13	+0.26
Baidu.com SP ADR	BIDU	5748	108.07	-1.61
Banco Bradesco S.	BBD	10284	19.69	-0.07
BHP Billiton Ltd.	BHP	4138	87.80	-1.05
BP PLC ADS	BP	6563	43.27	+0.38
Cemex S.A. de C.V	CX	7325	9.85	-0.06
China Mobile ADS	CHL	1621	50.18	-0.50
Diageo PLC ADS	DEO	776	72.95	+0.85
Elan Corp. PLC AD	ELN	2602	5.65	-0.06
FOCUS MEDIA SP AD	FMCN	2364	22.23	-1.38
Fomento Economico	FMX	373	56.58	-0.06
GlaxoSmithKline P	GSK	1332	39.45	+0.10
Grupo Televisa S.	TV	4034	24.30	-0.61
HSBC Holdings PLC	HBC	1773	52.10	-0.14
INFOSYS TECH SP A	INFY	592	70.06	-0.05
Lukoil Co Sponsor	LUKOY	85	57.32	-0.93
Mechel OAO ADS	MTL	2652	26.81	+0.11
Mobile Telesystem	MBT	4637	20.66	-0.54
Nestle SA Sponsor	NSRGY	296	56.28	+0.46
Nokia Corp. ADS	NOK	19869	10.09	+0.05
Novartis AG ADS	NVS	2060	54.64	+0.07
O A O Gazprom Spo	OGZPY	236	24.70	-0.02
Petroleo Brasilei	PBR	14629	33.26	-0.34
Petroleo Brasilei	PBR-A	6487	30.22	-0.38
Rio Tinto PLC ADS	RIO	3604	69.63	-1.39
Royal Dutch Shell	RDS-B	988	64.20	+0.43
Royal Dutch Shell	RDS-A	1144	64.46	+0.22
RYANAIR HLDG SP A	RYAAY	584	30.61	+0.28
Sanofi-Aventis AD	SNY	1628	32.64	+0.48
SAP AG ADS	SAP	769	48.75	-0.20
Siemens AG ADS	SI	437	120.63	-0.59
SK Telecom Co. AD	SKM	1295	18.55	-0.32
Sony Corp. ADS	SNE	508	36.36	+0.26
Taiwan Semiconduc	TSM	10908	11.91	+0.08
Telefonica S.A. A	TEF	578	68.47	+0.72
Tenaris S.A. ADS	TS	1695	45.93	-0.18
TERRA FIRMA CAP	TII	0	0.30	+0.00
TEVAPHARMIND SP A	TEVA	6155	49.27	+0.52
Total S.A. ADS	TOT	3346	51.93	+0.21
Unilever N.V. ADS	UN	2409	30.80	+0.05
VimpelCom Ltd. AD	VIP	2197	14.62	-0.10
VODAFONE GRP SP A	VOD	3318	25.98	-0.11

Plus de titres sur LaPresseAffaires.com

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers.

Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.

Ferm : cours à l'arrêt de transactions.

Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.

Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.

●**:** Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Symbole	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
01 COMM LAB	ONE	18	1.40	+0.02
5N PLUS	VNP	16	5.97	-0.15
A à C				
AASTRA TECH	AAH	30	18.82	+0.06
ABERDEEN INTL	AAB	737	0.63	-0.01
●ACADIAN MNG	ADA	30	0.33	-0.03
ACADIAN TIMBER	ADN	2	7.20	-0.15
ACE AVIAT HLDG-	ACE-A	13	13.17	+0.05
ACE Aviation Ho	ACE-B	15	13.15	+0.00
●ACUITY SMALL CA	ASF	8	7.03	-0.02
ADANAC MOLYBDEN	AUA	447	0.045	+0.00
ADEPTRON TECHNO	ATQ	74	0.03	-0.01
ADF GROUP SBVTG	DRX	226	1.55	+0.01
ADHEREX TECH	AHX	21	0.03	+0.00
ADVANTAGE OIL	AAV	758	6.48	-0.10
Aecon Group	ARE	589	9.99	+0.14
AETERNA ZENTARI	AEZ	203	1.46	-0.06
AFEXA LIFE SCIE	FXA	103	0.51	+0.01
AFRICO RESOURCE	ARL	5	0.82	+0.00
●AG GROWTH INTL	AFN	66	49.14	+0.64
AGF Management	AGF-B	192	18.30	+0.06
Agnico-Eagle Mi	AEM	538	84.41	-1.39
Agrium	AGU	649	82.32	-1.82
AINSWORTH REG S	ANS	10	2.51	+0.06
AIR CANADA VTG-	AC-A	37	3.84	-0.02
AIR CANADA VTG-	AC-B	1085	3.83	-0.03
AKELA PHARMA	AKL	24	0.135	-0.01
AKITA DRILLING	AKT-A	8	8.88	+0.03
Alamos Gold	AGI	1246	19.67	-0.73
ALARIS ROYALTY	AD	10	11.74	-0.11
ALARMFORCE INDS	AF	1	7.53	-0.10
ALEXCO RESOURCE	AXR	375	7.95	-0.16
Alexis Minerals	AMC	1205	0.195	-0.01
ALG PWR & UTIL	AQN	193	4.81	+0.03
ALGOMA CENTRAL	ALC	0	93.50	-0.50
●ALIMENT COUCHE	ATD-A	2	25.63	-0.25
Alimentation Co	ATD-B	219	25.50	-0.40
ALLIANCE GRAIN	AGT	29	28.48	-0.37
ALLIED GOLD	ALG	2	0.54	+0.00
ALLIED NEVADA G	ANV	238	26.54	-1.64
ALLON THERAPEUT	NPC	112	0.365	+0.01
ALMADEN MINERAL	AMM	168	4.29	-0.12
ALTAGAS	ALA	765	20.83	+0.28
ALTER NRG	NRG	27	1.70	+0.08
●ALTIUS MINERALS	ALS	29	11.70	+0.29
AMERICAN BONANZ	BZA	1192	0.365	-0.02
AMERIGO RESOURC	ARG	401	1.07	-0.04
AMICA MATURE LI	ACC	9	7.00	-0.20
AMORFIX LIFE SC	AMF	28	0.425	-0.03
ANACONDA MINING	ANX	139	0.18	-0.01
ANATOLIA MINL D	ANO	352	7.65	-0.05
ANDEAN RESOURCE	AND	9404	6.41	-0.23
Anderson Energy	AXL	1306	1.03	+0.00
ANGIOTECH PHARM	ANP	201	0.20	+0.00
ANGLE ENERGY	NGL	256	7.91	-0.04
Antinm Energy I	AEN	320	0.91	+0.01
Anvil Mining Li	AVM	181	5.54	-0.05
AQUILA RESOURCE	AQA	99	1.01	-0.02
ARBOR MEM SVC-A	ABO-A	0	24.80	+0.03
●ARC RES EXCH-A	ARX-A	0	71.10	+0.10
ARGONAUT GOLD	AR	32	4.11	-0.02
ARGOSY ENERGY	GSY	21	1.94	-0.01
ARISE TECHNOLOG	APV	760	0.185	+0.00
ARMISTICE RESOU	AZ	68	0.45	+0.01
ARTEK EXPL	RTK	259	1.00	+0.00
ASIA BIO-CHEM	ABC	32	1.50	+0.01
Astral Media	ACM-A	29	41.99	-0.09
Atco	ACO-X	36	57.15	-1.45
ATHABASCA OILS	ATH	709	14.25	-0.25
●ATLANTIC POWER	ATP	124	14.42	+0.01
ATNA RESOURCES	ATN	241	0.57	-0.03
ATRIUM INNOVATI	ATB	63	15.01	+0.16
ATS AUTOMATION	ATA	113	6.78	+0.42
AUGUSTA RESOURC	AZC	152	3.96	+0.03
AURA MINERALS	ORA	548	3.99	-0.02
AURIZON MINES L	ARZ	324	7.52	+0.01
AURYX GOLD	AYX	447	0.98	-0.03
AUTOCANADA	ACQ	22	4.25	+0.00
AUTOMODULAR	AM	16	0.90	+0.09
AVALON RARE	AVL	472	3.90	-0.20
AVCORP INDS	AVP	241	0.05	-0.00
AXIA NETMEDIA	AXX	85	1.75	-0.01
AZURE DYNAMICS-	AZD	643	0.29	-0.01
B2GOLD	BTO	1060	2.81	+0.03
BAFFINLAND IRON	BIM	542	1.16	+0.00
BAJA MINING	BAJ	1069	1.13	-0.04
BALLARD POWER S	BLD	155	1.43	-0.02
BAM INVESTMENTS	BNB	0	15.25	+0.25
Bank of Montrea	BMO	1796	61.61	-0.26
Bank of Nova Sc	BNS	2848	55.40	+0.40
Bankers Petrole	BNK	3841	7.17	+0.19
BANNERMAN RESOU	BAN	396	0.58	+0.01
BANRO	BAA	1429	3.06	-0.04
Barrick Gold Co	ABX	3361	53.47	-1.29
BCE	BCE	2048	35.05	-0.03
BECKER MILK CO.	BEK-B	0	10.55	+0.00
BELLATRIX EXPL	BXE	323	4.00	-0.05
BELLUS HEALTH	BLU	21	0.055	+0.00
BENGAL ENERGY	BNG	32	1.10	+0.00
BENNETT ENVMTL	BEV	63	2.03	-0.03
BIOEXX SPECIALT	BXI	822	2.30	+0.07
BIONICHE LIFE	BNC	53	1.45	+0.00
BIOTEQ ENVIRO T	BQE	143	0.82	-0.01
BIOWEST THERAP-	BWE	9	0.28	-0.02
BIOX	BX	4	0.85	+0.00
Birchcliff Ener	BIR	608	9.89	+0.33
●BLACK DIAMOND	BDI	17	21.50	+0.30
BLACKPEARL RES	PXX	1835	5.56	+0.01
BMTC GROUPE -A	GBT-A	25	22.00	+0.49
BNK PETROLEUM	BKX	124	3.01	-0.01
BOLIDEN	BLS	0	19.44	-0.32
BOMBARD-A- MLTP	BBD-A	69	4.62	+0.01
Bombardier	BBD-B	10352	4.62	+0.01
●BONTERRA ENERGY	BNE	59	47.48	+3.13
BORALEX -A-	BLX	49	8.49	-0.06
BOYUAN CONSTR	BOY	2	1.87	-0.13
●BREAKWATER	BWR	433	6.90	+0.01
BRICK BREWING L	BRB	20	0.88	-0.02
BRIDGEPORT VEN	BPV	2	1.07	-0.03
BRIDGEWATER SYS	BWC	391	8.00	+0.54
BRIGUS GOLD	BRD	335	1.72	-0.04
BROMPTON SPLIT	SBC	6	11.07	+0.08
Brookfield Asse	BAM-A	766	31.35	-0.23
Brookfield Prop	BPO	367	16.97	-0.32
BUHLER INDUSTRI	BUI	2	5.99	+0.01
BURCON NUTRASCI	BU	52	10.91	+0.02
C A BANCORP COM	BKP	121	1.94	-0.01
C&C ENERGIA	CZE	17	11.90	+0.09
CAE	CAE	369	11.42	-0.14
CALDWELL PARTNE	CWL	23	0.60	+0.02
CALEDONIA MININ	CAL	483	0.15	+0.00
●Calfrac Well Se	CFW	58	32.51	+0.01
CALIAN TECHNOLO	CTY	7	18.29	+0.09
CALMENA EGY	CEZ	81	0.65	-0.01
CALVALLEY PETE-	CVI-A	27	4.53	-0.04
Cameco Corporat	CCO	1249	37.25	-1.15
●CANACCORD FINAN	CF	35	13.41	+0.08
CANADA BREAD CO	CBY	2	45.45	+0.20
CANADA LITHIUM	CLQ	668	1.26	-0.04
Canadian Imperi	CM	992	77.45	+0.20
Canadian Nation	CNR	1024	66.53	-1.18
Canadian Natura	CNQ	2344	42.07	-1.00
CANADIAN PAC HO	HCH	0	118.01	-5.99
Canadian Pacifi	CP	473	64.50	-1.44
CANADIAN SAT SV	XSR	0	3.92	-0.09
●Canadian Tire C	CTC-A	205	66.40	+1.31
Canadian Utilit	CU	65	51.39	-0.64
●Canadian Wester	CWB	299	28.74	+0.55
CANADIAN ZINC	CZN	164	0.67	+0.00
CANAM GROUP	CAM	18	7.60	-0.05
CANARC RESOURCE	CCM	146	0.155	+0.01
CANDAX ENERGY	CAX	249	0.045	-0.01
CANDENTE COPPER	DNT	966	1.41	+0.03
CANDENTE GOLD	CDG	100	0.79	-0.02
Canfor Corporat	CFP	79	10.31	-0.11
CANGENE	CNJ	44	3.10	+0.04
CANWEL BLDG MAT	CWX	81	4.57	-0.08
CANYON SERVICES	FRC	184	11.52	-0.03
CAPITAL GOLD	CGC	234	4.84	-0.03
CAPITAL POWER	CPX	69	23.93	+0.01
CAPSTONE MINING	CS	892	4.47	-0.01
CARDERO RESOURC	CDU	136	1.39	-0.07
Cardiome Pharma	COM	150	6.41	+0.53
CARMANAH TECH	CMH	128	0.53	+0.00
CARPATHIAN GOLD	CPN	1413	0.67	-0.05
Cascades	CAS	124	6.00	-0.02
CASH STORE FIN	CSF	179	14.00	+0.22
CASPIAN ENERGY	CEK	517	0.20	+0.02
CATALYST PAPER	CTL	2658	0.165	-0.01
CATHEDRAL EGY	CET	24	8.26	-0.15
CAZA OIL & GAS	CAZ	17	0.76	+0.01
CCL Industries	CCL-B	6	28.75	-0.26
CDA UTILITIES -	CU-X	0	51.50	-0.32
CDN EGY SERV &	CEU	50	26.25	-0.45
CDN FINANCIALS	CFS	4	4.50	+0.00
CDN LFE COS SPL	LFE	77	4.29	+0.15
Celestica	CLS	619	9.24	+0.01
CELTIC EXPLORAT	CLT	160	17.48	-0.26
CENOVUS ENERGY	CVE	1917	31.54	-0.56
CENTAMIN EGYPT	CEE	1701	2.81	-0.05
CENTERRA GOLD	CG	871	21.50	+0.15
CENTRIC HEALTH	CHH	21	0.75	+0.01
CEQUENCE ENERGY	CQE	356	2.11	+0.02
CERES GLOBAL AG	CRP	247	7.27	-0.43
CGA MINING	CGA	836	3.18	+0.06
CGI Group	GIB-A	510	16.58	-0.12
●CHAMPION MINERA	CHM	570	2.10	+0.20
CHINA GOLD INTL	CGG	356	5.70	+0.09
CHINOOK EGY	CKE	182	1.79	-0.02
CHURCHILL -A-	CUQ	63	17.83	+0.10
CI FINANCIAL	CIX	429	21.28	-0.20
CIBT ED GROUP	MBA	102	0.45	+0.05
CIC ENERGY	ELC	140	6.39	-0.07
CINCH ENERGY	CNH	664	1.17	-0.01
Clarke	CKI	4	4.21	-0.03
CLAUDE RESOURCE	CRJ	306	1.59	+0.05
CLINE MINING	CMK	1798	3.03	-0.09
COALSPUR MINES	CPT	181	1.73	-0.04
COASTAL CONTACT	COA	40	1.55	-0.05
COEUR D'ALENE M	CDM	40	25.79	-0.63
Cogeco Cable	CCA	33	40.12	-0.11
COGECO INC	CGO	13	35.98	+0.48
COLABOR GROUP	GCL	37	12.00	-0.03
COLOSSUS MINERA	CSI	606	9.21	-0.07
COM DEV INTL	CDV	61	2.11	+0.00
COMMERCIAL SOLU	CSA	5	0.62	+0.02
Compton Petrole	CMT	1124	0.41	-0.01
●COMPUTER MODELL	CMG	53	25.95	+0.55
Connacher Oil a	CLL	943	1.15	-0.01
Consolidated Th	CLM	1048	12.14	+0.07
●CONSTELLATION S	CSU	4	48.49	+0.50
CONTINENTAL GLD	CNL	144	9.60	-0.38
CONTL PRECIOUS	CZQ	142	0.80	-0.01
CONTRANS GROUP	CSS	1	8.35	+0.05
COPERNICAN WORL	CBW	17	0.11	+0.01
COPPER MOUNTAIN	CUM	512	5.18	+0.00
CORBY DISTILLER	CDL-B	5	14.85	-0.45
CORBY DISTILLER	CDL-A	8	16.22	-0.05
CORO MINING	COP	84	0.79	+0.03
CORONA GOLD	CRG	52	1.10	+0.02
Corridor Resour	CDH	475	5.10	-0.34
Corus Entertain	CJR-B	67	21.71	-0.03
CORVUS GOLD	KOR	20	0.86	-0.02
COTT	BCB	60	8.28	+0.07
COUNSEL CORP	CXS	8	0.59	-0.01
CRAIG WIREL SUB	CWG	45	0.48	-0.02
CRESCENT PT EGY	CPG	1359	42.87	-0.10
Crew Energy	CR	512	18.51	-0.09
CREW GOLD	CRU	6	4.64	+0.01
CRITICALCONTROL	CCZ	29	0.62	-0.02
CROCODILE GOLD	CRK	1587	1.59	-0.01
CROCOTTA ENERGY	CTA	269	1.77	+0.02
CROSSHAIR EXPLO	CXX	1149	0.35	-0.01
CROWFLIGHT MINE	CML	1495	0.065	-0.01
CRYPTOLOGIC	CRY	42	1.58	-0.01
CRYPTOLOGIC EXC	CXY	2	1.40	-0.03
CRYSTALLEX INTL	KRY	88	0.32	+0.00
CVTECH GROUP	CVT	21	1.20	+0.00
CYBERPLEX	CX	127	0.47	+0.01
CYMAT TECHNOLOG	CYM	13	0.175	+0.00
CYMBRIA-A	CYB	4	13.25	-0.06
D à G				
DALRADIAN RES	DNA	70	2.32	-0.03
DALSA	DSA	9	14.47	-0.18
DAYLIGHT EGY	DAY	1978	9.94	-0.09
DEANS KNIGHT 14	DNC	12	12.26	-0.09
●DEETHREE EXPL	DTX	92	4.25	+0.00
DEJOUR ENTERPRI	DEJ	44	0.32	-0.01
DELPHI ENERGY	DEE	224	2.25	-0.01
Denison Mines C	DML	6139	3.33	-0.27
DETOUR GOLD	DGC	403	31.77	-0.88
DHX Media	DHX	3	0.98	+0.02
DIAGNOCURE	CUR	51	1.05	+0.00
DIAMOND FIELDS	DFI	70	0.22	+0.00
DIAZ RESOURCES	DZR	55	0.115	-0.00
DISCOVERY AIR-A	DA-A	87	0.325	+0.01
●DOLLARAMA	DOL	621	29.08	-0.31
●DOMTAR	UFS	30	83.32	+0.39
DOMTAR CDA EXCH	UFX	3	83.11	+0.21
Dorel Industrie	DII-B	13	34.86	+0.31
DRAGONWAVE	DWI	89	8.15	-0.05
DULUTH METALS	DM	191	2.63	-0.03
Dundee Corporat	DC-A	169	19.73	-0.39
DUNDEE PRÉCIOUS	DPM	453	9.93	-0.18
DundeeWealth	DW	718	20.96	+0.11
DYNACOR GOLD MI	DNG	34	1.10	+0.04
DYNASTY METALS	DMM	87	4.50	-0.03
Eastern Platinu	ELR	5644	1.68	-0.03
EASTMAIN RESOUR	ER	121	2.00	+0.00
EASYHOME	EH	10	8.67	-0.08
ECONOMIC INV TR	EVT	0	65.00	+0.50
ECU SILVER MINI	ECU	1594	1.28	-0.04
EGI FINANCIAL H	EFH	1	7.75	-0.05
●EL FINL	ELF	0	503.01	+0.01
Eldorado Gold C	ELD	2401	18.22	-0.28
ELECTROVAYA	EFL	145	2.39	+0.17
EMBER RESOURCES	EBR	13	0.53	-0.01
EMC METALS	EMC	1241	0.39	+0.03
Emera	EMA	168	31.86	-0.38
EMERGE OIL & GA	EME	31	3.61	-0.04
Empire Company	EMP-A	75	56.90	-0.10
Enbridge	ENB	659	56.03	-0.52
EnCana Corporat	ECA	2752	28.99	-0.15
ENDEAVOUR MIN	EDV	518	2.86	-0.09
ENDEAVOUR SILVE	EDR	486	6.99	+0.00
ENERGY FUELS	EFR	271	0.67	-0.04
ENGLOBE	EG	34	0.245	+0.00
ENSIGN ENERGY S	ESI	523	14.00	+0.13
ENTERPRISE OILF	E	82	0.13	-0.01
ENTREE GOLD	ETG	77	2.94	-0.12
EPSILON ENERGY	EPS	91	2.73	+0.04
EQUAL EGY	EQU	30	5.85	+0.00
Equinox Mineral	EQ



Marc Fournier, directeur de la recherche, et Pierre Samson, directeur de production, montrent quelques-unes des 26 nouveautés de Gladius International pour 2010. On s'attend à produire et à vendre 700 000 unités de jeu cette année.
— PHOTOS LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

JEUX QUÉBÉCOIS POUR LES FÊTES

Des «tonnes de copies»

Yves Therrien
ytherrien@lesoleil.com



Cette année encore, ce seront 700 000 unités de jeu qui sortiront de la chaîne d'assemblage de Gladius International à Beauport, avec 26 nouveautés, des jeux conçus au Québec ou adaptés pour les Québécois. «Nous sommes le plus gros producteur de jeux *made in Canada*, affirme le directeur du développement de Gladius, Marc Fournier. Et au Québec, nous sommes le plus important aussi à concevoir et à fabriquer des jeux de société en français pour les Québécois.»

LES VENTES

Même si les jeux électroniques font fureur, que les applications pour iPad et les téléphones intelligents sont légion, les jeux de table, les jeux en carton ont toujours leur place sur le marché. Les ventes ne semblent pas ralentir, disent les commerçants.

Des jeux comme *La classe de 5e*, adapté de l'émission télévisée à TVA, ont fait fureur avec 100 000 unités vendues en 15 mois. Cette année, la nouveauté de Gladius, l'adaptation de *La guerre des clans* (version québécoise de *Family Feud*), animée par Jean-François Baril à V, devrait aussi créer un engouement pour les partys du temps des Fêtes.

«Ça devrait être le jeu de l'année, soutient Marc Fournier. Nous avons négocié avec la maison mère FremantleMedia, à Las Vegas, pour obtenir les droits d'adaptation et l'utilisation des questions de l'émission télévisée. Nous avons travaillé d'arrache-pied pendant 51 jours pour le mettre en marché à temps pour les Fêtes. Idéalement, il faut être cinq ou sept joueurs pour avoir du plaisir. On peut être plus, diviser le monde en deux et s'amuser, car il ne faut pas des connaissances pour être bon joueur, mais trouver la réponse la plus populaire à un sondage.»

Parmi les nouveautés très québécoises, il y a les jeux avec Toupie et Binou, personnages d'une série télévisée de Spectra Animation pour les enfants de deux ans. Le dessin animé est la troisième série télé la plus populaire au Canada. Gladius a donc créé un jeu de serpents et échelles, un jeu d'association et un jeu d'observation (cherche et trouve) avec les personnages de l'illustratrice Dominique Jolin.



Annie Pascal empile les boîtes de *La guerre des clans* devant la nouvelle plieuse automatisée de l'entreprise Gladius.

GROSSE MAISON DE CARTON

Il y a même des jeux et une grosse maison de carton avec les personnages de l'émission *Toc toc toc*, diffusée à Télé-Québec. Sans compter les productions sous contrat avec Disney avec la série de jeux sur le thème de *Toy Story 3* et des *Princesses*. Ou encore le jeu sur Batman. Et Gladius reprend la production du jeu de dés Yum pour le 50e anniversaire du jeu.

Dans les inventions québécoises, M. Fournier parle de la série Foin Foin pour les enfants et On tue la une, le quatrième titre de la série Drame et Enquête pour les adultes, qui doivent se déguiser et résoudre un crime dans un jeu de rôles.

Changements technologiques obligent, Gladius songe à porter certains éléments sur l'iPad, notamment la série Cherche et Trouve, mais tout est encore à l'étape de la discussion. «Les jeux de société, c'est de l'émotion, des joies ou des frustrations, des discussions en face à face que l'on ne peut pas reproduire dans les jeux en ligne ou sur console, lance M. Fournier. Le jeu de table aura toujours sa place pour souder les liens entre les parents et les enfants qui s'accordent du temps de qualité en s'amusant ensemble.»

Des phrases sur les murs des bureaux du producteur de jeux de la société Gladius International en disent beaucoup sur la philosophie qui anime la petite équipe Gladius. «Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants», disait Montaigne. «On peut en apprendre plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation», affirmait Platon. Alors, ils produisent des jeux avec sérieux pour que les gens s'amusent.

Amende de 867 millions $ pour cinq fabricants d'écrans ACL

BRUXELLES — La Commission européenne a infligé hier une amende de 649 millions d'euros (867 millions $CAN) à cinq fabricants d'écrans à affichage de cristaux liquides (ACL) — quatre taïwanais et un sud-coréen — pour s'être entendus sur les prix entre 2001 et 2006. Une sixième entreprise, le sud-coréen Samsung Electronics, qui a également participé au cartel, échappe à toute amende car elle a été la première à fournir des informations au sujet de l'entente, précise la Commission. Le taïwanais Chimei Innolux écope de l'amende la plus lourde (400 M $CAN) devant le sud-coréen LG Display (287 M $CAN), AU Optronics (155 M $CAN) et deux autres sociétés taïwanaises plus petites : Chunghwa Picture Tubes (12 M $CAN) et HannStar Display (10,8 M $CAN). Les panneaux LCD sont le principal élément des écrans plats utilisés dans les téléviseurs et les ordinateurs portables. Les entreprises sanctionnées ont constitué un cartel entre octobre 2001 et février 2006. «Pendant quatre années, ces entreprises se sont entendues sur les prix et ont échangé des informations sur leurs projets de production futurs, sur l'utilisation de leurs capacités, sur la fixation de leurs prix et sur d'autres conditions commerciales», précise la Commission. ***AP***

6422350

lavery
Droit. En affaires.

PARCE QUE LE CIEL N'EST PAS TOUJOURS BLEU

LITIGE COMMERCIAL

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE

VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats. ▸lavery.ca
Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ▸ AVOCATS MONTRÉAL QUÉBEC OTTAWA

Sur le Web lesoleil.cyberpresse.ca LE BLOGUE DES ARTS Tout ce qui bouge à Québec et au-delà : blogues.cyberpresse.ca/arts-du-soleil

arts & spectacles



L'été dernier, le groupe Green Day a fait courir 7500 personnes à l'Agora.

AGORA

Un déficit de plus de 250 000 $

Nicolas Houle
nhoule@lesoleil.com

En dépit de la vingtaine de spectacles proposés à l'Agora durant la saison estivale, dont celui très couru de Green Day, la scène extérieure du Vieux-Port demeure déficitaire, a appris *Le Soleil*. Les 50 750 personnes ayant assisté aux diverses représentations n'ont permis ni au Port de Québec, qui accuse un déficit d'exploitation de 250 000 $, ni au Festival d'été, qui assurait la gestion des lieux, de générer des profits.

«Du côté du Festival, il y a eu un déficit de gestion et du côté du Port de Québec il y a un déficit d'exploitation de l'équipement principalement redevable au fait que l'on verse des taxes municipales pour cet équipement — c'est 140 000$ par année —, donc ça contribue pour beaucoup pour la perte qui est d'environ 250 000$», explique le vice- président du Port de Québec, Marcel Labrecque.

M. Labrecque rappelle que l'industrie du spectacle subit un malaise profond ces jours-ci et que les tournées avec des vedettes de premier plan se font rares, ce qui a eu un effet sur la programmation de l'Agora. →

3014022



RICHARD THERRIEN Amateur de télé? Échangez vos impressions avec notre chroniqueur-blogueur : **cyberpresse.ca/le-soleil/therrien**

→ Le v.-p. est néanmoins satisfait de cette première année de collaboration avec la filiale du Festival d'été, Inter-Nation-Art. Les deux parties ont d'ailleurs convenu de renouveler leur partenariat pour 2011.

GÉLINAS SATISFAIT

En prenant les rênes de la scène renouvelée au coût de 17 millions $, le directeur général du Festival d'été, Daniel Gélinas, savait qu'il devrait axer son travail sur le long terme. Aussi, bien que son organisation ait englouti des deniers dans l'aventure — il refuse de donner des chiffres précis, mais on sait que c'est moins important que le déficit du Port —, il dresse un bilan positif.

«C'est un déficit qu'on assume, mais on qualifie plus ça d'investissement par rapport à la clientèle, précise-t-il. […] Le but de cette opération était de redonner confiance au public, aux promoteurs, aux événements; de dire «Oui, c'est possible de faire quelque chose là». À cet égard-là, on a atteint notre objectif.»

Au nombre des bons coups, M. Gélinas donne l'exemple du Grand Rire. Il souligne que la direction du festival de l'humour était un peu craintive à l'idée d'investir les lieux. Elle a finalement été si satisfaite de l'expérience qu'elle a confirmé son retour l'an prochain. Aux yeux du dg, le défi est maintenant de dénicher d'autres événements locaux qui voudraient suivre l'exemple du Grand rire. Le Festival de l'opéra de Québec est dans la mire.

«C'est un déficit qu'on assume, mais on qualifie plus ça d'investissement par rapport à la clientèle […] Le but de cette opération était de redonner confiance au public, aux promoteurs, aux événements… À cet égard-là, on a atteint notre objectif»

— Daniel Gélinas, directeur général du Festival d'été

PRODUCTEURS PRIVÉS

Outre les événements déjà existants, le Festival d'été souhaite voire davantage de producteurs privés, comme evenko, s'impliquer. Le hic, c'est qu'ils son à la merci de l'offre estivale. Cet été, seulement un spectacle du genre — Green Day, qui a fait courir 7500 personnes — a été présenté.

D'autre part, le Festival d'été continuera de contribuer à la programmation. Les concerts ou récitals à saveur classique offerts à bas prix ayant fonctionné honnêtement malgré les caprices de la météo (de 800 à 1800 personnes pour les Marie-Josée Lord, Marie-Nicole Lemieux et autres Joseph Rouleau), il est possible qu'ils soient de retour. M. Gélinas envisage aussi de produire des artistes que le Festival d'été n'aurait pu inclure dans sa programmation régulière ou même de recourir à l'Agora comme scène supplémentaire : ceci lui avait réussi lors de l'hommage à Jean Ferrat.

OPTIMISME

Néanmoins, il reste passablement de boulot à faire pour habiter pleinement ce lieu qui peut accueillir de 4000 à 7500 personnes, selon la configuration privilégiée. Environ 2400 personnes se sont présentées par concert cet été, un chiffre qui chute lorsqu'on enlève la soirée de Green Day de l'équation. Ceci n'empêche pas M. Labrecque, au Port de Québec, d'être optimiste : «Il y a eu des efforts de développement qui ont été faits et ça devrait se concrétiser par un achalandage accru, donc avec des revenus supplémentaires qui permettraient aux parties d'amoindrir ou d'éliminer le déficit.»

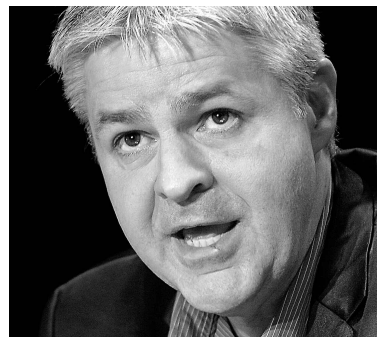
Dommages collatéraux

La sortie du producteur Nicolas Lemieux contre le Festival d'été, qui a eu des échos jusque dans la métropole, hier, ne se fait pas sans dommages collatéraux. Au milieu de cette brouille, les artistes représentés par le président de Sphère et de GSI risquent d'écoper et de ne pas se retrouver sur l'une des scènes de l'événement.

En entrevue avec *Le Soleil*, le dg du Festival d'été, Daniel Gélinas, a admis indirectement que les déclarations de M. Lemieux risquaient d'avoir des incidences : «ils [les artistes] n'ont qu'à changer d'agent.»

Le producteur et le Festival n'ont pu s'entendre sur la tenue du spectacle *Marjo et ses hommes* à l'occasion de l'événement estival, ce qui a mené M. Lemieux à réclamer le congédiement de la directrice de la programmation, Dominique Goulet, qui se fiche des francophones, selon lui.

De son côté, M. Gélinas insiste pour dire qu'il ne fera pas de négociations de spectacles sur la place publique et que les décisions de M[me] Goulet ont toutes l'aval de son organisation.



Daniel Gélinas insiste pour dire qu'il ne fera pas de négociations de spectacles sur la place publique. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

«On ne va pas positionner un artiste où il ne sera pas bien servi par la scène et le public. Les agents sont là pour pousser les artistes, et nous on est là pour bien les positionner. À ce moment-ci de l'année, c'est un peu tôt pour lancer la serviette. Personnellement, c'est la première fois que je vois [une sortie comme] ça.» ***Nicolas Houle***

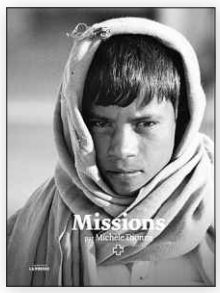
1831362

OFFRE EXCEPTIONNELLE AUX **ABONNÉS** leSoleil
VERSION PAPIER OU ÉLECTRONIQUE

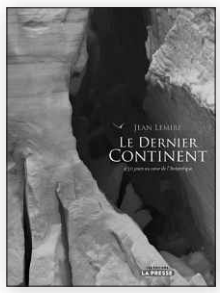
POUR UNE DURÉE LIMITÉE

Des beaux livres sous le sapin ou sur la table à café

30% DE RABAIS sur le prix de détail suggéré



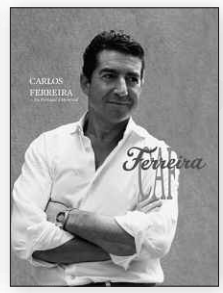
Prix régulier: 49,95 $
Prix abonné: 34,97 $



Prix régulier: 54,95 $
Prix abonné: 38,47 $



Prix régulier: 49,95 $
Prix abonné: 34,97 $



Prix régulier: 39,95 $
Prix abonné: 27,97 $

50% DE RABAIS sur le prix de détail suggéré



Prix régulier (ensemble de 3): 99,85 $
Prix abonné (ensemble de 3): 49,93 $

Frais de manutention et d'expédition gratuits sur toute commande supérieure à 55 $ (avant taxe et basée sur le prix de détail suggéré).
Les commandes doivent être passées avant le 12 décembre 2010, 23h59 pour une livraison assurée avant le 22 décembre 2010.

Visitez le **librairie.cyberpresse.ca/** pour connaître la liste complète des livres disponibles.

CLUB PRIVILÈGES Pour commander: librairie.cyberpresse.ca/ ou 1 800 361-7755 LES ÉDITIONS LA PRESSE



PARCOURS LITTÉRAIRE DE RELÈVE EN CAPITALE

Par les temps qui courent*, le parcours en sept stations** qui permettait de découvrir des auteurs et des conteurs de la capitale, a rallié bien des amoureux de littérature, hier soir, dans le quartier Saint-Roch. Sous la gouverne d'Isabelle Forest de l'Institut canadien, les mots d'une dizaine de jeunes plumes ont résonné en vidéo, en performance, en chorégraphie, en objets et en musique. Sur la photo, on voit la première station, à la librairie Historia, où la conteuse Alexandra Bouchard faisait entendre sa version d'une nouvelle d'Hélène Rompré, accompagnée par le violoniste Mike Labonté. ***Josianne Desloges — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Le Mois Multi sur la ligne de départ

Josée Guimond
jguimond@lesoleil.com

Le 12e Mois Multi a beau avoir lieu du 3 février au 2 mars, les organisateurs ont tenu un prélancement de l'événement, hier. Le prétexte était beau pour dévoiler certaines pièces maîtresses de ce festival d'arts multidisciplinaires et électroniques de Québec, qui se tiendra cette fois sous le thème Sonoptique, à la croisée du cinéma, du son et de l'installation.

En l'absence du directeur artistique du Mois Multi, Émile Morin, retenu au Népal où se trouve sa compagne en voyage humanitaire, Ariane Plante, coordonnatrice du Mois, et Gaétan Gosselin, des productions Recto-Verso, ont présenté les quatre éléments de ce prélancement. En ouverture et pour trois soirs, le Japon sera représenté par le spectacle *True*, qui marie danse, performance et technologie informatique.

De Norvège, *And All the Questionmarks Started to Sing* se veut un *happening* de théâtre multidisciplinaire, présenté les 9 et 10 février. Ces deux premiers spectacles auront lieu à la salle Multi de Méduse.

Par ailleurs, l'Orchestre symphonique de Québec collaborera à un jalon important du Mois Multi. Seize musiciens interpréteront une œuvre musicale, en symbiose avec les images vidéographiques «percussives» du Montréalais Herman Kolgen, *Different Trains Overlapp Dust*. Présenté le 2 mars, en clôture, à la salle Louis-Fréchette du Grand Théâtre de Québec.

Les billets pour les quatre spectacles présentés entre le 3 février et le 2 mars sont déjà en prévente

Enfin, l'installation photographique et sonore *Cargo*, de l'artiste de Québec Caroline Gagné, sera présentée à la galerie l'Œil de Poisson du 17 février au 20 mars.

Les billets pour ces spectacles sont déjà en vente dans le réseau Billetech. Le reste de la programmation sera dévoilé le 12 janvier. Info : **www.moismulti.org**

Fantasmagorie dans Saint-Roch

→ À compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, de même que les deux prochaines fins de semaine de décembre, l'église Saint-Roch servira de toile de projection pour la production visuelle et architecturale *Fantasmagorie*. Présentée à partir de l'hôtel PUR situé en face de l'église, et d'une durée de 30 minutes, *Fantasmagorie* est organisée par la Ville de Québec, avec le concours d'Ex Machina. Ce spectacle lumineux propose un voyage dans un monde imaginaire, sous le thème des Fêtes, et nécessite l'utilisation de six projecteurs du *Moulin à images*. Les soirs de présentation, *Fantasmagorie* roulera en boucle, de 19h à 21h. ***Josée Guimond***

Précision

À noter que nous avons omis de mentionner Pierre-Olivier Fréchet-Martin, qui travaille en art vidéo, parmi les artistes de l'exposition *En pièces détachées* du REC. Pour cette expo, il a capturé des ombres (intrigant, non?). Nos excuses. Josianne Desloges

Spectacle de Noël pour enfants



Les Petites Tounes
C'est à quelle heure minuit ?
vendredi 10 décembre, 19h

Ponctué de «petites tounes» pigées dans leur répertoire de chansons traditionnelles réadaptées et de nouvelles compositions sur le thème du temps des fêtes.

Adultes : 16 $* Enfants (12 ans et -) : 11 $*

PALAIS M( )NTCALM
maison de la musique
418 641-6040 • palaismontcalm.ca

Présenté par BANQUE NATIONALE GROUPE FINANCIER

* Frais de services en sus.

Ville de Québec · Conseil des arts et des lettres Québec · Patrimoine canadien Canadian Heritage · leSoleil



DIMANCHE
LE 2 JANVIER 2011
À 14 H 30

Hommage à Vienne MC

LE CONCERT DU NOUVEL AN 2011

Orchestre Strauss du Québec
Alexander Steinitz chef *(Vienne)*

Marc Hervieux
ténor

Mónika Fischl
soprano *(Budapest)*

Danseurs du BALLET ST. PÖLTEN *(Autriche)*
Champions internationaux de danse sociale

Grand Théâtre de Québec

Salle Louis-Fréchette
grandtheatre.qc.ca
(418) 643-8131
leSoleil

salutetovienna.com

Présenté par
Attila Glatz Concert Productions.

***PETER PAN* AU CÉGEP LIMOILOU**

Voyage au pays imaginaire

Valérie Lesage
vlesage@lesoleil.com



Critique

Il manquait d'enfants dans la salle Sylvain-Lelièvre hier soir pour voler avec Peter Pan et les enfants Darling jusqu'au pays imaginaire, mais bien des adultes présents en ce soir de première médiatique ne se sont pas fait prier pour retomber en enfance. Les productions Tremplin, qui ont pris la relève de la Corporation Dina-Bélanger afin d'offrir aux artistes de la relève de participer à des spectacles de théâtre musical, a traduit en français le Peter Pan de Mark Charlap et Carolyn Leigh (1954) et elle a réuni sur scène 60 artistes pour le jouer.

À la mise en scène, tout est fait pour rendre la présentation conforme aux images de la version Disney de *Peter Pan*

C'est donc une production de grande envergure qui est offerte au public dans les prochaines semaines. Les artistes sont appelés à chanter, à jouer et à danser, mais c'est le volet théâtral qui occupe le plus d'espace. La portion jeu est d'ailleurs très bien servie par Meggie Proulx-Lapierre, qui donne à son Peter Pan une délicieuse espièglerie et une énergie aussi enfantine qu'insoumise. À ses côtés, Valérie Laroche rend à Wendy toute la sagesse de l'aînée et Emmanuel Bédard (*Le dîner de cons*) campe un Capitaine Crochet fantasque, qui évoque le Johnny Depp de Pirates des Caraïbes.

À la mise en scène (Bertrand Alain), tous les efforts sont mis pour rendre la présentation conforme aux images de la version Disney de *Peter Pan*. La chambre des enfants Darling, avec la niche du chien Nana, ressemble à une page de livre. Les décors et les costumes sont très réussis; ils ont tout pour faire rêver les enfants. Et quand les comédiens s'envolent, soulevés par des câbles à peine visibles, l'illusion est parfaite, une touche de merveilleux illumine la salle comme une traînée de poussière d'étoiles. Pour Clochette, on se sert d'un laser vert et le reste est laissé à notre imagination.

Les chorégraphies sont bien intégrées dans l'ensemble et joliment exécutées par Lily la tigresse et ses amis, comme par la bande de pirates. Treize musiciens interprètent la trame musicale, qui sert aussi d'accompagnement aux quelques chansons de la pièce.

Petit bémol au sujet de la finale : la disparition du Capitaine Crochet se fait d'une manière un peu maladroite. Dommage, puisque c'est un segment important de l'histoire. Autrement, la durée du spectacle, deux heures (plus entracte), est un peu longue pour le jeune public naturellement intéressé par *Peter Pan*. À sept ou huit ans, en tout cas, cela semble exigeant.

La comédie musicale *Peter Pan* est à l'affiche jusqu'au 2 janvier à la salle Sylvain-Lelièvre du Cégep Limoilou.



Meggie Proulx-Lapierre (à droite) donne à son Peter Pan une délicieuse espièglerie et une énergie aussi enfantine qu'insoumise. Emmanuel Bédard campe un Capitaine Crochet fantasque. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

2032539

LE GRAND RIRE S'EMBALLE!

Billets en vente dès maintenant | **Les Grands Galas** du 15 au 18 juin 2011

GRANDS GALAS

GRAND RIRE DE QUÉBEC MC

Grand Théâtre de Québec

À CHACUN SON RIRE MC

Billets disponibles sur GRANDRIRE.COM et Billetech

SAQ Québec Canada Québec leSoleil QuebecComm du 9 juin au 3 juillet 2011

PENTHOUSE 5-0

Duo irrésistible, humour facile...

Richard Therrien
rtherrien@lesoleil.com



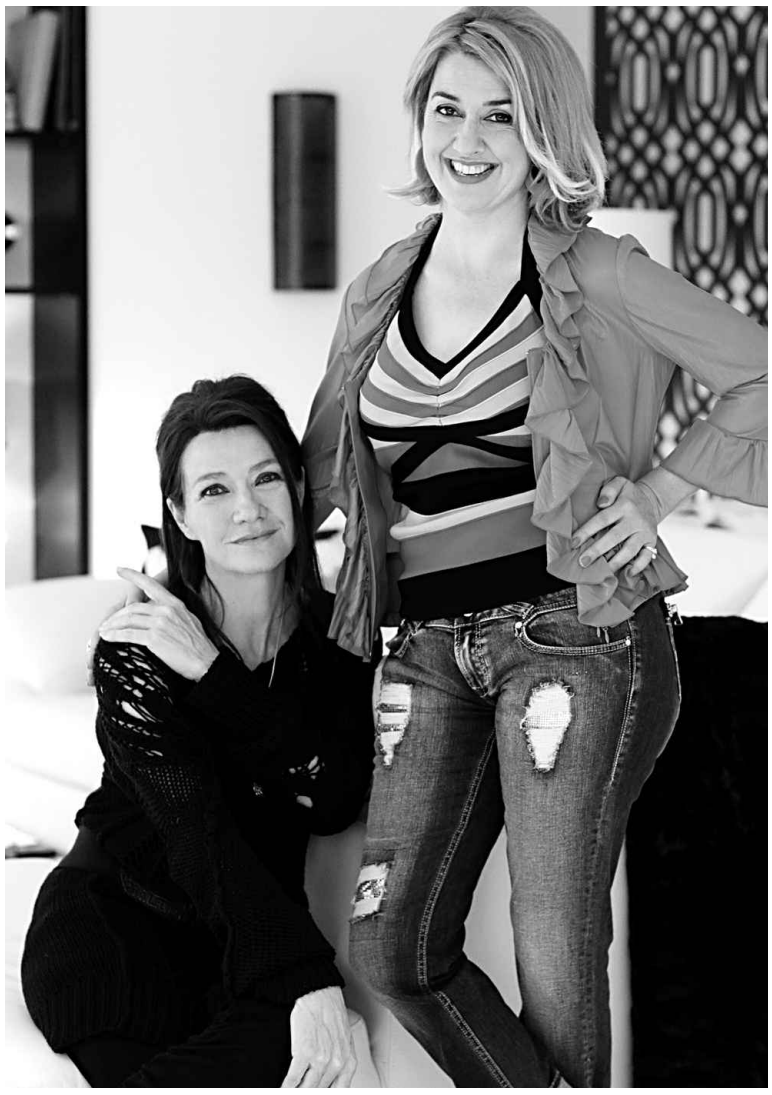
Télévision

Estelle Poliquin et Louise Nantel étaient mes personnages préférés de *Sophie Paquin*. J'ai applaudi quand l'auteur Richard Blaimert a choisi d'en faire les vedettes d'une série dérivée, intitulée *Penthouse 5-0*. *Penthouse*, parce qu'elles cohabitent dans un penthouse; *5-0*, parce qu'elles abordent la cinquantaine; et *Penthouse 5-0*, en référence à la célèbre série *Hawaï 5-0*.

Disons-le tout de suite : la série de 13 épisodes adopte le ton de la comédie pure, sans moments dramatiques comme dans *Sophie Paquin*. On plonge ici en pleine fantaisie, à l'image de ces deux femmes caricaturales. Vous le constaterez dès l'ouverture, très *James Bond*, très *Drôles de dames*.

À petites doses dans *Sophie Paquin*, Estelle et Loulou, interprétées avec brio par Élise Guilbault et Isabelle Vincent, apportaient leur dose de folie, juste assez pour désamorcer les drames que vivaient Sophie, Malik et les autres. Leur omniprésence dans *Penthouse 5-0* devient parfois agressante. Heureusement, l'auteur a opté pour des épisodes 30 minutes aux histoires bouclées.

À la fin de *Sophie Paquin*, les deux femmes devaient créer leur propre série. Le sort en a voulu autrement, et Louise Nantel se retrouve maintenant v.-p. marketing d'une entreprise de cosmétiques.



Élise Guilbault et Isabelle Vincent personnifient Estelle et Loulou dans *Penthouse 5-0*. — PHOTO RADIO-CANADA

Ses «pour l'amour du crisse!», elle les lance désormais dans le dos de sa patronne, incarnée par Brigitte Paquette, langoureuse et manipulatrice. Sans le sou et évincée de son logement, Estelle Poliquin réapparaît dans la vie de Louise pour lui demander asile.

Carl Marotte apparaît pour la première fois dans une comédie dans le rôle du voisin des deux filles, un policier. Serge Postigo joue quant à lui un collègue de Louise, qui fut aussi son amant il y a bientôt 20 ans, et qu'elle n'a jamais cessé d'aimer malgré son arrogance.

Pas besoin d'avoir suivi *Les hauts et les bas de Sophie Paquin* pour embarquer dans *Penthouse 5-0*, prévient l'une des productrices, Myrianne Pavlovic. D'ailleurs, outre la présence d'Ophélie, la fille adoptive d'Estelle pas mal transformée, on ne fera pas vraiment référence à l'ancienne série.

Après avoir vu les deux premiers épisodes, je suis mi-figue, mi-raisin. Heureux de retrouver ce duo, sans m'être esclaffé. Quand on prétend écrire une comédie, on doit faire rire, et pas juste un peu. Ce n'est que trop rarement le cas dans *Penthouse 5-0*.

Élise Guilbault et Isabelle Vincent jouent toujours de façon aussi truculente, et même plus appuyée, entraînées par le burlesque des situations. Quand Estelle joue les femmes-araignées pour sortir son amie Loulou d'une fâcheuse situation, on rit d'emblée. Mais quand Pierre se déchire le pénis en pleins ébats et doit se rendre à l'urgence avec de la glace vous savez où, on tombe littéralement dans la farce un peu facile. Bianca Gervais joue la blonde du flic, à l'origine de l'accident...

Les fans de *Sophie Paquin* ont déjà vu Louise en cure de désintoxication, mais tout ça est bien derrière elle puisqu'elle a recommencé à boire. «Je la trouvais moins intéressante sobre», admet l'auteur, Richard Blaimert. Celui-ci retrouve son partenaire de *Cover Girl*, Pierre Samson, qui collabore ici aux dialogues. Claude Desrosiers, qui a fait *Aveux* et *Les rescapés*, réalise la série.

Sophie Faucher jouera la sœur d'Estelle et Micheline Lanctôt, la mère de Louise. Encore là, on devrait assister à de savoureux échanges! *Penthouse 5-0* suivra *Les Boys*, le lundi à 21h30, dès le 10 janvier à Radio-Canada.

CHOIX TÉLÉ

INFOMAN
RADIO-CANADA À 19H30
Jean-René Dufort propose un *bestove* municipal à l'occasion des 10 ans de l'émission.

UNE PILULE, UNE PETITE GRANULE
TÉLÉ-QUÉBEC À 20H
Vous croyez avoir tout essayé pour soigner vos maux de dos? D'autres bons conseils.

LE BOSS DES GÂTEAUX
ZESTE À 22H
Le chef Buddy doit préparer un gâteau inspiré des feux d'artifice pour un chef d'entreprise.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur cyberpresse.ca/therrien

JEUDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2010-12-09

Réseau	Câb	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
11 SRC	6	Virginie	Infoman	**CRUISING BAR 2 (2008) avec Veronique Le Flaguais, Michel Côté.**				Le Téléjournal	(22h45) Nouvelles sports	Des kiwis et des hommes
4 TVA	7	La fièvre de la danse		**LES DERNIÈRES VACANCES (2006) avec LL Cool J, Queen Latifah.**				TVA Nouvelles	(22h45) Denis Lévesque	
2 V	13	Crimes et Mensonges / Les affaires de la tentation		**OÙ LA MAGIE COMMENCE... (2006) avec Alice Evans, John Newton.**				Un gars le soir	Dumont (N)	South Park (N)
15 TQc	8	Génial! / Marie-Soleil Michon et Patrice Bélanger.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv / Yves Desgagnés et Isabelle Boulay. (N)			Voir / Dider Lucien et Nicolas Pellerin.	
5 CBC	12	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Corrie Crazy (N)		Blowout: Is Canada Next? (N)		CBC News: The National		(22h55) CBC News: Late
12 CTV	14	eTalk (N)	TMZ	The Big Bang Theory (N)	$#*! My Dad Says (N)	CSI: Crime Scene Investigation / 418/427 (N)		The Mentalist / Pruitt Taylor Vince (N)		News
20 Global	3	Ent. Tonight Canada	Entertainment Tonight	Bones / The Doctor in the Photo (N)		The Office / Classy Christmas / Amy Ryan (N)		Barbara Walters Presents: (N)		News
22 ABC	22	Fox 44 News at 7	The Office	Shrek the Halls	Prep & Landing	Barbara Walters Spec / Oprah, The Next Chapter (N)		Barbara Walters Presents: (N)		TMZ
3 CBS	21	CBS Evening News	Entertainment Tonight	The Big Bang Theory (N)	$#*! My Dad Says (N)	CSI: Crime Scene Investigation / 418/427 (N)		The Mentalist / Pruitt Taylor Vince (N)		News
FOX	34	Two and a Half Men	Two and a Half Men	Bones / The Doctor in the Photo (N)		Fringe / Marionette (N)		FOX 44 News at 10		How I Met Your Mother
5 NBC	18	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Community (N)	30 Rock (N)	The Office / Classy Christmas / Amy Ryan (N)		The Apprentice Partie 2 de 2 (N)		News
57 PBS	42	PBS NewsHour		The Best of Mountain Lake Public Television						
RDI	19	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages / Fierté gay		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal
ARTV	31	Tout sur moi	Rumeurs	Jean Duceppe		Jean Duceppe		Elles / Liguées pour la vérité		Elles / Lactose phobie
Canal D	20	En cavale / Nichols		Dossiers justice / Raid contre la Mafia		Survivre à l'attaque		Motards hors-la-loi / La guerre des Warlocks		Superscience
Canal Vie	35	Maisons vertes	Maître chez soi	John Edward, messager de l'au-delà		On a échangé nos mères / Mc Leish et O'Dell		Décore ta vie	Laisse faire, j'vais l'faire!	Des idées de grandeur
Évasion	23	2 filles et 1 VR / Sur la piste du Montana		Pékin Express 5: La route du bout du monde / Les baleines de Patagonie				Soleil tout inclus / Espagne, Costa del Sol		Ushuaïa Partie 2 de 2
Historia	25	Passion maisons / Saint-Antoine-Abbé		J'ai la mémoire qui tourne / L'hiver		NCIS enquêtes spéciales / Flash-back		**PRINCE RODOLPHE: L'HÉRITIER DE SISSI (2006) Max von Thun.** Partie 2 de 2		
MusiMax	32	Benezra reçoit		Danse lascive: L'aventure		Génération 90		Les années / Donald Lautrec		Benezra reçoit
Musique Plus	30	L'univers MusiquePlus	M.Net	Cliptoman	Next!	Room Raiders	Jackass	La prochaine Top Modèle Américaine		École de charme
Séries +	24	Army Wives / Les années ont passé		Les oubliés / Petite princesse		Victimes du passé / Protection trop rapprochée		FBI: flic et escroc		Sydney Fox, l'aventurière
TV5	15	Sherpas, les vrais héros de l'Everest / Au sommet		Envoyé spécial				Science ou fiction	Hors série	TV5 le journal
ZTélé	26	Ça s'branche où?	Comment c'est fait	Le retour de K2000 / Un vieil ami		La porte de l'univers / Air Partie 1 de 3		FlashForward / 137 secondes		Péril en haute mer
RDS	33	Hockey 360°	30 images/ seconde	LNF Football / Colts de Indianapolis c. Titans du Tennessee (En direct)						
Sportsnet	38	MMA Connected	Sportsnet Connected	LNF Football (En direct)						
TSN	28	LNH Hockey / Flyers de Philadelphie c. Maple Leafs de Toronto (En direct)					SportsCentre		World Jr. Countdown (N)	SportsCentre
9 T-MAG	10	À la découverte... / Extra	Santé et longue vie	Premières loges		Loisirs, Chasse et Pêche		Maximum Sports	Le Golf à son meilleur	Habitat-Mag
Vox	9	Agora	Premières vues (N)	Le Livre Show (N)	Ici et là (N)		LeZarts	LeZarts: Studio	Mise à jour	Agora
Télétoon	36	Jimmy L'intrépide	Johnny Test	Défis extrêmes: TM	Stoked	Les Simpson	Family Guy	Têtes à claques	South Park	Les Simpson
Vrak-TV	16	Une grenade avec ça?	Une grenade avec ça?	Fois dans le trouble	Ma famille d'abord	Majeurs et mariés	Degrassi, nouvelle	Derek / Fini de jouer	Fan Club / Annie Brocoli	Méchant changement

Fougue

Das Auto.

Exaltation. Jubilation. Voilà ce que chaque Tiguan de Volkswagen vous offre avec son moteur turbo de 2,0 L développant 200 chevaux, sa boîte manuelle à 6 vitesses ou sa boîte automatique à 6 vitesses en option, son toit ouvrant panoramique et son système Dynaudio[MD] à 8 haut-parleurs de 300 watts aussi en option. Découvrez-en davantage sur ce légendaire VUS compact sur **vw.ca**.

Le Tiguan. La fougue responsable.

Bien équipé à partir de 29 555 $*.



N'essayez pas de reproduire cette prouesse à la maison. Nous avons utilisé la magie de l'informatique pour créer cette image. Aucune conduite irresponsable n'a été nécessaire.

© Volkswagen Canada 2010. Modèle européen montré avec caractéristiques qui peuvent être offertes en option ou ne pas être offertes au moment de l'achat. Volkswagen vous recommande de garder le ESP en fonction dans la plupart des conditions de conduite. *Le PDSF du modèle Tiguan 2010 2.0 TSI Trendline neuf, de base, avec boîte manuelle à 6 vitesses est de 29 555 $, incluant frais de transport et inspection de prélivraison de 1 580 $ et taxe de 100 $ sur le climatiseur. Permis, assurances, immatriculation, frais du concessionnaire ou tout autres frais, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Tiguan » et « 4MOTION » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG. « Dynaudio » est une marque déposée de Dynaudio Holding A/S.

Le Tiguan. La fougue responsable.

Bien équipé à partir de 29 555 $*.

Responsable

Sécurité. Fiabilité. Voilà ce que chaque Tiguan de Volkswagen vous offre avec son programme de stabilisation électronique (ESP) de série qui corrige la trajectoire du véhicule, son système de traction intégrale 4MOTION en option pour un plaisir inégalé sur route cahoteuse, et ses sièges arrière coulissants pour transporter tout votre attirail. Découvrez-en davantage sur ce puissant VUS compact sur **vw.ca**.

Das Auto.

6422616

1830472

PROCURE-TOI TON
CALENDRIER DREAMTEAM
SUMMUM/RADIO X

BOUTIQUE ÉROTIQUE Passion URBAINE

CHOI 98,1 Radio X

Summum
LE MAGAZINE NO.1 POUR HOMMES AU QUÉBEC

DISPONIBLE CHEZ TOUS LES BONS DÉTAILLANTS ET EN LIGNE AU WWW.BOUTIQUESUMMUM.COM

surleradar

QUAND DWEEZIL APOSTROPHE FRANK

Nicolas Houle
nhoule@lesoleil.com

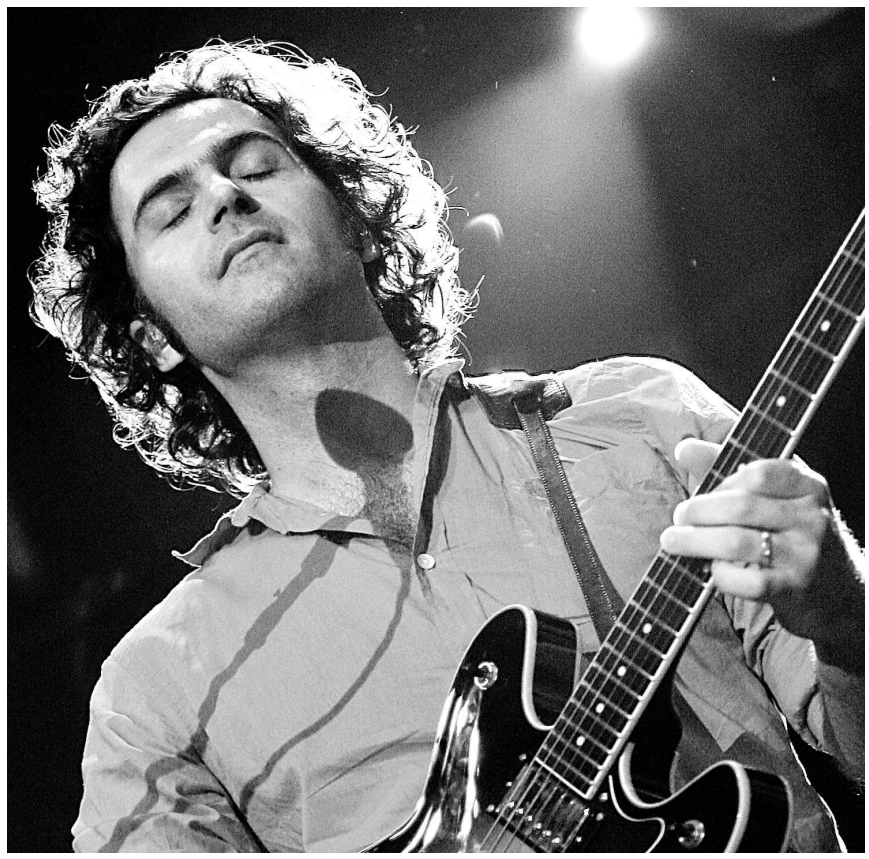
Le 21 décembre marquera les 70 ans de la naissance de Frank Zappa. Pour souligner l'occasion, fiston Dweezil a repris la route avec une nouvelle tournée de *Zappa Plays Zappa*, mettant à l'honneur l'album *Apostrophe (')* de son défunt paternel, paru en 1974.

Voilà cinq ans que Dweezil Zappa sillonne le globe avec ses tours de Frank, jonglant régulièrement avec le riche, dense et complexe répertoire de son père. Fasciné par ces compositions, il s'efforce de parfaire sa technique pour bien les rendre à la guitare, en plus de mettre son énergie à ce que ces œuvres baroques rejoignent un vaste auditoire. Il a d'ailleurs lancé cette année le double *live Return of the Son of...*, qui lui vaut une nomination aux prix Grammy.

Cette année a par ailleurs été l'occasion de faire paraître un DVD de la série Classic Albums, qui retrace la genèse de *Apostrophe (')* et de *Over-Nite Sensation*, en plus d'un autre consacré au concert *The Torture Never Stops*, datant de 1981. À cela il faut ajouter que Frank Zappa a eu son buste installé à Baltimore, il y a quelques mois, et le maire de la ville a décrété le 19 septembre 2010 comme le *Frank Zappa Day*...

Le nouveau concert de *Zappa Plays Zappa* sera l'occasion de se plonger entièrement dans *Apostrophe (')*, surtout que les pièces seront interprétées dans le même ordre que sur l'album. Rappelons que c'est l'enregistrement qui a ouvert les ondes radio à Zappa, avec des pièces comme *Don't Eat the Yellow Snow* et que c'est le seul disque du réputé musicien et compositeur à avoir atteint le *top* 10.

Comme *Apostrophe (')* fait un peu plus d'une trentaine de minutes, on peut s'attendre à ce que Dweezil interprète beaucoup d'autres titres avec sa formation. Fait à noter, on promet des projections de rares films d'archives pour que le fils puisse rejoindre le père grâce à la technologie. Rendez-vous au Grand Théâtre, donc, lundi à 19h30 pour les fans et les curieux. Les billets, au coût de 67 $, 77 $, 82 $ et 97 $ (taxes et frais de service inclus), sont en vente au 418 643-8131.

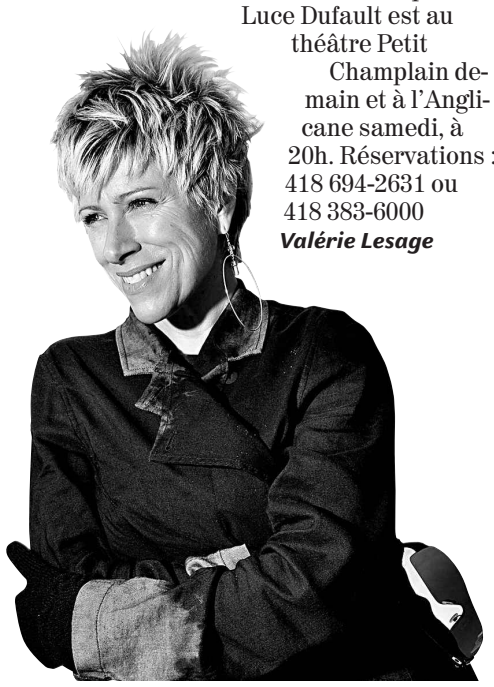


Fasciné par les compositions de son père, Dweezil Zappa s'efforce de parfaire sa technique pour bien les rendre à la guitare. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

chanson

Deux fois Luce Dufault

→ La chanteuse Luce Dufault est de retour à Québec et à Lévis en fin de semaine pour offrir deux représentations supplémentaires de la tournée amorcée à l'Anglicane en février dernier. Accompagnée de deux musiciens, la chanteuse offre un concert intime dans lequel les chansons soul et R'n'B de son dernier album sont à l'honneur, mais aussi les succès en français qui ont marqué la carrière de l'interprète.



Luce Dufault est au théâtre Petit Champlain demain et à l'Anglicane samedi, à 20h. Réservations : 418 694-2631 ou 418 383-6000

Valérie Lesage

concert

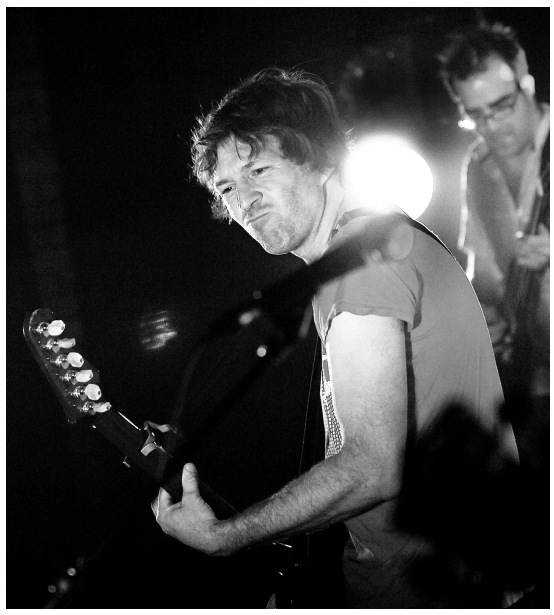
UN NOËL ESPAGNOL

Pour donner une autre couleur à la musique des Fêtes, le Chœur Les Rhapsodes a puisé dans le répertoire de la Renaissance espagnole, à l'époque du Siècle d'or et des glorieux monarques. Au programme, les *ensaladas* flamboyants de Matheo Flecha et la musique de Tomás Luis de Victoria. Les 70 choristes dirigés par David Rompré et la soprano Peggy Bélanger seront accompagnés par des musiciens à la viole de gambe, au théorbe, à la guitare baroque, aux flûtes, au clavecin et à l'orgue positif. Le concert *¡La Bomba!* aura lieu samedi à 20h à la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm. Billets : 23,50 $. Info : 418 641-6040 ou **www.lesrhapsodes.com**

Josianne Desloges

show rock

FRED FORTIN REMET ÇA



Fans de rock : c'est un rendez-vous à ne pas rater! Fred Fortin revient présenter, le 11 décembre, au théâtre Petit Champlain, l'excellent concert *Plastrer la lune*. Il sera accompagné d'un trio d'as musiciens : Jocelyn Tellier à la guitare et au *lapsteel*, Olivier Langevin à la guitare et à la basse et Justin Allard à la batterie. Il y a un an (photo ci-contre), ce spectacle s'est révélé explosif et aussi sympathique qu'une veillée dans le salon de Fred. La chimie entre Fortin et ses musiciens était absolument parfaite. Billets : 23,50 $. Réservations : 418 692-2631 ***Valérie Lesage***

spectacle

LE *MUSICMAN* EST DE RETOUR



Gregory Charles utilise les superpouvoirs de la musique comme remède à tous les maux. Il revient à Québec avec son étonnant spectacle *MusicMan*, présenté au Capitole jusqu'au 31 décembre. Cette proposition ambitieuse souligne d'abord et avant tout le pouvoir de chanter et de faire chanter la vie. En première partie, l'artiste fait découvrir son panthéon des *musicmen* et des *musicwomen*; de Paganini à Judy Garland, en passant par Bing Crosby et Elvis Presley. En deuxième partie, il montre sa maîtrise du superpouvoir de la mémoire musicale. Pour chaque année que le public choisit dans le dernier siècle, Gregory Charles interprète une chanson. Il fait aussi l'histoire musicale d'un vieux couple dans la salle. La mémoire de Super Gregory est phénoménale! Billets en vente sur le réseau Billetech ou au 418 694-4444. ***Valérie Lesage***

sur scène

CATHY GAUTHIER
Demain et samedi, 20h
Salle Albert-Rousseau

LES PETITES TOUNES
Demain, 19h
Palais Montcalm

BOOM DESJARDINS
Samedi, 20h
Centre d'art La Chapelle

DANS LES CINÉMAS DU 3 AU 9 DÉCEMBRE

Les chiffres indiquent l'appréciation des critiques du Soleil; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas encore été critiqué par un de nos journalistes.

ALOUETTE (SAINT-RAYMOND)
(418 337-2465)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) Ven, Sam 19h30 Dim 13h30 19h15 Mar, Mer 19h15 (G)
Lance et compte (2) Ven, Mar, Mer 19h30 Sam 20h Dim 13h30 19h30 (G)

BEAUPORT
(418 661-9494)
À fond de train (3) Ven, Sam, Dim 12h50 15h10 18h55 21h10 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 15h40 18h55 21h10 (G)
L'amour et les autres drogues (2 1/2) Ven, Sam, Dim 12h40 15h20 19h15 21h40 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 15h50 19h15 21h40 (13+)
Burlesque (2 1/2) Ven, Sam, Dim 13h 15h35 19h20 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30* 16h05 19h20 22h (G)
Date prévue (2 1/2) 21h55 (13+)
EnJeux (3) Ven, Sam, Dim 12h30 15h 18h25 20h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 15h30 18h25 20h45 (G)
La gloire des ondes (3 1/2) Ven, Sam, Dim 12h55 15h40 19h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 16h10 19h25 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) Ven, Sam, Dim 12h 12h30 13h 15h30 16h 16h30 18h45 19h10 20h30 21h50 22h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h30 13h 13h30 15h30 16h 16h30 18h45 19h30 20h30 21h50 (G)
Lance et compte (2) Ven, Sam, Dim 12h15 12h45 15h15 15h45 18h40 19h 21h20 21h45 Lun, Mar, Mer 12h45 13h15 15h45 16h15 18h40 19h 21h20 21h45 Jeu 12h45 13h* 15h45 16h15 18h40 19h 21h20 21h45 (G)
Megamind 3D (2 1/2) Ven, Dim 12h10 14h25 16h35 18h50 21h05 Sam 18h50 21h05 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h40 14h55 18h50 21h05 (G)
R.E.D. (1 1/2) Ven, Sam, Dim 12h 14h40 18h30 20h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h30 15h10 18h30 20h55 (G)
Raiponce (4) Ven, Sam, Dim 12h05 14h30 16h45 19h10 21h25 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h35 15h 19h10 21h25 **3D** Ven, Sam, Dim 12h35 15h05 18h45 21h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 15h35 18h45 21h (G)
Tout pour elle (2 1/2) Ven, Sam, Dim 12h25 15h25 18h35 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h55 15h45 18h35 21h30 (13+)
Vitesse extrême (2) Ven, Sam, Dim 12h20 14h35 16h45 19h05 21h15 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 15h05 19h05 21h15 (13+)
*Représentation « Vedettes et poussettes » le jeudi

CARTIER
(418 522-1011)
Augustines, corps et âme (3 1/2) 10h 11h15 17h10 18h25 (G)
Le concert (4) 14h55 (G)
Incendies (4) 12h30 19h40 21h50 (13+)

DES CHUTES (SAINT-NICOLAS)
(418 831-2660)
Burlesque (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Copacabana (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) Ven, Lun, Mar, Jeu 13h 18h20 19h05 21h30 Sam, Dim 12h20 13h05 15h30 18h20 19h05 21h30 Mer 13h 19h05 21h30 (G)
Lance et compte (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Raiponce 3D (4) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)
Tout pour elle (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Jeu 13h 18h40 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h40 21h30 Mer 21h30 (13+)
Vitesse extrême (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu (3 1/2) Mer 13h 19h (G)

GALERIES DE LA CAPITALE
(418 628-2455)
À fond de train (3) 21h45 (G)
Burlesque (2 1/2) 14h 16h30 19h 21h30 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) 13h* 16h 19h 21h50 (G)
Lance et compte (2) 14h 16h30 19h 21h30 (G)
Megamind 3D (2 1/2) 12h30 14h30 (G)
Raiponce 3D (4) 12h30 14h30 16h30 19h 21h (G)
Tout pour elle (2 1/2) 16h30 19h15 (13+)
Vitesse extrême (2) 12h30 14h45 17h 19h15 21h25 (13+)
*Représentation « Ciné Bout-Choux » le vendredi

IMAX GALERIES DE LA CAPITALE
(418 624-4629)
Harry Potter and the Deathly Hallows: Part I IMAX (3) (v.o.a.) Mar 21h55 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie IMAX (3) Ven, Sam, Dim, Lun, Mer, Jeu 13h45 16h30 19h15 21h55 Mar 13h45 16h30 19h15 (G)
Hubble 3D (3 1/2) 12h (G)
Merveilles des mers 3D (-) 11h (G)
Le père Noël contre le Bonhomme de neige 3D (3) 10h 13h (G)

LE CLAP
(418 653-2470)
10 1/2 (3 1/2) 14h10 18h50 (16+)
L'arnacoeur (4) 16h45 (G)
Le coeur d'Auschwitz (3 1/2) Ven, Sam, Lun, Mer 12h 16h30 Dim 12h 17h Mar, Jeu 17h20 (–)
Conviction (3) Ven, Sam, Lun, Mer 14h05* 21h50 Dim, Mar, Jeu 21h50 (G)
La danse - Le Ballet de l'opéra de Paris (-) Ven, Sam, Lun, Mer 18h30 Dim 14h Mar, Jeu 14h15 (G)
Due Date (2 1/2) (v.o.a.) 21h45 (13+)
Le facteur (4) Mar, Jeu 12h 19h15 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) 12h05 15h15 18h25 21h35 (G)
Huit fois debout (3) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 11h55 14h20 16h55 19h10 21h40 Mer 09h45* 11h55 14h20* 16h55 19h10 21h40 (G)
L'Italien (2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 12h10 14h25 19h05 21h30 Mer 10h* 12h10 14h25* 19h05 21h30 (G)
Monsters (3) (v.o.s.-t.f.) 15h 19h45 (G)
Tamara Drewe (3) (v.o.s.-t.f.) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 12h15 17h05 Mer 09h50* 12h15 17h05 (G)
You Will Meet a Tall Dark Stranger (3 1/2) (v.o.s.-t.f.) 11h50 16h40 21h20 (G)
*Cinéma « Parents-bébés » le mercredi

LIDO (LÉVIS)
(418 837-0234)
L'amour et les autres drogues (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Burlesque (2 1/2) Ven, Lun, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 Mar 10h* 13h 18h50 21h30 (G)
Curling (2 1/2) Ven, Sam, Dim 19h 21h30 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (13+)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h20 19h05 21h30 Sam, Dim 12h20 13h05 15h30 18h20 19h05 21h30 (G)
Lance et compte (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 Sam, Dim 12h50 15h30 18h50 21h30 (G)
Megamind (2 1/2) Ven 13h Sam, Dim 13h 15h30 (G)
Raiponce 3D (4) Ven, Lun, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 Mar 10h* 13h 19h 21h30 (G)
Tout pour elle (2 1/2) Ven, Lun, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h40 21h30 Mar 21h30 (13+)
Vitesse extrême (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+)
Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu (3 1/2) Mar 10h* 13h 19h (G)
*Gazouillis du mardi

PLACE CHAREST
(418 529-9745)
L'amour et les autres drogues (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 20h10 Sam, Dim 14h05 16h30 20h10 (13+)
Burlesque (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 20h15 Sam, Dim 14h15 16h45 20h15 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 20h Sam, Dim 14h 17h 20h (G)
Lance et compte (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 20h20 Sam, Dim 14h30 17h15 20h20 (G)
Megamind (2 1/2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h Sam, Dim 14h25 16h50 19h (G)
Raiponce (4) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h05 21h10 Sam, Dim 14h20 16h40 19h05 21h10 (G)
Tout pour elle (2 1/2) 21h (13+)
Vitesse extrême (2) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h10 21h20 Sam, Dim 14h10 16h20 19h10 21h20 (13+)

SAINTE-FOY
(418 871-1550)
À fond de train (3) 12h35 15h 18h55 21h30 (G)
L'amour et les autres drogues (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h25 15h10 19h 22h10 Jeu 13h30* 16h10 19h 22h10 (13+)
Burlesque (2 1/2) 13h 16h 19h05 22h (G)
Date prévue (2 1/2) 12h40 15h30 19h25 21h45 (13+)
La gloire des ondes (3 1/2) Ven, Dim, Lun, Mar, Mer 12h55 15h50 18h35 21h15 Sam 18h35 21h15 Jeu 12h55 15h50 21h15 (G)
Harry Potter and the Deathly Hallows: Part I (3) (v.o.a.) 12h 15h20 18h45 22h05 (G)
Harry Potter et les reliques de la mort - 1re partie (3) 12h15 15h35 18h30 19h 21h50 22h15 (G)
Lance et compte (2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h10 12h45 15h05 15h40 18h40 19h10 21h25 21h55 Jeu 12h10 13h* 15h05 16h05 18h40 19h10 21h25 21h55 (G)
Megamind 3D (2) Ven, Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h20 14h45 18h50 21h10 Sam 16h45 18h50 21h10 (G)
Raiponce 3D (4) 12h05 12h30 14h40 15h25 17h 19h20 21h45 (G)
Tout pour elle (2 1/2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 12h50 15h55 19h10 21h55 Jeu 12h50 15h55 18h35 (13+)
Vitesse extrême (2) Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 11h55 14h30 16h55 19h15 21h40 Mer 11h55 14h30 16h55 21h40 (13+)
*Représentation « Vedettes et poussettes » le jeudi

COMPILATION MEDIAFILM.CA



LEPAGE ET BADOURI RÉUNIS DANS *L'APPÂT*

Les principaux artisans de la comédie *L'appât* étaient de passage à Québec et à Lévis, hier, afin de faire la promotion de cette comédie qui prendra l'affiche sur nos écrans le 17 décembre. Ci-dessus, les comédiens Rachid Badouri et Guy A. Lepage, ainsi que le réalisateur Yves Simoneau. Le film raconte l'histoire d'une paire de flics dépareillés, l'un français (Badouri), l'autre québécois (Lepage), chargés de faire équipe afin de résoudre une enquête. ***Normand Provencher*** — PHOTO LE SOLEIL, LAETITIA DECONINCK

Rolling Stone publie, 30 ans après sa mort, la dernière entrevue de John Lennon

Agence France-Presse et Associated Press



NEW YORK — Trois jours avant son assassinat, John Lennon se plaignait de ses détracteurs, les accusant de ne s'intéresser qu'aux «héros morts», et parlait avec optimisme de sa famille et son avenir, imaginant avoir «largement le temps» d'atteindre certains buts qu'il s'était fixés. Si des extraits de ce dernier entretien de Lennon, réalisé par Jonathan Cott, sont parus en 1980, jamais l'intégralité de l'entrevue de neuf heures, proposée dans le numéro de *Rolling Stone* attendu demain, n'avait été publiée par le magazine.

Dans cet entretien, John Lennon s'en prend avec une rare férocité à ses fans et aux critiques, qui n'avaient pas digéré que le chanteur se retire du monde de la musique cinq ans auparavant. «C'est comme l'adoration d'une idole», grinçait-il en évoquant les «illusions sur les artistes» créées par «ces détracteurs».

Ce que les fans et les critiques veulent, explique l'artiste, «ce sont des héros morts, comme Sid Vicious [bassiste des Sex Pistols, mort en 1979] et James Dean [mort en 1955]».

«Je n'ai aucun intérêt à être un putain de héros mort [...] n'y pensons plus, n'y pensons plus», lance Lennon.

Et le chanteur de ne pas exclure de refaire des concerts. «Ce n'est pas improbable. Mais cela se fera sans fumigènes, sans rouge à lèvres, sans flashs. Il faut que ce soit peinard. On pourrait bien se marrer. On est des rockers régénérés et on repart à zéro. On a plein de temps, non? Plein de temps», assure-t-il.

Lennon parlait aussi de ses efforts pour être un bon père pour son plus jeune fils Sean, pour apprendre à communiquer avec un enfant, et évoquait son lien fort avec sa femme Yoko Ono : «J'ai choisi de travailler avec [...] seulement deux personnes : Paul McCartney et Yoko Ono. [...] Ce ne sont pas de mauvais» choix.

À 40 ans — depuis le 9 octobre 1980 —, il réfléchissait aussi à ce qu'il avait accompli dans la vie, explorait les grands sujets de la vie et restait engagé en faveur de la paix et de l'amour sur Terre.

L'entrevue avait été réalisée le 5 décembre, trois jours avant que John Lennon soit abattu par Mark David Chapman alors qu'il rentrait en fin de soirée, avec sa femme Yoko Ono, à leur domicile au Dakota, un immeuble huppé en bordure de Central Park.

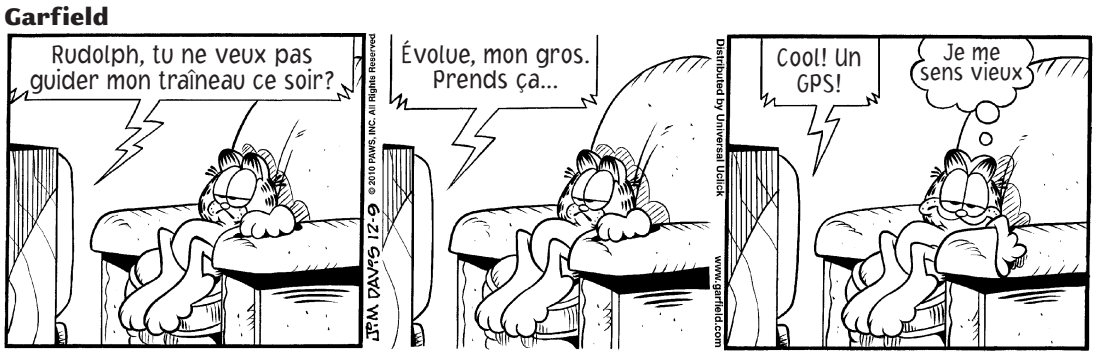
2033119
1400$ de rabais sur ensemble
Focal 816V* et Cambridge Audio 740A+740C

Rég.:4899$ PROMO: 3499$ *Fini "naturel"
SPÉCIALISTE EN SON ET IMAGE DEPUIS 45 ANS
AUDIOLIGHT
WWW.AUDIOLIGHT.QC.CA
355, Marie de l'Incarnation, Québec. Téléphone: **418 687-9252**
FERMÉ LE DIMANCHE

Ben



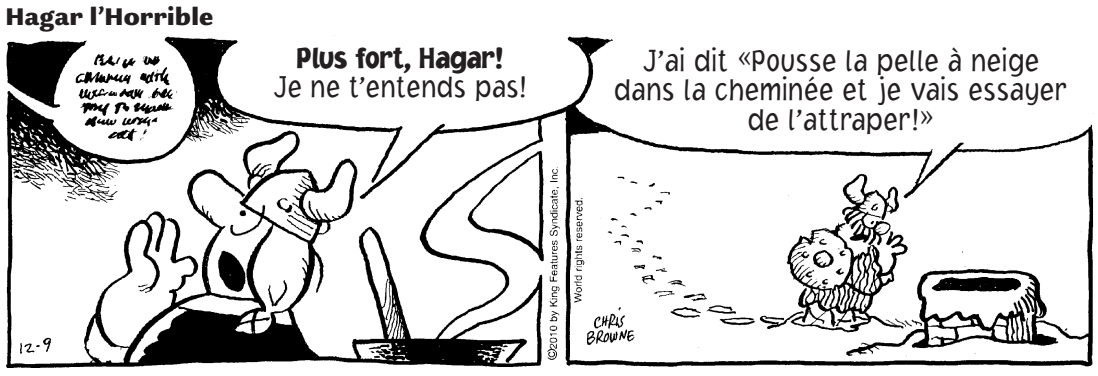
Garfield



Blondinette



Hagar l'Horrible



LA PHRASE SECRÈTE

www.hannequart.com

L E E E Z	E A	Q E Z V	U O S S	E U E T	U S	L C V	V E E O	L O U	L C S U	H S E	A A	C V Q N	C E R U
		■						■					
	■				■					■			
	■				■						■		
	■					■					■		
			■										

Thème : Citation de Pierre Bellehumeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :
Marche sur une fourmi, et mille autres t'attaqueront

MOT MYSTÈRE

AERONAUTIQUE - Un mot de 5 lettres

AMERRIR
ANCRE
ARMEE
ARRACHART
AVORD

BOAC
BOEING
BOOS
BREGUET
BRON

CABINE
CAUDRON
CHANUTE
CIRCUIT
COUCOU

DCA
DECCA
DERIVER
DIEDRE
DORET
DORVAL

ELEVON
ENVOL
EQUIPAGE
ESCALE
ESSENCE

FAAA

GODARD
GROUPE

HANEDA
HILSZ

ITAMI

LEADER

NEZ

ORLY
OTOPENI

PALE
PARC
PHARE

RADIO
RAMPE
ROUE

SON
SOS

TANGAGE
TANGUER
TISSANDIER
TUPOLEV

ULMISTE

VENT
VIRER
VITESSE

WRIGHT

N	E	Z	B	O	T	O	P	E	N	I	B	A	C	L
S	L	O	R	E	I	D	N	A	S	S	I	T	A	T
E	A	E	O	N	R	D	R	M	I	Y	H	V	A	R
C	P	P	N	O	S	M	A	E	L	G	R	N	C	A
N	E	M	V	V	E	U	O	R	I	O	G	P	D	H
E	G	A	E	E	E	N	O	R	D	U	A	C	Z	C
S	A	R	R	L	T	E	W	I	E	R	I	S	D	A
S	P	E	D	E	S	N	R	R	C	R	L	O	R	R
E	I	D	E	R	I	V	E	R	C	I	A	S	A	R
T	U	A	I	A	M	O	R	U	H	A	N	E	D	A
I	Q	E	D	H	L	L	I	T	A	M	I	P	O	C
V	E	L	O	P	U	T	V	F	N	N	B	U	G	C
E	S	C	A	L	E	U	O	C	U	O	C	O	E	E
N	G	E	E	G	A	G	N	A	T	T	E	R	O	D
T	T	E	U	G	E	R	B	O	E	I	N	G	E	S

Solution du dernier problème : FAUCONNIER **09-12-2010**

Solution du dernier sudoku

3	7	4	9	6	5	2	1	8
9	6	1	4	2	8	7	3	5
2	5	8	7	1	3	9	6	4
4	3	6	8	5	7	1	2	9
8	9	5	1	3	2	4	7	6
1	2	7	6	4	9	8	5	3
5	1	9	2	8	6	3	4	7
7	4	3	5	9	1	6	8	2
6	8	2	3	7	4	5	9	1

1918

SUDOKU

			2					
					4		1	8
5				7				
		1			9		8	
	7	4	8					
			4		6		3	
				2		9		
	9	6			7			2
8	2						6	

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : très difficile

1919

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Interdiction de sortir - Calcanéum.
2. Ouvre les fenêtres - Il porte des bois.
3. Égout vertical - Orienter.
4. Ses fruits sont rouges - Berger allemand.
5. Matière grasse - Fourni.
6. Résine fétide - Équipe des troupes de nouveau.
7. Retour au travail - Attire discrètement l'attention.
8. Inspiration littéraire - Impression désagréable.
9. Grande calamité publique - Souvent allumée le soir.
10. Celui de Nantes concernait les protestants - Marcher vite et à petits pas.
11. Trouve de nouveau une place à quelqu'un - Bienheureuse.
12. Soldats.

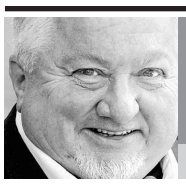
VERTICALEMENT

1. Amasser de l'argent.
2. Zygote - Direction du soleil - Région de Champagne.
3. Fait partie de la Suisse - Profit financier.
4. Plante herbacée - Se trouvent à l'embouchure des fleuves.
5. Déconcerté - Sélénium.
6. Se servir d'un crayon - Combler de cadeaux.
7. Qui rassemble.
8. Infinitif - Il fit régner la terreur à Rome - Sur le kimono.
9. Relatif au raisin - Sans voix.
10. Tiques - Ensemble des pouvoirs publics.
11. Émanation - Parole obscène.
12. Ver marin - Périodes.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	N	D	E	M	O	N	I	U	M	■
2	O	C	E	A	N	■	C	A	M	P	E	R
3	L	I	G	O	T	E	R	■	P	A	R	I
4	A	D	O	■	R	H	E	S	U	S	■	R
5	R	E	C	T	A	■	R	U	T	■	N	E
6	I	■	E	R	I	C	■	R	E	C	U	■
7	S	U	■	I	N	U	L	E	■	U	L	M
8	A	S	O	■	E	L	Y	S	E	E	■	I
9	T	A	B	O	U	■	S	T	R	I	E	R
10	I	N	J	U	R	E	■	I	G	L	O	O
11	O	T	E	S	■	R	A	M	O	L	L	I
12	N	E	T	T	E	S	■	E	T	I	E	R

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2					■							
3								■				
4			■									
5		■							■			
6				■							■	
7						■						
8					■					■		■
9		■						■				
10					■							
11							■					
	■											



gensdepassion La capitale

Pierre Champagne *collaboration spéciale* pchampagne@lesoleil.com

Sept millions $ pour un Metro à Saint-Émile



→ On ne parle pas d'une station de métro, mais d'un Metro Plus. Après six mois de travaux, le Metro de Saint-Émile, le 100e Metro à se doter de la signature distinctive Plus, présente maintenant à la population son nouvel établissement. Grâce à un investissement de près de 7 millions $, les clients feront dorénavant leur épicerie dans un supermarché de 32 000 pieds carrés, situé au 1200, rue de la Faune, à Saint-Émile. En plus de combler la clientèle, la construction du nouveau magasin aura permis la création de près de 30 emplois supplémentaires. Sur la photo, prise à l'occasion de l'ouverture officielle, on reconnaît, de gauche à droite : **Gérard Deltell**, député de Chauveau; **Steeve Verret**, président de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles; **René St-Amant**, curé de la paroisse; **Michel Drouin**, directeur du magasin; **Gilles Rivard**, propriétaire de l'édifice; **Jean Quenneville**, vice-président des opérations – franchisés chez Metro; et **Michel Coulombe**, vice-président des opérations de la bannière Metro au Québec.



Margaret-Anne Colgan

→ **Meilleure prof d'anglais.** À l'occasion du congrès de la Society for the Promotion of the Teaching of English as a Second Language in Quebec (SPEAQ), auquel ont participé des enseignants d'anglais de tout le Québec, du 11 au 13 novembre, **Margaret-Anne Colgan**, enseignante à l'école secondaire Saint-Pierre et des Sentiers, a reçu le Teacher's Merit Award, décerné chaque année à un enseignant d'anglais dont le professionnalisme et le sens de l'innovation permettent aux élèves de mieux maîtriser l'anglais comme langue seconde. Mme Colgan est à l'emploi de la commission scolaire (auparavant des Îlets) depuis 19 ans. Elle est aussi mère de trois enfants.

→ **Orgue mythique.** Un petit groupe de personnes a contribué personnellement et réuni un tiers de million de dollars pour la reconstruction de l'orgue français authentiquement baroque des XVIIe-XVIIIe siècles qui était disparu en fumée avec la cathédrale de Québec lors du siège de la ville en 1759. Un orgue unique de ce côté-ci de l'Atlantique. On pourra l'entendre le dimanche 12 décembre, à 14h, à la chapelle du Musée de l'Amérique française (2, côte de la Fabrique) dans des noëls anciens, sous les doigts du célèbre organiste **Richard Paré** et avec la voix du remarquable baryton-basse **Robert Huard**. Pour information : Hubert Laforge, 418 658-2002.

→ **Entrée gratuite.** L'entrée est gratuite au Salon des artisans. Un salon commercial où l'entrée est gratuite, c'est très, très rare. Et juste avant Noël, ça tombe bien. C'est en effet à compter d'aujourd'hui, jusqu'au 19 décembre, que le promoteur **Roger Paradis** présente son sixième Salon des artisans de Québec, au Centre de foires de Québec. Plus de 225 artisans seront là pour vous répondre afin que vous puissiez acheter des produits de chez nous pour Noël. Avec des œuvres uniques et créatives, vous serez assurés de trouver un cadeau avant-gardiste qui plaira aux petits comme aux grands. Que ce soit pour des bijoux uniques, des vêtements confectionnés à la main, des jouets pour enfants, des œuvres d'art, des éléments décoratifs, de la confiserie artisanale et même des trucs gastronomiques, tous y trouveront leur compte!



→ **Dysphasie.** Le Marathon des Deux Rives SSQ a permis d'amasser 66 102 $ au profit de l'Association québécoise de la dysphasie Capitale-Nationale. Les fonds recueillis permettront à cet organisme de poursuivre ses efforts pour sensibiliser les différents milieux de l'éducation et de la santé concernés par la dysphasie. Sur la photo, dans l'ordre habituel : **Marie Lamontagne**, première vice-présidente communications et marketing institutionnels; **Denis Therrien**, président-directeur général du Marathon des Deux Rives SSQ; **Lynda St-Hilaire**, directrice générale, Association québécoise de la dysphasie Capitale-Nationale.

→ **Noël en fête.** C'est le samedi 11 décembre que **Gilles Augers** dirigera un riche programme musical de Noël de l'Orchestre symphonique de Lévis (OSL), dans l'église Notre-Dame de Lévis. C'est à compter de 20h. La présidente de l'OSL, **Florence Klein**, nous informe que des billets seront en vente, à l'église, ce soir-là, et elle promet que vous en aurez les larmes aux yeux!

→ **Duo libre musique. Richard Roberto** à la flûte et **Isabelle Mathieu** au piano présenteront, le dimanche 12 décembre à 14h, un concert gratuit de la série De concert avec l'histoire, qui aura lieu à la salle Montaigne du Cégep Limoilou, Campus de Charlesbourg, situé au 7600, 3e Avenue Est.

Coups de Soleil

→ Premier spa nordique dans la région de Québec, Zonespa célébrait, le jeudi 18 novembre, cinq ans de soins vivifiants. S'étaient jointes à **Chantal Tardif**, la copropriétaire, plusieurs personnalités d'affaires de la région de Québec et de la Côte-de-Beaupré, dont **François-Guy Thivierge** de Roc Gym et **Yves Juneau**, directeur général du parc de la Chute-Montmorency.

→ La très belle église de L'Ancienne-Lorette a besoin de 700 000 $ pour rajeunir et restaurer l'enveloppe du bâtiment et le filage électrique. Un comité de financement, dirigé par **Paul-Henri Angers**, a été créé pour récolter 30 % de cette somme. Le maire **Émile Loranger** a accepté d'être le président d'honneur de la collecte de fonds. Info : **www.jaimonmarteau.com**

→ Président et chef de la direction de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers, **Yvon Charest** a reçu le Prix communication et leadership lors du congrès Toastmasters International, qui a regroupé à Québec les représentants de 185 clubs. Au début de sa carrière, M. Charest a été un membre actif des Toastmasters de Québec pour améliorer ses talents de communicateur et de leader.

→ La Pâtisserie française La Seigneuriale fête son septième anniversaire sur le boulevard Louis-XIV, à Beauport. **Jean-François Giroux** et Francine Depoisier, les propriétaires de cette sympathique pâtisserie, ont aussi un menu traiteur qui a été renouvelé pour les Fêtes de fin d'année.

→ **Jean Laberge**, le président de Canac, aménage ces temps-ci 45 nouveaux terrains qui seront accessibles par l'avenue Royale dans l'ancienne cour à bois de Canac. Gestion Laberge agit comme promoteur immobilier de cet important projet de 15 millions $.

→ C'est sous la présidence d'honneur de **Michel Matte**, député de Portneuf, que se tiendra la troisième présentation du Spin Don au profit de la Société canadienne du cancer, le 5 février.

→ **Pierre Langevin**, neurologue au CHUQ, **Lise Laverdière**, **Michel Paradis**, **Rolland Trudelle**, CA, et **Richard Drouin**, le médecin, pas l'avocat, viennent d'être nommés membres honoraires de la section de Québec d'Épilepsie Québec.

→ **Carole Théberge** a accepté d'être la présidente d'honneur de Nez rouge à Lévis et, à ce titre, elle invite tous ceux et celles qui en ont le temps et le goût à offrir leurs services comme chauffeur de raccompagnement au moins un soir d'ici le 31 décembre. Info : *levis@operationnezrouge.com*.

→ L'éditeur du journal *Chef d'Entreprise* vient d'annoncer la nomination de **Louis Blouin**, dont c'était l'anniversaire hier, à titre d'éditeur adjoint. Louis continuera d'être actif au sein de l'équipe des ventes.

→ **Carole Lambert** et ses amis ont transformé l'église de Saint-Albert en Palais de glace et ils y offriront un spectacle de Noël le dimanche 12 décembre à 19h. C'est gratuit pour les enfants mais les adultes devront abouler 15 $.

→ C'est **Roger Bouchard** qui est l'heureux gagnant de la Mercedes 4 X 4 offerte au profit de la Fondation des sourds du Québec et dont le tirage a été fait par **Denis Lefrançois**, de Chatel Automobile, aux Galeries de la Capitale. Encore cette année, cette émission était limitée à 3000 billets au coût de 125 $ chacun.

→ Le grand gagnant du concours Grand dévoilement des concessionnaires Chrysler, Dodge Ram de tout le Canada est un résidant de la rive droite, **Guillaume Gagné**, de Breakeyville. Il a reçu son véhicule des mains de **Joe Gosselin**, directeur général d'Automobiles A. Gosselin.

Écrivez-nous!

Vous pouvez nous joindre
par courriel à
pchampagne@lesoleil.com
par téléphone au 418 833-5652
ou par la poste à
Champagne et Champagne (C&C)
11, rue William-Tremblay
Lévis (Québec) G6V 4B3

Sur le Web
lesoleil.cyberpresse.ca

ALIMENTATION
Le contenu de votre assiette est important pour vous?
cyberpresse.ca/le-soleil/vivre-ici

vivre ici
mode





LA MODE écolo

SOUS LE SAPIN

Annie Lafrance
Collaboration spéciale
mode@lesoleil.com

À la recherche d'un cadeau original? Oubliez la cravate rayée ou les gants fabriqués en série. Les boutiques de Québec sont remplies de petits trésors qui ont du style et qui sont écoresponsables. Noël sera vert cette année!

La tendance se confirme encore cette année : plus que jamais, les créations québécoises seront nombreuses sous le sapin. «Ce sont des cadeaux recherchés. Ils ont un petit quelque chose d'unique qui leur donne une valeur ajoutée», dit la chargée de projet du Centre Materia, Caroline Chabot. Dans la petite boutique adjacente à la salle d'exposition, une trentaine d'artistes proposent leurs pièces faites à la main. On y retrouve des bijoux, des foulards, des sacs à main et plusieurs objets de céramique et de décoration. «Les gens recherchent des objets différents de ceux vus dans les chaînes de magasins, poursuit M^me^ Chabot. Mais surtout, ils veulent encourager le travail des artisans et ils s'intéressent à leur démarche artistique.»

Lire **Le vert a du style** → 60







1. Boucles d'oreilles Frimas, 25 $ dans les boutiques Myco Anna

2. Poupée Raplapla, 56 $ en vente à la boutique Materia, à la boutique du MNBAQ, à La Câlinerie, chez Point d'Exclamation et chez Vert Tuyau

3. Chandail en acrylique à manches bouffantes, de la collection Les Indispensables de Marie Dooley, 225 $

4. Sac à main signé Ressac, 150 $ (breloque 15 $) en vente à la boutique Materia

5. Chandail à capuchon Sherpa de MEC pour hommes, fait de coton biologique, 39 $ chez Mountain Equipment Coop (MEC)

Le vert a du style

Accessoire féminin par excellence, le sac à main s'offre bien en cadeau. Surtout s'il est fabriqué de matières hétéroclites, comme ceux de la collection Audiofil, qui intègrent dans leur tissage des rubans de cassette audio, ou encore les sacs originaux de Ressac, faits à partir de chambres à air de vélos. On se rend aussi chez Kettö Design pour ses sacs colorés, entièrement faits à Québec à partir de bouteilles de plastique recyclées.

BIJOUX FANTAISISTES

Le choix est tout aussi varié dans le rayon des bijoux artisanaux, alors que les boutiques de Québec comptent des dizaines de petites collections locales confectionnées à partir de matières recyclées ou non. Parmi les incontournables, les bijoux de Myco Anna reproduisent la signature originale de la maison de couture, mais se vendent à une fraction du prix des vêtements!

VÊTEMENTS D'ICI

Arrivant en tête de liste dans le choix de cadeaux pour toute la famille, les vêtements peuvent également adopter des valeurs environnementales, et ce, tout en affichant les dernières tendances. Parmi les collections locales, on craque pour la collection de chandails Les Indispensables de Marie Dooley. Fluides, à volants, unis, à imprimés, etc. : à vous de sélectionner le style de votre choix!

Pour habiller les tout-petits, on découvre l'entreprise de Québec Bête pas Bête Design, qui propose des vêtements pratiques et des pyjamas entièrement fabriqués au Québec et vendus dans la boutique en ligne (**www.betepasbetedesign.com**).

AVOIR LA FIBRE ÉCOLO

Pour les plus sportifs, il est aujourd'hui possible de concilier performance et écologie. Les nouveaux procédés de tissage permettent de recycler les fibres textiles, tout en leur ajoutant des composantes plus techniques. On retrouve ces vêtements de fibres recyclées notamment chez Mountain Equipment Coop (MEC), qui propose également une gamme complète de vêtements en coton biologique.

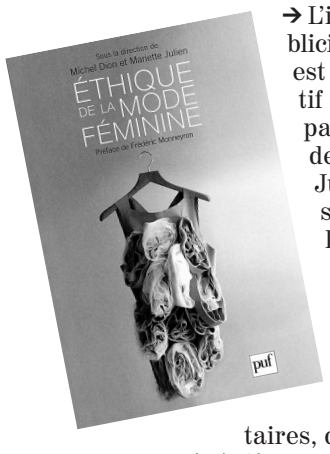
POUPÉES À LA MODE

Enfin, la mode écolo se voit aussi en version miniature avec la panoplie de poupées et de jouets faits à la main par des artisans québécois, et souvent à partir de retailles de tissu. Notre coup de cœur va à la collection Raplapla, confectionnée «tranquillement» par la Montréalaise Érica Perrot. Cette diplômée en design de mode habille ses poupées rigolotes des dernières tendances et des textiles à la mode! ***Annie Lafrance (collaboration spéciale)***



Pyjama deux pièces avec pantalon rayé, 33 $, pantoufles rayées, 10 $, de la collection Bête pas Bête Design

La mode peut-elle être éthique?



→ L'image de la femme véhiculée dans les publicités est au cœur de plusieurs débats. Elle est aussi le point central de l'ouvrage collectif intitulé *Éthique de la mode féminine*, paru cet automne en librairie. Dirigé par deux universitaires québécois, Mariette Julien et Michel Dion, ce livre ne porte pas sur la mode éthique, mais plutôt sur l'éthique de la mode. Il pose la question à savoir si cette industrie peut être éthique sur tous les plans (création, production, commercialisation...) sans risquer d'être moins compétitive. Un livre québécois à offrir à toutes celles qui s'intéressent aux tendances vestimentaires, qui dévorent les magazines féminins ou qui ont rêvé d'être mannequin! *Éthique de la mode féminine*, Presses universitaires de France, 2010 (47,95 $ chez Renaud-Bray et Librairie Pantoute). ***Annie Lafrance (collaboration spéciale)***



Les petits pots écolos s'emballent!

Annie Lafrance
Collaboration spéciale
mode@lesoleil.com

Beauté

Toujours aussi populaires sous le sapin, les coffrets beauté adoptent le vert cet hiver. Pas comme coloris de fard à paupières, mais bien comme valeur écologique. On choisit des tubes et des petits pots concoctés au Québec, issus du commerce équitable ou encore faits d'ingrédients naturels. Et le choix ne manque pas! Toute la famille pourra recevoir sa trousse beauté écolo.

1. Beauté sans tache

Les compagnies québécoises sont passées maîtres dans l'art de combattre les signes du vieillissement. Parmi les pionnières, la montréalaise Dermtek célèbre ses 25 ans d'existence et connaît un grand succès avec les crèmes éclaircissantes et anti-âge de sa populaire marque Reversa. Pour Noël, elle propose deux coffrets, dont un rouge regroupant la Crème éclaircissante antitache UV pour le jour et son complément pour la nuit. Désormais, il n'est plus maladroit d'offrir en cadeau des soins anti-âge!

Coffret antitache pour le jour et la nuit de Reversa, 2 X 50 ml, 45,95 $, en vente dans les pharmacies

2. Peau de velours

Pour celles qui n'aiment pas l'hiver, on glisse dans leur bas de Noël un tube de la nouvelle crème pour le corps Velours à la noix de coco de la marque Bella Vita! En plus de titiller les narines avec ses effluves exotiques, le dernier tube de la marque antillaise est composé à 98,3 % d'ingrédients naturels, dont des huiles biologiques qui enrichissent la formule de nutriments essentiels et qui rendent la peau vraiment douce. Offrez un voyage express dans le Sud!

Crème à la noix de coco Bella Vita, 7 $ pour 50 ml ou 15 $ pour 200 ml, en vente dans certaines pharmacies et magasins de produits naturels

3. Relaxe, mon lutin!

Que ce soit des cadeaux écolos non emballés, des emballages réutilisables et pratiques ou encore des soins et produits faits à la main à partir d'ingrédients naturels, LUSH vous offre tout plein d'idées cadeaux 100 % écolos pour les Fêtes. Parmi les dizaines de cadeaux suggérés, on retient le duo amusant Relaxe mon lutin!, qui saura plaire aux hommes pressés. On y retrouve un savon Globe de neige et une gelée de douche Whoosh aux parfums rafraîchissants d'agrumes qui pourront détendre votre lutin préféré. Le tout présenté dans un joli emballage 100 % recyclé.

Cadeau Relaxe mon lutin!, 14,95 $ dans les boutiques LUSH

4. Canneberges en fête

Demandée par les clients, la canneberge est de retour cette saison chez The Body Shop. Ce fruit rouge synonyme de festivités se décline en une gamme complète de produits pour le corps qu'on peut sélectionner à notre guise et ainsi composer notre propre paquet-cadeau. Comme la plupart des gammes de The Body Shop, ses ingrédients sont issus du commerce équitable et ses flacons sont faits à partir de plastique recyclé.

Gel de douche 250 ml, 13 $, lait scintillant 250 ml, 16 $, et beurre corporel, 20 $, de la gamme Délice aux canneberges, dans les magasins The Body Shop

5. Mon premier bas de Noël

Bébé fête son premier Noël? Soulignez ce moment en accrochant sur la cheminée ou dans l'arbre son premier bas, comme celui nouvellement offert par la compagnie québécoise Fruits & Passion.

Le mignon bas de tricot contient deux petits flacons (60 ml) de nettoyant pour le corps et pour les cheveux et de crème hydratante, tous deux formulés à partir d'ingrédients biologiques certifiés par Ecocert Canada. Bébé aura la peau douce pour les câlins des Fêtes.

Bas de Noël Bébé, 16 $, dans les boutiques Fruits & Passion

PETITES ANNONCES

418 686-3311

CVENDU.ca Le site des petites annonces leSoleil

INDEX des RUBRIQUES

IMMOBILIER
Visites libres 98
Maisons à vendre ..... 100 à 140
Condominiums ..... 145 à 147
Immeubles à revenus à vendre ..... 150 à 189
Autres propriétés ..... 200 à 214
Propriétés commerciales et industrielles ..... 230 à 246
Logements à louer ..... 250 à 288
Maisons à louer 282
Chambres à louer ..... 300 à 338
Amélioration et entretien des propriétés ..... 370 à 386

BAZAR
Marchandises diverses ..... 397 à 459
Loisirs ..... 461 à 468

SERVICES
Emplois ..... 471 à 489
Finance ..... 491 à 496
Divers ..... 501 à 544
Avis ..... 603 à 627

SUPERMARCHÉ DE L'AUTO
Véhicules ..... 948 à 967
Véhicules récréatifs et autres ..... 969 à 989

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

POUR NOUS JOINDRE du lundi au vendredi de 8h à 17h30 ..... 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
Télécopieur 418 686-3322
SUR PLACE du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et vendredi de 8h30 à 16h30

97 IMMOBILIER

101 Beauport

JUMELÉ à partir 184 900$ taxes incl., livraison imm., www.robko.ca

112 Rive-Sud

JUMELÉE neuf, piscine creusée. guyturgeon.com 418-563-8994

117 Sillery

BIEN situé, spacieux cottage, 5 chambres à l'étage, 3½ salles de bains, garage double, peu d'entretien, occupation flexible.
Yves Massicotte 683-9024, 687-3211
Re/Max 1er Choix courtier immobilier

138 Recherché/échange maisons

RECHERCHONS
Maisons, condos, terrains, plex et immeubles à revenus; peu importe l'état...
Transaction rapide
Discrétion assurée
www.achatrapide.com
24H: (418) 948-3121

145 Condominiums à vendre

A PIED CAMPANILE, sur 2 étages, 3 chambres, 1½ salle de bains, grand séjour, vue Laurentides, piscine chauffée, cour privée. Occupation fév. 418-651-9315

À VOIR! Cap-Rouge, luxueux condo, climatisé, garage, plafonds 9 pi., bois, 199 000$, 570-1191, 527-2267.

BOISCHATEL. Superbes jumelés en condo, dernière phase Manoir du Grand Duc, 2 ou 3 chambres, à 2 pas du Golf Royal Québec. Vue fleuve. Livraison mars 2011. 418-998-3719

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC
1 888 442-1217

CITÉ BELLEVUE
Superbe condo rénové, 4½ ensoleillé, 2 salles de bains, 2 rangements, dernier étage, garage int., centre de conditionnement, piscine int. Près de tout. 319 000$. 418-684-0690

Crémazie Ouest, à vendre 2 condos indivise, 3½ louer. 125 400$ sans parking ou 135 400$ avec parking. Agent s'abstenir. 657-0769

145 Condominiums à vendre

gaetaneturgeon.com
- LIMOILOU, rez-de-chaussée et sous-sol, 6½, cour, stationnement, garage, près parc et services.
- MONTCALM, superbe 8½, 1 930 p.c., dernier étage, balcon + terrasse, fenestration 3 côtés, murs de brique, stationnement. Belle opportunité!
- ST-SAUVEUR, nouveau, près parc Victoria, super loft, sur 2 niveaux, terrasse intime, stationnement, 2 chambres. FAUT VOIR!
- ST-JEAN-BAPTISTE, superbe 4 pièces, rez-de-jardin, terrasse, rénové en 2003. LIBRE.

GAÉTANE TURGEON
RE/MAX 1er CHOIX
agence immobilière
522-4600 / 687-3211

MONTCALM, condos neufs 4½, près Cartier, haut de gamme, stationnement, 225 000$ taxes incluses. 573-4057, 875-4498.

146 Condominiums à louer

4½, Les Jardins Duplessis, Ste-Foy, près ponts et autoroutes. Plancher bois, piscine, aspirateur central, ascenseur, 940$, 418-929-1040.

5e BOURGEOIS, grand 3½, calme, garage, piscine, ascenseur, 1150$, un mois gratuit, 418-934-9209

A CAMPANILE
SUPERBE CONDO, unité de coin, rez-de-chaussée,rue Grandjean, 3 chambres, 2 salles bains, bois, 1200 p.c. Parking int. Piscine ext. Non chauffé, non éclairé, 1300$/mois. 418-655-8841.

CHARLESBOURG, 3½, équipé,parking,câble, 820$ 418-848-3237

LOFT, Nouvo St-Roch, occupation immédiate, 750 pi ca, 418 688-9071

www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217

Montcalm, 4½, A/C, parking int. 1200$, non chauffé/éclairé, 871-0877

NOUVO St-Roch, luxueux condo 1 chambre, plancher bois franc, cuisine moderne équipée, meublé, terrasse privée sud, A/C, rangement, bail flexible, 418-805-6058.

STE-FOY, FRANCE-PRIME, 4½ près services, parking, libre, 243-3412.

151 Beauport

AVENUE Royale, 3 logements, vue fleuve, grand terrain. 418 806-1805

154 Charlesbourg

46 logements, bon secteur.
Raynald Gaudreault
Capitale Sélect. 418-627-3333

201 Chalets-condos villégiature à louer

CONDO MONT STE-ANNE
Loft à louer avec vue sur les pentes, tout inclus, pouvant loger 4 personnes. Contactez Joanne au 418 628-2015 ou Chantal au 418 956-7388.

MONT STE-ANNE, meublé, pied des pentes, 4 chambres, 418-826-0637

208 Terrains

GRANDS TERRAINS avec services au Lac-Beauport, face au centre de ski Le Relais, 418-956-4022

LÉVIS
SECTEUR BOISÉ DU GOLF
Près université, grand terrain 12000 pi.ca. boisé, prêt à construire. Lié à un entrepreneur. 418-802-1273

PRÊTS À CONSTRUIRE
- BEAUPORT, Domaine du Mousseigne, 8 terrains.
- GAUDARVILLE, rue Louis-Voyer, 2 terrains.
- CHARLESBOURG Montagne des Roches, 1 terrain.
- STE-FOY, des Tuileries, 1 terrain

418-802-1273, 808-0612
www.novaconstructionplus.com

210 Terres

LOTS à bois à vendre, Montmagny, L'Islet, Mauricie, Lotbinière, Beauce, www.lotavendre.com 418-688-0431

212 Villégiature hors Québec

À louer au Golden Strand Resort, Miami Beach, suite de luxe, grand 2 chambres, 11 déc. au 1er janv., 3000$US. Paul 514 827-8889.

FLORIDE, Boynton Beach, unifamiliale, 3 chambres, 2 salles de bains, non-fumeur, pas d'animaux, quartier calme, 3 km de la mer. Min. 1 mois. Visible sur internet. 418-656-1263, 1-561-374-8741.

FLORIDE, condo à louer ou vendre, 2 chambres, 2 salles bains, rénové, Hawiian Garden, 1800$ par mois. 418-261-0289 418-653-0836

FLORIDE, Sunny Isles, condo, sem., mois, 1 rue mer, 418-653-3636.

HALLANDALE, SPACIEUSE MAISON à louer du 15 déc. au 26 janv., calme, piscine, près de tout. 954-456-4741

HOLLYWOOD
*** BEACH HÔTELS ***
Situé à 2 pas de la plage, hôtel tout confort, cuisine équipée, piscine chauffée, chaînes de télé en français, excellent rapport qualité/prix.
www.hotelsonhollywoodbeach.com
1-888-923-3740

Sunny Isle, condo, Cullins av., magnifique vue, mer, libre, 418-806-3080

212 Villégiature hors Québec

SUNNY ISLES BEACH. Floride condos 3½-4½, piscine près plage, tv française. Encore disponibles déc. et janv. 418-204-2071
www.condosenfloride.ca

230 Bureaux

1700 pi ca à Ste-Foy, locaux et bureaux, design et lumineux, parking, bon prix. A.M. Courtier 951-3485.

3360 LA PÉRADE, Ste-Foy, bureaux insonorisés, 832-0186, 571-2871.

A LA TETE DES PONTS
Bureau, entrepôt, Taïga Inc 834-2222

À LOUER 840 Raoul-Jobin
1933 pi. ca. / disponible
688-1635 www.meribec.ca

ARBOIS- HAUTE-VILLE, immeuble de prestige, ascenceur, grand stationnement gratuit, 2 550p.c., divisible, 418-683-8102

ARBOIS, près de la route de l'Église à Ste-Foy, Boul. Pierre-Bertrand, 500 p.c à 1 500 p.c.
418-683-8102. www.arbois.qc.ca.

BUREAUX 126 pi ca à 500 pi ca. Ste-Foy, boul. du Versant-Nord. Disponible mi-décembre.
688-1635 poste 24

BUREAUX À LOUER STE-FOY
DE 300 À 2 500 P.C. 418-682-0666

COMPLEXE affaires Hamel 400 à 3500 pi. Immeubles Roussin 651-9443

GRANDE-ALLÉE
7000 p.c., subdivisibles, ancien gym, idéal pour bureaux, clinique médicale ou autres. 418-564-1346

GRANDE-ALLÉE
Voisin Bois de Coulonge, 800 à 4700 p.c., **948-1224.**

232 Bureaux à frais partagés

L'EXÉCUTIF
Le centre d'affaires #1, 1 min. des ponts, 250$/mois et +, tout compris, 3107 av. des Hôtels, Ste-Foy, 654-9413

234 Commerces

COIN Sheppard et Ch. Morel, pour restaurant ou bureaux, 683-1991

COMPAGNIE d'excavation et de déneigement à vendre, sur la Rive-Sud de Québec 418-520-3551

HOTEL avec bonne clientèle. TRÈS BIEN SITUÉ ! Beau grand bar et bon restaurant. Cause de la vente: Retraite 418-483-5258

SALON DE COIFFURE À VENDRE À CHARLESBOURG, 418-849-9449

236 Entrepôts

A LOUER
IMMEUBLES ROUSSIN
1000 à 15 000 p.c.
651-9443

A LOUER 840 Raoul-Jobin
2000 à 10 000 pi.ca. Hauteur 22 pi
688-1635 www.meribec.ca

À LOUER QUÉBEC
5 000 à 15 000 pi.ca., 24´ de hauteur, l'autoroute 20 St-Nicolas, 418-831-8860 Sylvain
sboies@beland.com

ENTREPOTS & BUREAUX À LOUER de 100 à 30 000 p.c., boul. Pierre-Bertrand.
Groupe CDP Inc. 418-687-3830

JUSQU'À 12 000 p.c. www.sibr.ca
Virginie Roussin 930-3842

238 Locaux

1400 P.C. commerce détail, Ch. Ste-Foy, pignon sur rue. 20' facade Virginie Roussin 930-3842 sibr.ca

2 PAS DU COLISÉE, Limoilou, 850 à 2500 pi. ca., refaits à neuf, libres, grand stationnement.418-564-4801

687-3020
Bureaux 1200 à 4000 pi.ca.

A 622-9494 / Bureau / Entrepôts Commercial / Industriel
Charlesbourg / 80e
De 600 p.c. à 20 000 p.c. (neuf)
Pierre-Bertrand, porte de garage, 25 pi. De 2000 p.c. à 50 000 p.c.
Boul. Rive-Sud / Lauzon
De 150 p.c. à 3 000 p.c. (neuf)
Charest/prix imbattable, 3500 p.c. à 140 000 p.c., porte au sol, débarcadères 20 pi. à 40 pi. de hauteur.

A 653-7458
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DUPONT
- RUE BOUVIER
- CHEMIN STE-FOY
- BOUL. LAURIER

1240, boul. Charest Ouest
(en face de la Galerie du meuble)
À LOUER
local entrepôt, 8000 pi ca.
Infos : Michel Bélanger
418 648-9826, poste 223
1831028

238 Locaux

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins
Projet clés en main

A LOUER local commercial de 5500 pi. ca., 1205 boul. Charest Ouest, voisin de la Galerie du Meuble. Disponible imm. Inf. Pierre Cloutier 418-780-0665 , 418-932-6139

ARBOIS,1000p.c. et 1500 p.c, achalandage assuré, 418-683-8102

AUBAINE! commercial, industriel, 1900pc, bien situé autoroute 40 Neuville, 1250$. 563-3847, 876-0010

Bureaux (900pi.ca.) et entrepôt (3100pi.ca., 20' de hauteur) à louer 2600$/mois, rue Lavoisier, Parc Jean Talon Nord, Ste-Foy, 418 564 2995.

LOCAL 1141 p.c., 2625 Ch. Ste-Foy, rez-de-chaussée, coin fenestré sur rue, près Hôpital Laval, 651-1616.

Société canadienne du cancer / Canadian Cancer Society

STE-FOY, 3264 pi², possibilité subdiviser, pignon sur rue, 418-651-4643

VIEUX-QUÉBEC, Rue St-Louis, espaces de rangement ± 100 p.c., 125$ par mois. 418-561-6537.

250 Ancienne-Lorette

4½ NEUF, vue sur Québec, ascenceur haut de gamme. Claude 808-3976

MAISON 1000 p.c., cour 6000 p.c.: rez-de-chaussée rénové 1100$; ou demi sous-sol neuf, grandes fenêtres, accès cour, 900$. 802-7673

251 Beauport

2½ MEUBLÉ, au mois, sans bail, 418-660-7274

2 PAS DU PARLEMENT BEAUPORT
RUE ODETTE PINARD, EN CONSTRUCTION GRAND 5½, LATTES, BÉTON, CÉRAMIQUE, GRAND PATIO ARRIÈRE. 2 STATIONNEMENTS. BORNÉ PAR UN PARC. 418-808-0612, 418-520-1023

4½ CONDOS de luxe neufs, 2 étages a/c, alarme, libres, à partir de 875$ /mois. 418-271-1930

4½, ensoleillé, libre 1er janvier, 418-660-6613, 418-998-9964

4½, LIBRE, TOUT INCLUS BALCON. À VOIR! 418-440-8835

4½ semi meublé, vue fleuve, foyer, tout inclus, tranquille 418-806-1805

À LOUER: 1½, 2½, 3½ et 4½ BEAUPORT. Appeler au: 262-2256

COURVILLE 4½ dans triplex LIBRE 418-955-9020

252 Cap-Rouge Saint-Augustin

GRAND 4½, Bocages, 2 parkings, rangement, libre, 720$, 871-7744.

253 Centre-ville

4½, du Parvis, 2 étages, terrasse, aspirateur central, 900$, 554-5637

Développement et Paix
1-888-234-8533
www.devp.org

4½, rénové, bois franc, très propre,balcon, libre ,695$, 933-4477.

A 5 MIN. DU VIEUX-QUÉBEC, 2½ meublé, au mois. 418-660-7274

LOFT rénové, $500/mois chauffé, éclairé, poêle, frigidaire, stationnement, 277 St-Luc, 418-473-4012

254 Charlesbourg

3½ À SOUS-LOUER
Chauffé, éclairé, gym, lit solaire, spa, piscine ext., 418-977-9866

3½, repeint, bois flottant, chauffé, éclairé, 626-4613, 931-2092.

4½-5½ NEUFS
COIN LOIRET/JEAN-TALON
Grands,lattes, céramique, béton, patio, 2 stationnements. libres.
418-808-0612, 802-1273

5½, CHAUFFÉ, 2e ÉTAGE
418-623-0521

254 Charlesbourg

627-2052
À ABSOLUMENT VISITER
Seigneurie Henri-Bourassa
3½ - 4½ TOUT INCLUS
Impeccable, béton, ascenseurs, piscine, tennis, parking int., caméras.

256 Côte-de-Beaupré Île d'Orléans

2½ MEUBLÉ St-Tite-Des-Caps, non chauffé, lav.-séch. 418-823-2680

Ste-Anne-Beaupré. 4½, 450$/mois non chauffé, non éclairé, non-fumeur, message au 418 827-4366

258 Lebourgneuf Le Mesnil Charlesbourg Ouest

418-622-5125
Janvier 2011, grand 4½, près des services, ensoleillé, plancher flottant, céramique, rez-de-chaussée sur un coin. Peinturé au choix du locataire. 760$ non chauffé, non éclairé.

418-832-6123, MESNIL VERT, Des Aïeux, grand 4½ neuf, bois flottant,1010$. Libre ou possibilité louer juillet 2011. Visite sur rendez-vous
www.appartementbrochu.com

681-0093, 626-7397, 4½ chauffé, eau chaude, bois, parking, libre.

BIEN SITUÉS, grands 3½, 4½ neufs. ascenseur, spa, garage int. 717-9443

Lebourgneuf, 4½, système d'alarme, libre 1 janvier, 720$, 204-4772

LEBOURGNEUF
Grands appartements de qualité, stationnement et piscine extérieure, secteur paisible. 4½ à partir de 828$. 418 847-6652

259 Limoilou

3½, 4½ STYLE CONDO, ascenseur, parking int., secteur recherché. GRATUITÉ. 627-3066, 265-4842

4½ av. Livernois, **CALME**, 1er étage, **entièrement rénové**, 2 balcons, ensoleillé, stationnement, remise, 680$ chauffé. Personne tranquille et responsable, 623-6529

4½ Bardy, chauffé, non éclairé, tranquille, intercom, bois franc, pas de parking, 590$. 842-6812, 932-4268

4½ près de l'Enfant-Jésus chauffé, lumineux, parking, 545$ 614-2631

4½ STYLE CONDO, rénové, ascenseur, intercom, 580-1507, 628-8646

5½, 17e Rue, spacieux, remis à neuf, non-fumeur, 750$. 649-0880

5½ RUE Vitré, très bien décoré, stationnement, 700$ non chauffé, non éclairé, libre, 418-952-0158.

259 Limoilou

À 2e AVENUE près 11e Rue, 3e étage, triplex, 5½, 2 chambres, lav.-séch., plancher bois, chauffé, 725$, 1er fév., crédit vérifié, 951-5200

À ST-PASCAL
3½, 4½, 5½, libres, impeccable, bois, céramique, lav.-séch. services, près Parc Maizeret, 418-204-1711

BEAU 5½, 2 chambres, rez-de-chaussée, très propre, 710$ non chauffé, non éclairé, 877-4277.

260 Loretteville Neufchatel

3½ 4½ 5½ libre W. Caron 3e étage, 725$, tout inclus, 418-558-6173

261 Montcalm

2½ semi meublé, chauffé, 620 Chouinard, 450$, libre, 527-5973.

3½
JARDINS DE COULONGE
DOMINANT LE FLEUVE, LIBRES
béton, tout inclus. 418-682-5246

3½ MEUBLÉ, voisin de Cartier, bois, brique, 4 électros, câble, 1er janv., 870$ chauffé éclairé, 418-554-8276

4½ MEUBLÉ, équipé, tout inclus, état neuf, court ou long termes. À voir! 418-683-9054

683-0731, beau 3½, bois, 1er étage, chauffé, balcons, libre, 690$

DON IN ME
FONDATION J
CHAUDIÈRE-AI
418 835-9659,
www.cj12

À LE LAURIER. Studio, 3½, 4½, 5½ Face Plaines. Chauffé, libre, bois. 418-948-1060 www.lelaurier.com

Ave du Parc, libre mars 2011, joli haut de duplex rénové, grand 6½, 3 chambres, bois franc, cachet, 2 balcons, 1320$ chauffé, 683-0535

BEAU 4½, bois franc, face Plaines, 850$, 418-527-8413.

CARTIER, grand 3½ semi meublé, A/C, ensoleillé, libre immédiatement, 701$/mois, Daniel 929-2251

FRASER près de Cartier, 1½ studio meublé, bois, très très propre, mois ou année, libre, 710 $, 683-9357
www.appartementsquebec.com

GRAND 6½, haut duplex, Madeleine de Verchères, sous-location, chauffé, éclairé 1100$. 953-1928.

GRANDE-ALLÉE, loft meublé, tout inclus, stationnement, 650$, 265-4842

HOROSCOPE

Jeudi 9 décembre 2010

Pour information : *astrologue@astro-communications.com*

Bélier (21 mars au 19 avril)
La vipère mord quand on lui marche dessus. Ce n'est pas quand Mars, Mercure et Pluton sont étroitement conjoints en Capricorne, Signe dit incompatible avec le Bélier, que vous devriez tester les limites d'une personne en position d'autorité. Même si une situation vous semble injuste, le moment est mal choisi pour vous livrer au combat, surtout si vous n'avez pas d'alliés influents dont l'implication aurait beaucoup de poids.

Taureau (20 avril au 20 mai)
La Lune en Verseau étant considérée dans un Signe incompatible avec le Taureau, il peut vous être plus difficile de déterminer sur quels atouts miser afin d'obtenir un maximum de reconnaissance. Il serait sage de procéder à une minutieuse analyse avant de persévérer, histoire d'avoir la certitude que vous empruntez la bonne voie. Quoiqu'il en soit, ne dérogez pas à vos principes pour faire un gain de popularité.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Sous le regard compréhensif de la Lune en Verseau, voici un bon jeudi en perspective, mais compte tenu de son carré avec Vénus en Scorpion, le seul nuage gris en serait un de culpabilité non justifiée. Ne vous imposez pas d'obligations superflues basées sur de simples suppositions. Vous pouvez vous permettre de faire à votre guise aujourd'hui; ceux qui vous aiment vous suivront.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
S'effectuant en face de votre Signe, la triple conjonction Mars-Mercure-Pluton vous amène à réévaluer votre situation et à redéfinir vos priorités. À condition de ne pas avoir un regard trop sévère sur vous-même, il devrait s'agir d'un exercice profitable qui vous conduira vers un nouveau pallier de bien-être. Le changement que vous envisagez peut s'effectuer très rapidement; pensez-y bien avant de faire le premier pas.

Lion (23 juillet au 22 août)
L'arrivée de la Lune dans votre Signe opposé, le Verseau, exerce une influence expansionniste sur tout ce que vous accomplissez. Ne manquez pas l'opportunité de dévoilez vos talents et de les faire remarquer par les gens qui peuvent les promouvoir. Votre vie sociale semble également en pleine effervescence. Préparez-vous à faire de nouvelles rencontres sur les plans personnel et professionnel.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Une occasion professionnelle peut vous être offerte par le biais de votre vie sociale. Recherchez les cercles d'individus qui peuvent vous aider à atteindre un objectif. Il pourrait être profitable de raviver les relations sociales et amicales qui sont en train de s'éteindre. Voici une excellente période pour contacter des personnes auxquelles vous n'avez pas parlé depuis un certains temps.

Balance (23 sept. au 23 octobre)
L'influence des planètes qui sont actuellement amalgamées en Capricorne, angulaires à la Balance, continue de souligner les contradictions, d'enflammer les passions et possiblement de soulever la controverse. Vous risquez de constater qu'il est impossible de faire plaisir à tout le monde. Concentrez votre attention sur ceux à qui votre démarche plait. Ils sont peut être plus nombreux que vous croyez.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Il n'est pas réaliste de vouloir plaire à tout le monde, surtout quand la Lune en Verseau passe au carré de Vénus en Scorpion. Essayez avant tout de faire plaisir aux personnes qui comptent vraiment, en privilégiant celles que vous aimez réellement plutôt que celles qui peuvent essentiellement vous être utiles pour parvenir à vos fins. Vous réussirez à faire des heureux.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Qui ne veut pas se faire voir ne doit pas faire de bruit. Tout le monde ne doit pas nécessairement être au courant des privilèges dont vous bénéficiez. Il n'y a rien de malhonnête à ne pas publiciser certaines affaires qui ne regardent personne d'autre que vous. La discrétion supprimera le risque de faire des envieux ainsi que la propagation de commérages. Le Soleil est en Sagittaire!

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Tandis que la triple conjonction Mars-Mercure-Pluton accentue votre détermination, vos proches risquent d'être surpris par votre audace de Capricorne. Si vous avez l'intention de proposer un projet à votre entourage ou de faire une annonce controversée, employez l'approche diplomatique. Grâce au soutien apporté par Vénus en Scorpion, vos désirs sont loin d'être inaccessibles.

Verseau (20 janv. au 18 février)
La Lune se trouve dans votre Signe, accentue votre sensibilité, et vous jouissez d'une popularité accrue au sein d'un groupe auquel vous appartenez. Vos aptitudes sociales peuvent facilement vous mériter la sympathie du plus grand nombre. On ne sait jamais jusqu'où mènera une rencontre lors du premier entretien. Gardez l'esprit ouvert et accordez une chance égale à tout le monde.

Poissons (19 février au 20 mars)
Tandis que Vénus parcourt un autre Signe d'Eau, l'heure est à la beauté, au partage et à la réciprocité. Il s'agit d'une influence planétaire bénéfique qui privilégie les relations intimes et qui tend à vous sécuriser à leur sujet. Une personne qui vous pose des questions s'intéresse vraisemblablement à vous. Son rire pourrait être indicateur de béguin... Et la Lune en Verseau appuiera vos desseins.

261 Montcalm

LE MONTMORENCY
165 Grande-Allée Est
Appartements de luxe
Spacieux et confortables
sur Grande-Allée
Entre rue Cartier et Les Plaines
Grands balcons
Grande fenestration neuve
Studio meublé ou non
3½ et grand 6½
418-573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
www.bilodeauimmobilier.com

MÉRICI, 3½, 1 chambre, terrasse, stationnement int., 1400$/mois, libre rapidement, 418-563-1570.

MÉRICI, 3½, semi meublé, chauffé, éclairé, vue fleuve, libre, 928-7168

PÈRE-MARQUETTE
2½ à partir de 800$; 3½ à partir de 965$; 4½ à partir de 1215$. Insonorisés, grands balcons, belle fenestration, piscine et stationnement intérieurs, entrée sécurisée. 418 527-4483.

St-Sacrement ,5½, rénové, 925$ non chauffé, lav-séch, parking, 683-6343

262 Rive-Sud

2½, 3½, 5½ CHARNY, rénovés, intercom, libres,832-2900, 580-1507

Développement et Paix
1-888-234-8533

4½ , 5½, CHARNY, impeccable, sans tapis, 630$ à 660$. 522-4707

À Aller Voir Lévis près Cégep 3½ 4½ plancher bois flottant 809-5555

À LÉVIS, 4½ libre, style condo, 740$, non chauffé, non éclairé, 661-8686 poste 1, 561-9523.

CHARNY 4 ½, insonorisé, ascenseur, garage int. 418 208-0424/839-6670

263 Saint-Émile Lac-Saint-Charles

GRAND 4 neuf, aire ouverte, béton, libre immédiatement, 700$, 418-262-2451

264 Saint-Jean-Baptiste

2½ MEUBLÉ , tout équipé 418-681-0496

265 Saint-Sauveur

GRAND 4½, 650$, demi sous-sol, chauffé, non éclairé, planchers bois flottant, entrée lav.,séch. Déc. gratuit, 418-877-0752, 933-1077

266 Sainte-Foy

1½,2½,3½,4½,5½ ACCÈS université, cegep. 418-656-9137.

1ER JANV., 5½ très lumineux, av. Maricourt, bois franc, 2 balcons, 875$ tout inclus. 418-650-0289

1 MOIS GRATUIT , NOEL-CARTER, beau grand 3½ récent, bois flottant, paisible, sécuritaire, parking int., ascenseur, libre,418-454-4392.

265-2842, 265-4842
A voir, tout inclus
3½, 4½, 5½
Rapport/qualité/prix
Piscine, garage. Chien interdit.

2 PAS DU CHUL
3½, 4½ neufs, livraison fév. 2011, 775$ à 1100$. 682-5246, 446-2714

3020 LECHASSEUR, 4½ janv, près Ch. St-Louis. 656-9227, 655-7496

3365 MARICOURT, 3½ janv. ou avant, tout inclus.418-656-9227, 651-7808

3½ - 4½ À VOIR!
Béton, ascenseurs, grand balcon.
Rénovés + bois. Libres. 653-4100

3½-MYRAND; 1½- Ch. St-Louis, déc. gratuit, qualité/prix. 418-265-4842

418 658-6490
À PIED Université & Cégeps
3½ Tout compris.
2431, Jean-Durand App 4

4½ à sous-louer jusqu'à la fin juin 2011, 750$/mois, 418-380-3568.

4½ ensoleillé, location de choix, disponible, 750$. 418-687-7897

4½ LUXUEUX, Campanile, stationnement intérieur, piscine, sécurité, 1er fév., 1220$, 418-651-8775

266 Sainte-Foy

5½ LIBRE, chauffé, refait à neuf, bois, garage int., 1125$. 802-1364

658-8965
3½, 5½ immédiatement
très propres / tout compris

À 5 MINUTES UNIVERSITÉ AUTO
2½, 4½, décembre, 3½ février, bois, céramique, vue rivière, services, autobus, 418-204-1711.

À CÔTÉ CÉGEP, UNIVERSITÉ
3½, Jean-Durand, 680$ tout inclus, semi-meublé. janv. 418-650-0661

• À PIED• Place Laurier et l'Université. 5½, 6½ chauffés, plancher bois franc. Pas d'animaux, buanderie $ Très tranquilles 418 659-2564

À VOIR ! 4½ libre, conciergerie, entrée lav.-séch., chauffé, près services, Martine, 418-576-0547

BEAU 5½, LIBRE, près des services, PRIX RÉDUIT, 418-255-9114.

BEAU grand 3½ tout inclus, garage, piscine, 741$/mois. 418 265-8820.

BOUL. PIE XII, 5½, rénové, bois, intercom, balcon, piscine et parking int., libre, 418-569-0522.

IMMEUBLES DES SEIGNEURS
3½, promotions et gratuité
Béton, ascenseur, garage, piscine
418-651-0861, 418-651-8698

JOLI 3½, tranquille. Rez-de-chaussée bois franc, chauffé éclairé semi-meublé. Près de tout, 630$. 841-7870

LE ST-LOUIS
3500 Ch. St-Louis
tout béton, luxueux, 3½, 4½, 5½
418-955-6696
www.habitationsboivin.com

PRÈS CEGEP STE-FOY, 3½, 4½, pas d'animaux. libres, 418-265-1562.

PRÈS UNIVERSITÉ grand 6½
3 Chambres chauffé 1 260$
Bois franc pas d'animaux
Non fumeur 418-527-3677

SECTEUR CAMPANILE
1½ à partir de 599$; 4½ à partir de 950$. Piscine extérieure chauffée, stationnement intérieur, près de tous les services. 418 800-0444

266 Sainte-Foy

Urgent! Grand 4½, 1 janv., chauffé, éclairé, près tous les services, parfait pour étudiants, 756$/mois, 3004 ch. 4-Bourgeois, 418-977-2796.

267 Sillery

1½, 3½ Libre immédiatement, chauffé,éclairé.418-931-5600

3½
JARDINS DE COULONGE
DOMINANT LE FLEUVE, LIBRES
béton, tout inclus. 418-682-5246

GRANDE-ALLÉE OUEST
1½, 3½, 4½ à partir de 785$. Luxueux, insonorisé, vue magnifique sur la ville, piscine, sauna et stationnement intérieur, terrasse. 418 529-0089

SUR Maguire, somptueux 6½, 1200 pi ca, subliment designer, foyer, laveuse, sécheuse, 1425$/mois, électricité non incluse. Jour 681-1454, soir et fin semaine 871-5064.

270 Vanier

3½, non chauffé, non éclairé, 575$ eau chaude incluse, 418 559-9550

5½, repeint, bois flottant, chauffé, éclairé, 626-4613, 931-2092.

À VOIR beaux grands 5½ 4½ chauffés solvables, 418-877-4884

PRÈS Fleur de Lys, style condo, tranquille, ascenseur, 4½, 750$ Idéal 50 ans et +. 418-683-1261
www.jardins-Emond.com

271 Vieux-Port Champlain

FACE Gare du Palais, 4½ à neuf, moderne, 875$, libre, 418-564-4486

272 Vieux-Québec Haute-Ville

1½, 4½ Meublés, tout équipé, câble, Internet, 527-0867, 956-9888

2½, 3½, spacieux, meublés A à Z, internet, bail flexible, 418-956-3939

3½ MEUBLE, tout équipé, 1000$/mois. 418-828-0008

272 Vieux-Québec Haute-Ville

CHARMANT 2½, meublé, internet, court moyen terme, 418-828-2842

D'AUTEUIL, 2½ MEUBLÉ, rénové, bois, 690$, déc., 418-554-8276.

282 Maisons à louer

À PIED de Place Laurier et Université Laval, 6½, 8½ rénovées, très tranquille, pas d'animaux, non fumeur, 418-659-2564

STE-FOY, en rangée: 2 étages + sous-sol, 3 chambres, bois franc, 1150$ chauffé, libre immédiatement, 418-261-2950.

308 Lebourgneuf Le Mesnil Charlesbourg Ouest

CHAMBRE à louer avec accès à la maison, libre, 581 999-0052.

SALON et salle de bains privés, meublé, non fumeur, 628-7878.

311 Montcalm

À 2 pas Cartier, 2e, étudiant, buanderie, câble, non-fumeur. 655-3730

RAYMOND-CASGRAIN, non fumeur, câble, lav./séch. 418-688-5076

316 Sainte-Foy

À 651-0645, près université, NON-FUMEUR, services inclus.

CUISINE, salon, câble, non fumeur, parking, idéal étudiant 418-652-7695

IDÉAL pour étudiant, près de l'université et centres d'achats. Cuisinette et Internet fournis. Après 18h, 955-5079, 657-5079.

Maison Dauphine 418 694-9616

335 Résidences personnes retraitées

CHAMBRE, ambiance familiale, service 24h/24h, 418-948-5423.

369 AMÉLIORATION ENTRETIEN

377 Entrepreneurs Entretien/réparations

À NOTER, peintre, tire-joints, 30 ans expérience. 418-999-8185

INSTALLATION DE MOULURES, travaux de menuiserie. 418-571-9477

MENUISERIE GÉNÉRALE
26$/h. ou contrat. (418) 832-7297

382 Matériaux

A LIQUIDER AU COÛTANT
Lot portes, fenêtres neuves Futura.
1451 Frank Carrel. 418-681-7272

390 MARCHANDISES DIVERSES

399 Ameublement appareils ménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

CHOIX: mobiliers chambre, salon, cuisine, etc., La Ressourcerie Lac St-Charles (osbl) 10$ à 100$. 849-7160

FAUTEUIL électrique, chauffant et massage, 1 an d'usure, 500$ nég. 418-651-2268

400 Animaux

À ADOPTER à la S.P.A. Québec ! Contactez-nous 7jrs/7 au: 418-527-9104 spadequebec.ca

Maison Dauphine 694-9616

CHIOT PITBULL 8 mois noir UKC, carnet de santé, 500$, 450 439-8888

403 Antiquités

FERMETURE, 2500 pi. ca. d'antiquités, 510 Canardière, Limoilou, débutant aujourd'hui. 418-285-9600

410 Bois de chauffage

BOIS DE CHAUFFAGE, 16 po., 95$ la corde. 418-929-0566

BOIS ROND À VENDRE 65$ BOIS SEC FENDU 85$ 418 573-2369

427 Marchandises diverses

COLLECTION poupées, vendues séparément, prix réduit, 827-2700

aidez-nous.
leucan
Association pour les enfants atteints de cancer
1 800 361-9643
www.leucan.qc.ca

INCROYABLE 25000 p.c. de matériaux usagés de toutes sortes. 529-8803
www.quebecaubaines.com

450 Tableaux encadrements

ACHAT: Riopel-Fortin-Lemieux-Villeneuve-Little. 648-9292.

457 Vêtements

MANTEAU DE VISON pour personne 5'2", 125lbs, (femme), bon état, cause décès, 900$ 418-623-5186

460 LOISIRS

465 Livres/timbres monnaie

À acheter gros prix: bijoux, timbres diamants, or, monnaie. 628-2351

470 EMPLOI

471 Coiffure esthétique

URGENT ! COIFFEUR(euse) en location, Beauport, 418-614-2025

473 Restauration hôtellerie/bar

BARMAN/BARMAID
EMPLOIS & Cours 418-529-5333
EcoleDesMaîtres.com 1-800-561-1781

CUISINIER RESPONSABLE,
3 soirs/semaine et 2 jours fin de semaine pour les déjeuners. TEMPS PLEIN. Connaissances en pâtisserie un atout. Bonnes conditions. Vieux-Québec, restaurant Les Frères de la Côte. Téléphonez avant 11h et demandez Jonathan ou Sébastien au: 418-692-5445 ou expédiez CV au: 418-692-1580.

481 Offres d'emplois autres

MANNEQUIN Hôtesse pour travail informatique et accompagnement Bon revenu Guy. 418-563-8994

PRÉPOSÉE À LA CAFÉTÉRIA pour communauté religieuse à Charlesbourg, temps partiel 20h. Envoyez CV fax: 418-666-8319 ou courriel: gestionprovencher@oricom.ca

RECHERCHE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS
Pour livraison de journaux dans les secteurs:
STE-FOY-SILLERY
Contactez
Stéphane Grant
418-473-8646

481 Offres d'emplois autres

RECHERCHE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS
À TEMPS PARTIEL
Pour livraison de journaux dans le secteur de:
BEAUPORT
REVENU INTÉRESSANT + POURBOIRES
Contactez
RÉJEAN FOURNIER
418-955-1365

Maison Dauphine
Accueil inconditionnel des jeunes de la rue de 12 à 24 ans.
418 694-9616

RECHERCHE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS
Pour livraison de journaux dans le secteur de:
COURVILLE
REVENU POSSIBLE DE PLUS DE 200$ PAR SEMAINE + POURBOIRES
Contactez
RÉJEAN FOURNIER
418-955-1365

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui
Max. -7
Min. -19
Ciel variable.
Précipitations 20 %
Vents O à 15km/h
Facteur vent -13

Demain
Max. -9
Min. -9
Passages nuageux.
Précipitations 10 %
Vents SE à 5km/h
Facteur vent -16

Samedi
Max. -2
Min. -10
Nuageux avec quelques flocons.
Précipitations 40 %
Vents S à 5km/h
Facteur vent -6

Dimanche
Max. -1
Min. -5
Nuageux avec faible neige.
Précipitations 70 %
Vents SE à 10km/h
Facteur vent -8

Lundi
Max. 1
Min. -10
Averses de pluie ou de neige.
Précipitations 90 %
Vents SE à 25km/h
Facteur vent -6

LES MARÉES (HNE)

	Québec			Rimouski	
Aujourd'hui				Aujourd'hui	
B	3h51	0,2 m	H	4h17	3,4 m
H	8h24	4,5 m	B	10h07	0,8 m
B	15h33	0,4 m	H	16h33	4,1 m
H	20h27	5,4 m	B	23h02	0,8 m
Demain				Demain	
B	4h30	0,3 m	H	5h02	3,3 m
H	9h09	4,4 m	B	10h52	1 m
B	16h12	0,5 m	H	17h18	3,9 m
H	21h12	5,2 m	B	23h45	1 m

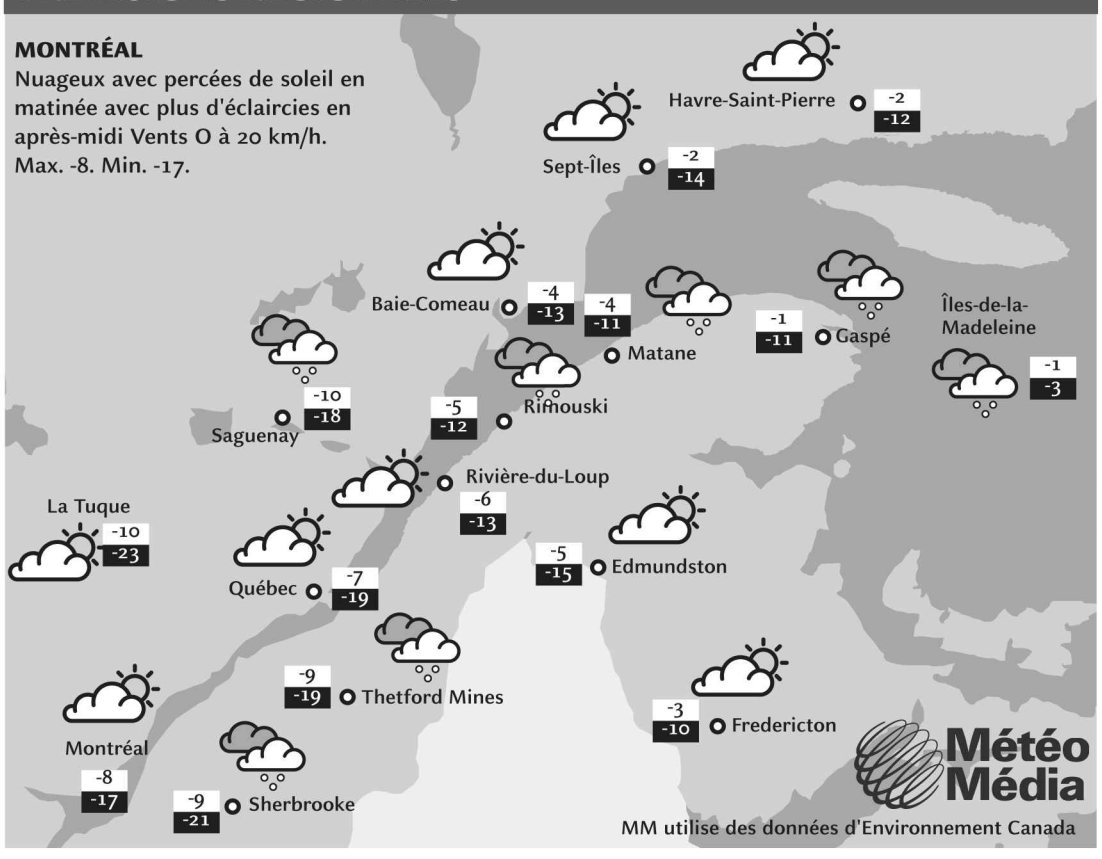
	Grondines			Sept-Îles	
Aujourd'hui				Aujourd'hui	
B	7h10	1,1 m	H	3h47	2,2 m
H	10h53	2,9 m	B	9h31	0,5 m
B	18h52	1 m	H	15h56	2,9 m
H	22h53	3,4 m	B	22h35	0,5 m
Demain				Demain	
B	7h52	1 m	H	4h28	2,1 m
H	11h35	2,8 m	B	10h13	0,6 m
B	19h34	1 m	H	16h37	2,7 m
H	23h35	3,3 m	B	23h15	0,6 m

AU PAYS Aujourd'hui

Calgary	Beau	-3	-17
Charlottetown	Soleil	-2	-4
Edmonton	Ave neige	-14	-17
Fredericton	Variable	-3	-10
Halifax	Soleil	0	-6
Iqaluit	Ave neige	-2	-19
Moncton	Ensoleillé	-3	-9
Ottawa	Ensoleillé	-10	-16
Regina	Ave neige	-7	-22
Rouyn-Noranda	Ensoleillé	-17	-19
Saint-Jean	Variable	7	-4
Saskatoon	Variable	-11	-19
Sudbury	Soleil	-12	-14
Toronto	Ensoleillé	-6	-8
Thunder Bay	Faib neige	-3	-11
Vancouver	Pluie	8	5
Victoria	Averses	9	5
Whitehorse	Éclaircies	-17	-23
Winnipeg	Ave neige	-1	-18
Yellowknife	Beau	-27	-35

PRÉVISIONS RÉGIONALES

MONTRÉAL
Nuageux avec percées de soleil en matinée avec plus d'éclaircies en après-midi Vents O à 20 km/h.
Max. -8. Min. -17.



DANS LE MONDE Aujourd'hui

Amsterdam	Nuageux	2	1
Athènes	Nuageux	26	15
Pékin	Variable	4	-3
Berlin	Faib neige	-2	-6
Boston	Variable	-1	-7
Buenos Aires	Beau	29	25
Chicago	Ave neige	-2	-3
Londres	Beau	0	-3
Los Angeles	Beau	18	10
Madrid	Pluie	15	12
Mexico	Soleil	19	2
Moscou	Faib neige	1	-9
New Delhi	Soleil	21	11
New York	Variable	0	-3
Paris	Nuageux	1	0
Philadelphie	Soleil	1	-3
Rio	Averses	29	22
Rome	Beau	16	13
Tokyo	Soleil	11	8
Washington	Soleil	3	-2

AU SOLEIL Aujourd'hui

Acapulco	Soleil	31	22
Bahamas	Éclaircies	24	18
La Barbade	Variable	30	26
Bermudes	Beau	19	17
Cancun	Beau	25	19
Daytona Beach	Venteux	15	8
Ft. Lauderdale	Averses	19	11
Honolulu	Averses	27	22
Key West	Averses	18	16
La Havane	Averses	22	13
Las Vegas	Beau	18	5
Miami	Averses	19	11
Montego Bay	Soleil	28	22
Myrtle Beach	Beau	7	-1
Orlando	Nuageux	15	7
Palm Springs	Beau	25	9
Puerto Plata	Pluie	27	21
Tallahassee	Soleil	13	-3
Tampa	Nuageux	16	5
W. Palm Beach	Averses	19	11

ALMANACH

Maximum hier	-6°
Minimum hier	-8,3°
Normale le jour	-3,1°
Normale la nuit	-10°
Record max,	6,7°/1974
Record min,	-28,9°/1976
Précipitation hier	0 cm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LE SOLEIL

7h18 15h57
Durée du jour : 8h39

LA LUNE

Lever à 10h10 Coucher à 20h07

13 déc 21 déc 28 déc 4 janv

481 Offres d'emplois autres

RECHERCHE CAMELOTS PÉDESTRES ET MOTORISÉS
Pour livraison de journaux dans le secteur de:
ST-AUGUSTIN
REVENU POSSIBLE DE PLUS DE 225$ PAR SEMAINE + POURBOIRES
Contactez
SIMON BEAULIEU
418-265-7842

RECHERCHE CAMELOTS
Pour livraison de journaux dans les secteurs:
BOURG-ROYAL ET POLYVALENTE DE CHARLESBOURG
Contactez
JULIE LABONTÉ
418-955-1335

TAILLEUR recherché pour manufacture à St-Nicolas. Vous êtes polyvalent, débrouillard, avoir 2 ans d'expérience avec couteau électrique et cliqueur. Envoyez votre CV: 418 831-5945 / tél.: 418 831-8359

URGENT! RECHERCHE CAMELOTS MOTORISÉS
Pour livraison de journaux dans les secteurs:
L'ORMIÈRE CHAUVEAU
Contactez
FRANÇOIS PARÉ
418-931-6268

URGENT! RECHERCHE CAMELOTS MOTORISÉS
Pour livraison de journaux dans les secteurs:
BEAUPORT SUD (Royale, Seigneuriale)
Contactez
FRANÇOIS PARÉ
418-931-6268

VOUS êtes finissant universitaire en enseignement ou dans une discipline citée ci-dessous, retraité de l'enseignement ou professeur et souhaitez augmenter vos revenus? Le centre d'aide aux études est à la recherche de tuteurs pour offrir du support scolaire dans les matières suivantes: Français, mathématiques, anglais, espagnol, physique, chimie et sciences. Faites parvenir votre C.V. à l'adresse suivante: info@centredaideauxetudes.com Seuls les candidats retenus seront contactés.

486 Service domestique et garderie

Entretien ménager à domicile. Travail soigné. Danielle 581 981-1103.

Offre Service Ménage résidentiel bas prix. 418-744-3071

RECHERCHONS dame non-fumeuse pour couple âgé semi autonome 3 jours/semaine de 9h30 à 18h. 80$/jour. 527-5559.

490 FINANCES

491 Argent à prêter

AUCUN CRÉDIT REFUSÉ
Prêts de 500$ remboursables à la semaine. 1-866-776-2291 www.argentrapide.com

FINANCEMENTMDM.COM
PRÊT DE 500 $, permis de l'OPC 1 877-904-9888

493 Occasions d'affaires

Achetons propriété rapidement et payons comptant. **www.achatrapide.com** 24h: **(418) 948-3121**

495 Prêts hypothécaires

1re et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel, 683-1271

496 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE? Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt. Appelez nous au: 418 683-5222, 418 838-2225 ou 1-800-465-3809 Jean Fortin et Associés Syndic de faillite

PRÊT 500$ Simple, rapide et efficace. Par téléphone, dépôt direct, réponse en 1 heure. Conditions: emploi stable (4 mois) et paye par dépôt direct. CRÉDIT YAMASKA 1 877 534-1999

PRÊT DE 500$ SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT **Crédit Courtage 1-866-482-0454**

500 DIVERS

502 Cours Perfectionnement

DEVENEZ PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIAIRES rapidement 418-822-4805 www.agssante.com

508 Déménagement Transport

DÉMÉNAGEMENT PROFESSIONNEL + local/longue distance À TRÈS BON PRIX, 418-353-0984

514 Ésotérisme

CLAIRVOYANCE MADO ENR. par concentration 26 ans expérience Bon prix. À St-Nicolas. 418 831-0013

518 Masssage thérapeute

418-837-7569, 934-7544 André Massage californien, bonne relaxation

836-4881 Massage Royal (Arôma-Luxe), Spécial (50 minutes). Reçu.

A 834-5242. DÉTENTE. Rive-Sud St-Jean Chrysostome 9h à 23h 7/7; 1006 Parc Industriel.

AGRÉABLES massages de détente et soins des pieds. Reçus. 661-8668

ALAIN : Massage suédois. Propreté et détente assurée. 9h à 21h. (418) 573-9469

À Pintendre, suédois pour hommes ou femmes, Pierre 262-0738

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CENTRE BUENAS MANOS, Ste-Foy, Québec. Réflexologie. Reçus assurances. Marina 581-307-6763.

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ DÈS 10H - 522-4890

LUXUEUX, PARKING JUSQU'À 22H, SPÉCIAL 40$
Diplomé Mario 418-261-3471

MASSOTHÉRAPIE, 683-0441 Clinique L. Gauthier, IMQ, recu.

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, 418-262-0729

NOUVEAU 7/7 Massothérapie des Iles 74 chemin des Iles, Rive-Sud 418-835-3322

NOUVEAU, Ste-Foy, massage suédois, californien. Homme 353-3416.

520 Massage non-sexuel

627-2704 UNIQUE DÉTENTE AVEC NATHALIE, dès 10h30 a.m.

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

SUPER massage, rasage, a/c. Retraités Bienvenue. Louis 418-648-0063

522 Massage autres

1 accès www.centreyiquan.com
651-5641 CENTRE YI QUAN

527-6969 MASSEUSE DEMANDÉE
LE PLAISIR DES SENS

653-8040, AU TANDEM, SUPER PROMO, 3060 MARICOURT

682-5418 Moment magique 1795, bd. Hamel Pour une rencontre sexy et unique

683-0085 7/7, 1377 Ch. Ste-Foy
massageexotika.com

522 Massage autres

881-4043 Denise MASSAGE EN DOUCEUR

AAA A VOIR: lacoquine.net Coquine 622-6122 Ydem 624-6668

ALYSON ET JENNY SOLO OU DUO de jour 418-440-3533

ANGLE CHAREST/ST-SACREMENT, LA PLACE, 418-527-9663.

BRIAN ET PHILIPPE, POUR LUI NOUVEAUTÉ 418-255-1549

CENTRE IRIS, discret et luxueux, promotion, VIP, 7/7, 418-666-8666.

DÉLICATE ET DOUCE Moments Intimes. 694-9829

EN PRIVÉ, THAILANDAIS (+++) PROPRETÉ, DISCRÉTION, 849-7354

JOLIES masseuses, orientales (418) 805-0030

LESALONBLANC.CA luxe au bout des doigts, 871-0707

NOUVELLE JOUR / SOIR 527-8468

SÉNORA Nouvelles venues. 614-3160

526 Escortes

24h 24h
AVENTURIÈRE.CA
955-6079

24h **AUX FÉES** 24h
418-688-3901
lesfeesenchanteresses.com
PRESTIGE, 418-683-1792
NOUS RECROUTONS !

418-805-1836 BEAUTÉ ASSURÉE, Cynthia, 39 ans... et se déplace.

654-6078 BELLE ET SEXY, 45 ANS HOTEL-MOTEL ½ HEURE 90$ ET + DÉPLACE SEULEMENT, 24H

❤ A belle noire mulâtre Monica, reçoit, déplace. 418-561-1472 ❤

ACCUEILLANTE, REÇOIT DÉPLACE. 418-836-5145

ADORABLE VANESSA 418-254-8811

AH! BEAUTÉ ET DISCRÉTION, MASSAGE +, 9h à 17h, 527-2025

ASIATIQUE GRASSETTE, 35 ANS, Se déplace 7/7, 24h/24h. 682-8277

AVEC TENDRESSE DOUCEUR ÉROTIQUE Hélène, 47 ans, **418-261-1742**

BELLE ET SENSUELLE Je te reçois. 932-7062

BELLE Haïtienne sensuelle, belles courbes, 28 ans. 418-999-5914

DAME raffinée, discrète et sensuelle. EVA 906-0520

EN PRIVÉ 956-7410 7JRS NOUVEAU 24h

IZABELLE ✿ 581-888-9676 Classe, Douce, Discrète

JOLIE dame mature avec classe, douce, discrétion **418-951-0296**

NANCY Reçoit, déplace, 559-2046

NOUVELLE EXQUISE FEMME DE RÊVE, 7/7, 806-2783

SIRÉNA de retour!!! Beauté assurée et discrétion, service +++ 906-1888

TIFFANY POUR LUI MASSAGE 418-454-6378

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DU QUÉBEC 1 888 442-1217

TRANSSEXUELLE SEULEMENT 12 et 13 décembre. **www.kymlie.net**

VIVIANE TRANSEXUELLE, TRÈS SEXY, 418-805-4401.

600 AVIS

607 Agences de rencontre

418-626-0007
Harmonie2000enr. Stabilité Clientèle distinguée
www.harmonie 2000.net

A ACCEDER au BUT de STABILITE Au 1632 chemin Ste-Foy Québec
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

617 Billets

BOXE
PASCAL CONTRE HOPKINS
18 déc. 6 billets parterre F et 4 billets section 111. 514-938-1641

900 SUPERMARCHÉ VÉHICULES

948 Services à l'auto

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus, usagés ou feraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197

950 Autos à vendre

A BAS PRIX. Besoin voitures 500$ à 3 000$. R.M. AUTOS 622-9600.

CAMRY LE 2007, noir, 33 000km certifié, PEA, 16 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

CHEVROLET AVEO 2006, équipé, 38 000km, 4995$, 24$/sem. **www.gestionlac.com 836-2916**

CHEVROLET Cobalt 2006, 78 000km, a/c, 5495$, 25$/sem. **www.gestionlac.com 836-2916**

MONTE Carlo 1998, 3.1L, bon état, 1350$, 418 647-3685, cell. 456-4925

DODGE Avenger 2009, 59 000km, tout équipé, garantie, 10 495$, 41$/sem. **www.gestionlac.com 836-2916**

DODGE Charger 10, 54 000km, tout équipé, garantie, 14 495$, 58$/sem **www.gestionlac.com 836-2916**

FOCUS familiale 2001, automatique, gris, 101 000km, 2600$, 688-4545

FORD Mustang Coupé 2010, V6, automatique, 11 400km, bleu éclatant, Pony Package, 21 000$. Acheteur sérieux: 418-872-3197

HONDA CIVIC 2007, 62 000km, très équipé, 8 995$, 41$/sem **www.gestionlac.com 836-2916**

LOCATION ACHAT VENTE www.autosboies.com 418-529-2601

MAZDA Miata MX5 LTD 2006, cuir, convertible, 39 000km, 19 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

BAILLARGEONAUTO.COM 418-663-7040

NISSAN Versa 2009, automatique, 63000 km, .équipé, 10995$, 43$/sem **www.gestionlac.com 836-2916**

TOYOTA CAMRY LE 07, automatique, a/c, 73 000 km, garantie, 15295$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA CAMRY XLE 2002, automatique, 6 cyl., très bonne mécanique, 7600$. 418-663-3198

TOYOTA Corolla 2006 CE, automatique, a/c 28 000km, 11 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA Corolla CE 2007, a/c, 42 000 km certifié, 10.995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA Corolla S 2010, équipé, cuir, toit,40 000km certifié, 18495$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

950 Autos à vendre

TOYOTA Matrix 2007, garantie, 67 000 km, 8 995$, 35$/sem. **www.gestionlac.com 836-2916**

TOYOTA Matrix 2007, rouge, a/c, 43 000 km certifié,12 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

Toyota Matrix XR 2009, équipé, a/c, blanc, 51300km, 16 495$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA SOLARA SLE 2006, convertible, 33 000 miles, cuir, noir, 19 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA YARIS 2007, a/c, 49 000 km certifié,10995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA Yaris 2010, automatique, a/c, garantie, 10 900 km, 15995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

YARIS Hatchback 2010, automatique, a/c,3100 km certifié, 16995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

VOLVO V70 FAMILIALE 2000, argent, 8 pneus, aucune rouille, 187 730 km, 3300$, 653-6478.

951 Camionnettes et utilitaires à vendre

Dodge Grand Caravan 09, stow o go, 69 000km,garantie,14495$, 57$/sem **www.gestionlac.com 836-2916**

FORD F150 2007, 4x4, blanc, a/c, 65 000 km, 22 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

RANGER FX4, 4X4, 2008, 19 000 km, tout équipé, garantie. 17995$. 418-843-6702, 571-5367

NISSAN Xterra SE 2005 Off-Road, 191 000km, 4X4, tout équipé, attache-remorque, porte-bagage. Très bon état. 14 500$. 418-875-0749

TOYOTA Rav-4, V6, 2006, automatique a/c, 56 000km, 19 495$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

SIENNA LE 2006, 7 places, a/c, 53 500 km, garantie, 19 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA Sienna LE 2007, 51 000 km, PEA, 21 495$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

TOYOTA TACOMA SR5 2007, équipé, 85 000 km, garantie, 21 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

Toyota Tundra SR5 2007, 4x2, a/c, automatique,21 600km, PEA, 19995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

965 Camions à vendre

FORD ECONOLINE CARGO 2010, a/c, 21 000 KM, 24 995$ **Lévis Toyota 418-837-4701**

968 VÉHICULES RÉCRÉATIFS AUTRES

971 Pièces de véhicules accessoires remorques

À PARTIR DE 475$ 4X6, 4X7, 4X8, 418-563-3847, 418-876-0010

982 Roulottes tentes-roulottes motorisées

CHOIX DE MOTORISÉS SERVICE ET PIÈCES WWW.VRDANIELEMOND.COM V.R. DANIEL EMOND: 836-5050

987 Équipement ferme/machinerie

4 chargeurs Terex 80c 5 verges 1/5 1 pelle 245 Caterpillar, 1 camion Mack avec remorque Larochelle 24', 1 fardier Manac 50 tonnes, 1 camion citerne diesel international SS 10 000 litres. 418 296-3755

2 SEMAINES DESSAI GRATUIT

LeSoleilSurMonOrdi.ca

Lisez-le partout sur votre support préféré



Index des avis de décès

BARSETTI, Céline (Dion) Sillery, Québec
BEAUDOIN, Colette
BEAUMONT, Maurice Québec
BÉLAND, Francine Lévis
BOUCHER, Gabriel Québec
CLERMONT, Hélène Québec, autrefois Donnacona
CLOUTIER, Diane Filteau Québec
CÔTÉ, Réjeanne (Bégin) Québec
COUTURE, Gemma Croteau Québec
DELISLE, Suzanne Gosselin St-Laurent I.O.
DESLISLE, Jeanne-D'Arc Petitclerc dit Leclerc Pont-Rouge
DONOVAN, Laure-Annette Fortin Ville St-Georges, originaire de St-Côme-Linière
FRANCOEUR, Omer Beauport
GIROUX, Françoise Mercier Beauport (quartier Courville)
GIROUX, Thérèse Québec
GRENIER, Gustave arr. Beauport
HAMEL, Françoise L'Ancienne-Lorette
HAMEL-MARCHAND, Françoise
HANRAHAN, Christine St-Hippolyte, native de Québec
LABBÉ (ROBIN), Germaine Saint-Romuald
LAFLAMME, Nicole Québec
LEBLANC, Marc (Bill) Ste-Foy
LEBLOND, André Québec
LÉGARÉ, Sébastien Québec, arrondissement Charlesbourg
MORIN, Irène Paradis Laurierville
MORIN (ST-HILAIRE), Simone St-Sylvestre
OUIMET, Soeur Thérèse Baie-Saint-Paul
PEDNAULT, Dolorès Québec
RANCOURT, Dolorès Cloutier Charny
RICHARD, Michel Cap-Saint-Ignace
SIMARD, Charles Québec (arrondissement Charlesbourg)
SIMARD, Karine arr. Beauport
SIOUI, Loretta Bédard Wendake
SOARES, Arthur Québec (Arrondissement Ste-Foy)
THIBAULT (GRENIER), Paulette Québec
VILLENEUVE, Philippe Lac-Beauport



Céline (Dion) Barsetti
1932 - 2010

C'est à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 7 décembre 2010, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Céline Dion, épouse de feu monsieur Sarto Barsetti. Elle demeurait à Sillery, Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE
975, Marguerite Bourgeoys
Québec (Québec) G1S 3X8

le vendredi 10 décembre de 13h à 16h et de 19h à 22h et le samedi 11 décembre de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 11h en l'église Saint-Michel de Sillery, 1600, Cardinal Persico, Sillery, Québec**. Elle était la mère de Paula (Gilles Pelletier), feu Sarto Jr (Huguette Gauthier), Sophie (Santiago Forteza) et Pascale (Francis-Carl Rivard). Elle laisse dans le deuil, sa nièce Patricia McKinnon (Frédéric Bouchard); ses petits-enfants: Hugo, Eva, Camila, Elio, Fabiola, Florence, Rafael, Felipe, Juliane, Laurence et Anne-Sophie. Elle était la soeur de Rita Dion (feu René Casault), feu Carmelle Dion (feu Jacques Ouellet), feu Danielle Dion et la belle-soeur de feu Jeannette Barsetti, feu Emilia Barsetti (feu Armand Bédard), feu Dominique Barsetti (Alice Chandonnais), feu Louis Barsetti (Thérèse Bell) et Robert Barsetti (Jeannette Vachon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel des soins intensifs respiratoires de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec pour leur dévouement et leurs bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2725, ch. Ste-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5, tél.: 418-656-4999. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER LTÉE
9255, boul. de l'Ormière
Québec (Québec) G2B 3K2
Pour renseignements: 418-529-3371
Télécopieur: 418-767-2309
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC
1.418.683.4588
1.866.APPELLE
1.866.277.3553

Avec vous de tout cœur.

FONDATION INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC

418 656-4999 • FONDATION-IUCPQ.ORG



Colette Beaudoin

1945 - 2010

« Ma belle Colette, un bon vent t'a finalement conduit dans le havre de paix et de tranquillité que tu souhaitais. Reposes-toi bien, mais veille aussi sur nous … tu vas tellement nous manquer! » (De tes êtres chers)

À l'hôpital du St-Sacrement, le 2 décembre 2010, est décédée Colette Beaudoin, conjointe de Raymond Côté. Elle était la fille de feu Cécile Delisle et de feu Donat Beaudoin. Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint, son fils Éric (Marie-Pier Bérubé); sa petite-fille Anne-Catherine Leclerc; sa soeur Estelle (Marc Gadreau); ses frères: Réjean (Micheline Pelletier), Gilles (Yolande Arbour), feu Serge, Donald et René (Sylvie Sanfaçon); les enfants de son conjoint: Alexandre (Holly L. Gelser) et Véronique (Olivier Léger); ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Côté: Paul-A. (Pauline Bouchard), feu Marc (Yolande Fortin) et Magella (Carlyne Brochu), ainsi que de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces et ami(e)s, notamment ses ami(e)s rotariens. Sincères remerciements au personnel de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital St-Sacrement pour les soins prodigués et l'attention apportée. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec G1S 3G3). La famille recevra les condoléances aux

Les complexes funéraires
Dignité
SYLVIO MARCEAU
Québec – Charlesbourg - L'Ancienne-Lorette

1460, Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
Membre du réseau Dignité
www.sylviomarceau.com

le vendredi 10 décembre, de 14h à 17h et de 19h à 21h30, ainsi que le samedi 11 décembre de 9h30 à 11h15. Un service religieux sera célébré ce même **samedi 11 décembre à 11h30, en l'église Notre-Dame de L'Ancienne-Lorette (1625, Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette G2E 3B4).** Elle sera par la suite inhumée au cimetière paroissial.

Pour rendre hommage à Mme Beaudoin nous vous invitons à visiter notre site Internet au www.honneur-memoires.com.

Pour renseignements: 418-522-5212
Télécopieur: 418-521-2187 ou
Courriel: quebec@sylviomarceau.com.

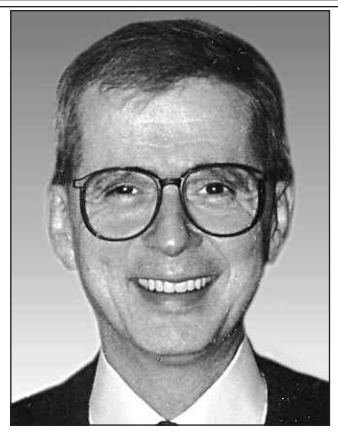
DON IN MEMORIAM

FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pour toutes les Sara et Laurie et pour tous les Thomas et Samuel qui ont connu de grandes difficultés, donnez le moyen à la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches de les supporter.

Parce que le plus beau verbe après « aimer », c'est le verbe « aider » !

FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES
418 835-9659, poste 647
www.cj12.qc.ca



Maurice Beaumont

1939 - 2010

Au CHA - hôpital St-Sacrement, le 28 novembre 2010, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur Maurice Beaumont, fils de feu monsieur Jean-Baptiste Beaumont et feu dame Lucienne Baronet. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE L'ANSE
280, 8e Rue, Québec
Information: 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com

le samedi 11 décembre 2010, de 10h à 11h. **Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon, le même jour à 11h**. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères: Raymond (Colette Robitaille), Robert (Thérèse Simard); ainsi que plusieurs parents et ami(es).

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Francine Béland

1947 - 2010

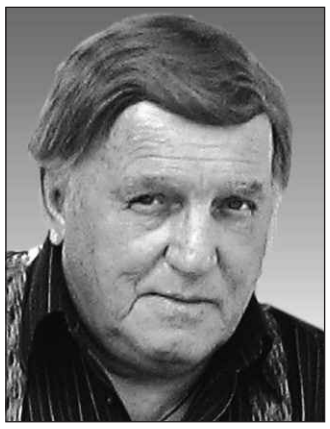
C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de madame Francine Béland, survenu à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 décembre 2010, à l'âge de 63 ans. Elle était la fille de feu monsieur Gaston Béland et feu madame Rita Laberge (en secondes noces Rita Doucet). Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses deux filles chéries: Geneviève (Jean-Pierre Roy) et Catherine (Éric Gagnon); leur père André Poisson (Marie Doyon); ses soeurs: Danièle, Josée (Georges Richer), Claire et son frère Pierre (Guylaine Saucier) ainsi que ses neveux et nièces: David (Anick), Philippe (Alicia), Simon, Antoine, Camille, Charlotte, de même que ses oncles, tantes, cousin(es) et ses nombreux amis(es). La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY
154, rue du Mont-Marie, Lévis
Information: 418-835-5553
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418-835-2313
residence@coopfuneraire2rives.com

le vendredi 10 décembre de 19h à 22h ainsi que le samedi 11 décembre de 10h à 11h30, s'ensuivra une **cérémonie d'adieu en l'honneur de la défunte, au même endroit à 11h30.** L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Shawinigan-Sud. Des dons pourront être versés à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis (tél.: 418 835-7188, site Web: www.hdl.qc.ca/fr/Fondation) en raison de la dignité des soins reçus et pour venir en aide à l'implication personnelle d'un ami cher, Martin Langlais. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Gabriel Boucher

1934 - 2010

«J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.» (Bossuet)

À l'IUCPQ (hôpital Laval), le 7 décembre 2010, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Gabriel Boucher, époux de feu madame Simone Simoneau. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances le vendredi 10 décembre 2010 de 19h à 21h et le samedi 11 décembre 2010 de 9h à 10h30 au

COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
1600, avenue Le Gendre (sortie avenue Le Gendre via autoroute 40 boulevard Charest) Québec (Québec)

Les funérailles auront lieu en **l'église St-Louis de France le samedi 11 décembre 2010 à 11h**. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pascale (Alain Cardinal), Guy (Manon Côté), Suzanne; ses petits-enfants adorés: Mylène (François Veillette), Jessica (Nicolas Plamondon), Éric et Étienne Boucher; ses soeurs: Aline (feu Rosaire Mailly), feu Denise (feu Jacques Marien), Céline (feu Fernand Bédard), feu Rita (Fernand Brousseau), feu Lucie (Gilles Latulippe); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Angéline (Marc-Aurèle Croteau), feu André (Julienne Dubois), Yolande (feu Léopold Comeau), Félix (Florence Dubois), Cécile (Médéric Lemieux), Antoine, Gérard-Raymond (Rosanne Rousseau) et Bernadette (François Beaudoin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis. La famille tient à remercier toute l'équipe d'oncologie de l'IUCPQ (hôpital Laval) et le personnel du 5e étage du Pavillon Central ainsi que le 3e étage du Pavillon Notre-Dame pour les excellents soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Sillery, Québec G1S 3G3 ou à la Fondation de l'IUCPQ, 2725, chemin Ste Foy, Québec, QC G1V 4G5.

Pour renseignements
COMPLEXE FUNÉRAIRE DE LA CITÉ
Tél.: 418 658 1600
Télécopieur: 418 658 2415
Courriel
info@complexefunerairedelacite.com
Pour signature du livre de registre
www.complexefunerairedelacite.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Grâce à vos dons, l'Armée du Salut est le plus important fournisseur non gouvernemental de services sociaux au Canada.

900 000 personnes aidées » **2,5 millions** de repas servis
5 000 lits disponibles pour les sans-abri tous les soirs

Armée du Salut
1125, chemin de la Canardière,
Québec (Québec) G1J 2C3
1-877-488-4222
www.armeedusalut.ca

Un don d'espoir pour la vie



Hélène Clermont

1963 - 2010

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 décembre 2010, à l'âge de 47 ans, est décédée madame Hélène Clermont, conjointe de monsieur Jean Faber. Elle était la fille de feu monsieur Marcel Clermont et de feu madame Marie-Laure Doré. Elle demeurait à Québec autrefois à Donnacona. La famille recevra les condoléances le **samedi 11 décembre 2010 à 10h30, en l'église Sainte-Agnès de Donnacona, où les funérailles auront lieu à 11h30,** sous la direction du

CENTRE FUNÉRAIRE ROGER BENOIT & FILS LTÉE
Donnacona

Hélène laisse dans le deuil outre son conjoint, ses soeurs: Denise (Michel Alain) et Lise; ses beaux-parents: Jean-Claude Faber, Louise Marois (Marcel Slight); ses beaux-frères et belles-soeurs: Alain Faber (Sophie Falardeau), Denis Faber (Sophie Côté), Yves Faber (Linda Hazen), ainsi que plusieurs oncles, tantes; ses neveux: Jonathan Alain (Jessica Pearson) et Sébastien Alain, plusieurs autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Remerciement à tout le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués, ainsi qu'aux bénévoles, au personnel et aux bénévoles du Centre de jour de la Maison Michel-Sarrazin. Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espinay, Québec (QC) G1L 3L5 ou à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin Saint-Louis, Québec (QC) G1T 1P5.

Pour renseignements: 418-285-2211
Télécopieur: 418-285-2077
Courriel: salonbenoit@globetrotter.net



Diane (née Filteau) Cloutier

1929 - 2010

À l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 6 décembre 2010, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Diane Filteau, épouse de feu Gaston Cloutier. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010, à 14h, en l'église Sainte-Monique-Les-Saules, 2960, boulevard Masson, Québec,** et de là, au cimetière de L'Ancienne-Lorette. La famille recevra les condoléances à l'église, à compter de 13h. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Line (Dany Falardeau), Anne, Jean (Claudine Delorme); ses petits-enfants: Maxime (sa mère Mine Burak), Cédric, Vanessa, Janie, Cyrilla-Angélique (sa mère Marie-France Dumont); ses frères et sa soeur, Jacques (Yvette Ferland), Émile (Denise Lemieux), Jeannine (Gaston Martin), feu Roland (Jeanne-Paule Audet); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Cloutier, feu Jean-Guy (Hélène Kirouac et son conjoint Paul Vézina), feu Claude (Gabrielle Lachance), Gilles (Constance Blanchet), Gisèle (feu Claude Hamel et son conjoint Gérald Charette), Lorraine (Pierre Beauchamp), Jacques (Raymonde Pagé) ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, parents et ami(e)s. Remerciements au personnel de l'hôpital l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer, 1040, av. Belvédère, bureau 312, Québec (QC) G1S 3G3, 418 527-4294. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
9255, boul. l'Ormière
Québec – G2B 3K2
Pour renseignements: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Réjeanne (née Bégin) Côté

1951 - 2010

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 3 décembre 2010, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Réjeanne Bégin, épouse de monsieur Raymond Côté. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

FUNÉRARIUM LÉPINE CLOUTIER
300, chemin Ste-Foy
Québec (QC) G1R 1T3

le samedi 11 décembre 2010, de 15h à 17h. **Un hommage lui sera rendu à 17h au funérarium Lépine Cloutier**. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils, Jean-Philippe; sa belle-mère, Louisette; ses frères et soeurs: Jean-Pierre, Claude, Denise et Luc ainsi que leur conjoint(e); ses belles-soeurs de la famille Côté: Bernadette, Jacqueline, Monique, Pierrette, Lucette et Jojo ainsi que leur conjoint ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s, et aussi, son «fils adoptif», Frankyboy. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, unité des soins palliatifs, 2725, ch. Ste-Foy, Québec (QC) G1V 4G5, tél.: (418) 656-4999. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON LÉPINE CLOUTIER LTÉE
Renseignements: 418-529-3371
Télécopieur: 418-767-2309
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

leSoleil

Pour un
ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS
à souligner ou des
REMERCIEMENTS
à adresser, communiquez avec nous au

418 686-3326
poste 2261



Gemma Croteau Couture

Au Jeffery Hale, le 2 décembre 2010, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Gemma Croteau, épouse de Patrice Couture, demeurant à Québec. Mme Croteau laisse dans le deuil son époux Patrice Couture, ses enfants: Isabelle et Serge; ses deux petits-enfants: Tommy et Émile Couture; ses frères et soeurs: Robert, Michèle, Francine, Marthe, Andrée et Bernard; ses belles-soeurs: Thérèse et Bernadette Couture, sa bru France Dugas, Ghislain Girard et ses enfants, Rachelle et Laurent et autres amis. En guise de sympathie et en remerciement pour les bons soins et l'amour reçus, des dons à la Fondation des Amis du Jeffery Hale, 1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2000, Québec, QC G1S 2M4, seraient appréciés par la famille.

Venez rendre un dernier hommage à un être cher

La famille vous accueillera en la

CHAPELLE DU FOYER DE LORETTEVILLE

située au sous-sol, au 165, rue Lessard, Loretteville, Québec G2B 2V9

le samedi 11 décembre de 11h à 14h15. **Une liturgie de la Parole sera célébrée sur place à l4h30**. La direction des funérailles a été confié à la

Coopérative funéraire de la Capitale (de la falaise)

525, rue Prince Édouard
Québec, G1K 2M8
Pour renseignements
Tél.: 418-525-4637
Télécopieur: 418-529-5803
Courriel: falaise@oricom.ca



Suzanne Gosselin Delisle

1949 - 2010

À la Maison Michel-Sarrazin, le 5 décembre 2010, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Suzanne Gosselin, épouse de M. Guy Delisle. Elle demeurait à St-Laurent, I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F-X. BOUCHARD INC

628, chemin Royal
St-Pierre I.O. G0A 4E0

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi jour des funérailles de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 14h en l'église de St-Laurent, I.O.** et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux M. Guy Delisle; son fils Sylvain; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: feu Jean-Yves (Gabrielle Cyr), Gisèle (Raymond Leclerc), Micheline (Gaston Gendreau), Réjean (Denise Delisle); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Delisle: Jeanne D'Arc, Lise (Roland Boudreault), Albert, Suzanne (Pierre Duhamel), François (Nicole Blouin) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel de l'hôpital du Saint-Sacrement, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de la Maison Michel-Sarrazin pour les bons soins prodigués. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital l'Enfant-Jésus-Saint-Sacrement pour le centre des maladies du sein Deschêne-Fabia,1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4 Tél.: 418-649-5959.

Pour renseignements: 418-663-9838
Condoléances par télécopieur
418-660-1614
Courriel: fxbouchardinc@videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Jeanne-D'Arc Petitclerc dit Leclerc Deslisle

1917 - 2010

Au CHSLD de Saint-Raymond de Portneuf, le 2 décembre 2010, à l'âge de 93 ans et 3 mois, est décédée madame Jeanne-D'Arc Petitclerc dit Leclerc, épouse de feu monsieur Édouard Deslisle. Elle demeurait à Pont-Rouge. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE CLAUDE CHAREST LTÉE

thanatologue diplômé
247, rue Dupont
Pont-Rouge. Québec G3H 1P8
téléphone: 418-873-2542
418-329-2222
418-286-4775
418-875-4441
télécopieur: 418-873-2913
courriel:
info@residencefunerairecladecharest.com
site Internet
www.residencefunerairecladecharest.com

le vendredi, 10 décembre 2010, de 19h à 22h; samedi, jour des funérailles, de 8h30 à 9h45. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 10h en l`église de Pont-Rouge** et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (André Ernst), Gilles (Raymonde Haché), Noël (Diane Paré), Micheline et Serge; ses petits-enfants: Daniel Ernst, Pablo (Annie Jomphe) et Mario Deslisle (Fannie Cauchon), Ian et Marie-Noëlle Delisle (René Dionne), Sébastien, Martin (Sharon Potter) et Nicolas Wanadi et Pierre Delisle; ses arrières-petits-enfants: Alixia, Gabrielle, Mavrick, Elliot, Raphaëlle, Jane, Édouard, Mathis, Sacha et Laurie-Ann; ses soeurs et ses frères: Gisèle Petitclerc (Marcel Desrochers), Jeannine Petitclerc (feu Jean-Marie Mercure), André Petitclerc (feu Édith Mathieu) et Jean-Baptiste Petitclerc (feu Lise Gignac); ses belles-soeurs et ses beaux-frères: Jeannine Lavallée (feu Alphonse Petitclerc), Jean-Baptiste Leclerc (feu Marie-Louise Petitclerc), Cécile (feu Robert Deslisle) et James (feu Véronique Delisle). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. La famille remercie le personnel du CHSLD de Saint-Raymond pour les soins attentifs et le soutien apportés à notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf, 700, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond, Québec. G3L 1W1 ou à un organisme de votre choix.

Claude Charest, propriétaire
diplômé du Collège de Rosemont
en thanatologie.

De tout cœur pour la vie!

- Joignez-vous à la dynamique équipe de la Fondation des maladies du cœur du Québec comme bénévole.
- Selon vos préférences et votre disponibilité : promotion de la santé, événements, communication, travail de bureau, etc.

Votre dévouement est la clé de notre succès.

FondoMed

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

À la conquête de solutions.

La Capitale
4715, avenue des Replats, bureau 261
Québec (Québec) G2J 1B8
Téléphone : 418 682-6387
Télécopieur : (418) 682-8214



Laure-Annette Fortin Donovan

1918 - 2010

Au Centre de santé et de services sociaux de Beauce, le mercredi 1er décembre 2010, à l'âge de 92 ans et 4 mois, est décédée madame Laure-Annette Fortin, épouse de feu Wilfrid Donovan. Originaire de Saint-Côme-Linière et courtier d'assurances à la retraite, elle demeurait à la Seigneurie du Jasmin, à Ville de Saint-Georges. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE GÉRALD CLOUTIER INC

1403, rue Principale
Saint-Côme-Linière

le vendredi après-midi 10 décembre, de 14h à 16h30 et en soirée de 19h à 22h ainsi que le samedi 11, jour des funérailles, à compter de midi. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 14h à l'église de Saint-Côme** et se poursuivra au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Patrick (Maria Teresa Rivera), James (Noëlline Duval), John (Hélène Bélanger), Kathleen (Ralph Zwicker), Dorothy-Ann (Marc Lord), Frances et Marjolaine Poulin (Renaud Talbot); ses petits-enfants: Miguel (Viviana) et Lina (Pablo) Donovan; Jim et Tom (Katherine) Donovan; Mike, Bob (Nathalie) et Peggy (Isabelle) Donovan; Kevin et Karen-Ann (Sébastien) Zwicker; Sébastien (Anouk) et Philippe (Véronique) Lord; Anne (Sébastien) et Marie Sirois; Geneviève (Jean-François), Véronique (Simon) et Marie-Claude (Richard) Talbot; ainsi que ses 22 arrière-petits-enfants, ses soeurs: Hélène et Réjeanne, de même que Marjolaine et Huguette Bernard, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines des familles Fortin et Donovan et de nombreux ami(e)s. Elle était aussi la soeur de Fernand et Yvon Fortin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Saint-Côme, 1555, 19e Rue, Saint-Côme (Québec) G0M 1J0 - Tél. 418-685-2043.

Pour renseignements
CENTRE FUNÉRAIRE GÉRALD CLOUTIER INC
Tél. : (418) 685-3022
Courriel: info@geraldcloutier.com
Site Web: www.geraldcloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Omer Francoeur

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ - hôpital Laval), le 1er décembre 2010, à l'âge de 92 ans, entouré de sa famille, est décédé sereinement monsieur Omer Francoeur, né le 16 décembre 1917, époux bien-aimé de madame Marguerite Blouin. Domicilié au 6, Mgr Déziel, Beauport, depuis plus de 60 ans, il demeurait à la Résidence Cardinal Vachon depuis le 1er septembre 2010. La direction des funérailles a été confiée à la maison

WILBROD ROBERT

« Une maison familiale »
738, avenue Royale
Québec (Beauport) G1E 1Z4

Le service religieux sera célébré **le samedi 11 décembre à 11h30 en l'église de la Nativité de Notre-Dame, 25, avenue du Couvent, Québec (Beauport) G1E 6R9,** où la famille vous accueillera une heure avant la cérémonie. L'inhumation suivra au cimetière de l'hôpital Robert-Giffard. M. Francoeur laisse dans le deuil son épouse Mme Marguerite Blouin, ses enfants: Nicole (Claude Ste-Marie), Raymond (Claudette Roberge) et Claude (Georgette Faucher); ses petits-enfants: Chantal Ste-Marie (Todd Gustavson), Nadia Ste-Marie (Bill McKeon), Carl Ste-Marie (Stacey Baldwin), Suzan Francoeur (Arnault Dardenne), Louis Francoeur (Édith Trudel), Lucie Faucher-Francoeur (André Fortier) et Chantal Faucher-Francoeur (Roberto Nucera); ses arrière-petits-enfants: Mikah et Hayden Gustavson; Kyle, Noah et Taylor McKeon; Darian et Dallas Ste-Marie; Éric et Alexandra Matte; Sabrina et Audrey Francoeur; Rosalie et Olivier Fortier Francoeur; et Alessia Faucher-Nucera; ses soeurs: Émilia (feu Wilbrod Tremblay) et Alice (feu Victor Carreau); ses belles-soeurs: Thérèse (feu Jules Labadie), Lédéenne Auclair (feu Henri Blouin), Gemma (feu Charles-Aimé Poulin), Louisette (feu Roland Chouinard), Bernadette Painchaud (feu Michel Blouin) et Rose-Alice L'Italien (feu Robert Blouin); ses beaux-frères Gérard Blouin et Raymond Charlebois (feu Lucie Francoeur) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie spécialement le personnel de l'IUCPQ des départements de gériatrie et de l'unité des soins palliatifs pour le respect et la qualité des soins prodigués, ainsi que les docteurs Morasse et Lavoie. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au Fonds dédié Luce-Auger pour les soins palliatifs de l'IUCPQ, 2725, ch. Ste-Foy, Québec (QC) G1V 4G5 (dons en ligne: www.fondation-iucpq.org).

Pour renseignements: (418) 661-9223
À votre disposition, condoléances par télécopieur: (418) 661-6303 ou www.wilbrodrobert.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Françoise Mercier Giroux

1923 - 2010

À l'hôpital St-Sacrement du CHA, le 7 décembre 2010 à l'âge de 87 ans et 11 mois, est décédée dame Françoise Mercier, épouse de feu M. Louis Giroux. Elle demeurait à Beauport (quartier Courville). La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F-X. BOUCHARD INC

2258, av. Larue
Beauport, Québec G1C 4A3

le vendredi 10 décembre 2010 de 9h à 10h20. **Une liturgie de la Parole suivra en la chapelle du salon à 11h.** Les cendres seront inhumés ultérieurement au cimetière de St-Louis de Courville. Elle laisse dans le deuil ses fils: Martin (Ghislaine Bilodeau), Marc; son petit-fils Daniel; ses frères, soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs: Sr Cécile, Pauline, Suzanne Mercier Poulin, Fernand (Jeannine Garneau), Marcel (Louisette Gravel), Denis Théberge; ses belles-soeurs de la famille Giroux: Sr Martine, Louisette Fournier Giroux, Marguerite Bernier Giroux ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement au personnel de la résidence Ste-Marguerite de Boischatel, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et à l'hôpital St-Sacrement pour les bons soins prodigués. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation sur les leucodystrophies, 734, St-Viateur, Québec (Québec) G2L 2R6. Tél. 418-806-2968, www.leucofondation.com.

Pour renseignements: 418-663-9838
Condoléances par télécopieur
418-660-1614
Courriel: fxbouchardinc@videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

www.clubdejeuners.org
1 888 442-1217



Thérèse Giroux

1924 - 2010

À l'Hôpital général de Québec, le 6 décembre 2010, à l'âge de 86 ans et 2 mois, est décédée dame Thérèse Giroux, fille de feu madame Isabelle Bergeron et de feu monsieur Joseph-Eloi Giroux. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693, av. Nérée-Tremblay, Québec
Information: 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com

le samedi 11 décembre 2010, de 9h30 à 11h. **Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 11h**. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son frère Dominique (Gabrielle Beaudet) et ses soeurs: Édith et Isabelle. Elle est allée rejoindre tendrement ses frères et soeurs: Marguerite, Herménégilde, Simone, Paul, Cécile, Jeanne-D'arc et Raymond. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amis(es). La famille tient à remercier le personnel de la résidence Marquisat (Turnbull), ainsi que le personnel médical de l'Hôpital général de Québec, îlot prothétique pour les excellents soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Vieille-Capitale, tél.: 418 691-0766, site Web: www.fondationdelavieillecapitale.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

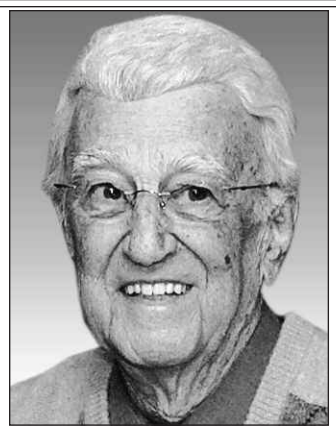
Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com

Don
In Memoriam

Un espoir pour nos jeunes

Exprimez vos condoléances par un don
à la
Fondation Georgette-Lavallée
pour les élèves démunis des écoles primaires de la grande région de Québec

418-628-4355
www.fondationglavallee.qc.ca
Formulaires disponibles dans les salons



Gustave Grenier
1924 - 2010

À l'hôpital St-François d'Assise, Québec, le 7 décembre 2010, à l'âge de 86 ans 5 mois, est décédé M. Gustave Grenier, époux de dame Marie-Eugènie Garneau. Né à St-Louis de Courville, le 28 juin 1924, monsieur était le fils de feu dame Marie-Anna Simard et de feu M. Émile Grenier. Il demeurait à Québec arr. Beauport. Les funérailles seront célébrées le **samedi 11 décembre 2010 à 10h30 en l'église de St-Louis de Courville, 2315, avenue Royale arr. Beauport G1C 1R1** où les membres de la famille recevront les condoléances à compter de 9h30. Outre son épouse, monsieur Grenier laisse dans le deuil ses enfants: Michèle (Richard Bilodeau), Pierre, Louis (Suzanne Daigle), Sylvie (Denis Lambert), Jean-Jacques (Suzanne Paquet); ses petits-enfants: Jean-François et Vincent Bilodeau, Catherine et Laurence Grenier, Alexandre Grenier, Émilie et Geneviève Lambert, Marie-Ève et Jean-Sébastien Grenier; sa soeur Georgette (feu André Brazeau); sa belle-soeur Rachel Grenier (feu Alphonse Grenier); ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean Marois (Jeannine Boucher), Gonzague Marois (feu Colette Douin), Camille Marois (Gabrielle Dulac), Gisèle Talbot (feu Lorenzo Marois) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Monsieur Grenier était également le frère de Alponsine, Simone, Émilienne, Roger et Alphonse, tous décédés. Les funérailles sont sous la direction de

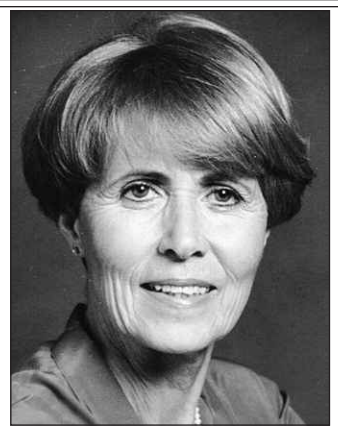
LA SEIGNEURIE
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418-663-4735
Télécopieur: 418-663-2328
Site Web
www.cooperative-funeraire.com

Françoise Hamel
1927 - 2010

À l'hôpital Ste-Monique, le 4 décembre 2010, à l'âge de 83 ans est décédée dame Françoise Hamel, fille de feu monsieur Joseph-Antonin Hamel et de feu dame Maria Blondeau. Elle demeurait à L'Ancienne-Lorette. Le service religieux sera célébré le **vendredi 10 décembre 2010 à 11h, en l'église de L'Ancienne-Lorette, 1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette (Québec),** et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, soeurs, beau-frère et belles-soeurs: Lydie (Jean Miville-Deschênes), Louis-Paul (Suzanne Paradis), Suzanne (feu André Michaud), feu Antoine (Thérèse Francoeur), Pierre (feu Hélène Cooke) et feu Jean ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER
9255, boul. l'Ormière
Québec – G2B 3K2
Téléphone: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

ARMÉE DU SALUT
Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.armeedusalut.ca



Françoise Hamel-Marchand
1923 - 2010

Au Centre d'hébergement du Boisé à Québec, le 4 décembre 2010, entourée de l'amour de ses six enfants, est décédée madame Françoise Hamel (Marchand), tendre épouse de feu René Marchand. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Daniel Provencher), Gilles (Denyse Gouin), Céline (Pierre Téotonio), André (Martine Péloquin), Hélène (Luc Paré) et Pierre (Sophie Marceau); ses petits-enfants: Mathieu, Pierre-Olivier, Frédéric, Étienne, Charles, Jean-François, Anne-Sophie, Laurie, Philippe, William, Florence, Catherine, Félix et Sarah; ses frères et soeurs: feu Thérèse (feu Pierre Vézina), Marthe (feu Charles Boileau), feu Ghyslaine (feu Louis Harvey), feu Bertrand (Isabelle Munger), Guy (feu Janine Bouchard), Raymonde (Don Ballback), Jules (Denise Deschênes), Renée (feu Guy Potvin), feu Monique (Don Ealy) et Paul; ses belles-soeurs de la famille Marchand: Françoise (feu André Robitaille), Monique Tardif (feu Yves Marchand); ses filleuls Denis Boileau, Charles Robitaille, Jacques Marchand et René Hendricks ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et parents des familles Hamel et Marchand, sans oublier ses nombreux amis et amies. L'ont précédée dans la mort ses parents Yvonne Goulet et J. Léonce Hamel, ses beaux-parents Eugène Marchand et Félicité Beaudet. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec
Informations: 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com
le vendredi 10 décembre 2010 de 14h à 17h et de 19h à 21h et le samedi 11 décembre 2010, de 11h30 à 13h30, suivies du service religieux qui sera célébré **à 14h en l'église St-Yves (2470, rue Triquet, Sainte-Foy)**. La famille tient à remercier le personnel du Centre du Boisé pour sa chaleur humaine et la grande qualité des soins prodigués. Un merci bien spécial à ses nombreux amis et amies qui lui ont été si chers et particulièrement à sa grande amie Geneviève Blais pour son soutien de tout instant, tel l'amour d'une soeur. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, tél.: 418 527-4294, site Web: www.alzheimer.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Siège social: 280, 8e Rue
Québec (QC) G1L 2N9
Téléphone: 418 688-2411
Télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com





Christine Hanrahan
1954 - 2010

À la Maison de soins palliatifs de la Rivière du Nord à Saint-Jérôme, le 11 novembre 2010, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Christine Hanrahan, Ph.D. psychologue. Elle était la fille de Desmond Hanrahan et de feu Marie Saillant. Native de Québec, elle demeurait à Saint-Hippolyte. La famille recevra les condoléances le samedi 11 décembre 2010 de 13h à 14h30 au

DOMAINE CATARAQUI
2141, ch. Saint-Louis, Québec (Sillery)
Une cérémonie-hommage à sa mémoire suivra à 14h30. Outre son père, elle laisse dans le deuil son fils bien-aimé Aïdan Hanrahan-Tronchon; ses frères et sa soeur: Louis (Hélène Dussault), David (Sylvie Badeau) et Gail; ses neveux et nièces: Julien, Daphnée, Zélia et Ambroise ainsi que plusieurs parents des familles Hanrahan et Saillant de même que ses nombreux(ses) ami(e)s. La famille tient à remercier ses fidèles amies qui l'ont soutenue tout au long de sa maladie ainsi que ses accompagnatrices et tout le personnel de la Maison de soins palliatifs de la Rivière du Nord pour les bons soins prodigués à Christine. Toute marque de condoléances peut se traduire par un don adressé à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3 tél.: (418) 683-8666.

HARMONIA
T 418.681.9797
F 418.527.1044
harmonia@videotron.ca
harmonia.ca





Germaine Labbé (Robin)
1924 - 2010

Au Centre hospitalier Paul-Gilbert de Charny, le 3 décembre 2010, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Germaine Labbé, épouse de feu monsieur Benoit Robin, fille de feu madame Elodie Bilodeau et de feu monsieur Joseph Labbé. Elle demeurait à Saint-Romuald. Elle a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Informations: 418-835-5553
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418-835-2313
residence@coopfuneraire2rives.com
La famille recevra les condoléances en présence des cendres au

MAUSOLÉE SAINT-ROMUALD
567, route de l'Église, Saint-Romuald
(situé dans le cimetière à Saint-Romuald)
le samedi 11 décembre 2010, de 9h30 à 11h. **Une liturgie de la Parole sera célébrée sur place le même jour à 11h**. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière St-Romuald. Elle laisse dans le deuil sa fille Ginette (feu Herman Turgeon); ses frères et soeurs: feu Alice (feu Honorius Nadeau), soeur de la charité Yvonne, feu Albert (feu Imelda Bégin), feu Paul (Jeannine Vallières), Charles (Yolande Lacasse); ses filleules: Claudette Labbé et Céline Nadeau ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Un merci spécial aux médecins Isabelle Anne Fontaine, Marlène Abel et Julie Laliberté ainsi qu'à tout le personnel de l'Aile du Carrefour du Centre Paul-Gilbert pour le dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec (tél.: 418 682-6387, site Web: www.fmcoeur. qc.ca.) Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Siège social: 280, 8e Rue
Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Nicole Laflamme
1950 - 2010

«Maman, tu nous as quittés trop tôt, tu as été courageuse jusqu'à la fin, il est temps pour toi d'aller te reposer, et sache que nous t'aimerons toujours et que nous sommes fiers de toi.»

À l'hôpital St-Sacrement, entourée de l'amour des siens, le 4 décembre 2010, à l'âge de 60 ans, est décédée madame Nicole Laflamme. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré **le samedi 11 décembre 2010 à 11h en l'église St-Félix de Cap-Rouge, 1460, rue Provencher**. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant le service religieux. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants, Jean-François et Julie Bédard (Simon-Pierre Bouchard); ses soeurs, Hélène (Richard Bernier), Linda (Jacques Paquet) et feu Lise; ses deux meilleurs amis, Diane et Pierre Morin; ses neveux et nièces, Mélanie Bernier (Peter Rushbrook), Alexandre Bernier (Geneviève Deschênes), Marie-Pier Laflamme Paquet, sa filleule, Katherine Laflamme Paquet ainsi que plusieurs collègues et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rêves d'Enfants, 245, rue Soumande, bur. 206, Québec (QC) G1M 3H6, tél.: (418) 650-2111. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE
LÉPINE CLOUTIER LTÉE
1025, route de l'Église, Québec
Renseignements: 418-529-3371
Télécopieur: 418-767-2309
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com

---



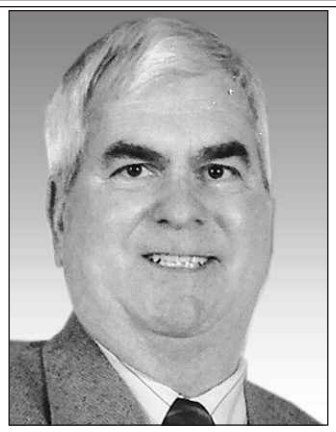
Marc (Bill) Leblanc
1934 - 2010

Après un long combat avec la maladie, le 24 novembre 2010, à l'hôpital Laval, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé monsieur Marc Leblanc, époux de feu madame Janine Rousseau. Il demeurait à Ste-Foy. Il a été confié à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay, Québec
Informations: 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com
Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, **le samedi 11 décembre 2010 à 11h en l'église Ste-Ursule (3431, boul. Neilson, Québec),** où la famille recevra les condoléances à partir de 9h30. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Mont-Marie par la suite. Il laisse dans le deuil son fils Richard (Claire Moreau), sa fille Carole, ses petits-enfants adorés Émilie, Jimmy et Sara, sa soeur Raymonde (Dr J-P. Thibault), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Rousseau ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (2725, ch. Ste-Foy, Québec (QC) G1V 4G5), tél.: 418 656-8711. Des formulaires seront disponibles sur place.





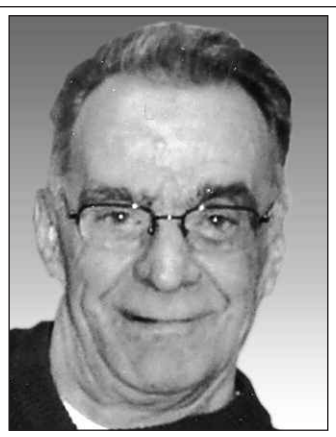
André Leblond
1942 - 2010

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 4 décembre 2010, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur André Leblond. Il demeurait à Québec. Il était l'époux de dame Denise Ouellet. Outre son épouse, il laisse dans le ses enfants: Josée (Martin Fleury), Edith; ses petits-enfants: Pamela, Samuel, Laurie; ses frères et soeurs: Monique (feu Jean-Yves Dion), Jean-Marie (feu Agathe Garneau), Thérèse (Jean-Claude Hamel), Paul-Henri (Jeannine Daigle); ses beaux-frères et belles-soeurs: Gisèle (Rénald Beaudoin), Jean-Noël (Hélène Tournier), Étiennette, Égide (France Carrier) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Québécoise du cancer (190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec G1K 5Y9). La direction des funérailles a été confiée aux

Dignité
Les complexes funéraires
SYLVIO MARCEAU
Québec – Charlesbourg - L'Ancienne-Lorette

15015, Henri-Bourassa, Québec
Membre du réseau Dignité
www.sylviomarceau.com

La famille recevra vos condoléance le **samedi 11 décembre 2010 à partir de 9h30 en l'église du Lac-St-Charles (1410, 1re Avenue, Lac-St-Charles, QC G3G 2V5). Le service religieux suivra à 10h30**.
Pour renseignements: 418-522-5212
Télécopieur 418-521-2187
ou courriel quebec@sylviomarceau.com
Pour rendre hommage à M. Leblond nous vous invitons à visiter notre site Internet au www.honneur-memoires.com.



Sébastien Légaré
1936 - 2010

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er décembre 2010, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédé monsieur Sébastien Légaré, époux de madame Jeannine Roberts. Il était le fils de feu madame Aline Villeneuve et de feu monsieur Hilaire Légaré. Il était retraité de la Ville de Charlesbourg. Il demeurait à Québec, arrondissement Charlesbourg. La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa, Québec
Information: 418 628-1486
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 628-3504
residence@coopfuneraire2rives.com

le vendredi 10 décembre 2010, de 19h à 22h et le samedi 11 décembre 2010, de 12h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 14h en l'église Ste-Cécile (9150, av. Jean Paquin, Québec)**. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles-Borromée, au printemps. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine, sa fille Claire; sa petite-fille Émilie Bergevin ; ses frères et soeurs: feu Roger (feu Patricia Parent), Guy (Colette Fillion), Denyse (Robert Couillard), feu Colette (Jean-Louis Paquet), Bernard (Pauline Plamondon), Édith (Claude Darveau), Paul (Linda Reason), Raynald (Francine Côté) et Pauline Lachance; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Roberts: feu Roger (Yvonne Plante), René (feu Jeannine Bourret) et Ginette, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, tél.: 418 656-4999, site Web: www.fondation-iucpq.org. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Irène Paradis Morin
1921 - 2010

Victoriaville le 7 décembre 2010 est décédée à l'âge de 89 ans, madame Irène Morin, épouse de feu M. Benoît Paradis, domiciliée à Laurierville. Le service religieux aura lieu le **samedi 11 décembre à 11h à l'église de Laurierville.** La famille reçoit les condoléances samedi à compter de 9h au

COMPLEXE FUNÉRAIRE JACQUES COUTURE INC
142, rue Grenier Laurierville

Madame Irène Morin Paradis laisse dans le deuil, son fils Gilles; son frère et ses soeurs: Thérèse (feu Armand Labrie), Gisèle (André Lepage), Benoît (Antoinette Coulombe); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Paul-Henri (Rose-Aimé Auger), Philippe (Delphine Ouellet), Pierrette, Jeanne (Fernand Montreuil), Yvon (Thérèse Lamontagne).
www.complexefunerairejacquescouture.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.



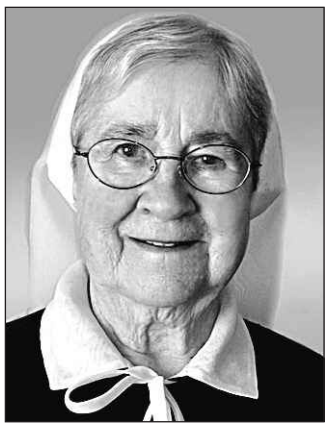
Simone Morin (St-Hilaire)
1920 - 2010

« LE SOLEIL S'EST COUCHÉ SUR UNE VIE BIEN REMPLIE ET IL CONTINUERA DE BRILLER AU JARDIN DES SOUVENIRS »

Entourée de l'amour des siens, au Centre d'hébergement de Saint-Sylvestre, le 3 décembre 2010, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Simone Morin, épouse de feu Télesphore St-Hilaire. Elle était la fille de feu Joseph Morin et de feu Marie Blais et la mère de: feu Guymont (Madeleine Breton), Ghislaine (Normand Croteau), Michel (Véronique Payeur), Francine (feu Jean-Pierre Lacasse), Alain (Ginette Bélanger), Gaston (Brigitte Guay), Marie, Sylvie (Robert Poulin). Outre ses enfants, elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Luce (Denis Therrien), France (Pierre Frenette), Lorraine (Jean-Guy Vachon Jr), Pierre, François (Patricia Langlois), Hélène (Francis Gagnon), Annie (Sébastien Tessier), Simon (Marie-Hélène Roy), Jean-Marc (Gaétan Grandmont), Catherine (Sébastien Collard), Éric (Nancy Harvey), Renée (Simon Guérin), Josée (Benoit Tailleur), David (Geneviève Napert), Louis (Karina Delisle), Danny, Maxime, Mathieu (Rosalie Giguère), Francis (Mélissa Gauvin), ses 22 arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins(es) et amis(es). Elle était la soeur de feu Alice (feu Garfield Fillion), feu Rosalia (feu Émile Tardif), feu Lucien (feu Antoinette Ferland), feu Marie-Louise (feu Alcide Bédard), feu Alphonse (feu Béatrice Napert), feu Jules, feu Mary (feu Louis-Charles Ferland) et la belle-soeur de: feu Béatrice (feu Auguste Côté), feu Maria (feu Joseph Parent), feu Welly (feu Jeanne Huppé), feu Germaine (Léon Fontaine), feu Jeanne (feu Paul Boutin), feu Jean-Paul, feu Henri (feu Rose Bourgault) feu Jacqueline (feu Eugène Fortier), Thérèse (Fortunat Leclerc), Marcel, feu Denis (Rita Côté), feu Mariette. La famille remercie chaleureusement le personnel du centre d'hébergement pour les bons soins prodigués à notre mère Simone. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à une fondation de votre choix. La famille accueillera parents et amis au

FUNÉRARIUM PARENT ET ST-HILAIRE
735, rue Principale
Saint-Sylvestre, QC G0S 3C0
Tél.: 418-596-2295
Télécopieur: 418-596-3072
parentsthilaire@hotmail.ca

le vendredi 10 décembre 2010, de 14h à 16h30, et de 19h à 22h. **Le samedi 11 décembre, jour des funérailles, de 9h à 11h. Suivra le service religieux en l'église de Saint-Sylvestre.**



Soeur Thérèse Ouimet
1914 - 2010

À l'Infirmerie générale des Petites Franciscaines de Marie de Baie-Saint-Paul, le 7 décembre 2010, à l'âge de 96 ans, nous a quittés soeur Thérèse Ouimet, p.f.m., en religion soeur Marie-Jean-de-la-Paix, après 72 ans de profession religieuse dans la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie et demeurant au 65, Ambroise-Fafard à Baie-Saint-Paul. Elle était la fille de feu M. Rodrigue Ouimet et de feu dame Georgianna Archambault. Les funérailles de soeur Thérèse Ouimet auront lieu ce **samedi 11 décembre 2010 en la chapelle du Sacré-Coeur de la Maison Mère à Baie-Saint-Paul. Le service religieux sera célébré à 10h** et l'inhumation se fera au cimetière de la congrégation. Les membres de sa communauté accueilleront parents et amies, à la

MAISON MÈRE
63, Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

le vendredi 10 décembre 2010 de 13h30 à 17h et de 19h à 21h et samedi jour des funérailles le salon ouvrira de 9h à 9h50. Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté, Les Associés aux Petites Franciscaines de Marie, son frère M. Mme Arthur Ouimet (Rolande); son beau-frère M. Émile Trudeau; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et de nombreux amis(es). La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE CHARLEVOIX OUEST
53, rue Leclerc, Baie-Saint-Paul
Pour renseignements: 418-435-2412
Télécopieur: 418-435-4036
Courriel: info@cfcharlevoixouest.com

FONDATION des hôpitaux
Enfant-Jésus – Saint-Sacrement
418 649-5959
418 682-7717
www.fondationhej-hss.ca



Dolorès Pednault
1940 - 2010

À la Maison Michel-Sarrazin, le 5 décembre 2010, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédée dame Dolorès Pednault, fille de feu dame Marie-Anna Côté et de feu monsieur Joseph Pednault. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Québec
Informations : 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur : 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com

le samedi 11 décembre 2010, de 19h à 22h et le dimanche 12 décembre 2010, de 9h à 11h. **Une cérémonie d'Adieu sera célébrée au salon le même jour à 11h**. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses deux fils: Marc Barrette (Micheline Lamy), Pierre Barrette (Julie Lemay); ses frères et soeurs: Jean Pednault, Fernand Pednault (Georgette Chassé), Thomas Pednault (Rose Blanchette), Guy Pednault, (Henriette Boulianne), Claude Pednault (Suzie Tremblay), Dominique Pednault (Chantal Niquet), Lise Pednault (Jacquelin Bergeron), Andrée Pednault (Pierre Lapointe), Victor Pednault (Francine Bisson), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, tél.: 418 687-6084, site Web: www.michel-sarrazin.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com





Dolorès Cloutier Rancourt
1918 - 2010

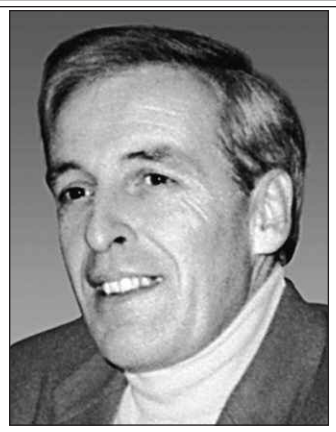
Au CSSS du Grand Littoral, installation Paul-Gilbert à Charny, le 4 décembre 2010 à l'âge de 92 ans, est décédée madame Dolorès Cloutier, épouse de feu monsieur Albert Rancourt. Elle demeurait à Charny. Elle était la mère de feu Roger (Carole Dubé), Lisette, Ghislaine (Raynald Gilbert), Pierre, Jean-Marc (France Bernier), Émilien (Marthe Couture), Denise (Paul-Henri Gagné). Elle laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants: Marie-Claude Rancourt (Jocelyn Poulin), Vicky Rancourt, Caroline Rancourt, Vincent Rancourt (Linda Chénard), Isabelle Rancourt (Dominique Leblanc), Annie Rancourt, Andrée Gagné (Alexandre Bérubé) et Maxime Gagné; ses arrière-petits-enfants: Sabrina Joncas, Rebecca et Maude Bonneau, Samuel et Jennifer Rancourt, Louis-Christophe, Roseline et Didier Poulin; sa soeur Éva Cloutier (Rosaire Poitras); ses beaux-frères: Armand Duval (feu Lucille Cloutier), Jean-Marie Gamache (feu Françoise Cloutier); ses belles-soeurs: Yvette Fortin (feu Georges-Henri Cloutier), Jacqueline Gagnon (feu Jean-Yvon Cloutier, Gabriel St-Pierre), Rita Gamache (feu Paul-Émile Cloutier), Hélène Gamache (feu Donat Cloutier); ses nombreux neveux et nièces des familles Anctil, Cloutier, Duval, Gamache, Hallé et Rancourt; ses ami(e)s Madeleine et Émilien Hains, Louise et Pierre Desroches et Laurette Robin. La famille recevra les condoléances au

COMPLEXE CLAUDE MARCOUX LTÉE
1845, boul. de la Rive-Sud, Saint-Romuald

le vendredi 10 décembre 2010 de 19h à 22h et le samedi 11 décembre 2010 à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 12h30 en l'église de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Charny**. La famille tient à remercier les membres Albatros pour tout le support apporté à Lisette. Un merci tout spécial au personnel du CSSS du Grand Littoral (CLSC de Saint-Romuald) et celui de l'unité du Belvedère (Centre Paul-Gilbert) pour les soins prodigués à notre mère. Il ne faudrait pas passer sous silence le dévouement de Lucie Morneau, médecin, ainsi que le soutien spirituel de l'abbé Raymond Poulin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre Paul-Gilbert (975, de la Concorde, St-Romuald (QC) G6W 8A7) ou à Albatros Lévis (9292, boul. du Centre Hospitalier, Charny (QC) G6X 3M5). Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements:
Claude Marcoux Ltée THANATOLOGUE
Téléphone: 418-839-8823
Télécopieur: 418-839-0016
Courriel: cmarcoux@videotron.ca
Visitez notre site Internet
www.claudemarcoux.com
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec.

Rêves d'enfants
Nous créons des souvenirs.
1-800-267-9474 www.revesdenfants.ca

Michel Richard

1949 - 2010

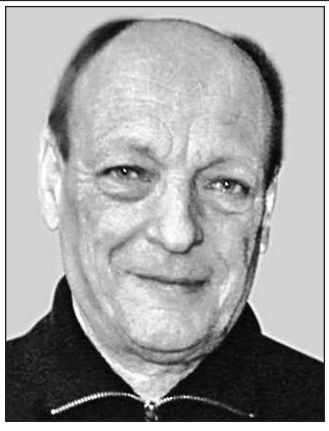
Au Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace, le 5 décembre 2010, à l'âge de 61 ans, est décédé monsieur Michel Richard, époux de madame Marie-France Dion. Il était le fils de feu dame Marie-Claire Deschênes et de feu monsieur Raoul Richard. Il demeurait à Cap-Saint-Ignace. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: René (Sylviane Langlois), Michael, Cynthia (Martin Dallaire); son petit-fils Elliot; ses frères, sa soeur, son beau-frère et ses belles-soeurs: Serge (Lorraine Cyr), Jean-Yves, Pierre (Louisette Deladurantaye), Pierrette (Robin Nickerson). Il était le gendre de feu dame Alvina Girard et de feu monsieur Louis-Philippe Dion, le beau-frère de: feu Germaine, Marie (feu Ghislain Rivard), Fleurette (René Michaud), Liliane (Paul Matte), Rita Lévesque (Pierre Bourdois), Fernand (Céline Veillette), Maurice (Ghislaine Cloutier). Il laisse également dans le deuil, la mère de Marie-France, dame Anita Joncas (feu Jean-Charles Savard); les filles de cette dernière: Jeanne Thériault et Fernande Savard; ses oncles, tantes, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de Cap-Saint-Ignace pour leurs attentions et tous les bons soins. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Rayons d'Espoir, pour les CLSC et Centres d'hébergement de la MRC de Montmagny, 10, rue Alphonse, Saint-Fabien-de-Panet (QC) GOR 2J0. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

DE LA DURANTAYE & FILS

560, du Souvenir, Cap-Saint-Ignace

vendredi de 19h à 22h et samedi jour des funérailles à compter de 12h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre 2010 à 14h en l'église de Cap-Saint-Ignace** et de là au crématorium. Ses cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de la Maison funéraire De la Durantaye et Fils.

Pour renseignements ou messages de condoléances: (418) 246-5337
Sans frais: 1-877-598-3093
Télécopieur: (418) 246-5115
Courriel: info@deladurantaye.qc.ca
Site Web: www.deladurantaye.qc.ca.
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec.



Charles Simard

1949 - 2010

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 3 décembre 2010, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Charles Simard, fils de feu M. Ovila Simard et de feu dame Gemma Rochette, époux de dame Carole Bolduc. Il demeurait à Québec (arrondissement Charlesbourg). La famille accueillera parents et amis (es) à la résidence funéraire

F.-X. BOUCHARD INC

2258, av. Larue
Beauport, Québec G1C 4A3

le samedi 11 décembre 2010 de 13h à 14h50. **Une liturgie de la Parole suivra en la chapelle du salon à 15h** et de là au columbarium F.-X. Bouchard Inc. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Carole Bolduc; ses fils: Christian (Carolynn Landry), Carl (Laurence Chouinard); ses petits-enfants: Kate, James, Tara, Charlie; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Marc (Pâquerette Beaulieu), Monique (Daniel Caron), Marguerite (René Andrews), René, Michel (Julie Murray), Johanne; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bolduc: feu Denise (Rosaire Daigle), Louisette (Julien Isabel), feu Roger (Andrée Falardeau), Nicole (Frank Theetge), Jean; sa tante Mme Lucette Pépin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Une petite attention spéciale au service de gastroentérologie et un remerciement au personnel de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation hôpital de l'Enfant-Jésus 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4 tél.: 418-649-5959.

Pour renseignements: 418-663-9838
Condoléances par télécopieur 418-660-1614
Courriel: fxbouchardinc@videotron.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



Karine Simard

1973 - 2010

Accidentellement, à St-Laurent I.O., le 4 décembre 2010, à l'âge de 37 ans 10 mois, est décédée dame Karine Simard, conjointe de monsieur Jean-François L'Heureux. Née à Québec, le 28 janvier 1973, madame était la fille de dame Francine Morel et de monsieur Richard Simard. Elle demeurait à Québec arr. Beauport mais a longuement habité St-Laurent I.O. Les membres de la famille recevront les condoléances à

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

2450, av. St-Clément, Québec
arr. Beauport G1E 1E8 (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)

le dimanche 12 décembre 2010 à compter de 11h30. **À sa mémoire suivra à 14h une cérémonie d'adieu en la chapelle de la coopérative**. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Laurent I.O. à une date ultérieure. Outre son conjoint, son père et sa mère, Karine laisse dans le deuil ses enfants: Alexandra, Pierre-Karl et Anne-Catherine L'Heureux; son frère Thierry Simard (Maggy Jalbert); sa nièce Maéva; ses beaux-parents: Monique Gosselin et Claude L'Heureux; son amie Mme Mylène Champoux ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec (Québec) G1J 1Z4. Des formulaires seront disponibles sur place. Les funérailles sont sous la direction de

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE

2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou messages de sympathie
Téléphone: 418-663-4735
Télécopieur: 418-663-2328
Site Web
www.cooperative-funeraire.com

Maison Dauphine
14
Accueil inconditionnel
des jeunes de la rue de 12 à 24 ans.
418 **694-9616**



Loretta (Bédard) Sioui

1911 - 2010

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 décembre 2010, à l'âge de 99 ans et 1 mois, est décédée dame Loretta Bédard. Elle était la fille de feu monsieur Jean-Baptiste Bédard et de feu dame Joséphine Renaud et épouse de feu monsieur Roméo Sioui. Elle demeurait à Wendake. Elle a été confiée à la maison funéraire

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR

Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le **samedi 11 décembre 2010 à 11h en l'église Notre-Dame de Lorette, 73, Maurice-Bastien, Wendake (Québec)** et de là au cimetière paroissial de Wendake. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (Gaston Robitaille) et Roméo (Jocelyn Samson); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants: Michel Robitaille (Isabelle Huard) et leur fille Laurence, Sylvie Robitaille (Luc Paquet) et leurs enfants: Sarah (Grégory Cogneau), Gabriel et Anne Isabelle (Nicolas Fiset), Nicolas Robitaille (Nancy Laroche) et leur fils Anthony, Patrice Robitaille (Stacy Gresham) et leurs fils: Alex, Curtis et Owen. Elle était la soeur de: feu Antoinette (feu Joseph Verret), feu Cécile (feu Wellie Reid), Georgette (feu Fred Welsby), feu Aline, feu Gilberte, feu Charles E. (Mariette Parent), feu Bruno (feu Cécile Pageau), Hélène (feu Adrien Boivin), feu Carmelle, Lucille (feu Benoit Drolet) ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Bédard et Sioui. Un merci spécial au Centre de santé Marie-Paule Sioui Vincent, à l'infirmière Nancy Duchesneau, au Dr Christian Sioui, à l'unité C-2 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour leur dévouement et les bons soins prodigués à notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes messes ou des fleurs.

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR

Pour renseignements: (418) 842-3737
Télécopieur: (418) 767-2308
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Arthur Soares

1920 - 2010

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (hôpital Laval), le 6 décembre 2010, à l'âge de 90 ans, est décédé, entouré de sa famille, monsieur Arthur Soares, époux de dame Fernanda Cordeiro. Il demeurait à Québec – Arrondissement Ste-Foy. Il a été confié au Complexe Funéraire du Parc Commémoratif La Souvenance. La famille recevra les condoléances au

FUNÉRARIUM LÉPINE-CLOUTIER

1025, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

le vendredi 10 décembre 2010 de 19h à 22h et le samedi 11 décembre 2010 de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le **samedi 11 décembre à 11h en l'église St-Mathieu, 3155, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec** et de là au cimetière du Parc commémoratif La Souvenance. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Fernanda Cordeiro; ses enfants et ses belles-filles: Octavio (Jacqueline) et Antonio (Louise); ses petits-fils: Alexandre (Geneviève) et Frédérick (Suzie); ses arrière-petits-fils: Anthony et William; ses frères et soeurs: Urgina (feu Antonio Cabral), Augusto (Olinda) et Jorges (Maria Dos Anjos) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il va rejoindre ses parents Augusto Lucio Soares et Gloria Da Sousa Eleutèrio ainsi que ses frères et soeurs: Guilhermo, Francisco, José, Maria Do Rosàrio, Rosa, Gloria et Eduarda. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (hôpital Laval), 2725, ch. Ste-Foy, Québec (Québec) G1V 4G5 tél.: 418-656-8711.

PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE

Pour renseignements: (418) 529-3371
Télécopieur: (418) 767-23089
Courriel: lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au www.lepinecloutier.com



Paulette Thibault (Grenier)

1918 - 2010

Au Centre d'hébergement Hôpital général de Québec, le 6 décembre 2010, à l'âge de 92 ans, entourée de sa famille, est décédée sereinement, madame Paulette Thibault, née le 7 avril 1918, veuve de monsieur Gilles Grenier, décédé le 7 avril 1984. Elle a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU

693, avenue Nérée-Tremblay, Québec
Information: 418 688-2411
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 688-2414
residence@coopfuneraire2rives.com

Un service religieux sera célébré, en présence des cendres, le **samedi 11 décembre 2010 à 14h en l'église St-Michel-de-Sillery (angle Cardinal-Persico et Côte de l'Église, Québec)** où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière Belmont. Mme Thibault laisse dans le deuil ses enfants: Marc Grenier et Suzanne Grenier; sa petite-fille Jessica Grenier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, belles-soeurs et ami(e)s. La famille remercie spécialement le personnel du Centre d'hébergement Hôpital général de Québec pour le respect et la qualité des soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à un organisme de bienfaisance de votre choix.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com



Philippe Villeneuve

2006 - 2010

« Si je diffère de toi, loin de te léser, je t'augmente ». – St-Exupéry

Le 4 décembre 2010, entouré d'amour jusqu'à la fin, dans son nid douillet au Lac-Beauport, est décédé paisiblement notre petit Philippe. Il avait 4 ans. Il laisse dans le deuil ses parents Simon Villeneuve et Claudine Nadeau et son grand frère Charles Villeneuve. Notre petit Philipou s'est échappé de sa prison de chair, pour aller rejoindre mamie Louise dans le firmament, où ils brilleront ensemble pour toujours. Il aura été pour nous une merveilleuse étoile filante, qu'on aurait voulu retenir plus longtemps. Nous nous estimons privilégiés d'avoir connu ce petit bonheur éphémère…

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG

7335, boul. Henri-Bourassa, Québec
Information: 418 628-1486
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur: 418 628-3504
residence@coopfuneraire2rives.com

le vendredi 10 décembre 2010, de 19h à 21h. Le service religieux sera célébré, le **samedi 11 décembre 2010 à 14h à la chapelle de Lac-Beauport (Saint-Dunstan) (51, chemin de la Chapelle, Lac-Beauport)** où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Outre sa petite famille, il laisse dans le deuil ses grands-parents: Serge Villeneuve (Carmen Vézina), feu Louise Bouliane, André Nadeau et France Martel. Le pleurent également ses oncles et tantes: Sébastien Villeneuve (Marie-Claire Bernatchez), Julie Nadeau (Martin Bittner) et Mathieu Nadeau; ses cousines: Charlotte, Éloïse et Emily; ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s de la famille. Nos plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui partagent notre douleur de voir partir notre petite étoile filante. Nous tenons également à remercier chaleureusement Dre Hélène Roy et Dre Julie Laflamme et leur merveilleuse équipe des soins palliatifs pédiatriques du CHUL-CME ainsi que le Dr Michel Sylvain. Et un doux merci à notre petite Mado pour son soutien sans faille et pour tout l'amour qu'elle a su donner à notre Philippe. Svp compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation du CHUQ (soins palliatifs pédiatriques), téléphone (418) 525-4385 et / ou à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants (Division Québec Est), tél. (418) 650-2111. Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Siège social
280, 8e Rue, Québec (QC) G1L 2N9
téléphone: 418 688-2411
télécopieur: 418 525-6971
residence@coopfuneraire2rives.com
www.coopfuneraire2rives.com

La justice
J'Y CROIS. JE DONNE.
Développement et Paix
1 888 234-8533
www.devp.org

Anniversaires de décès



Pauline Lessard Arsenault

C'est avec beaucoup de peine que nous t'avons vue partir il y a un an. Ta présence nous manque beaucoup.

Une messe anniversaire sera célébrée le vendredi 10 décembre 2010 à 16h15 en l'église St-Charles-Garnier. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous par leur présence ou leur pensée.

Tes enfants, tes petits-enfants ainsi que ta soeur

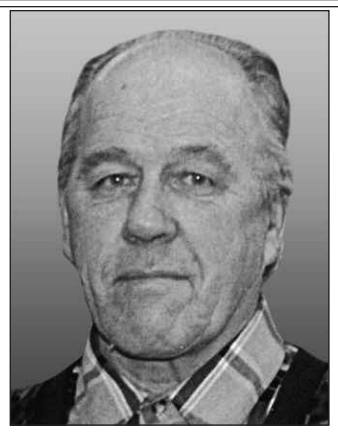


Sarto Barsetti jr

Cher Sarto, depuis maintenant un an, tu nous as quittés. Ton amour et ta joie de vivre resteront à jamais dans nos coeurs.

Nous convions parents et ami(e)s à honorer ta mémoire, lors d'une messe anniversaire qui sera célébrée le dimanche 12 décembre 2010 à 11h, en l'église Saint-Michel de Sillery.

Huguette, Hugo et Éva, famille Barsetti et famille Gauthier

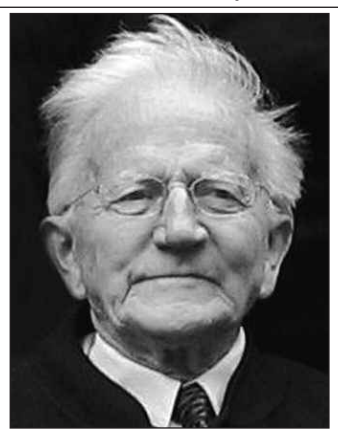


Jean-Marie Côté

Il y a un an déjà que tu nous as quittés après toutes ces années de souffrances. Tu as enfin trouvé le repos auprès de tes deux enfants Francine et Jean-Francois. Ton courage et ton attachement à la vie nous ont profondément émus et nous inspireront désormais au quotidien.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 12 décembre 2010 à 11h15 à l'église de Notre-Dame de L'Annonciation de L'Ancienne-Lorette. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration.

De ton épouse, tes enfants et petit-enfants



Clément Éthier
1917 - 2009

À la mémoire de Clément Éthier, une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 12 décembre 2010 à 9h15 à l'église Saint-Charles-Garnier, boul. Laurier, à Sillery.

Demeure en paix avec ta Julienne, cher Clément, tu l'as bien mérité.
La famille Éthier

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344

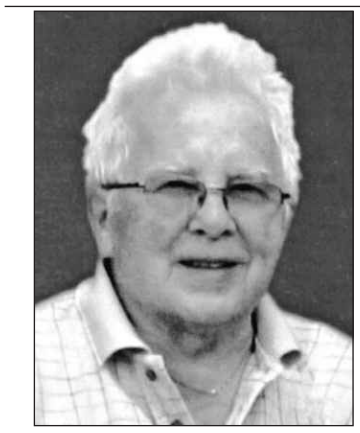


Père Paul Plamondon, o.m.i.

Déjà un an que tu nous as quittés. Ton souvenir demeure présent dans nos coeurs.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 11 décembre 2010 à 16h en l'église St-Sauveur, rue des Oblats. Merci aux parents et ami(e)s qui, par leur présence ou en pensée, s'uniront à nous pour cette célébration.

La famille Plamondon



Rosaire Simard

Déjà une année s'est écoulée depuis que tu nous as quittés. Grand était ton coeur, immense ta générosité. De savoir que là-haut, tu as trouvé la paix, nous aide à accepter ton départ. Repose-toi bien et veille sur chacun de nous.

Ton épouse Huguette et les enfants

Pour souligner cet anniversaire, une messe sera célébrée à l'église St-Rodrigue, 4760, 1re Avenue, Québec, le dimanche 12 décembre 2010 à 11h. Merci aux parents et amis qui se joindront à nous.

Faveurs obtenues

PRIÈRE infaillible à la Vierge Marie. Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins.
Ô Étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici-même que vous êtes ma mère. Ô sainte Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance, Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée.

C.T.B.

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier.

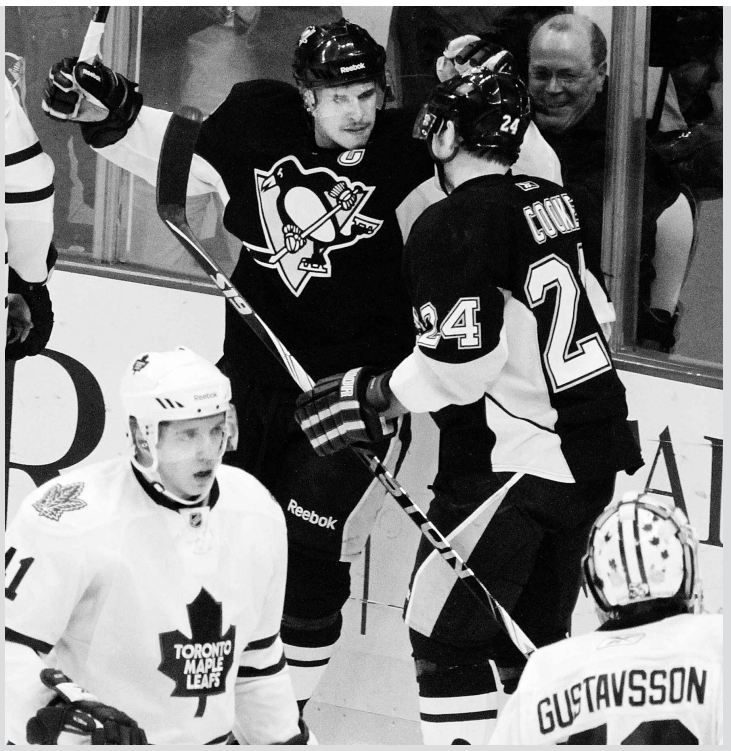
G.L.

Monuments

MONUMENTS
THÉRIAULT & FILS
710, 1ère Avenue
Québec
418-524-1561

Rêves d'enfants
Devenez bénévole dès maintenant.
1-800-267-9474
www.revesdenfants.ca

leSoleil
Pour un
anniversaire de décès
à souligner ou des
remerciements
à adresser, communiquez avec nous au:
418 686-3326
poste 2261



DES PENGUINS IMBATTABLES!

Sidney Crosby a marqué deux fois, et les Penguins ont remporté un 11e match de suite en battant les Maple Leafs de Toronto 5-2, hier à Pittsburgh. Les Penguins connaissent la deuxième plus longue séquence victorieuse de l'histoire de la concession. Leur série record est la meilleure dans l'histoire de la LNH et elle s'est produite lorsqu'ils ont récolté 17 victoires d'affilée au cours de la saison 1992-1993. Hier, Chris Kunitz a récolté trois mentions d'assistance pour les Penguins. Crosby est venu bien près d'inscrire un troisième tour du chapeau en quatre rencontres. Il a déculotté le gardien Jonas Gustavsson alors qu'il se trouvait à l'embouchure du filet après 30 secondes de jeu en troisième, mais la rondelle a glissé hors de portée de son bâton, sur la ligne des buts. Crosby a inscrit 20 buts et récolté 15 aides au cours d'une séquence de 17 rencontres avec au moins un point. Il est maintenant à deux matchs de son sommet personnel. Crosby a aussi marqué 14 buts au cours de la séquence victorieuse des Penguins. ***AP*** — PHOTO AP

Renault laisse la place à Lotus

Agence France-Presse

PARIS — En annonçant la vente des dernières parts de son écurie de Formule 1 hier, Renault a fait un nouveau pas dans le processus de désengagement amorcé l'an passé, laissant la place à une nouvelle équipe qui portera en 2011 le nom de Lotus Renault GP.

Le retrait progressif du constructeur français paraît logique. En 2009, au terme d'un exercice sportivement faible et catastrophique en termes d'image, pour cause de scandale du *Crashgate* (l'accident volontaire de Nelson Piquet Jr à Singapour, Renault avait joué la carte de l'économie. À l'inverse de Honda en 2008, Toyota et BMW en 2009, qui avaient quitté la F1, le constructeur français, en difficulté financière, avait choisi de s'y maintenir. Mais à bas coût. Quelque 75 % de la structure avaient été cédés à la société luxembourgeoise Genii Capital.

L'embellie sportive de la formation en 2010 n'a pas enrayé le mouvement. Bien au contraire. Malgré trois jolis podiums de son étoile polonaise Robert Kubica et une cinquième place au classement général des constructeurs, Renault a souhaité arrêter les frais en fin de saison. Plutôt que de posséder une écurie, Renault préfère désormais produire des moteurs pour plusieurs structures (Red Bull, Malaysia). En espérant en tirer une renommée égale.

«UN ÉNORME *BOOST*»

Le retrait de Renault survient à point nommé pour Lotus. La marque de voiture de sports, propriété du géant Proton, a effectué son retour en F1 en 2010, prêtant son nom à un consortium malaisien. Le succès de l'entreprise — Lotus a terminé en tête des nouvelles écuries — l'a amené à en vouloir plus.

«C'est une excellente nouvelle, un énorme *boost*», s'est réjoui Eric Boullier, le directeur de l'écurie. Il parle déjà de «podiums», voire de «victoires», pour l'exercice à venir. Une ambition convenant parfaitement à Lotus.

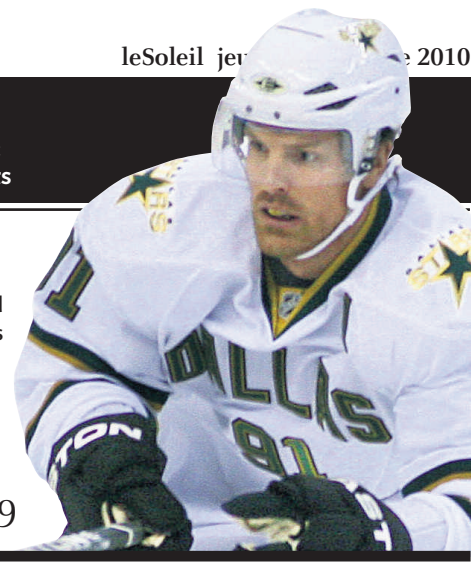
«Nous savons que Lotus a beaucoup à offrir à la Formule 1, et vice versa», a estimé Nadzmi Salleh, le président de Proton, actionnaire majoritaire de Lotus, quand Dany Bahar, le pdg de Lotus, a indiqué «ne pas pouvoir penser à une meilleure plateforme de communication que la F1 pour une marque automobile».

Sur le Web
lesoleil.cyberpresse.ca

CHASSE ET PÊCHE
Lisez notre chroniqueur André-A. Bellemare :
cyberpresse.ca/le-soleil/sports

VIDÉOS
L'actualité sportive en images :
cyberpresse.ca/le-soleil/sports

sports



Brad Richards

CANADIEN 5,6 millions $ pour magasiner → 78 et 79



Dominique Maltais et Maelle Ricker (à droite) sont encore montées sur les deux premières marches du podium en *snowboardcross*, cette fois devant la Bulgare Alexandra Jekova. — PHOTO AP

Deux fois l'or en 24 heures

Olivier Bossé
obosse@lesoleil.com



Avant sa victoire de mardi en Coupe du monde, Dominique Maltais avait connu une disette de plus de quatre ans. Cette fois, la planchiste n'a pas mis 1726 jours avant de remonter sur la plus haute marche du podium du circuit mondial, mais plutôt moins de 24 heures en remportant le deuxième *snowboardcross* de Lech am Arlberg, hier, en Autriche.

«Avant de commencer la saison, je m'étais imaginée en train de gagner ces deux courses-là et je me disais que ce serait super génial! J'y rêvais, mais de là à ce que ça arrive...» a lancé une Maltais très heureuse, au bout du téléphone. «Je suis confiante et je me sens solide sur ma planche», a résumé l'athlète de Petite-Rivière-Saint-François.

Confiante et solide sur sa planche, elle ne l'était pas lors des derniers Jeux olympiques, à Vancouver, d'où elle a ramené une très décevante 20e position. Décevante pour celle qui, quatre ans auparavant, avait obtenu la médaille de bronze sous les anneaux de Turin. «Des victoires, j'aurais dû en avoir l'an passé», fait-elle valoir, au sujet de cette précédente campagne au cours de laquelle elle a décroché cinq podiums en sept épreuves de Coupe du monde. «Mais les malchances s'accumulaient course après course et les Jeux ont été le pire de tout. Ç'a été difficile de m'en remettre.»

Puis elle a pris l'été pour se faire plaisir. Sans pour autant délaisser l'entraînement en salle, alors qu'elle s'est jointe aux adeptes du Premier Studio de Montréal et de l'entraîneur Chris Rozdilsky, qui compte aussi comme fidèles Alexandre Bilodeau, Jennifer Heil et plus récemment Clara Hughes. Maltais s'est en plus débarrassée d'une intolérance au gluten, ce qui la rend «plus en forme que jamais!»

DEVANT SON AMIE MAELLE

Hier encore, la Québécoise a fini première de la ronde de qualifications, de son quart de finale, de sa demi-finale et, bien sûr, de la finale. Comme la veille, elle a devancé son amie et coéquipière de l'équipe nationale Maelle Ricker, tandis que la Bulgare Alexandra Jekova s'est glissée juste derrière le duo canadien. «La finale a été serrée tout le long, mais je suis sortie du premier virage en avant et je suis restée première jusqu'à la fin» de ce long parcours d'une minute et une vingtaine secondes.

Maltais rentre dans Charlevoix pour deux jours, avant de prendre la direction de Telluride, au Colorado, où l'attend la prochaine tranche de la Coupe du monde, le 17 décembre. Elle y portera bien sûr le maillot jaune de meneuse au classement général, après deux étapes sur sept. Son calendrier de janvier, de février et de mars comptera le Championnat du monde de surf des neiges, en Espagne, les X Games, à Aspen, et quatre étapes de Coupe du monde, dont celle de Stoneham, le 17 février.

«Je m'étais imaginée en train de gagner ces deux courses-là et je me disais que ce serait super génial! J'y rêvais, mais de là à ce que ça arrive...»

— Dominique Maltais

Quant au fait que cette saison pourrait être sa dernière avant la retraite, la planchiste de 30 ans émet déjà des doutes sur ce scénario. «Si ça n'avait pas bien marché cette année, ç'aurait pu être ma dernière année», admet-elle. Disons que jusqu'à maintenant, ça va plutôt bien.

TENNIS

Les souvenirs de Sampras volés



→ Vainqueur de 14 tournois du grand chelem, Pete Sampras (photo) s'est fait voler la majeure partie de ses trophées, qui étaient dans un entrepôt, à Los Angeles. «Je pensais que c'était bien surveillé... C'est comme si une partie de mon histoire de joueur était effacée», a déclaré celui à qui il ne reste plus que le trophée de sa première victoire en grand chelem (Internationaux d'Australie, 1994). «Je voulais surtout les montrer à mes enfants. Ils ne m'ont jamais vu jouer et j'aurais aimé qu'ils voient ces choses. Ils étaient pour eux d'une valeur inestimable.» Père de deux enfants avec l'actrice Bridgette Wilson, l'Américain de 39 ans s'est dit «choqué». Des autographes de personnalités (Elton John, Carlos Santana...), des articles de journaux et des récompenses glanées durant ses 64 tournois sur le circuit ATP ont également été subtilisés. «J'espère qu'ils n'ont pas été détruits.» ***AFP***

NFL

Vick, le plus populaire

→ Un an et demi après avoir été libéré de prison, Michael Vick domine le scrutin en vue du Pro Bowl. Le quart des Eagles a jusqu'ici obtenu 729 838 votes des amateurs, soit 38 692 de plus que son vis-à-vis Peyton Manning, des Colts, deuxième. Manning menait le scrutin, il y a deux semaines. Voilà un exemple de plus que les amateurs semblent avoir pardonné à Vick son implication dans les combats de chiens, qui lui a valu de passer 18 mois en prison. Réserviste au début de la saison, Vick a guidé les Eagles à une fiche de 8-4. Il a réussi 15 passes de touché et a lui-même atteint la zone payante six fois, ne commettant que deux interceptions. ***AP***

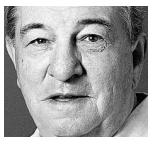
SOCCER

Platini aurait banni les Bleus à vie

→ Michel Platini croit que les Bleus responsables du fiasco au Mondial auraient dû être bannis à vie. Platini, vainqueur de l'Euro 1984 avec les Bleus, avant de diriger le club national avec peu de succès, a dit à *So Foot*, un mensuel sportif français, qu'il aurait été beaucoup plus loin dans les sanctions. «Vous ne pouvez pas entacher l'image de l'équipe française. J'aurais été beaucoup plus dur, je les aurais bannis à vie», a lancé le président de l'Union européenne des associations de football. La France a été éliminée du Mondial 2010 sans avoir gagné de match. Platini ajoute toutefois que même s'il critique les habiletés de communication de Raymond Domenech, il est d'avis qu'un autre entraîneur n'aurait pas fait mieux. «Nous n'avons pas une bonne équipe, nous n'avons pas une grande génération de footballeurs.» ***AP***

Duchénier : nouveautés pour la pêche en 2011

André-A. Bellemare
Collaboration spéciale
aabellemare@lesoleil.com



Chasse et pêche

L'été dernier, la réserve faunique Duchénier offrait en exclusivité aux pêcheurs à la mouche 14 forfaits pour récolter des truites mouchetées indigènes impressionnantes dans ses lacs Grosses Truites nº 2 et Grosses Truites n3. Plus de 1400 groupes de «moucheux» se sont inscrits au tirage au sort dans l'espoir d'obtenir le droit d'acheter l'un de ces 14 forfaits! Devant pareil succès, Alain Langlais, directeur de la réserve, a décidé de doubler le nombre des forfaits offerts (28) aux «moucheux» durant la saison de pêche 2011, puis d'ajouter le lac Grosses Truites nº 1 aux deux autres lacs déjà réservés aux pêcheurs à la mouche.

En 2009, le poids moyen des poissons pris dans le lac Grosses Truites nº 2 a été de 820 g (près de 2 lb...), et de 750 g (près d'une livre et trois quarts...) pour ceux pris dans le lac Grosses Truites nº 3! Chaque année, des clients prennent des mouchetées pesant plus de deux kilogrammes dans des lacs de la réserve Duchénier (lacs Cossette, Touradi, des Baies...) : l'été dernier, la plus grosse prise pesait 2,5 kg (5 lb et demie).

Cette réserve située à 30 kilomètres au sud de Rimouski et à 45 kilomètres au sud de Trois-Pistoles n'est pas gérée par la Société des établissements de plein air du Québec. C'est «Le territoire populaire Chénier inc.» qui en est le gestionnaire délégué : il s'agit d'un groupement à but non lucratif formé de représentants de localités et d'associations du sud de Rimouski.

TIRAGE EN JANVIER

Chaque année, en janvier, la réserve organise un tirage pour déterminer l'ordre dans lequel les groupes de pêcheurs et de chasseurs pourront acheter les forfaits offerts : 416 forfaits de pêche et 140 forfaits de chasse (chevreuil, ours et orignal). Ce tirage attire habituellement la participation de 15 000 groupes de pêcheurs et chasseurs.

Vous n'avez que jusqu'au 17 janvier pour vous inscrire au tirage, qui sera fait le 22 janvier à 9h, à la polyvalente Paul-Hubert de Rimouski, sous la surveillance de la firme comptable Malette. Le coût de participation au tirage est de 8 $ non remboursable par inscription (taxes incluses) ou de 35 $ pour cinq inscriptions; il faut être âgé d'au moins 18 ans au 31 décembre 2010 pour y participer.

Vous pouvez vous inscrire en ligne à ce tirage, sur le site web **www.reserve-duchenier.com**. En 2011, on ajoute le tirage de cinq forfaits de chasse de l'ours de quatre jours, sur le plan européen. L'automne dernier, pour la chasse de l'orignal, Duchénier a connu une récolte record de 85 % : 40 groupes ont abattu 34 orignaux, dont 25 mâles.

Pour faire venir des dépliants explicatifs sur la réserve faunique Duchénier et des formulaires de participation au tirage, téléphonez sans frais au 1 866 535-5222 (ou 418 735-5222 localement). Vous pouvez aussi joindre le directeur Langlais par courriel : *rchenier@globetrotter.net*.



Alain Langlais, directeur de la réserve faunique Duchénier, nous montre deux truites mouchetées prises, en début de saison, dans le lac Touradi. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ-A. BELLEMARE

Réduire le nombre d'orignaux

Depuis quelques années, les autorités du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ont multiplié les efforts pour réduire considérablement — dans une proportion de 50 %, dans certains cas! — le nombre de cerfs de Virginie ou chevreuils vivant dans des zones provinciales de chasse du sud-ouest de la province.

Évidemment, ce ne sont pas les chasseurs de chevreuils qui ont réclamé semblable réduction du cheptel!... Les pressions sont venues de certains producteurs agricoles qui soutiennent que les chevreuils causent des dommages importants aux champs cultivés et aux forêts privées en régénération. Il y a aussi eu les pressions de certains villégiateurs — qui ne feraient pas de mal à une mouche... — qui ont réclamé l'abattage du maximum de chevreuils parce qu'ils dévorent les plantes d'ornement autour des maisons et des chalets... Enfin, les forces policières et les fonctionnaires du ministère des Transports réclament la disparition de la majorité des chevreuils parce que ces derniers sont causes de collisions avec les véhicules.

Des rumeurs circulent actuellement selon lesquelles le MRNF étudie les moyens de réduire la population d'orignaux dans le sud-est du Québec, là où ils sont les plus nombreux, pour faire diminuer les... dommages qu'ils causent! Les responsables gouvernementaux de la gestion de la chasse des gros gibiers songent à réduire la longueur des saisons de chasse dans des zones provinciales du sud-est de la province, ou à multiplier les règlements permissifs sur l'utilisation de certains engins de chasse (arc, arbalète, fusils, armes à feu à poudre noire, carabines).

Nationale

Classement par division : Bp et **Bc** incluent les buts gagnants en fusillade. **Classement par association** : ( ) rang au classement général. **#** - Les premiers de chaque division sont assurés des trois premiers rangs. **PP** et **PF** - les points pour les défaites en prolongation et en fusillade. **Moy.** - moyenne de points « **pts** ÷ (**mj** x **2**) ».
(Match à Vancouver non compris)

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION EST

DIVISION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
MONTRÉAL	28	18	8	2	0	75	54	38	1-2	0-0	11-6	7-4	8-2	6-4	3g
BOSTON	26	15	8	0	3	75	52	33	1-0	0-3	6-7	9-4	4-3	5-5	1g
BUFFALO	28	11	13	4	0	70	76	26	2-4	3-0	5-9	6-8	4-6	5-5	1p
OTTAWA	29	12	15	1	1	62	85	26	0-1	0-1	7-8	5-9	5-7	3-7	1p
TORONTO	27	10	13	2	2	61	81	24	1-2	2-2	7-8	3-9	3-6	4-6	1p

DIVISION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
PITTSBURGH	30	20	8	2	0	96	69	42	2-2	2-0	10-6	10-4	5-3	10-0	11g
PHILADELPHIE	29	17	7	2	3	99	74	39	0-2	1-3	10-7	7-5	7-2	5-5	1p
NY RANGERS	29	16	12	1	0	83	77	33	2-1	1-0	6-9	10-4	5-3	6-4	1p
NEW JERSEY	27	8	17	1	1	50	81	18	2-1	2-1	4-8	4-11	1-6	3-7	3p
NY ISLANDERS	25	5	15	3	2	53	83	15	2-3	0-2	3-8	2-12	2-6	1-9	3p

DIVISION SUD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
WASHINGTON	29	18	8	1	2	96	79	39	4-1	2-2	12-4	6-7	7-3	4-6	3p
ATLANTA	28	15	10	1	2	88	80	33	4-1	1-2	9-6	6-7	4-5	8-2	2g
TAMPA BAY	28	15	10	2	1	86	98	33	2-2	0-1	7-4	8-9	2-4	6-4	1p
CAROLINE	26	11	12	0	3	75	84	25	2-0	1-3	6-6	5-9	1-4	3-7	1p
FLORIDE	26	12	14	0	0	68	69	24	1-0	2-0	6-5	6-9	4-2	4-6	2g

CLASSEMENT PAR DIVISION DE L'ASSOCIATION OUEST

DIVISION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
DETROIT	26	17	6	2	1	88	70	37	3-2	0-1	10-5	7-4	5-1	5-5	3p
CHICAGO	30	16	12	1	1	95	87	34	2-1	2-1	8-8	8-6	3-5	7-3	2g
NASHVILLE	27	13	8	4	2	68	70	32	0-4	4-2	5-6	8-8	6-4	5-5	1g
COLUMBUS	26	15	10	0	1	70	71	31	2-0	2-1	7-8	8-3	3-4	5-5	1g
ST. LOUIS	26	13	9	2	2	67	72	30	2-2	3-2	8-3	5-10	3-6	4-6	1g

DIVISION NORD-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
VANCOUVER	25	14	8	1	2	80	64	31	1-1	0-2	8-4	6-7	6-1	5-5	1p
COLORADO	27	13	10	4	0	94	86	30	2-4	2-0	7-5	6-9	2-5	4-6	4p
MINNESOTA	26	11	11	1	3	63	76	26	2-1	0-3	7-8	4-7	4-4	3-7	5p
CALGARY	28	12	14	1	1	78	84	26	1-1	3-1	7-6	5-10	5-4	4-6	1g
EDMONTON	27	10	12	1	4	72	96	25	2-1	0-4	4-8	6-9	2-5	6-4	1p

DIVISION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	PROL. G-P	FUS. G-P	DOM. G-P	ÉTR. G-P	DIV. G-P	10DER G-P	SÉRIE
DALLAS	27	16	9	0	2	79	74	34	3-0	2-2	10-4	6-7	3-4	6-4	2p
PHOENIX	26	13	7	4	2	74	72	32	0-4	1-2	5-7	8-6	2-3	7-3	1g
SAN JOSE	27	14	9	4	0	83	77	32	0-4	2-0	7-6	7-7	2-2	5-5	2g
ANAHEIM	30	14	13	2	1	74	89	31	2-2	1-1	9-7	5-9	6-3	4-6	1g
LOS ANGELES	25	15	10	0	0	69	61	30	1-0	3-0	10-2	5-8	2-3	3-7	2g

CLASSEMENT | PAR ASSOCIATION (82 MATCHS)

OUEST

		MJ	PP	PF	PTS	MOY.
1.	(5) DETROIT	26	2	1	37	.712
2.	(6) #-DALLAS	27	0	2	34	.630
3.	(15) #-VANCOUVER	25	1	2	31	.620
4.	(7) CHICAGO	30	1	1	34	.567
5.	(12) PHOENIX	26	4	2	32	.615
6.	(13) SAN JOSE	27	4	0	32	.593
7.	(14) NASHVILLE	27	4	2	32	.593
8.	(16) COLUMBUS	26	0	1	31	.596
9.	(17) ANAHEIM	30	2	1	31	.517
10.	(18) LOS ANGELES	25	0	0	30	.600
11.	(19) ST. LOUIS	26	2	2	30	.577
12.	(20) COLORADO	27	4	0	30	.556
13.	(21) MINNESOTA	26	1	3	26	.500
14.	(22) CALGARY	28	1	1	26	.464
15.	(26) EDMONTON	27	1	4	25	.463

EST

		MJ	PP	PF	PTS	MOY.
1.	(1) PITTSBURGH	30	2	0	42	.700
2.	(2) #-WASHINGTON	29	1	2	39	.672
3.	**(4) #-MONTRÉAL**	**28**	**2**	**0**	**38**	**.679**
4.	(3) PHILADELPHIE	29	2	3	39	.672
5.	(8) BOSTON	26	0	3	33	.635
6.	(9) ATLANTA	28	1	2	33	.589
7.	(10) TAMPA BAY	28	2	1	33	.589
8.	(11) NY RANGERS	29	1	0	33	.569
9.	(23) BUFFALO	28	4	0	26	.464
10.	(24) OTTAWA	29	1	1	26	.448
11.	(25) CAROLINE	26	0	3	25	.481
12.	(27) FLORIDE	26	0	0	24	.462
13.	(28) TORONTO	27	2	2	24	.444
14.	(29) NEW JERSEY	27	1	1	18	.333
15.	(30) NY ISLANDERS	25	3	2	15	.300

CALENDRIER

Mardi 7 décembre

Ottawa 1, **Montréal** 4
Buffalo 2, Boston 3 (prol.)
Colorado 3, Floride 4 (prol.)
Tampa Bay 2, Calgary 4
Anaheim 3, Edmonton 2 (fusillade)

Mercredi 8 décembre

San Jose 5, Philadelphie 4 (fusillade)
Toronto 2, Pittsburgh 5
Nashville 3, Detroit 2
Dallas 3, Chicago 5
Anaheim 3, Vancouver 2 (3e période)

Jeudi 9 décembre

N.Y. Islanders à Boston, 19h
San Jose à Buffalo, 19h
Philadelphie à Toronto, 19h
Floride à Washington, 19h
N.Y. Rangers à Ottawa, 19h30
Columbus à St. Louis, 20h
Minnesota à Phoenix, 21h
Calgary à Los Angeles, 22h30

Vendredi 10 décembre

Montréal à Detroit, 19h
New Jersey à Ottawa, 19h30
Colorado à Atlanta, 19h30
Caroline à Dallas, 20h30
Tampa Bay à Edmonton, 21h
Calgary à Anaheim, 22h

Samedi 11 décembre

Montréal à Toronto, 19h
Philadelphie à Boston, 19h
Pittsburgh à Buffalo, 19h
Detroit au New Jersey, 19h
Atlanta à N.Y. Islanders, 19h
Colorado à Washington, 19h
N.Y. Rangers à Columbus, 19h
Caroline à St. Louis, 20h
Floride à Nashville, 20h
Dallas à Phoenix, 20h
Tampa Bay à Vancouver, 22h30
Minnesota à Los Angeles, 22h30
Chicago à San Jose, 22h30

Dimanche 12 décembre

Washington à N.Y. Rangers, 19h
Vancouver à Edmonton, 20h
Minnesota à Anaheim, 20h

Lundi 13 décembre

Los Angeles à Detroit, 19h30
Atlanta à Ottawa, 19h30
N.Y. Islanders à Nashville, 20h
Chicago au Colorado, 21h
Columbus à Calgary, 21h
Dallas à San Jose, 22h30

Mardi 14 décembre

Pittsburgh à Philadelphie, 19h
Toronto à Edmonton, 21h

MARQUEURS

(Match à Vancouver non compris)

RG	NO	(r-recrue ; d-défenseur)	B	A	PTS
1.	87	Sidney Crosby, Pit	26	24	50
2.	91	Steven Stamkos, TB	21	19	40
3.	8	Alexander Ovechkin, Was	12	23	35
4.	26	Martin St-Louis, TB	11	23	34
5.	28	Alexander Semin, Was	18	15	33
6.	91	Brad Richards, Dal	12	21	33
7.	19	Nicklas Backstrom, Was	11	21	32
8.	22	Daniel Sedin, Van	14	17	31
9.	13	Pavel Datsyuk, Det	9	22	31
10.	10	Patrick Sharp, Chi	17	13	30
11.	23	Milan Hejduk, Col	10	20	30
12.	33	Henrik Sedin, Van	3	27	30
13.	15	Dany Heatley, SJ	13	16	29
14.	33	Dustin Byfuglien (d), Atl	10	19	29
15.	12	Eric Staal, Car	12	16	28
16.	10	Corey Perry, Ana	12	16	28
17.	18	Mike Richards, Phi	10	18	28
18.	16	Andrew Ladd, Atl	10	18	28
19.	28	Claude Giroux, Phi	14	13	27
20.	88	Patrick Kane, Chi	11	16	27
21.	21	Loui Eriksson, Dal	11	16	27
22.	15	Ryan Getzlaf, Ana	8	19	27
23.	19	Jonathan Toews, Chi	13	13	26
24.	18	James Neal, Dal	11	15	26
25.	9	Derek Roy, Buf	9	17	26
26.	8	Teemu Selanne, Ana	9	17	26
27.	40	Henrik Zetterberg, Det	9	17	26
28.	24	Martin Havlat, Min	7	19	26
29.	19	Joe Thornton, SJ	7	19	26
30.	58	Kris Letang (d), Pit	5	21	26
31.	25	Chris Stewart, Col	11	14	25
32.	14	Justin Williams, L.A	10	15	25
33.	14	Tomas Plekanec, **Mtl**	9	16	25
34.	9	Matt Duchene, Col	9	16	25
35.	4	John-Michael Liles (d), Col	5	20	25
36.	12	Jarome Iginla, Cal	12	12	24
37.	11	Anze Kopitar, L.A	10	14	24
38.	26	Paul Stastny, Col	10	14	24
39.	29	Ryane Clowe, SJ	6	18	24
40.	9	Bobby Ryan, Ana	13	10	23
41.	17	Milan Lucic, Bos	13	10	23
42.	17	Brandon Dubinsky, NYR	12	11	23
43.	17	Jeff Carter, Phi	12	11	23
44.	40	Alex Tanguay, Cal	8	15	23
45.	63	Mike Ribeiro, Dal	4	19	23
46.	17	Rene Bourque, Cal	12	10	22
47.	12	Patrick Marleau, SJ	11	11	22
48.	26	Thomas Vanek, Buf	11	11	22
49.	18	Nathan Horton, Bos	10	12	22
50.	71	Evgeni Malkin, Pit	8	14	22
51.	22	Ville Leino, Phi	6	16	22
52.	39	Tobias Enstrom (d), Atl	3	19	22
53.	93	Johan Franzen, Det	13	8	21
54.	16	Clarke MacArthur, Tor	9	12	21
55.	8	Joe Pavelski, SJ	9	12	21
56.	24	Ryan Callahan, NYR	8	13	21
57.	6	Ryan Malone, TB	8	13	21

CANADIEN

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
14	Tomas Plekanec	27	9	16	25	22
13	Michael Cammalleri	27	9	10	19	18
46	Andrei Kostitsyn	28	9	10	19	12
21	Brian Gionta	28	9	9	18	6
57	Benoit Pouliot	28	6	9	15	14
15	Jeff Halpern	28	6	9	15	15
44	Roman Hamrlik (d)	26	3	12	15	24
52	Mathieu Darche	22	5	5	10	6
11	Scott Gomez	28	4	5	9	6
76	P.K. Subban (rd)	25	1	8	9	27
6	Jaroslav Spacek (d)	28	1	8	9	16
40	Maxim Lapierre	28	4	3	7	59
26	Josh Gorges (d)	28	1	6	7	14
81	Lars Eller (r)	27	2	4	6	18
32	Travis Moen	28	2	3	5	49
79	Andrei Markov (d)	7	1	2	3	4
45	Alexandre Picard (d)	20	1	1	2	4
94	Tom Pyatt	26	1	1	2	2
68	Yannick Weber (rd)	5	0	2	2	0
75	Hal Gill (d)	28	0	2	2	17
17	Dustin Boyd	9	1	0	1	2

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BP	BC	MOY
31	Price	26	17	7	2	0	1563	50	1	1.92
35	Auld	2	1	1	0	0	120	4	2	2.00
Totaux :		**28**	**18**	**8**	**2**	**0**	**1688**	**54**	**1**	**1.92**

(0 but accordé dans un filet désert)

FICHE EN 2009-2010

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Montréal	28	12	14	0	2	68	85	26

PROCHAIN ADVERSAIRE EN 2009-10

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
à Detroit	0	0	0	0	0	0	0	0
à Montréal	1	0	0	0	1	2	3	1

JUNIOR MAJEUR

LIGUE DU QUÉBEC

MARDI 7 DÉCEMBRE
Baie-Comeau 5, Lewiston 4
Saint-Jean 3, Île-du-Prince-Édouard 2

MERCREDI 8 DÉCEMBRE
Val-d'Or 2, **Québec** 6
Rouyn-Noranda 1, Montréal 5
Île-du-Prince-Édouard 1, Saint-Jean 4

JEUDI 9 DÉCEMBRE
Baie-Comeau à Shawinigan, 19h
Moncton à Halifax, 18h
Acadie-Bathurst à Victoriaville, 19h

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
Val-d'Or à **Rimouski**, 19h30
Saint-Jean à Lewiston, 19h
Shawinigan à Montréal, 19h05
Acadie-Bathurst à Chicoutimi, 19h30
R.-Noranda à Drummondville, 19h30
Victoriaville à Gatineau, 19h30

SAMEDI 11 DÉCEMBRE
Val-d'Or à **Rimouski**, 16h
Québec à Halifax, 18h
Acadie-Bathurst à **Baie-Comeau**, 20h
Rouyn-Noranda à Shawinigan, 16h
Cap-Breton à Île-Prince-Édouard, 18h
Victoriaville à Drummondville, 19h

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Québec à Moncton, 15h
Cap-Breton à Île-Prince-Édouard, 14h
Halifax à Saint-Jean, 15h
Drummondville à Montréal, 15h05
Rouyn-Noranda à Gatineau, 16h

CLASSEMENT (68 MATCHS)

Division Telus-Est

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Québec	33	24	7	2	138	88	50
Lewiston	35	21	12	2	126	111	44
Victoriaville	32	16	14	2	122	109	34
Rimouski	33	15	17	1	121	126	31
Chicoutimi	32	12	15	5	98	110	29
Baie-Comeau	33	4	21	8	72	134	16

Division Telus-Ouest

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Montréal	32	24	4	4	135	90	52
Drummondville	32	20	8	4	117	82	44
Gatineau	33	19	10	4	109	105	42
Shawinigan	30	16	11	3	108	90	35
Val-d'Or	33	15	15	3	110	127	33
Rouyn-Noranda	32	5	25	2	63	161	12

Division Atlantique

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Saint-Jean	31	26	3	2	153	79	54
Acadie-Bathurst	31	20	11	0	109	88	40
Moncton	32	18	10	4	117	114	40
Île-P.-Édouard	32	15	15	2	93	108	32
Cap-Breton	33	10	20	3	87	128	23
Halifax	31	10	20	1	92	120	21

MARQUEURS

		MJ	B	A	PTS
	Philip-Michaël Devos, Vic	32	21	39	60
	J. Audy-Marchessault, **Qué**	33	17	32	49
	Jonathan Huberdeau, StJ	31	21	26	47
	Sean Couturier, Dru	31	15	32	47
	Gabriel Lévesque, A-B	31	12	35	47
	Ondrej Palat, Dru	31	22	24	46
	Zack Phillips, StJ	31	22	23	45
	Étienne Brodeur, Lew	35	26	17	43
	Alex Saulnier, Monc	32	13	30	43
	Joël Champagne, **Qué**	33	17	25	42

DRAKKAR DE BAIE-COMEAU

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
28	Raphaël Bussières	32	7	10	17	26
17	Lukas Cingel	33	5	10	15	4
23	Marc-Olivier Mimar	21	6	8	14	17
20	Maxim Lamarche	32	2	10	12	46
19	Jean-Philippe Caron	33	7	4	11	48
6	Mikael Langlois	24	4	7	11	4
25	Jonathan Parisien	30	2	9	11	53
22	Simon Darveau	33	5	4	9	52
10	Frédérick Gamelin	33	2	7	9	9
8	Samuel Noreau	32	4	3	7	58
12	Alexandre Durette	33	4	3	7	10
21	Alexandre Larouche	33	2	5	7	24
7	Kevin Bisaillon	22	4	2	6	16
27	Gabriel Verpaelst	31	2	4	6	80
26	Kevin Fiset	27	3	2	5	17
999	Pierre-A. Ouellet	11	2	3	5	4
16	Félix Girard	33	1	4	5	15
5	Danick Malouin	12	2	2	4	11
24	Alexandre Chênevert	22	1	2	3	29
0	Julien Lepage	3	0	2	2	2
0	Travis Belohrad	4	0	2	2	0
0	Sébastien Bergeron	4	0	2	2	0
0	Charles Poulin	6	0	2	2	2
29	David Bajanik	17	0	2	2	8
0	Alexandre Scully	3	0	1	1	0
0	Réjean Jr Giroux	1	0	0	0	0
0	Andrew Meredith	2	0	0	0	0
0	Dominic-A. Tremblay	2	0	0	0	0
15	Thomas Gobeil	5	0	0	0	0

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BA	MOY
35	Missiaen	23	3	14	3	3	1344	76	3.39
37	Rajotte	9	1	6	1	1	466	29	3.74
1	Giroux	7	0	1	0	0	190	19	5.99

REMPARTS DE QUÉBEC

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
18	J. Audy-Marchessault	33	17	32	49	11
64	Joël Champagne	33	17	25	42	27
91	Ryan Bourque	25	17	19	36	7
14	Tomas Filippi	33	17	18	35	8
88	Frédérick Roy	33	11	18	29	26
40	Martin Lefebvre	31	6	19	25	8
42	Alex Wall	33	3	22	25	12
52	Mikaël Tam	33	7	17	24	28
74	Vincent Barnard	33	10	13	23	16
10	Mirko Hoefflin	26	8	13	21	8
93	Axel Rioux	29	6	11	17	4
71	Matthew Brown	33	2	8	10	28
24	Olivier Hinse	32	6	0	6	8
9	Vincent Montreuil	22	2	2	4	2
55	Guillaume Rousseau	21	0	4	4	18
19	Patrick Walsh	29	0	4	4	10
16	Mathieu Lavallée	23	3	0	3	42
20	Brendan Duke	26	1	2	3	10
3	Patrick Doré	24	0	3	3	21
7	Ryan Culkin	12	1	1	2	2
8	Kyle Campbell	20	1	1	2	13
57	Mathieu Girard	7	0	2	2	4
11	Alexis Dufour	2	1	0	1	0
0	William Breton	1	0	0	0	0

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BA	MOY
30	Appleby	11	5	1	0	1	567	22	2.33
37	Domingue	27	19	6	0	1	1436	62	2.59

OCÉANIC DE RIMOUSKI

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
63	Alex Belzile	30	16	21	37	41
71	Félix Lefrançois	30	15	18	33	16
81	Ryan Kavanagh	32	9	23	32	6
8	Patrick Delisle-Houde	32	10	15	25	41
14	Gleason Fournier	29	5	18	23	26
64	Jarrad Struthers	32	13	7	20	29
91	Michael Beaudry	33	7	13	20	6
20	Alex Émond	21	11	8	19	16
6	J. Gauthier-Leduc	26	4	13	17	10
23	Petr Straka	21	7	7	14	16
41	Jakub Culek	29	4	9	13	16
21	Alexandre Mallet	31	4	7	11	43
93	Alexandre Tanguay	24	2	7	9	11
22	Julien Levasseur	33	2	7	9	51
10	Étienne Boutet	30	1	8	9	46
19	Jonathan Lavoie	33	1	8	9	19
25	Charles-Antoine Roy	33	5	2	7	16
5	Casey Babineau	27	2	5	7	19
61	Liam O'Brien	31	1	5	6	20
0	Guillaume Gélinas	6	0	2	2	2
7	Nicholas Duchesne	17	0	1	1	4
0	Alexis Loiseau	2	0	0	0	0

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BA	MOY
3	Clark	7	3	3	0	1	424	20	2.83
43	Hozjan	12	6	5	0	0	672	44	3.93
30	Tremblay	16	6	9	0	0	891	59	3.97

NORD-AMÉRICAINE

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
Sorel-Tracy à **Thetford Mines**, 20h30
St-Georges à Sherbrooke, 20h
Rivière-du-Loup à Trois-Rivières, 20h

SAMEDI 11 DÉCEMBRE
Thetford Mines à **St-Georges**, 20h
Trois-Rivières à **Rivière-du-Loup**, 20h
Sorel-Tracy à Saguenay, 16h

CLASSEMENT (42 MATCHS)

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
St-Georges	18	14	3	1	86	56	29
Trois-Rivières	19	11	6	2	93	71	24
Thetford Mines	17	9	6	2	70	66	20
Saguenay	19	9	8	2	82	84	20
Sherbrooke	20	9	9	2	77	77	20
Sorel-Tracy	18	8	10	0	61	76	16
Rivière-du-Loup	17	4	12	1	49	88	9

3L DE RIVIÈRE-DU-LOUP

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
16	Yannick Landry	17	6	11	17	8
11	Jérôme Marois	15	7	8	15	10
87	Donald Brashear	11	8	6	14	21
15	Chad Lacasse	16	7	5	12	2
27	Rémi Royer	15	2	10	12	57
22	Gaétan Royer	17	4	7	11	46
14	David Gosselin	16	3	6	9	32
78	Philippe Lauzé	15	3	5	8	14
48	Yanick Charron	17	3	2	5	4
13	Sébastien Bernier	11	2	3	5	6
3	Louis-P. Lachance	16	0	4	4	40
41	Yves Sarault	6	2	1	3	8
89	Jonathan Dick	5	1	2	3	4
25	Jean-François Soucy	13	2	0	2	45
10	Jimmy Grondin	17	0	2	2	51
55	Hugo Lévesque	17	0	2	2	6
9	Marc-André Fournier	2	0	1	1	0
72	David Parent	8	0	1	1	17
4	Mike Bray	8	0	1	1	62
17	Jean-François Béliveau	14	0	1	1	61
18	Michael Leblanc	1	0	0	0	0
9	Nick Foran	1	0	0	0	0
28	Kevin Cormier	2	0	0	0	2
72	David Mitchel	2	0	0	0	10
44	Todd Macdougall	17	0	0	0	100

NO		MJ	G	P	DP	DF	MIN	BA	MOY
33	Bérubé	1	0	0	0	0	5	0	0.00
31	Houle	11	3	7	0	1	636	50	4.71
30	Vincent	8	1	5	0	0	381	36	5.67

COOLFM DE ST-GEORGES

NO		MJ	B	A	PTS	PÉN
41	Kevin Cloutier	18	16	23	39	22
76

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	28	19	6	1	2	144	88	41
Terrebonne	26	18	7	0	1	105	82	37
Joliette	27	15	8	2	2	135	109	34
Ste-Agathe	30	14	14	0	2	138	139	30
Laval	28	11	14	1	2	98	118	25

COLLÉGIAL

MASCULIN

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
C./St-Lawrence à St-Laurent, 19h30
Lionel-Groulx à Harrington, 19h30
Sorel-Tracy à Laflèche, 19h45

CLASSEMENT (35 MATCHS)

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Sorel-Tracy	18	13	4	1	79	51	27
St-Laurent	19	13	6	0	109	80	26
Laflèche	18	10	8	0	87	66	20
Alma	18	8	6	4	73	73	20
C./St-Lawrence	15	9	5	1	75	59	19
A.-Laurendeau	18	9	9	0	63	74	18
Lionel-Groulx	17	4	11	2	60	88	10
Harrington	17	4	13	0	63	118	8

FÉMININ

SAMEDI 11 DÉCEMBRE
Édouard-Montpetit à Lionel-Groulx,12h30

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Limoilou à Lionel-Groulx, 12h30
St-Laurent à Laflèche, 13h45
Reprise des activités le 16 janvier 2011

CLASSEMENT (21 MATCHS)

	MJ	G	P	FP	BP	BC	PTS
Limoilou	13	11	1	1	38	18	23
É.-Montpetit	13	11	1	1	72	27	23
Dawson	13	8	4	1	44	28	17
St-Laurent	12	8	4	0	35	27	16
St-Jérôme	14	6	6	2	30	36	14
Laflèche	13	4	9	0	28	52	8
John Abbott	14	2	8	4	23	47	8
Lionel-Groulx	12	2	10	0	21	56	4

MINEUR

CAPITALE

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

MIDGET BB
Ambassadeurs 3, Harfangs 1

JUNIOR AA
MRC Porteuf 2, Élans 4

TOURNOIS

ATOME DE PONT-ROUGE

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

CLASSE A-1
Chaudière/Etchemin Éclaireurs #4 8, Québec-Centre Béliers 3
Val-Bélair/Valcartier Chevaliers #2 5, Donnacona/Pont-Rouge Diablos #3 3

CLASSE A-2
Québec-Centre Patriotes 4, Donnacona/Pont-Rouge Diablos #1 1

JEUDI 9 DÉCEMBRE
3 matchs à compter de 17h30

BANTAM DE STE-MARIE-DE-BEAUCE

MARDI 7 DÉCEMBRE

CLASSE A
Beauport Vautours 1, L'Ancienne-Lorette Mustang 3
Beauce-Nord Rapides #1 3, Charlesbourg Wapitis 4
Pro-Lac 1, Ste-Foy/Sillery Gouverneurs #3 2 (fusillade)

CLASSE B
L'Ancienne-Lorette Mustang #1 1, Donnacona/Pont-Rouge 3

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

CLASSE B
Pro-Lac 0, Beauce-Nord Rapides #1 3
St-Georges Garaga 2, Ste-Foy/Sillery Gouverneurs #3 3
Beauport Vautours 5, Beauce-Nord Rapides #2 3
Cap-Rouge/St-Augustin Royaux 1, Éclaireurs #2 3

JEUDI 9 DÉCEMBRE
4 matchs à compter de 18h

FOOTBALL

NATIONALE

SEMAINE 14

JEUDI 9 DÉCEMBRE
Indianapolis au Tennessee, 20h20

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
Cleveland à Buffalo, 13h
Atlanta en Caroline, 13h
N.Y. Giants au Minnesota, 13h
Cincinnati à Pittsburgh, 13h
Oakland à Jacksonville, 13h
Green Bay à Detroit, 13h
Tampa Bay à Washington, 13h
St. Louis à La Nouvelle-Orléans, 16h05
Seattle à San Francisco, 16h05
Nouvelle-Angleterre à Chicago, 16h15
Miami à N.Y. Jets, 16h15
Denver en Arizona, 16h15
Kansas City à San Diego, 16h15
Philadelphie à Dallas, 20h20

LUNDI 13 DÉCEMBRE
Baltimore à Houston, 20h30

LES COTES DE LA NFL
FAVORI .....COTES .....NÉGLIGÉ

JEUDI 9 DÉCEMBRE
Indianapolis.....3,0 (46,5) ....au Tennessee

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
à Buffalo.....1,5 (40,5) .....Cleveland
Atlanta.....7,5 (42,0).....en Caroline
au Minnesota.....- (-) .....N.Y. Giants
à Pittsburgh.....9,0 (39,5).....Cincinnati
à Jacksonville..4,5 (43,0).....Oakland
Green Bay.....7,0 (47,0).....à Detroit
Tampa Bay.....2,5 (41,0)....à Washington
à La N.-Orléans9,0 (47,0).....St. Louis
à San Francisco4,5 (41,5).....Seattle
N.-Angleterre...3,0 (41,0).....à Chicago
à N.Y. Jets .....5,5 (41,0).....Miami
en Arizona.....- (-) .....Denver
à San Diego.....7,0 (46,5) .....Kansas City
Philadelphie.....3,5 (50,5).....à Dallas

LUNDI 13 DÉCEMBRE
Baltimore.....3,0 (45,5) .....à Houston

CLASSEMENT (16 MATCHS)

Division Est

	G	P	N	MOY	PP	PC
N.-Angleterre	10	2	0	.833	379	269
N.Y. Jets	9	3	0	.750	267	232
Miami	6	6	0	.500	215	238
Buffalo	2	10	0	.167	243	333

Division Sud

	G	P	N	MOY	PP	PC
Jacksonville	7	5	0	.583	257	300
Indianapolis	6	6	0	.500	317	290
Houston	5	7	0	.417	288	321
Tennessee	5	7	0	.417	263	235

Division Nord

	G	P	N	MOY	PP	PC
Pittsburgh	9	3	0	.750	267	191
Baltimore	8	4	0	.667	260	201
Cleveland	5	7	0	.417	229	239
Cincinnati	2	10	0	.167	255	322

Division Ouest

	G	P	N	MOY	PP	PC
Kansas City	8	4	0	.667	295	237
Oakland	6	6	0	.500	283	269
San Diego	6	6	0	.500	323	253
Denver	3	9	0	.250	256	333

CONFÉRENCE NATIONALE

Division Est

	G	P	N	MOY	PP	PC
Philadelphie	8	4	0	.667	344	281
N.Y. Giants	8	4	0	.667	308	247
Washington	5	7	0	.417	222	293
Dallas	4	8	0	.333	294	336

Division Sud

	G	P	N	MOY	PP	PC
Atlanta	10	2	0	.833	304	233
La N.-Orléans	9	3	0	.750	299	227
Tampa Bay	7	5	0	.583	243	251
Caroline	1	11	0	.083	154	307

Division Nord

	G	P	N	MOY	PP	PC
Chicago	9	3	0	.750	246	192
Green Bay	8	4	0	.667	303	182
Minnesota	5	7	0	.417	227	253
Detroit	2	10	0	.167	278	306

Division Ouest

	G	P	N	MOY	PP	PC
St. Louis	6	6	0	.500	232	237
Seattle	6	6	0	.500	240	289
San Francisco	4	8	0	.333	203	259
Arizona	3	9	0	.250	200	338

BASKETBALL

NBA

MARDI 7 DÉCEMBRE
New Jersey 101, Atlanta 106
Denver 98, Charlotte 100
Cleveland 97, Philadelphie 117
Golden State 100, Dallas 105
Detroit 83, Houston 97
Phoenix 99, Portland 106
Washington 108, L.A. Lakers 115

MERCREDI 8 DÉCEMBRE
Toronto 110, New York 113
Denver 89, Boston 105
Chicago 88, Cleveland 83
Indiana 95, Milwaukee 97
Oklahoma City 111, Minnesota 103
Detroit 74, La Nouvelle-Orléans 93
Golden State 94, San Antonio 111
Memphis 98, Phoenix 96 (en prol.))
Miami 111, Utah 98
Washington 60, Sacramento 79 (3e quart)
L.A. Lakers 41, L.A. Clippers 43 (3e quart)

JEUDI 9 DÉCEMBRE
Boston à Philadelphie, 20h
New Jersey à Dallas, 20h30
Orlando à Portland, 22h30

VENDREDI 10 DÉCEMBRE
Denver à **Toronto**, 19h
Charlotte à Indiana, 19h
New York à Washington, 19h
L.A. Lakers à Chicago, 20h
Detroit au Minnesota, 20h
Oklahoma City à La Nouvelle-Orléans, 20h
Houston à Milwaukee, 20h30
Atlanta à San Antonio, 20h30
Portland à Phoenix, 21h
Orlando à Utah, 21h
Miami à Golden State, 22h30

CLASSEMENT (82 MATCHS)
(Matchs d'hier non compris)

ASSOCIATION EST

Division Atlantique

	G	P	MOY.	DIF.
Boston	16	4	.800	—
New York	13	9	.591	4
Toronto	8	13	.381	8 1/2
Philadelphie	7	14	.333	9 1/2
New Jersey	6	16	.273	11

Division Sud-Est

	G	P	MOY.	DIF.
Orlando	15	6	.714	—
Atlanta	15	8	.652	1
Miami	14	8	.636	1 1/2
Charlotte	8	13	.381	7
Washington	6	14	.300	8 1/2

Division Centrale

	G	P	MOY.	DIF.
Chicago	11	8	.579	—
Indiana	10	9	.526	1
Milwaukee	7	13	.350	4 1/2
Cleveland	7	14	.333	5
Detroit	7	15	.318	5 1/2

ASSOCIATION OUEST

Division Sud-Ouest

	G	P	MOY.	DIF.
San Antonio	17	3	.850	—
Dallas	17	4	.810	1/2
La N.-Orléans	13	7	.650	4
Houston	8	13	.381	9 1/2
Memphis	8	14	.364	10

Division Nord-Ouest

	G	P	MOY.	DIF.
Utah	16	6	.727	—
Denver	13	7	.650	2
Oklahoma City	14	8	.636	2
Portland	10	11	.476	5 1/2
Minnesota	5	16	.238	10 1/2

Division Pacifique

	G	P	MOY.	DIF.
L.A. Lakers	15	6	.714	—
Phoenix	11	10	.524	4
Golden State	8	13	.381	7
L.A. Clippers	5	17	.227	10 1/2
Sacramento	4	15	.211	10



Le dg du Lightning de Tampa Bay, Steve Yzerman, considère qu'une équipe n'a pas à frôler le plafond salarial pour être compétitive. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

LNH : l'argent ne fait pas le meneur

La Presse Canadienne

WEST PALM BEACH — Frôler le plafond salarial dans la Ligue nationale de hockey n'assure pas une place dans les séries. Si le grand bal du printemps avait commencé hier, six équipes (Devils, Flames, Sénateurs, Sharks, Wild et Maple Leafs) figurant parmi le premier tiers des formations de la LNH au chapitre des dépenses l'auraient raté.

«Vous n'avez pas à frôler le plafond pour être compétitifs», a dit Steve Yzerman, le dg du Lightning de Tampa Bay. Lorsqu'il a été embauché par le propriétaire, Jeff Vinik, à la fin du mois de mai, il disposait d'un budget serré. L'équipe présente désormais une masse salariale qui se trouve à 10 millions $ sous la limite permise (59,4 millions $US) dans le circuit Bettman, mais occupe néanmoins une place parmi les huit premières de l'Est.

Il n'y a aucune garantie qu'Yzerman obtiendra un jour le feu vert pour se mettre à dépenser autant que ses collègues. «Si nous pouvons atteindre nos objectifs avec nos plans, que nous sentons que nous serons en mesure d'être compétitifs, alors peut-être que notre budget augmentera. Pour l'instant, je suis à l'aise avec le budget dont nous disposons. Je crois que nous pouvons être compétitifs. De toute évidence, nous aimerions tous disposer des mêmes ressources que les autres équipes, mais ce n'est pas une réalité. Ce ne sera jamais ainsi, peu importe le système.»

ATLANTA : MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Aucune autre équipe n'a de meilleurs retours sur investissements actuellement que les Thrashers d'Atlanta, qui présentent la plus petite masse salariale de la LNH, selon capgeek.com. Malgré cela, ils rivalisent avec le Lightning, qui affiche un dossier identique de 15-10-3.

Don Waddell, le président des Thrashers, n'est pas préoccupé par la possible augmentation du plafond salarial à 62 millions $ en 2011-2012. Si cela devait se concrétiser, le plancher salarial serait alors en hausse, à 46 millions $. Des formations comme les Thrashers devraient alors augmenter leurs dépenses.

«En ce moment, nous tentons de contrôler nos dépenses, a dit Waddell. Si le plafond augmente, nous devrons alors nous adapter à la situation en cours de route d'ici l'an prochain. Ce ne sont pas de gros chiffres, il existe un moyen de les gérer.»

Le commissaire Gary Bettman a été prompt à souligner que les équipes moins nanties pouvaient néanmoins considérer une augmentation du plafond salarial comme une bonne nouvelle, puisque cela signifierait une augmentation du partage des revenus. Environ 10 clubs sont admissibles au partage des revenus chaque saison.

LNH

Les meneurs : Tirs au but

Nombre de tirs

	Mj	Tirs
A. Ovechkin, Was	29	128
P. Sharp, Chi	28	123
J. Carter, Phi	28	119
S. Crosby, Pit	29	118
E. Malkin, Pit	26	115

Efficacité des tirs
(Minimum de 25 tirs)

	Buts	Tirs	%
A. Nodl, Phi	7	31	22.6
M. Lucic, Bos	13	58	22.4
D. Jones, Col	11	50	22.0
C. Giroux, Phi	13	61	21.3
S. Koivu, Ana	10	48	20.8

Les + / -

	Mj	+/-
R. Klesla, Cob	26	+17
A. Meszaros, Phi	27	+16
S. O'Donnell, Phi	28	+16
S. Montador, Buf	18	+16
T. Lydman, Ana	26	+15
A. Ference, Bos	26	+15
N. Horton, Bos	26	+15
K. Letang, Pit	29	+15

En fusillade

Buts marqués

	Buts	Tirs	%
M. Ribeiro, Dal	3	3	100.0
T. Vanek, Buf	3	3	100.0
B. Boyes, StL	3	5	60.0
C. O'Reilly, Nas	3	6	50.0

14 joueurs à égalité avec 2 buts.

Efficacité des gardiens
(Minimum de 10 tirs reçus)

	Tirs	Buts	%
P. Budaj, Col	11	1	.909
J. Hiller, Ana	14	2	.857
J. Quick, LA	13	2	.846
P. Rinne, Nas	21	4	.810
J. Halak, StL	14	3	.786
N. Knabibulin, Edm	12	3	.750
J. Hedberg, NJ	11	3	.727
K. Lehtonen, Dal	13	5	.615
M. Turco, Chi	10	4	.600
I. Bryzgalov, Pho	13	6	.538
N. Backstrom, Min.	11	6	.454

(Matchs d'hier non compris)

SOMMAIRES

HOCKEY - LNH

SAN JOSE 5 PHILADELPHIE 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. San Jose, Clowe 6 (Wallin, Demers).....19:55
Pénalité - Aucune.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Philadelphie, Giroux 14 (Carter, Coburn).....6:21
3. Philadelphie, Leino 6 (Hartnell, Timonen).....10:20
4. Philadelphie, Zherdev 9 (Carle, Giroux).....11:09
Pénalités - Murray SJ 8:00, Timonen Phi 12:32.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Philadelphie, Hartnell 7 (Carle, Leino).....6:15
6. San Jose, Demers 1 (Heatley).....7:33
7. San Jose, Couture 13 (Clowe, Braun).....10:51
8. San Jose, Pavelski 9 (Thornton).....11:28 (an)
Pénalités - Demers SJ 1:00, Carter Phi 8:43, Brière Phi 11:26, Pavelski SJ 12:50, Brière Phi 13:27.

PROLONGATION
Aucun but.
Pénalités - Murray SJ , Timonen Phi 3:06.

FUSILLADE
9, San Jose gagne 2-0.
San Jose (2) - Couture, but; Clowe, but.
Philadelphie (0) - Brière, raté; Giroux, raté.

TIRS AU BUT

San Jose	6	9	15	3-33
Philadelphie	9	14	9	3-35

Gardiens - San Jose: Niittymaki (G,9-3-3); Philadelphie: Bobrovsky (P,14-4-3).
Avantages numériques - San Jose: 1-5; Philadelphie: 0-3. **Arbitres** - Frédéric L'Ecuyer, Dan O'Rourke. **Juges de lignes** - David Brisebois, Scott Cherrey.
Assistance - 19801 (19537).

TORONTO 2 PITTSBURGH 5

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Pittsburgh, Crosby 25 (Kunitz, Cooke).....8:35
Pénalités - Toronto banc (servie par Kessel) 5:26, Crosby Pit 6:13, Asham Pit 12:49, Orr Tor, Engelland Pit (maj.) 15:47.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Pittsburgh, Dupuis 7 (Kunitz).....11:38 (dn)
3. Pittsburgh, Letestu 5 (Kennedy, Conner).....13:13
4. Pittsburgh, Crosby 26 (Kunitz, Orpik).....14:46
Pénalités - Toronto banc (servie par Orr) 5:11, Adams Pit 10:25, Komisarek Tor, Asham Pit (maj.) 16:03, Kessel Tor 16:47, Versteeg Tor, Fleury Pit (servie par Conner) 19:44.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Toronto, Bozak 4 (Kessel, Versteeg).....4:36 (an)
6. Toronto, Grabovski 7 (Kaberle, Kulemin).....8:38
7. Pittsburgh, Letestu 6 (Kennedy, Goligoski).....17:06
Pénalités - Komisarek Tor, Rupp Pit (min., maj.) 3:03, Rosehill Tor (min., maj.), Godard Pit (min., maj., inc.), Crosby Pit 3:43, Cooke Pit 9:42.

TIRS AU BUT

Toronto	4	6	15	- 25
Pittsburgh	13	11	2	- 26

Gardiens - Toronto: Gustavsson (P,4-8-2); Pittsburgh: Fleury (G,13-6-1).
Avantages numériques - Toronto: 1-6; Pittsburgh: 0-3. **Arbitres** - Paul Devorski, Chris Rooney. **Juges de lignes** - Brad Lazarowich, Bryan Pancich. **Assistance** - 18158 (18087).

NASHVILLE 3 DETROIT 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Nashville, C.Wilson 6 (O'Reilly, Sullivan).....19:27
Pénalité - Eaves Det 10:02.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. Nashville, Erat 3 (Kostitsyn, Goc).....0:49
3. Detroit, Datsyuk 9 (Zetterberg).....13:04 (dn)
Pénalités - Weber Nas 4:26, Holmstrom Det 11:05, C.Wilson Nas 16:21, Bertuzzi Det 17:58.

TROISIÈME PÉRIODE
4. Nashville, Dumont 4.....14:37
5. Detroit, Franzen 13 (Datsyuk, V.Filppula).....18:27
Pénalités - Smithson Nas 6:05, Erat Nas 8:56.

TIRS AU BUT

Nashville	14	6	4	- 24
Detroit	8	13	16	- 37

Gardiens - Nashville: Lindback (G,5-1-2); Detroit: Howard (P,15-4-2). **Avantages numériques** - Nashville: 0-4; Detroit: 0-4. **Arbitres** - Ian Walsh, Brad Watson. **Juges de lignes** - Pierre Racicot, Steve Miller.
Assistance - 17359 (20066).

DALLAS 3 CHICAGO 5

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Chicago, Bickell 6 (Cullimore, Boynton).....3:18
2. Chicago, Toews 13 (Seabrook, Keith).....13:33
Pénalités - Ott Dal, Dowell Chi (maj.) 12:12, Robidas Dal 18:07, Grossman Dal 19:32.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Chicago, J.Morin 1 (Bolland).....1:36
4. Dallas, Neal 11 (B.Richards, Eriksson).....1:56
5. Chicago, Brouwer 6 (Bolland, Bickell).....2:21
6. Dallas, Segal 4.....16:06
7. Dallas, Eriksson 11 (B.Richards, Neal).....17:11
Pénalités - Neal Dal 6:00, Wandell Dal 8:23.

TROISIÈME PÉRIODE
8. Chicago, Sharp 17 (Toews, Keith).....19:59 (an, fd)
Pénalités - Chicago banc (servie par Skille) 3:29, Robidas Dal 14:47, Robidas Dal 18:44.

TIRS AU BUT

Dallas	7	11	13	- 31
Chicago	10	5	10	- 25

Gardiens - Dallas: Raycroft (P,3-2-0); Chicago: Crawford (G,8-4-0). **Avantages numériques** - Dallas: 0-1; Chicago: 1-6. **Arbitres** - Dave Jackson, Dean Morton.
Juges de lignes - Steve Barton, Mark Wheler. **Assistance** - 21184 (19717).

MARDI

TAMPA BAY 2 CALGARY 4

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Calgary, Sarich 1 (Pardy, Morrison).....7:21
2. Calgary, Kotsopolous 2 (Bourque, Giordano).....13:46
Pénalités - Clark TB (fait trébucher) 0:56.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Calgary, Bourque 12 (Glencross, Backlund).....4:43
4. Tampa Bay, Harju 1 (Kubina, Jones).....8:45
5. Tampa Bay, Malone 8 (Thompson, Hedman).....19:00
Pénalités - Bouwmeester Cal (obstruction) 9:47, Kubina TB (fait trébucher) 16:18.

TROISIÈME PÉRIODE
6. Calgary, Iginla 12 (Bouwmeester, Bourque).....8:42 (an)
Pénalités - Regehr Cal (obstruction) 0:49, Thompson TB (obstruction) 6:39, Hall TB (bâton élevé) 8:29.

TIRS AU BUT

Tampa Bay	10	7	7	- 24
Calgary	7	6	6	- 19

Gardiens - Tampa Bay: Ellis (P,7-5-3); Calgary: Kiprusoff (G,10-13-0).
Avantages numériques - Tampa Bay: 0-2; Calgary: 1-4. **Arbitres** - Tom Kowal, Tim Peel. **Juges de ligne** - Mike Cvik, Don Henderson. **Assistance** - 19289 (19289).

ANAHEIM 3 EDMONTON 2

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but
Pénalités Mara Ana (rudesse) 3:31.

DEUXIÈME PÉRIODE
1. Anaheim, Koivu 10 (Selanne, Fowler).....5:44
Pénalités - Marchant Ana (accroché) 6:33, Vandermeer Edm (donné de la bande) 11:35, Whitney Edm (accroché) 17:10.

TROISIÈME PÉRIODE
2. Anaheim, Selanne 9 (Sutton, Koivu).....6:32
3. Edmonton, Jones 7 (Paajarvi, Gilbert).....10:29
4. Edmonton, Penner 9 (Foster, Gilbert).....13:39 (an)
Pénalités Mara Ana (rudesse) 0:11, Jacques Edm (rudesse) 0:11, Sutton Ana (obstruction) 11:41, Gilbert Edm (retardé le match) 17:31.

PROLONGATION
Aucun but.

FUSILLADE
5. Anaheim gagne 2-1.
Anaheim (2) - Lupul, but; Selanne, raté; Perry, raté; Getzlaf, raté; Koivu, raté; Blake, raté; Ryan, raté; Visnovsky, raté; Lydman, raté; Fowler, but.
Edmonton (1) - Gagner, raté; Eberle, raté; Hall, but; Brule, raté; Penner, raté; Paajarvi, raté; Jones, raté; Foster, raté; Cogliano, raté; Fraser, raté.

TIRS AU BUT

Anaheim	8	9	12	3 - 32
Edmonton	10	7	15	4 - 36

Gardiens (**tirs-arrêts**)- Anaheim: Hiller (G,12-11-2, 36-34); Edmonton: Khabibulin (P,6-10-2 , 32-30). **Avantages numériques** - Anaheim: 0-3; Edmonton: 1-3. **Arbitres** - Marc Joanette, Steve Kozari. **Juges de ligne** - Vaughan Rody, Ryan Galloway. **Assistance** - 16839 (16839).

HOCKEY - LHJMQ

VAL-D'OR 2 QUÉBEC 6

PREMIÈRE PÉRIODE
1. **Québec**, Audy-Marchessault 16 (Wall, Tam).....3:55 (an)
Pénalités - Filiatrault Vdo 3:22, Wall **Qué** 6:53, Campbell **Qué** 14:14.

DEUXIÈME PÉRIODE
2. **Québec**, Champagne 17 (Audy-Marchessault).....12:22
3. **Québec**, Brown 2 (Rioux, Rousseau).....19:00
Pénalités - Vdo banc 5:21, Wall **Qué** 9:54, Carrier Vdo 15:45.

TROISIÈME PÉRIODE
4. **Québec**, Bourque 17 (Hoefflin, Roy).....3:05 (an)
5. Val-d'Or, Bégin 9 (Beaupré).....11:08
6. Val-d'Or, Hazen 16.....15:21
7. **Québec**, Audy-Marchessault 17 (Walsh, Champagne).....18:21 (fd)
8. **Québec**, Filippi 17 (Brown, Duke).....18:45
Pénalités - Hazen Vdo 2:29, Beaupré Vdo (double min.), Gélinas Vdo, Roy **Qué** (maj.), Dallaire Vdo, Tam **Qué** (min., inc.) 6:06.

TIRS AU BUT

Val-d'Or	8	3	5	- 16
Québec	6	18	16	- 40

Gardiens - Val-d'Or: Gervais-Chouinard (P,10-10-1-0); Tremblay. **Québec**: Domingue (G,19-6-0-1). **Avantages numériques** - Val-d'Or: 0-3; **Québec**: 2-6.
Arbitre - Dominick Bédard. **Juges de lignes** - Daniel Béchard, Denis Drolet.
Assistance - 9576.

R.-NORANDA 1 MONTRÉAL 5

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Montréal, Kindl 7 (Ouellet, Rose).....14:15 (an)
2. Montréal, Gouchie 10 (Parkes, Roussel).....15:26 (an)
Pénalités - Landry Mtl 2:49, Kelly Rou 4:56, Lefebvre Mtl 6:19, Leblanc Mtl 6:38, Rou banc 8:11, Laperrière Rou (double min.), Leblanc Mtl (min., inc.) 13:06, Narbonne Mtl 17:37.

DEUXIÈME PÉRIODE
3. Montréal, Aubry 9 (Rose, Kindl).....1:20
4. Montréal, Aubry 10 (Rose, Landry).....11:53
Pénalités - Bonneau Rou, Laflamme Mtl (maj.), 5:55, McEwan Rou, Aubry Mtl 8:44, Kelly Rou 9:47, Bernard Rou 14:37, Girard Rou 14:59, O'Connor Rou 15:35.

TROISIÈME PÉRIODE
5. Montréal, Gouchie 11 (Roussel).....9:51 (dn)
6. Rouyn-Noranda, Janneteau 3 (Houde).....11:14 (an)
Pénalités - Anderson Mtl 3:09, Narbonne Mtl 9:20, McEwan Rou 15:14, Mtl banc 18:05, Bernier Rou (min., inc.) 20:00.

TIRS AU BUT

Rouyn-Noranda	8	4	15	- 27
Montréal	10	15	11	- 36

Gardiens - Rouyn-Noranda: Audette (P,5-18-1-1). Montréal: Marcoux (G,7-1-1-0).
Avantages numériques - Rouyn-Noranda: 1-7; Montréal: 2-9. **Arbitre** - Nicolas Dutil. **Juges de lignes** - Harold Dorvil, Sylvain Losier. **Assistance** - 3780.

Î.-P.-É. 1 ST-JEAN 4

PREMIÈRE PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités - MacIntyre Î.-P.-É. 7:10, Thomas SJ 9:38.

DEUXIÈME PÉRIODE
1. St-Jean, Anthony 10 (Phillips).....0:11
Pénalités - Corbo Î.-P.-É. 6:33, Després SJ 14:54, Thomas SJ 20:00.

TROISIÈME PÉRIODE
2. St-Jean, Galiev 14 (Després, Huberdeau).....4:38
3. St-Jean, Anthony 11 (Thomas).....4:50
4. Î.-P.-É., Ortika 2 (Corbo, Moore).....8:20
5. St-Jean, Thomas 8 (Anthony, Després).....9:47 (fd)
Pénalités - Oligny Î.-P.-É., Cameron SJ 5:49, MacAulay SJ 18:08, Linteau Î.-P.-É. (maj.), Gauthier SJ (min., maj., inc.), 18:44.

TIRS AU BUT

Î.-P.-É.	7	6	9	- 22
St-Jean	16	10	18	- 44

Gardiens - Î.-P.-É.: Mosher (P,11-13-1-1). St-Jean: DeSerres (G,10-1-0-0).
Avantages numériques - Î.-P.-É.: 0-4; St Jean: 0-1. **Arbitre** - André Dupuis. **Juges de lignes** - Christian Boudreau, Ross Welner. **Assistance** - 3164.

BASEBALL MAJEUR

Carlos Pena à Chicago

→ Les Cubs de Chicago ont accordé un contrat de 10 millions $ pour un an à Carlos Pena, rapportait hier le *Chicago Tribune*. Le premier-but a passé les quatre dernières saisons avec Tampa Bay. Sa saison 2010 n'a pas été sa meilleure : une moyenne de ,196 avec 28 circuits et 84 points produits. En 2009, il avait obtenu 39 circuits et 100 points produits. Les Cubs ont présenté une fiche de 75-87 en 2010, au cinquième rang de leur section, même s'ils ont amorcé la campagne avec une masse salariale de 146 M $.

La Presse

LNH

La retraite pour Lehtinen

→ Jere Lehtinen (photo) a officiellement annoncé sa retraite de la LNH, hier, mettant ainsi un terme à une carrière de 14 saisons passées dans l'uniforme des Stars de Dallas. Âgé de 37 ans, il avait demandé une période de réflexion prolongée afin de décider s'il venait de disputer son dernier match avec les Stars. Il a confirmé sa décision, hier. Lehtinen avait obtenu une mention d'aide sur le but vainqueur de Brett Hull lors du sixième et dernier match de la série finale de la Coupe Stanley de 1999, contre les Sabres de Buffalo. Il a participé à 875 matchs au cours de ses 14 saisons passées à Dallas, inscrivant 243 buts et récoltant 271 passes. Sélectionné cinq fois pour participer aux Jeux olympiques, il est le seul Finlandais à avoir remporté la Coupe Stanley et une médaille d'or aux Mondiaux (1995). ***AP***

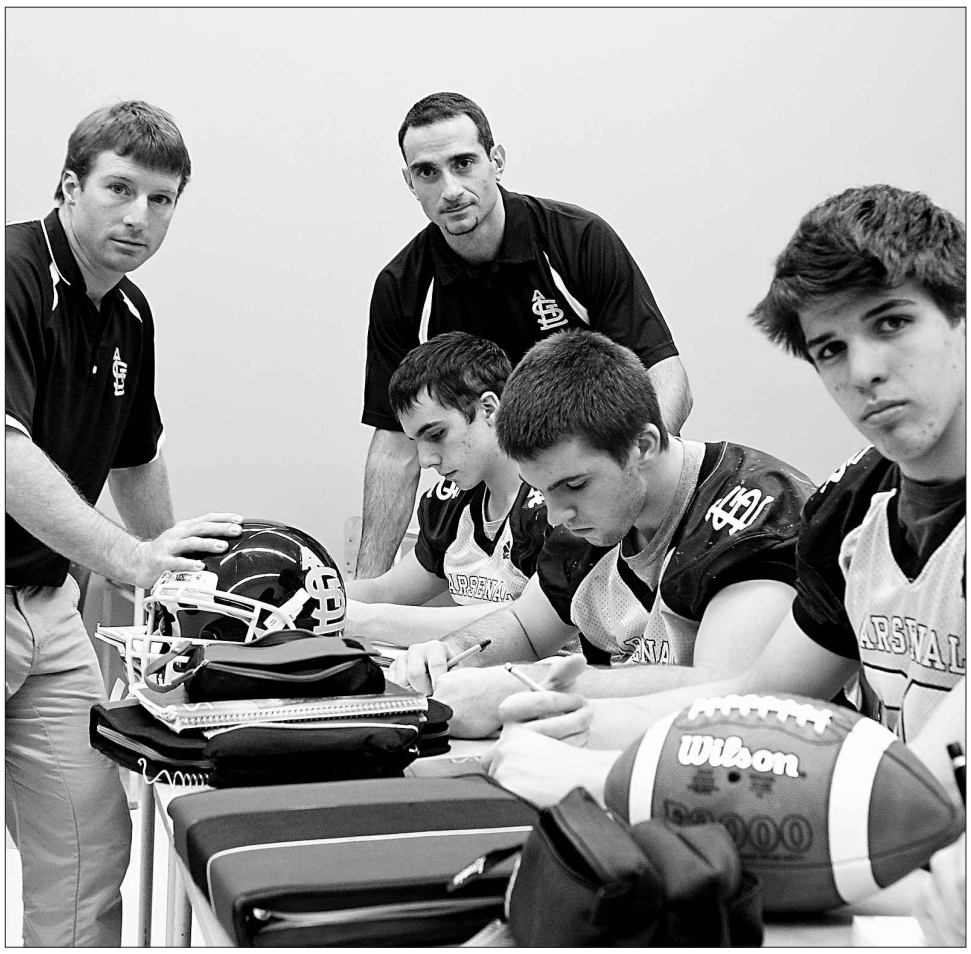


BASEBALL MAJEUR

Les Yankees font une offre à Lee

→ Les Yankees ont déposé leur première offre de contrat formelle dans l'espoir d'acquérir les services de l'as Cliff Lee. Il s'agirait d'une entente oscillant entre 137 et 140 millions $ pour les six prochaines saisons. New York devra maintenant attendre la décision de l'artilleur gaucher de 32 ans avant de procéder à toute autre mise sous contrat. Une personne au fait des négociations a confié que l'offre de six saisons serait d'une valeur supérieure au contrat de Johan Santana avec les Mets de New York (137,5 millions $). Les Rangers du Texas et les Yankees sont les deux principales équipes susceptibles de s'assurer des services de Lee, le meilleur lanceur disponible sur le marché des joueurs autonomes. ***AP***

Pepe s'en va à l'Académie



Pepe Esposito (au centre) devient responsable du programme de football de l'Académie Saint-Louis, où il retrouvera Daniel Fleury, un ex-coéquipier avec le Rouge et Or qui occupe le poste de responsable des sports de cette école secondaire privée. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Olivier Bossé
obosse@lesoleil.com

Francesco Pepe Esposito abandonne la famille du Rouge et Or, entraîneurs et joueurs, pour retrouver sa propre famille, femme et enfants. Mais l'ancien du club de l'Université Laval (UL) ne quitte pas l'univers du ballon ovale et devient responsable du programme de football de l'Académie Saint-Louis.

«Il y a plus de plus que de moins», résume Esposito, qui a passé une bonne part des 14 dernières années de sa vie entre les murs du Pavillon de l'éducation physique et des sports de l'UL, d'abord comme joueur, de 1997 à 2000, puis comme entraîneur, depuis 2001. Il a quand même eu le temps d'avoir deux enfants avec sa femme psychomotricienne, des garçons aujourd'hui âgés de 14 et de 9 ans. L'aîné, Melvin, est d'ailleurs au nombre des jeunes footballeurs de l'Arsenal.

«Je perds le Rouge et Or, c'est sûr. Mais je gagne un nouveau défi. Je gagne de travailler avec et pour Daniel Fleury. Je sais ce qu'il pense et ce qu'il veut», dit-il à propos de son ex-coéquipier devenu responsable des sports à l'ASL.

«Et je gagne un horaire qui va me permettre de passer plus de temps avec ma famille», explique Esposito, avouant avoir reçu d'autres offres par le passé, mais qu'aucune ne comblait à la fois ses ambitions professionnelles «d'être en charge» et son besoin de stabilité. En plus, il habite à cinq minutes de marche de l'école.

Fleury a contacté Esposito l'été dernier, mais le dossier s'est vraiment concrétisé il y a quelques semaines, durant la période éliminatoire du Rouge et Or. Le principal intéressé a toutefois tenu à garder le tout secret pour éviter de dévier l'attention du groupe. Même que son ex-patron et ami Glen Constantin n'a été mis au parfum qu'au terme de la conquête de la Coupe Vanier, survenue le samedi 27 novembre.

«Je ne voulais pas enlever le *focus* sur mon équipe qui était le Rouge et Or, et qui l'est encore d'ailleurs», précise le bachelier en intervention sportive, qui entreprendra ses nouvelles fonctions le 17 janvier. À Laval, il laisse en plan les dossiers des unités spéciales, de l'encadrement universitaire et des camps estivaux du mini-Rouge et Or.

LE SEUL CHOIX

De son côté, Fleury affirme que c'était Pepe ou rien. Si Esposito avait refusé son offre, il aurait plutôt laissé sa chaise de responsable des sports pour garder le football. Il demeure néanmoins entraîneur-chef de la formation juvénile AAA de l'Arsenal et son nouvel acolyte le secondera à titre de coordonnateur défensif.

École secondaire privée située dans le quartier Lebourgneuf de Québec, l'Académie Saint-Louis accueille quelque 1000 élèves, dont 530 sont inscrits dans un des six programmes sport-études de football, de hockey, de *cheerleading*, de soccer, de golf et de natation.

Demi-surprise pour Tshimbomba-Ngeleka

Jean-François Tardif
jftardif@lesoleil.com



Filose Tshimbomba-Ngeleka ne le cache pas : il ne s'attendait pas à être retranché par les Kebs de Québec. Mais en même temps, il indique qu'il n'était pas surpris d'apprendre les raisons pour lesquelles l'entraîneur-chef Robert Spon avait décidé de le remercier.

«Le *coach* m'a dit que j'avais beaucoup de potentiel et que je travaillais fort, a expliqué le basketteur de 6'9". Il m'a cependant parlé de mon poids [261 lb] et il m'a dit que je devrais perdre une douzaine de livres afin d'être vraiment efficace sur le terrain.

«Cela ne m'a pas étonné compte tenu que je ne m'étais presque pas entraîné au cours des deux derniers mois. Je m'étais rendu au Congo afin de prendre part à une mission humanitaire et, là-bas, il n'y avait pas de terrain ou de gymnase où j'aurais pu me mettre en forme et pratiquer. Et à mon arrivée au camp d'entraînement des Kebs, j'ai même été surpris de pouvoir faire autant de bonnes choses sur le terrain.»

La décision des Kebs a quand même secoué un peu Tshibomba qui, au cours de sa carrière, n'avait jamais été rejeté par une équipe. Il a quand même pris la chose avec philosophie en se disant qu'un jour ou l'autre, il aurait à vivre une pareille situation. «De toute manière, je n'ai que 24 ans. Les basketteurs de ma grandeur ne courent pas les rues. Je ne suis donc pas inquiet. Je sais que je vais me retrouver un autre emploi. Surtout que je n'ai plus de problèmes de visa ce qui était le cas lors de mon arrivée avec les Kebs il y a cinq ans. Je peux donc aller jouer n'importe où dans le monde.»

PORTE ENTROUVERTE

Tshibomba a ajouté que la porte du vestiaire des Kebs ne lui avait pas été définitivement fermée. S'il s'entraîne fort afin de baisser son poids et de retrouver une excellente condition physique, il pourrait peut-être se joindre aux réservistes de sa formation. «Je vais donc me mettre à l'entraînement et travailler fort afin de faire ce que le *coach* m'a demandé. Et si jamais je n'ai pas une autre chance de jouer avec les Kebs, je regarderai pour aller ailleurs. L'été dernier, j'avais reçu des offres afin d'aller évoluer en Belgique et dans des pays arabes comme le Maroc, l'Algérie et le Qatar. Je les avais cependant toute refusées, car je m'étais engagé à me rendre au Congo pour une mission humanitaire à laquelle je tenais absolument à participer. Mais une chose est sûre, j'ai hâte de savoir où je vais aller.»

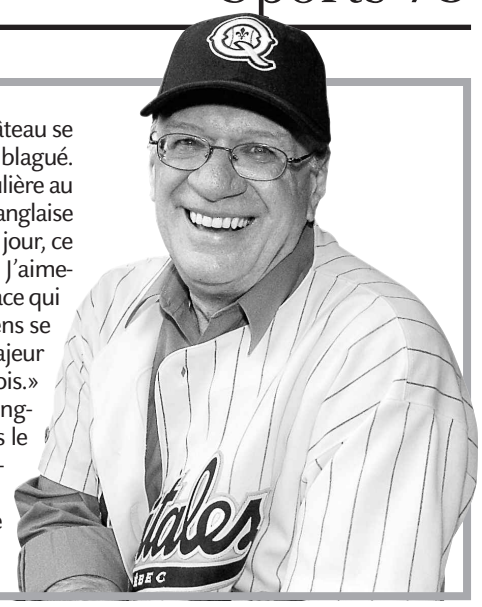
Doucet devra patienter... encore

MONTRÉAL — Les années se suivent et se ressemblent malheureusement pour Jacques Doucet (photo). Finaliste une quatrième fois pour l'obtention du prestigieux prix Ford C. Frick, l'ancien descripteur des matchs des Expos pendant 33 saisons à la radio francophone n'ouvrira pas la porte du Temple de la renommée du baseball en 2011. L'actuelle voix des Capitales de Québec (ligue Can-Am) devra prendre son mal en patience, encore.

«Je suis toujours très touché de me retrouver parmi les finalistes, a convenu Doucet, hier. Les gens qui votent sont cependant des Américains qui ne m'ont jamais entendu travailler, ce qui rend les choses plus difficiles, surtout avec la disparition des Expos.» C'est plutôt Dave Van Horne, aussi un ex-commentateur au service des Expos — entre 1969 et 2000 —, qui vivra la consécration le 24 juillet prochain, à Cooperstown. Depuis 2001, il est installé derrière le micro des Marlins de la Floride. Doucet s'est empressé de féliciter Van Horne, une vieille connaissance.

Le prix Ford C. Frick est présenté annuellement depuis 1978 par les autorités du Temple pour récompenser l'excellence des artistes de la radio et de la télévision ainsi que leur «contribution majeure» au sport. Pour Doucet, une telle reconnaissance représenterait le couronnement d'une carrière, la cerise sur le gâteau. «Mais le gâteau se mange quand même sans la cerise!» a-t-il blagué.

Doucet accorde une importance particulière au fait français. «Des descripteurs de langues anglaise et espagnole sont entrés au Temple, et un jour, ce sera probablement au tour des Japonais. J'aimerais également que le français occupe la place qui lui revient à Cooperstown, pour que les gens se souviennent de l'époque où le baseball majeur faisait vibrer les Montréalais et les Québécois.» Et l'espoir d'entrer au Temple avant longtemps? «Je remercie tous ceux qui, depuis le départ des Expos, militent pour que je franchisse les portes de Cooperstown. Nullement découragé, je me dis, encore une fois : peut-être l'an prochain!» ***La Presse***





Les athlètes de Skibec Alpin, qui regroupe l'élite de 13 à 17 ans des clubs de la région, entreprennent leur saison de compétition cette semaine. — PHOTO LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Dans le portillon de départ

Kathleen Lavoie
klavoie@lesoleil.com



C'est sur fond de chute de neige importante, doublé de l'annonce de la tenue des Championnats mondiaux juniors de ski alpin à Québec en 2013, que Skibec Alpin lançait sa nouvelle saison de compétition, hier. En tout, 26 athlètes de catégories K1, K2 et junior dévaleront les pistes cette année sous la bannière regroupant les skieurs d'élite de 13 à 17 ans des stations de la région.

L'heure était aux sports de glisse, hier. Et la confirmation de la présentation des Championnats mondiaux juniors de ski alpin à Québec en 2013, une compétition qui se divisera entre le Mont-Sainte-Anne pour les épreuves techniques et le Massif de Petite-Rivière-Saint-François pour les épreuves de vitesse, n'avait rien pour atténuer cette impression.

Ces championnats, qui regrouperont 250 athlètes de moins de 20 ans en provenance de 30 pays, seront les troisièmes du genre à être tenus dans la région au cours des 13 dernières années (2000, 2006). De quoi offrir une source de motivation supplémentaire à l'élite de la région!

«Pour les courses de 2013 des Championnats mondiaux, il y a les Laurence Saint-Germain et Jérôme Tremblay, qui seront peut-être en mesure d'être prêts pour ce niveau-là. Ça, ce sont nos vedettes montantes. Un jeune qui était avec nous l'an passé, qui est le frère de l'autre, William Saint-Germain, et qui cette année a fait le saut sur l'Équipe du Québec, représente aussi un bel espoir pour les Championnats mondiaux juniors», a indiqué Martin Côté, qui dirige ce groupe d'athlètes en compagnie de Mathieu Roy et d'Élise Bourduas.

40 JOURS DE PRÉPARATION

Le trio d'entraîneurs, ainsi que leurs 15 athlètes juniors, reviennent d'ailleurs de Lake Louise, où ils ont complété leur préparation de 40 jours en vue de la saison de la compétition qui se met en branle en fin de semaine à Val Saint-Côme. «Le reste de l'équipe représente aussi de beaux espoirs. Mais évidemment, ils ont davantage des objectifs de performance cette année que de résultats», a laissé entendre Côté.

L'entraîneur est toutefois confiant que le groupe qui se retrouve sous sa tutelle, et qui prendra part à une quarantaine d'événements, saura bien faire. «Je pense qu'on a la chance d'avoir un groupe de jeunes qui sont des athlètes, d'abord et avant tout, en bonne condition physique. Mais aussi, on a la chance d'avoir des vrais passionnés de ski. Et ça, c'est fondamental», a soutenu Côté.

Chez les plus jeunes des catégories K1 et K2 (13 et 14 ans), venant également des stations du Mont-Sainte-Anne, du Relais, de Stoneham et du Massif, l'objectif de la campagne se veut sensiblement le même. «Pour les 14 ans, c'est plus important. Ils ont déjà une saison de faite, ils ont plus d'expérience. Ils veulent aller aux Championnats canadiens et performer. Tandis qu'un athlète de première année, son objectif, c'est de bien *scorer* pour aller aux provinciaux», a indiqué Marie Couture, qui entraîne ce groupe avec Robert Rhéaume.

«On a la chance d'avoir des vrais passionnés de ski. Et ça, c'est fondamental»

— Martin Côté, l'un des trois entraîneurs, au sujet des skieurs d'élite de 13 à 17 ans des stations de la région de Québec

En tout, près de 500 jeunes de 5 à 17 ans prendront part aux courses prévues à l'horaire des Circuit Telus et Circuit K2 Banque Laurentienne cette saison.

EN BREF

En vitesse...

→ Les Remparts sont passés du quatrième au cinquième rang au classement national de la LCH. Les Sea Dogs de Saint-Jean sont en première place, devant Mississauga, Montréal et Portland... **Même s'il portait un chandail vert pour éviter les contacts à l'entraînement du matin, Matthew Brown a enfilé l'uniforme en soirée. Une bonne idée, puisqu'il a reçu la deuxième étoile...** Le défenseur Martin Lefebvre a participé à la séance d'échauffement, mais son nom a été rayé de l'alignement. «J'aurais pu jouer, mais un match de repos supplémentaire ne fera pas de tort et je serai fin prêt, à Halifax»... **Les Foreurs étaient notamment privés de leur troisième meilleur marqueur, soit Alexandre Touchette, victime d'une récente fracture à un pied...** Les Remparts partent à destination d'Halifax tôt ce matin en prévision de leur match de samedi soir contre les Mooseheads. ***Carl Tardif***

Hoefflin de retour

→ Mirko Hoefflin effectuait un retour au jeu, hier soir, après avoir raté les trois matchs précédents en raison d'une commotion cérébrale. Il sera donc en parfaite santé lorsqu'il ira rejoindre l'équipe nationale de l'Allemagne, le 18 décembre, afin de participer au camp de préparation pour le Championnat du monde junior. «Il y aura aussi un camp en Allemagne, mais je n'ai pas à m'y présenter. Pour le hockey allemand, notre présence dans le groupe A est importante, ça permettra à plusieurs joueurs de se faire valoir devant les dépisteurs», expliquait celui qui n'aura qu'à se concentrer sur son travail puisqu'il appartient déjà aux Blackhawks de Chicago. L'an passé, le patineur de Freiburg avait participé au Mondial junior du groupe B, en France. ***Carl Tardif***



Breton veut en profiter

→ Rappeler pour le match contre les Foreurs, William Breton (photo) voulait profiter de l'occasion pour faire le plein de confiance en prévision de son retour avec le Blizzard du Séminaire Saint-François (midget AAA). «Quand Jean Gagnon m'a appelé [pour disputer un match avec les Remparts], ça m'a un peu surpris, mais je ne pouvais pas demander mieux. Je connais une saison un peu décevante pour moi, ma production offensive n'est pas celle que je voudrais. Comme joueur de deuxième année et capitaine de l'équipe, je m'attendais à plus. Ça va me faire du bien de sortir de ma routine. Depuis l'arrivée de Serge [Beausoleil], l'équipe progresse et j'espère que le fait d'évoluer avec des joueurs plus expérimentés m'aidera à mon retour avec le Blizzard», expliquait le choix de troisième ronde en 2010. Breton jouait devant les siens, hier, lui qui est originaire de Québec. Son père est Réal Breton, l'actuel président des Cataractes de Shawinigan. ***Carl Tardif***

Audy-Marchessault rebondit

Carl Tardif
ctardif@lesoleil.com



Secoué en début de match à la suite d'une chute dans la bande, Jonathan Audy-Marchessault a ensuite ébranlé l'adversaire à sa façon, hier soir au Colisée Pepsi, à l'occasion d'une victoire de 6-2 des Remparts de Québec aux dépens des Foreurs de Val-d'Or.

Le numéro 18 avait donné la frousse à ses entraîneurs et admirateurs en première période alors qu'il a foncé tête première dans la rampe. Après avoir retrouvé ses esprits, il a fait du bruit d'une autre façon en ouvrant la marque à la faveur d'un jeu de puissance. Il a donc compté le premier but, préparé le second et inscrit le dernier dans une cage déserte malgré la mauvaise chute du départ.

«Ça m'a réveillé, ç'a sonné comme du monde. Mon patin a pris dans une craque et j'avais l'air d'une tortue sans sa carapace. Steve [Bélanger, le thérapeute sportif] m'a dit de prendre mon temps pour retrouver mes esprits. En fin de semaine, j'avais bien travaillé et je pense être sur la bonne voie. J'ai retrouvé mes jambes et une bonne chimie avec Joël [Champagne]. Cette semaine, j'ai entendu [Sidney] Crosby à TSN et il disait que tu devais rester en haut le plus longtemps possible quand ça allait bien. Une saison, c'est long, et des léthargies, ça arrive. J'en ai connu une bonne», expliquait la première étoile avec un large sourire.

Les Remparts l'emportaient pour une troisième fois de suite et atteignaient le plateau des 50 points au classement. Ils battaient aussi les Foreurs pour une seconde fois d'affilée après avoir perdu leur deuxième match du calendrier régulier contre ceux-ci, en Abitibi.

Après avoir pris l'avance dès la quatrième minute, les Remparts n'ont jamais regardé derrière. Ils ont ajouté deux buts en deuxième et trois autres en troisième pour distancer les Foreurs. En plus des 16e et 17e d'Audy-Marchessault, les autres buteurs des vainqueurs ont été Joël Champagne (18e), Matthew Brown (2e), Ryan Bourque (17e) et Tomas Filippi (17e).

«On a joué un très bon match. Ce que j'ai aimé, c'est qu'à part le but dans un filet désert, nos cinq autres ont été réussis par des joueurs différents. Je suis aussi content de la deuxième étoile décernée à Matthew Brown, qui a joué l'un de ses meilleurs matchs de la saison», notait l'entraîneur-chef, Patrick Roy, qui n'hésite pas à utiliser le premier choix, Patrick Walsh, avec les deux vétérans de 20 ans.

«Je ne sais pas s'il l'a mérité. Mais il a un billet de loto avec les bons chiffres et il ne doit pas le perdre en allant au magasin...», ajoutait Roy à propos de la promotion accordée à la recrue.

SEULEMENT 16 LANCERS

Solide lorsqu'il devait l'être devant son filet, Louis Domingue a perdu son jeu blanc en milieu de troisième. Il n'a reçu que 16 lancers, contre 40. «Défensivement, on joue très bien et on réussit à contenir l'adversaire. La dernière fois qu'on m'a posé la question sur le peu de tirs que l'on donne, nous en avions concédé une quarantaine dans le match suivant, alors j'espère que l'histoire ne se répétera pas à Halifax», illustrait Roy pendant que son homologue, Marc-André Dumont, concluait qu'il n'avait pas aimé grand-chose de la part des siens.



Secoué à la suite d'une vilaine chute en début de match, Jonathan Audy-Marchessault est revenu fort avec deux buts et une passe dans la victoire de 6-2 des Remparts contre les Foreurs. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

«Ça m'a réveillé, ç'a sonné comme du monde»

— Jonathan Audy-Marchessault, des Remparts, à propos de sa chute en début de match

Hinse sur la touche

Olivier Hinse a été victime d'une malchance, hier matin, lors de l'entraînement des Remparts, et il sera absent pour une période allant de deux à six semaines en raison d'une blessure à un genou. En s'entraînant sur les mises au jeu, un coéquipier (Kyle Campbell) est tombé sur sa jambe et l'attaquant a ressenti un malaise sur le coup.

«On a parlé d'une absence d'au moins de deux semaines, mais j'espère que ce sera plus court que ça. Je veux revenir le plus vite possible, sauf qu'il ne faut pas faire le cave avec ça non plus. J'avais gagné ma mise au jeu, mais Campbell a tombé sur moi. Je l'ai senti tout de suite et mon genou avait de la misère un peu. Ça tombe mal, parce que j'étais dans un bout où je retrouvais ma confiance. Il faut garder le moral et reprendre là où j'avais laissé quand j'aurai le feu vert pour revenir», expliquait Hinse à sa sortie du Colisée Pepsi, après le match. ***Carl Tardif***

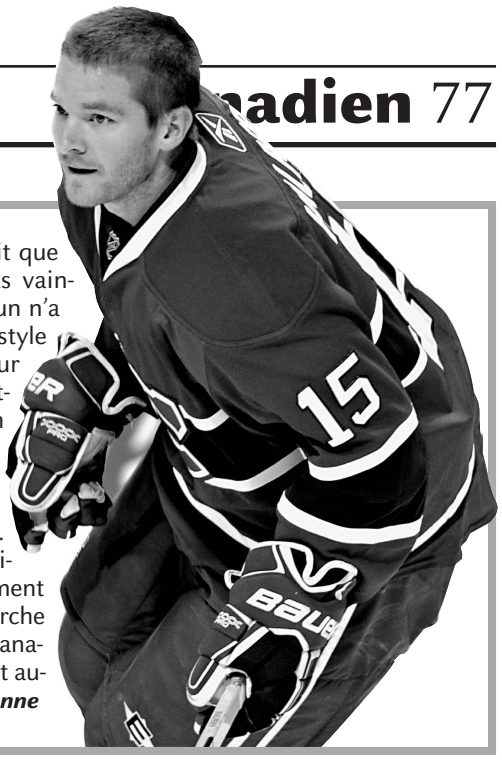
Halpern : une belle aubaine

BROSSARD — Jeff Halpern (photo) est désormais considéré comme un joueur défensif. Mais il ne faut pas être surpris de sa production offensive, estime l'attaquant, qui a deux buts de plus que Scott Gomez cette saison. «J'ai quand même eu des saisons où j'ai bien fait à l'attaque», a rappelé le vétéran de 34 ans, qui a connu quatre campagnes de 30 points et plus, dont trois de 40 et plus, quand il s'alignait avec les Capitals de Washington.

«Ma production a baissé après ces saisons-là, et je suis content de la façon dont les choses ont tourné jusqu'ici à Montréal. Mais j'ai quand même eu d'assez bonnes saisons dans le passé pour pouvoir prétendre qu'il ne s'agit pas d'un choc si grand», a noté Halpern au sujet de sa production de six buts et neuf aides jusqu'ici.

Halpern a appris les rudiments du jeu défensif chez les Capitals quand il s'est retrouvé au sein d'un trio complété par Steve Konowalchuk et Ulf Dahlen, deux joueurs maintenant à la retraite. «Je n'ai pas encore joué avec tout le monde ici, mais il s'agit probablement des deux meilleurs ailiers avec lesquels j'aie jamais joué. J'ai dû apprendre à être celui qui était le plus responsable du trio en défensive.»

Bien que Halpern n'ait pas hésité à rappeler qu'il a certaines qualités à l'attaque, il a spontanément cherché à minimiser le fait que trois de ses six filets sont des buts vainqueurs. «Je pense que des trois, aucun n'a été un véritable but gagnant, dans le style classique du terme, quand un joueur fait la différence en fin de match», a-t-il lancé, lui qui a tout de même eu un impact important dans le gain de 4-1 de mardi contre les Sénateurs d'Ottawa, puisqu'il a rompu une égalité de 1-1 en début de troisième période. «C'est juste une statistique qui s'additionne, sans quand tu aies véritablement le contrôle là-dessus.» Si Mathieu Darche constitue une belle aubaine pour le Canadien à 500 000 $US, Halpern l'est tout autant, à 600 000 $. ***La Presse Canadienne***





LE TRICOLORE FAIT DES HEUREUX

Les petits soucis professionnels ont pris le bord pendant quelques heures, hier, alors que les joueurs du Canadien sont allés rencontrer les enfants malades à l'hôpital Sainte-Justine et à l'Hôpital de Montréal pour enfants. «C'est une bonne occasion pour nous de donner aux enfants autre chose sur quoi se concentrer et de leur permettre d'oublier un peu», a soutenu le capitaine Brian Gionta. «Cela met aussi sa propre vie en perspective. J'ai deux enfants qui sont en santé et je sais que je suis privilégié, lorsque je rentre à la maison, de ne pas être confronté à des choses du genre...» Les enfants attendaient impatiemment les joueurs. Parmi eux, le petit Lucas (trois ans), qui regarde la montre qui lui a été donnée par Jeff Halpern. ***La Presse*** — PHOTO LA PRESSE, IVANOH DEMERS

Martin préfère l'expérience

Le dossier aura le temps d'évoluer d'ici les matchs de la fin de semaine, mais à la lumière de l'entraînement d'hier, il semble que Jacques Martin préfère l'expérience d'un Jeff Halpern à l'enthousiasme du jeune Lars Eller pour pourvoir le poste de deuxième centre si Scott Gomez est absent. «Halpern joue du hockey structuré, auquel on peut se fier. C'est là quelque chose qui rend un compagnon de trio à l'aise», a noté Michael Cammalleri, qui s'est dit prêt à jouer au centre si on le lui demande, mais qui a affirmé ne pas s'attendre à un tel scénario.

Même si Eller devait continuer à pivoter le troisième trio, il pourrait jouer davantage et avoir des responsabilités accrues. C'est justement ce genre d'occasion qu'attendait le Danois de 21 ans. «Je veux en avoir plus, j'aime avoir de grandes responsabilités. En début de saison, quand je ne jouais pas autant, j'ai vraiment décortiqué mon jeu. Je suis devenu plus solide défensivement et c'est là un bon point de départ pour créer des occasions à l'attaque.» ***La Presse Canadienne***

Gomez incertain pour le match à Detroit

Marc Antoine Godin
La Presse

MONTRÉAL — Des amateurs ayant pris Scott Gomez en grippe se réjouissent du fait que le centre américain, blessé au bas du corps, soit un cas incertain en vue du match de demain soir à Detroit. Mais cela ne fait sourire personne chez le Canadien, même si ses quatre buts et neuf points en 28 matchs ne sont pas le reflet de son talent.

«Il représente un gros morceau de notre équipe et l'on espère que tout va bien aller pour lui, a dit Brian Gionta. Sans lui, il y a un trou sur les deux premiers trios et en avantage numérique. Mais on croit qu'il s'agit d'une blessure mineure, donc on espère le revoir bientôt.»

Gomez s'est blessé en début de deuxième période, mardi, face aux Sénateurs. Il brillait par son absence à l'entraînement, hier matin. Il est même allé visiter les enfants de l'hôpital Sainte-Justine avant le reste de l'équipe, ayant lui-même rendez-vous chez le médecin pour examiner cette mystérieuse blessure.

Il sera intéressant de voir ce que fera le Tricolore si jamais Gomez n'est pas en mesure d'affronter les Red Wings. Jacques Martin utilisera-t-il sept défenseurs? Dustin Boyd verra-t-il enfin de l'action après un mois d'inactivité? Le Canadien rappellera-t-il un attaquant des Bulldogs?

BOYD RONGE SON FREIN

En tout cas, cette dernière perspective n'enchante pas Boyd, qui a été laissé de côté lors des 14 derniers matchs. «J'espère que ce scénario-là ne se produira pas, mais j'essaie de ne pas penser de cette façon», a confié l'attaquant de 24 ans. À l'entraînement, il a été utilisé en compagnie de Tom Pyatt et de Maxim Lapierre, deux joueurs, a-t-il dit, qui l'ont aidé à se sentir comme partie intégrante de l'équipe.

Il est vrai que cela n'a pas été évident pour Boyd. Depuis qu'il a été soumis au ballottage, le 8 novembre, et qu'il n'a pas été réclamé — on raconte qu'une équipe de l'Ouest s'intéressait à lui, mais qu'elle s'est rebiffée devant le montant de la compensation —, il ronge son frein. De quoi se demander s'il a bien fait de signer avec le Tricolore l'été dernier...

«Durant l'été, je voulais vraiment devenir un Canadien de Montréal, c'était une grosse affaire pour moi. C'est sûr que les choses ne se sont pas déroulées comme je l'espérais, mais il n'est pas trop tard pour changer le cours de ma saison, pour revenir dans la formation et démontrer pourquoi ça valait la peine que l'équipe me mette sous contrat.»

«Il représente un gros morceau de notre équipe [...] Mais on croit qu'il s'agit d'une blessure mineure, donc on espère le revoir bientôt»

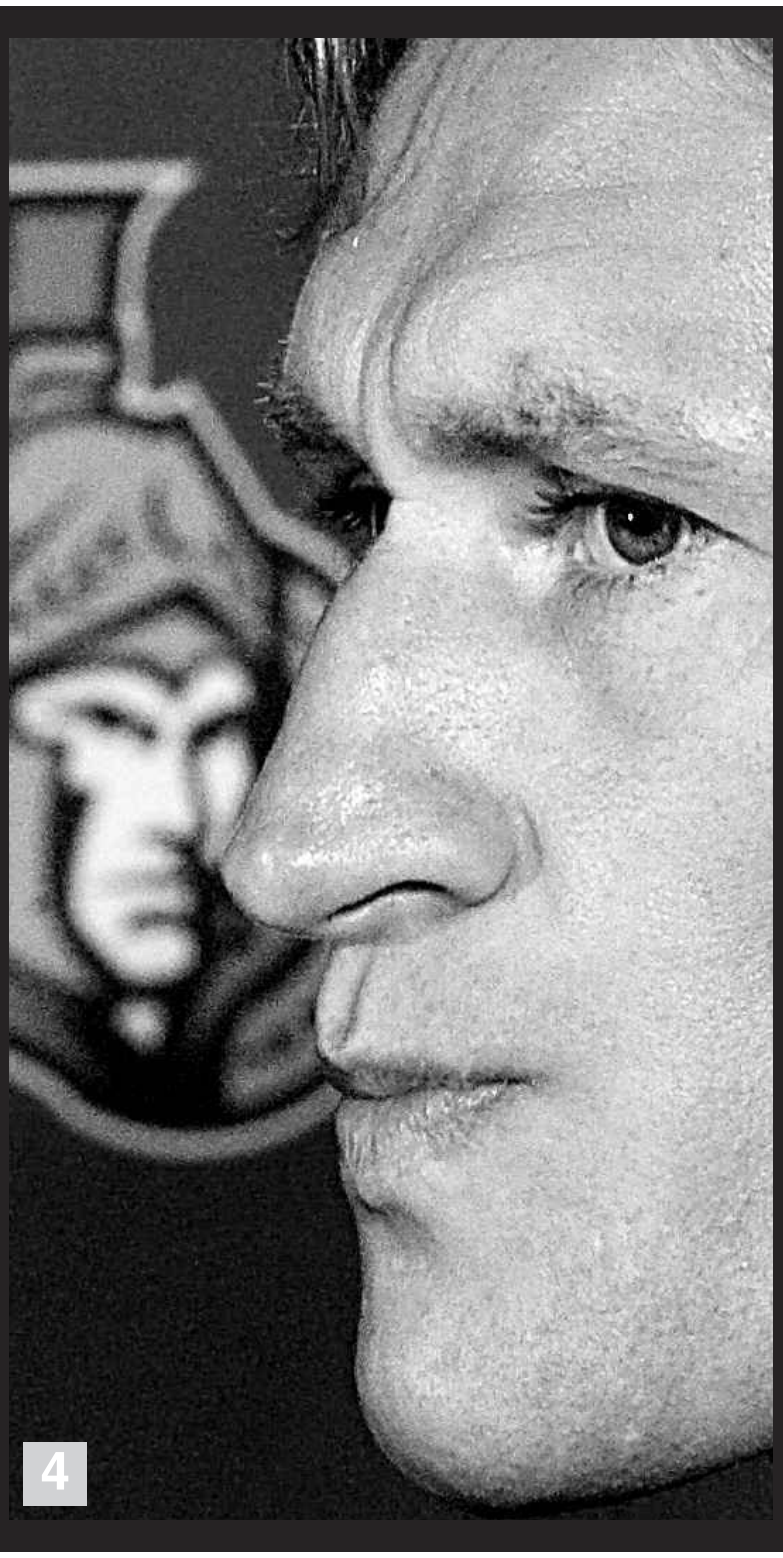
— Brian Gionta, en parlant de Scott Gomez



1


2


3


4

En plaçant le nom d'Andrei Markov sur la liste des blessés à long terme, le Canadien pourra profiter d'une marge de manœuvre de plus de 5,6 millions $. Certains joueurs tels le défenseur Tomas Kaberle (1) ou les attaquants Jamie Langenbrunner (2), Steve Sullivan (3), Alex Kovalev (4) ou Brad Richards (5) pourraient intéresser le Tricolore. Fait à noter, ils seront tous autonomes sans compensation à la fin de la saison. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Pour Gauthier, c'est le

Marc Antoine Godin
La Presse

MONTRÉAL — Andrei Markov a été opéré au genou droit, hier, et son nom sera bientôt placé sur la liste des blessés à long terme. Le Canadien aura dès lors une marge de manœuvre additionnelle de plus de 5,6 millions $. De quelle façon Pierre Gauthier risque-t-il de l'utiliser? Cherchera-t-il à ajouter un défenseur ou un attaquant?

Sans être optimale, la production des défenseurs du CH ne pose pas un problème. Par exemple, elle est supérieure à celle des Bruins, qui avaient marqué le même nombre de buts que le CH jusqu'ici. Et à Washington, où les Capitals produisent plus de buts que n'importe quelle autre équipe, les défenseurs ont marqué 15 % des buts et 22 % des points. Chez le Canadien, les arrières ont inscrit 11 % des buts, mais 24 % des points.

Pourquoi réparer ce qui n'est pas brisé? Avant les matchs d'hier, le CH revendiquait la deuxième meilleure moyenne de buts alloués du circuit (1,93) et le troisième meilleur différentiel à forces égales. En revanche, son manque de munitions sur les deux premiers trios saute aux yeux. Scott Gomez connaît une saison difficile, et Travis Moen serait plus utile dans un rôle plus secondaire. Pas surprenant que des rumeurs veulent que le CH recherche un attaquant «*top* 6»...

On doute qu'une équipe adverse se manifeste pour acquérir Gomez, Spacek ou Moen. Ce que le CH a à offrir, par contre, ce sont des choix au repêchage, de jeunes prêts pour la LNH (en particulier Yannick Weber et Max Pacioretty), ainsi que de la flexibilité salariale. Voici certains joueurs qui seraient susceptibles d'intéresser le CH. Ils seront tous autonomes sans compensation à la fin de la saison.

STEVE SULLIVAN
(ailier gauche, 2,8 millions $, clause de non-échange)

LA SITUATION : Nashville a un petit budget à respecter et puisque Sullivan sera autonome à la fin de la saison, les Preds pourraient tenter de regarnir leur banque de jeunes joueurs en l'utilisant comme appât. Mais ils attendront sûrement la date limite des transactions pour évaluer où ils en sont au classement et s'ils doivent être «vendeurs» ou non.

LES AVANTAGES : Sullivan est rapide, il possède un bon instinct de marqueur et sait se découvrir. Il peut fournir une bonne option de passe à un joueur de centre de deuxième trio. À Nashville, il n'est pas en bonne position pour récolter des points. Vivre des séries à Montréal serait donc une excellente occasion de se mettre en valeur et de prouver qu'il lui reste de l'essence dans le réservoir.

LES IRRITANTS : L'attaquant de 36 ans est de petite taille et il n'est pas très fiable défensivement. De plus, Sullivan s'est absenté durant deux ans en raison de maux de dos et même s'il semble avoir recouvré la santé, il demeure un joueur fragile et sur le déclin. Cette saison, il a huit buts et huit aides en 27 matchs.

JAMIE LANGENBRUNNER
(ailier droit, 2,8 millions $, clause de non-échange)

LA SITUATION : C'est depuis la fin de la saison régulière, l'an passé, que l'on attend le transfert du capitaine des Devils. Jason Arnott et lui risquent de faire partie d'une purge visant à changer le visage d'une équipe qui ne va nulle part. De toute façon, au retour de Zach Parise, au mois de février, le dg Lou Lamoriello devra nécessairement délester du salaire afin de faire de la place à son jeune attaquant.

LES AVANTAGES : Langenbrunner est un ailier droit qui est responsable défensivement, qui s'est révélé un bon producteur de points au fil de sa carrière et qui joue souvent à la pointe en avantage numérique. Langenbrunner doit avoir un certain leadership, car il est non seulement capitaine des Devils, mais il a aussi porté le C pour l'équipe des États-Unis aux Jeux olympiques de Vancouver. En outre, il a la réputation de jouer son meilleur hockey en séries éliminatoires.

LES IRRITANTS : L'ailier de 35 ans a ralenti et il faut se demander jusqu'à quel point il serait en mesure de faire la différence. En 19 matchs cette saison, il a récolté trois buts et huit aides.



5

temps de magasiner!

BRAD RICHARDS
(centre, 7,8 millions $, clause de non-échange)

LA SITUATION : La situation économique à Dallas est extrêmement précaire. Échanger Richards sera la seule façon pour les Stars de monnayer leur centre, car il est clair qu'ils ne seront pas en mesure de lui faire signer un nouveau contrat. À ce stade-ci de la saison, il reste encore 5,1 millions $ à lui verser en salaire. Le CH peut se le payer dès aujourd'hui.

LES AVANTAGES : Richards est un joueur de premier plan qui a déjà gagné la Coupe Stanley et qui ne fait pas de chichi. C'est un centre, mais il est également capable de jouer à l'aile. Il engrange les minutes d'utilisation et, à 30 ans, il est à son apogée. L'arrivée de ce centre naturel donnerait en outre des munitions à Jacques Martin si jamais Gomez n'arrivait pas à sortir de sa torpeur.

LES INCONVÉNIENTS : La compétition risque d'être vive pour les services de Richards et il n'est pas acquis que le CH a suffisamment à offrir pour remporter la mise. D'autant plus que, selon toute vraisemblance, il n'aurait pas les moyens de le garder au-delà de cette saison. L'ancien du Lightning de Tampa Bay et de l'Océanic de Rimouski possède une clause de non-échange. La lèverait-il pour venir à Montréal? Il a 12 buts et 21 aides en 27 matchs cette saison.

ALEX KOVALEV
(ailier droit, 5 millions $)

LA SITUATION : Cela fait une mèche que le dg des Sénateurs, Bryan Murray, cherche des partenaires avec qui danser. Il veut améliorer son équipe, ajouter de la profondeur en attaque et rajeunir sa défensive. Mais Kovalev n'a plus beaucoup de valeur et ce n'est pas avec lui que les Sénateurs pourront se renflouer.

LES AVANTAGES : On sait à quoi s'en tenir avec Kovalev! C'est un joueur dangereux lorsqu'il est inspiré. Peu de joueurs aimeraient (re)venir jouer à Montréal autant que lui. Et cette fois, il reviendrait dans un contexte où l'attaque ne repose plus sur ses épaules. Kovalev excelle en séries et, à défaut de jouer jusqu'à 50 ans, il pourrait se façonner une belle tournée d'adieu dans l'uniforme bleu-blanc-rouge.

LES IRRITANTS : Il y en a deux et ils sont de taille. Tout d'abord, le style de jeu de Kovalev ne laisse pas croire qu'il cadrerait dans le système de jeu implanté par Jacques Martin. Par ailleurs, le retour du Russe de 37 ans générerait beaucoup d'attention et pourrait menacer le bel équilibre qui s'est installé dans le vestiaire. Il a sept buts et sept aides en 29 matchs.

TOMAS KABERLE
(défenseur, 4,25 millions $, clause de non-échange)

LA SITUATION : Les Leafs ont beau avoir de l'espace sous le plafond salarial, ils veulent surtout récupérer les choix au repêchage qu'ils ont perdu pour obtenir Phil Kessel. Kaberle, lui, est impliqué dans des rumeurs d'échange depuis presque deux ans. Il arrive à la fin de son contrat, et les Leafs risquent de finalement passer à l'action. Kaberle peut dresser une liste de 10 équipes auxquelles il accepterait d'être échangé.

LES AVANTAGES : Si le Canadien décidait de se renforcer à la ligne bleue, Kaberle serait à la tête d'un groupe de candidats intéressants, dont les Jovanovski, Pitkanen, Bieksa et Wisniewski font aussi partie. Kaberle pourrait remplir un rôle semblable à celui d'Andrei Markov, même s'il est moins à l'aise que ce dernier dans sa zone. Le Tchèque de 32 ans a toujours excellé face au CH (13 buts, 47 points en 61 matchs).

LES INCONVÉNIENTS : Brian Burke s'est montré très gourmand jusqu'ici lorsqu'il a testé le marché avec Kaberle. Et puis, le CH passerait-il outre ses lacunes défensives et donner aux Leafs le choix de premier tour qu'ils vont demander? Il n'a aucun but et 15 aides en 27 matchs cette saison.

3016434

Accord D Desjardins

jusqu'à 50 versements

Profitez de nos FACILITÉS de PAIEMENT

32 pouces

Épargnez 200$

AQUOS SHARP

Téléviseur DEL, HDTV 32 pouces (503720)
- Écran Full HD • Définition 1920x1080P
- **Rétroéclairage DEL** (diode électro luminescent)
- Syntoniseurs ATSC/NTSC/QAM intégrés
- Temps de réponse à 6,5 ms • 4 entrées HDMI
- Entrée composante • Entrée PC • USB

DEL Full HD 1080

Courant: 999,95

799,95 OU **33,33** 24 mois

42 pouces

Épargnez 300$

AQUOS SHARP

Téléviseur DEL, HDTV 42 pouces (510552)
- Écran Full HD • Définition 1920x1080P
- **Rétroéclairage DEL** (diode électro luminescent)
- Rapport de contraste dynamique 1 000 000: 1
- Conversion de trame à 120Hz • Temps de réponse à 6,5 ms
- 4 entrées HDMI • 2 entrées composantes HD
- Syntoniseurs ATSC/NTSC/QAM intégrés

DEL 120 Hz Full HD 1080

Courant: 1299,95

999,95 OU **27,78** 36 mois

Lecteur Blu-ray (498594)
- Haute définition intégrale de 1080P
- Lecture multiformat • Sortie HDMI • USB
- Décodeur numérique Dolby® Digital et DTS®, Dolby® Digital Plus, Dolby® TrueHD

SAMSUNG Full HD 1080

159,95 OU **13,33** 12 mois

Courant: 169,95

Blu-ray Disc™

Film en Prime Le Seigneur des Anneaux à l'achat de ce lecteur Blu-Ray (498594)

42 pouces

Épargnez 100$

SAMSUNG

Téléviseur PLASMA, HDTV 42 pouces (494184)
- Définition 1024 x 768P • Temps de réponse: 0,001ms
- Rapport de contraste dynamique 2 000 000 : 1
- SRS TruSurround HD & Dolby Digital
- 2 entrées composante • 2 entrées HDMI
- Grands angles de visionnement de 175°

PLASMA

HDTV HDMI GRAND ÉCRAN 16:9 600 Hz

499,95 OU **20,83** 24 mois

Courant: 599,95

46 pouces

Épargnez 500$

AQUOS SHARP Full HD 1080

DEL Quattron 120 Hz

Courant: 1999,95

1499,95 OU **41,67** 36 mois

Téléviseur DEL, HDTV 46 pouces (494731)
- Écran Full HD 1080P • Définition de 1920 x 1080
- **Rétroéclairage DEL** (diode électro luminescent) avec gradateur local • Panneau ACL X-Gen RYBG
- 4 entrées HDMI • Entrée composante • Entrée PC
- Conversion de trame Fine Motion^MC à 120 Hz
- Rapport de contraste dynamique de 4 000 000:1

Courant: 499,95

Des prix emballants!

LIVRAISON à la grandeur du Québec*

TANGUAY ÉLECTRONIQUE

HORAIRE DES FÊTES
Lundi au vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 17h
Dimanche: 12h à 17h

LAURIER QUÉBEC ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
418-650-0111 • 1-877-506-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ormière
418-871-4411
1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
418-666-4411
1 800 563-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-Dallaire *(angle Kennedy)*
418-833-4511
1 800 563-4511

SAINT-GEORGES DE BEAUCE
8955, boul. Lacroix
418-226-4411
1 877 295-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
245, Hôtel-de-Ville
418-867-4711
1 800 510-4711

RIMOUSKI
375, montée Industrielle-et-Commerciale
418-725-4411
1 800 463-4411

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Récollets
819-373-1111
1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
418-698-4411
1 800 363-4711

Obtenez jusqu'à 50 versements. **100$ à 1000$ - 12 versements, 1000$ à 2000$ - 24 versements, 2000$ à 4000$ - 36 versements, 4000$ et plus sur les ensembles cinéma maison incluant un téléviseur - 50 versements.** Tous les versements sont sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Ne payez que les taxes de vente (TPS et TVQ). Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.